



Agir pour
la biodiversité

Les oiseaux de Seine-Saint-Denis

2^{ème} édition



Stéphane CHAMBRIS, Olivier LAPORTE



TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	4
INTRODUCTION	5
COMPOSITION DE L'OUVRAGE	5
PERIODE D'ETUDE	5
PRESENTATION DU DEPARTEMENT	5
MILIEUX AQUATIQUES	6
MASSIFS FORESTIERS	8
MILIEUX OUVERTS	9
MILIEUX BATIS	10
LE RESEAU NATURA 2000 EN SEINE-SAINT-DENIS : UNE SITUATION UNIQUE.....	11
HISTOIRE DE L'ORNITHOLOGIE DEPARTEMENTALE ET DE SES INFLUENCES.....	13
ÉVOLUTION DES CONNAISSANCES.....	13
<i>Avant le XVIII^e siècle</i>	<i>13</i>
<i>XVIII^e siècle – milieu du XX^e siècle</i>	<i>13</i>
<i>Deuxième partie du XX^e siècle</i>	<i>14</i>
<i>XXI^e siècle.....</i>	<i>15</i>
DEFINITIONS DE QUELQUES TERMES ET REMARQUES	17
DESCRIPTION DES MONOGRAPHIES	18
CONTENU DES MONOGRAPHIES.....	19
GENERALITES	19
DONNEES : SERIES DE DONNEES, DATES EXTREMES, MAXIMUM, RASSEMBLEMENT.....	19
GENERALITES/SERIES DE DONNEES.....	19
DATES EXTREMES.....	20
<i>Maximum</i>	<i>21</i>
<i>Rassemblement</i>	<i>21</i>
<i>Stationnement.....</i>	<i>22</i>
LES GRAPHIQUES	22
<i>Généralités</i>	<i>22</i>
<i>Graphiques concernant l'évolution des effectifs annuels</i>	<i>23</i>
<i>Graphiques concernant les cycles d'apparition d'une espèce</i>	<i>23</i>
<i>Graphiques concernant les périodes de présence/de migration/d'hivernage.....</i>	<i>23</i>
MONOGRAPHIES	26
ESPÈCES POTENTIELLES POUR LA ZONE D'ÉTUDE	274
ESPECES DONT LES OBSERVATIONS N'ONT PAS ETE SUFFISAMMENT DOCUMENTEES	274

ESPECES ALLOCHTONES* (PROBABLEMENT INTRODUITES).....	278
LISTE DES ESPECES DIRECTEMENT ISSUES DE CAPTIVITE (PAR ORDRE ALPHABETIQUE)	280
ÉVOLUTIONS NOTABLES DE L'AVIFAUNE* DÉPARTEMENTALE.....	281
LES NOUVELLES ESPECES DEPUIS 2011 : UN PREMIER REFLET DE L'ETAT DE L'AVIFAUNE* ET DE LA PRATIQUE LOCALE DE L'ORNITHOLOGIE	281
ÉVOLUTION DEPUIS 2011 ET AUPARAVANT	281
<i>Le cas de plusieurs espèces férales*</i>	281
<i>Le cas de plusieurs migrateurs transsahariens et les effets du climat.....</i>	282
<i>Les espèces liées aux milieux aquatiques</i>	283
<i>Les espèces liées aux milieux forestiers</i>	285
<i>Les espèces liées aux milieux ouverts et semi-ouverts.....</i>	285
<i>Les espèces liées aux milieux bâtis</i>	286
BIBLIOGRAPHIE	287
BIBLIOGRAPHIE ET SITES INTERNET CITES DANS L'OUVRAGE.....	287
SITES INTERNET, BIBLIOGRAPHIE LOCALE ET GENERALE.....	290
GLOSSAIRE	292
LISTE DES OBSERVATEURS	294
INDEX DES ESPECES DECRITES	297

REMERCIEMENTS

Nous remercions tous les observateurs ainsi que les personnes avec qui nous avons échangé au cours de la rédaction de l'ouvrage.

Il s'agit en particulier de :

Viviane et Miguel Arrechea, Jean-Christophe Beaucour, François Chiron, Anneli Feret, Christophe de Franceschi, François Gasnot, Joseph Gnanou, Gérard Grolleau, Sylvie Le Guen Ruffin, Vincent Le Calvez, Frédéric Malher, Pierre Nicolau-Guillaumet, Pierre Rousset, Arnaud Sponga, Alain Thomas, David Thorns, Catherine Walbecque ;

Pascal Le Guen Ruffin et Olivier Hépiègne pour leur relecture ;

Jean-François Dejonghe de la [Société d'Études Ornithologiques de France et de la revue Alauda](#) ;

Sylvie Van den Brink et Paméla Amiard de l'[association des Amis Naturalistes des Côteaux d'Avron](#) ;

Bruno Gravelat du bureau d'étude [Ecoter](#) ;

Sophie Mambrini et Sébastien Siblet pour la contribution du service Développement des carrières de [Placoplatre](#) et du bureau d'étude [Écosphère](#) ;

Dalila Hachemi, Olivier Païkine, Lucille Bourgeois et Colette Huot-Daubremont de la [Ligue pour la Protection des Oiseaux Île-de-France](#) ;

Laure Huguenard de l'[Observatoire Départemental de la Biodiversité Urbaine](#) ;

Maxime Zucca, Ophélie Ricci et Mustapha Taqarort, de l'[Agence Régionale de la Biodiversité en Île-de-France](#) ;

Yves Massin du Comité d'Homologation* Régional Île-de-France ;

Gerard Troost du site internet [Trekzellen](#) ;

Julia Seitre de l'association [Aéro Biodiversité](#) ;

Alice Étienne et Isabelle Dreyssé d'[Aéroport de Paris](#).

> Pour citer cet ouvrage : CHAMBRIS S. & LAPORTE O. (2022). *Les oiseaux de Seine-Saint-Denis* 2e éd. https://lpo-idf.fr/site/_fichiers/pages/oiseaux_de_seine_st_denis_ed2.pdf

INTRODUCTION

COMPOSITION DE L'OUVRAGE

NB : les noms des ouvrages, des revues, des périodiques et des sites internet sont *en italique*.

La partie introductive présente la géographie de la zone d'étude au travers de ses acteurs et des oiseaux qui l'occupent, puis l'histoire de l'ornithologie locale et de ses influences.

Ensuite, des monographies décrivent les espèces dont la présence a été établie avec certitude à l'état sauvage. Il y apparaît aussi des oiseaux initialement introduits mais dont les populations sont maintenant stables sans interventions humaines.

Ces monographies sont suivies par d'autres dans une deuxième partie. Ces derniers textes décrivent plus succinctement des oiseaux dont la présence a été probable. C'est-à-dire dans la première section de cette partie : des oiseaux sauvages dont la présence n'a pas été établie avec certitude ; puis dans la seconde section : des oiseaux prouvés possiblement observés peu de temps après leur introduction par l'Homme.

Enfin, une discussion sur l'évolution de l'avifaune départementale est proposée.

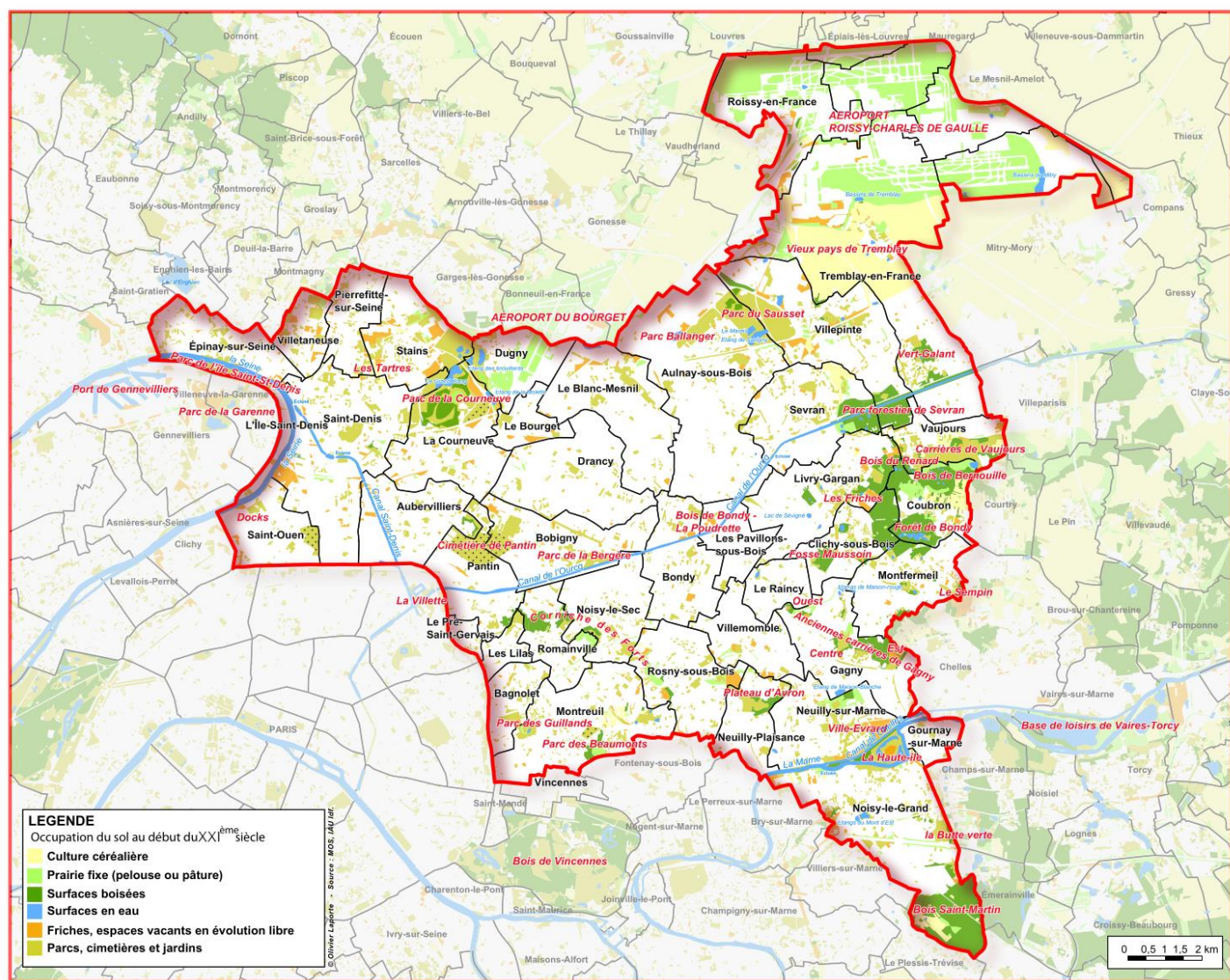
PERIODE D'ETUDE

Les données les plus anciennes recueillies remontent au XIX^e siècle. La période d'étude s'étend majoritairement de cette époque jusqu'au 30 juin 2020. Lorsque cela présentait un intérêt particulier, certaines données plus récentes ou des informations d'ordre général plus anciennes ont été ajoutées.

PRESENTATION DU DEPARTEMENT

Cet ouvrage traite de l'avifaune du département de la Seine-Saint-Denis dans l'emprise de ses limites administratives, toutefois deux exceptions seront faites :

- l'inclusion d'une partie de la Grande Prairie qui domine le parc départemental Georges Valbon, qui déborde sur la commune de Garges-lès-Gonesse dans le Val-d'Oise.
- l'inclusion de l'intégralité de l'emprise de l'aéroport Charles-de-Gaulle, les inventaires concernant cette enceinte n'étant souvent pas géographiquement différenciés selon leur rattachement administratif (départements de la Seine-Saint-Denis, du Val-d'Oise ou de la Seine-et-Marne).



Paysages naturels et semi naturels de Seine-St-Denis au début du XXI^{ème} siècle © O. Laporte

MILIEUX AQUATIQUES

La Seine-Saint-Denis abrite une diversité de milieux aquatiques étonnante pour un département aussi urbanisé.

Pourtant, la plupart sont entièrement artificiels et issus du génie civil (bassins de rétention...) ou du génie écologique (réseau de parcs et jardins Natura 2000).

Les seuls plans d'eau naturels, de petite taille, se trouvent dans les forêts des massifs de l'Aulnoye. Il s'agit de mares forestières de plateaux comme en Forêt régionale de Bondy ou de mares forestières de plaines à Noisy-le-Grand (Bois Saint-Martin). Les cours de la Marne et de la Seine, encadrant le département au nord-ouest et au sud-est, complètent le réseau hydrographique naturel. En dehors des deux fleuves, seuls deux cours d'eau visibles en certains endroits à l'air libre s'écoulent dans le département : le ru du Sausset, dans le Vieux-Pays de Tremblay-en-France, qui alimente le système des

lacs du parc du Sausset, et le Crould, qui coule depuis le Val-d'Oise et est à l'origine d'une partie des bassins artificiels du parc Georges Valbon. Son ancien affluent, la Morée, née des écoulements du plateau de Vaujours, sert désormais au transport d'eaux usées au travers les zones industrielles et aéroportuaires de la Plaine de France.

D'autres plans d'eau d'origine naturelle de petite taille sont artificialisés pour l'agrément paysager : parc Lefèvre et lac de Sévigné à Livry-Gargan, lac de Maison blanche à Gagny, parc Montreau à Montreuil, parc Duclos au Blanc-Mesnil...

Il n'existe que quelques kilomètres de berges naturelles sur la Seine au niveau de L'Île-Saint-Denis et surtout sur la Marne de Gournay-sur-Marne à Noisy-le-Grand. Ils fournissent les seuls sites de nidification pour le martin-pêcheur. Ces deux fleuves et les trois canaux qui traversent le département (canal de l'Ourcq, canal Saint-Denis et canal de Chelles) présentent, le plus souvent, un cours artificialisé. Néanmoins, une autre espèce, opportuniste celle-là, s'y reproduit avec une dynamique intéressante : l'Hirondelle de rivage. Elle y côtoie la Bergeronnette des ruisseaux, également bien représentée.

Enfin, la presque totalité des « grands » plans d'eau, d'une surface de plus d'un hectare, sont issus d'aménagements urbains (rétention...) ou d'aménagements paysagers. La plupart bénéficient d'un suivi dans le cadre de leur inscription au réseau Natura 2000, dont la vocation est de garantir l'accueil ou le maintien à long terme de plusieurs espèces patrimoniales.

Les principaux plans d'eau aménagés pour l'agrément et à fort potentiel biodiversité sont :

- Bassin de retenue de l'ancienne ferme de Savigny au parc du Sausset, site d'hivernage du Butor étoilé, de la Bécassine des marais ; site actuel de nidification de la Sterne pierregarin et du Blongios nain.
- Le grand Lac, les étangs du Vallon écologique et des Brouillards, les lacs des Cascades au parc Georges Valbon accueillent en hiver le Butor étoilé et un cortège parfois fourni de fuligules, souchets ou colverts. En été on y trouve plusieurs couples nicheurs de Rousserolle effarvate, de Blongios nain, les Grèbes huppé et castagneux, les Fuligules morillon et milouin ainsi que la principale colonie de Hérons cendrés du département.
- le réseau de chenaux du parc de la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne, évoluant au rythme des crues de la Marne et du niveau de l'aquifère, bastion du Grèbe castagneux, qui accueille également une colonie de Mouettes rieuses.

Des aménagements récents peuvent fournir aussi des sites de nidification opportunistes à des espèces rares mais en expansion comme la Gorgebleue à miroir, nicheuse en bord d'une zone industrielle établie le long du ru du Sausset, à Villepinte.

Quelques bassins de surface moyenne à importante accueillent aussi, plus particulièrement aux périodes de migration, un cortège varié d'espèces inféodées aux milieux aquatiques : bassins de la Molette et des Brouillards à Dugny, bassins de rétention de l'aéroport Charles-de-Gaulle, bassin du Pont-Yblon au Blanc-

Mesnil...



Chenaux du parc de la Haute-Île © Olivier Laporte

MASSIFS FORESTIERS

Quatre grands types de massifs boisés peuvent être distingués :

- Quelques bois ou forêts mûres, dominés par le chêne sessile et le charme, reliques d'anciennes forêts dont la forêt de Bondy : parc forestier de la Poudrerie, bois des Couronnes et Fosse-Maussoin à Clichy-sous-Bois, Forêt régionale de Bondy, Bois Saint-Martin. Des îlots subsistent encore aussi en banlieue pavillonnaire, à Livry-Gargan, au Raincy, parfois à l'endroit d'anciens manoirs ou châteaux (parc Lefèvre...). Ce sont les bastions d'espèces typiquement forestières comme la Sittelle torchepot, les Pics mar et noir, le Pigeon colombin, la Buse variable et la Bondrée apivore (rare et localisée).
- Des forêts pionnières, qui se sont développées sur des milieux calcaro-marneux sur les différentes buttes de l'Aulnoye, d'Avron ou de Montreuil après l'abandon des carrières de gypse : plateau d'Avron à Rosny-sous-Bois, anciennes carrières de Gagny, parc des Beaumonts à Montreuil, massif de l'Aulnoye, Corniche des forts à Romainville... L'avifaune est moins spécialisée mais ces boisements sont un refuge de biodiversité pour les espèces communes qui fréquentent leurs franges urbanisées (Épervier d'Europe, mésanges, pinsons, Pics vert et épeiche, Pouillot véloce, Fauvette à tête noire, grives, roitelets...).

- Des massifs artificiels plantés dans les grands parcs urbains, composés d'une variété d'essences indigènes (résineux ou feuillus) ou exotiques : parc du Sausset, parc Georges Valbon... Ces massifs fournissent des terrains de chasse au Faucon crécerelle et des dortoirs aux rapaces nocturnes (Hibou Moyen-Duc), par ailleurs ils accueillent de nombreux passereaux nicheurs (mésanges, Verdier d'Europe, Chardonneret élégant...)
- Les ripisylves et peupleraies de bord de Marne et des canaux, notamment en bordure du parc de la Haute-Île, fréquentées par la Grive draine ou le Faucon hobereau.

MILIEUX OUVERTS

Friches, prairies et zones agricoles sont réduites à peau de chagrin dans le département.

Les dernières zones de culture intensive autour du Vieux-Pays de Tremblay-en-France sont grignotées chaque année par des zones industrielles reliées à la plateforme logistique de l'aéroport Charles-de-Gaulle. Une population relictuelle de Bergeronnette printanière et d'Alouette des champs se maintient, c'est aussi un des seuls lieux de reproduction pour le département du Tarier pâle, de l'Hirondelle rustique et du Moineau friquet, tandis que le Pipit farlouse et le Bruant proyer sont encore plus rares.



Vanneaux huppés devant les dernières parcelles agricoles du département, Tremblay-en-France © Philippe Vallet

Des friches temporaires ou plus anciennes subsistent çà et là mais les plus grandes sont en voie de fermeture, à l'exception de celles des parcs départementaux où une fauche régulière est réalisée, en association avec l'écopâturage localement mis en place. Une espèce comme la Fauvette grisette y reste par exemple bien représentée dans les haies et lisières. De rares friches sont laissées en libre évolution : le parc des Friches à Livry-Gargan, Ville-Évrard à Neuilly-sur-Marne, et la carrière Saint-Pierre à Gagny. Elles sont appréciées par le Faucon hobereau, la Fauvette des jardins ou le Rossignol Philomèle.

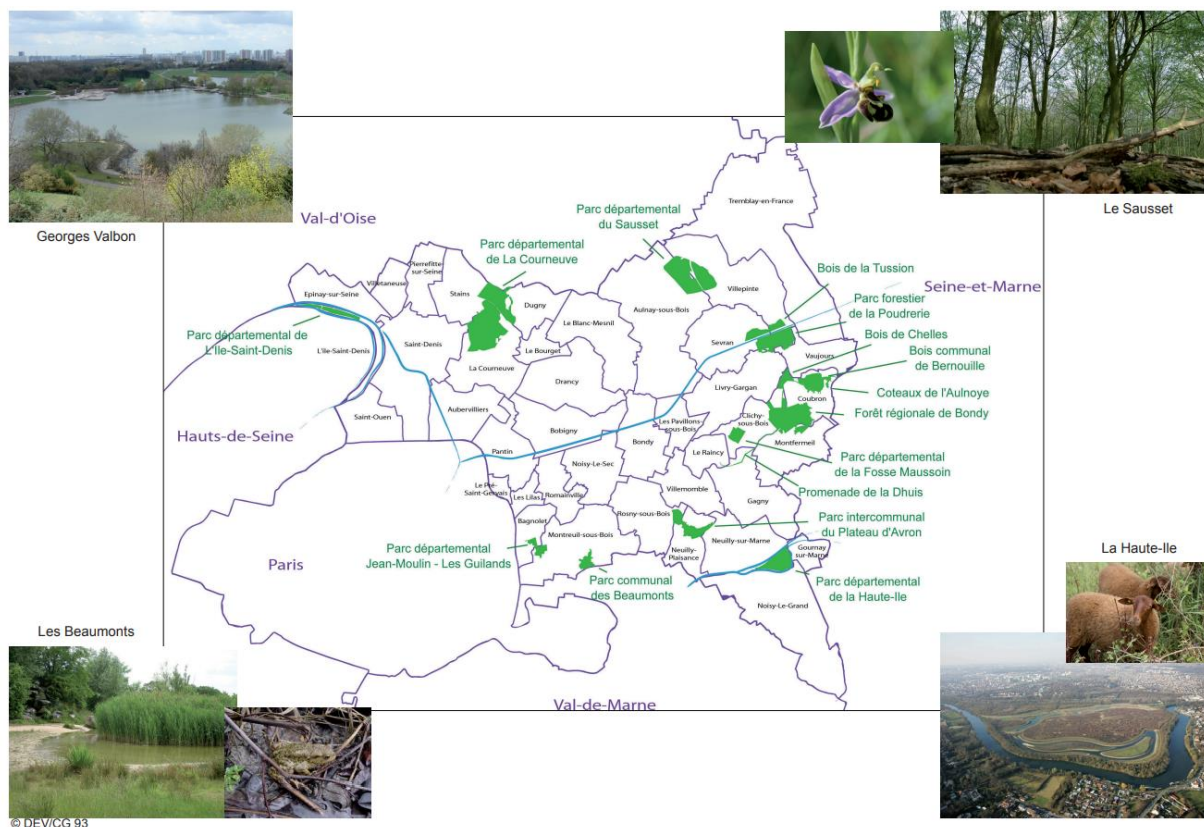
Quelques paysages de bocage arboré sont encore trouvés de part et d'autre des coteaux du Bois de Bernouille, qu'ils soient récents à la suite de l'abandon des carrières de gypse (Vaujours) ou plus anciens (Coubron). Les bocages artificiels du parc du Sausset et de la Haute-Île présentent pour leur part un aspect bien différent. Comme dans les bocages en marge du massif de l'Aulnoye précités, le Faisan de Colchide s'y maintient mais des espèces typiques de ces milieux comme le Pipit des arbres, la Perdrix grise, le Coucou gris et la Tourterelle des bois n'y sont présentes qu'occasionnellement.

MILIEUX BATIS

Le département offre une grande variété de milieux bâtis : habitat dense ancien, zones d'entrepôts arborées, zones pavillonnaires... Mais peu de vieux bâtiments en pierre ou de corps de ferme comme en Seine-et-Marne voisine. D'ouest en est, la densité communale varie de 23 000 habitants au km² aux Lilas à 1 200 habitants au km² à Coubron. L'enjeu principal réside aujourd'hui dans les opérations de rénovation thermique qui bien souvent conduisent à obstruer des cavités ou les ouvertures propices au Martinet noir, au Moineau domestique voire au Rougequeue noir. La prise en compte de cet enjeu ainsi, en milieu dense, qu'un effort de végétalisation des toitures collectives ou industrielles reste un levier pour enrayer ce déclin.

LE RESEAU NATURA 2000 EN SEINE-SAINT-DENIS : UNE SITUATION UNIQUE

Quinze parcs et forêts de Seine-Saint-Denis sont classés en site « Natura 2000 » depuis 2006, pour préserver des îlots de nature en milieu très urbanisé où résident des espèces d'oiseaux patrimoniales.



Emprise de la zone Natura 2000 © Conseil Départemental 93 in DOCOB de la ZPS « Sites de la Seine-Saint-Denis » n° FR112013

Le site Natura 2000 de Seine-Saint-Denis est le seul en Europe à être intégralement situé en ville. Les quinze parcs et forêts de Seine-Saint-Denis classés sont situés sur vingt communes soit la moitié des villes du département.

Avec ses 1 157 hectares, le site de Seine-Saint-Denis est de petite taille et se distingue des autres sites européens par son intégration complète en zone urbaine dense et sa fragmentation en quinze parcs et forêts. On parle d'ailleurs d'un site réseau ou multi-sites.

Les parcs et forêts du site sont pour la plupart publics, souvent très fréquentés, ou des espaces qui le deviendront à plus ou moins long terme. Ils sont par ailleurs gérés par différents organismes. Tous ont le même objectif : conserver des espèces à caractère patrimonial et leurs milieux, tout en favorisant l'accueil du public.

Les parcs et forêts de Seine-Saint-Denis offrent des milieux naturels très variés : étangs, prairies, haies, forêts, boisements, mares, friches...

Grâce à cette diversité, plus de 2 500 espèces de végétaux, d'animaux et de champignons ont été recensées en Seine-Saint-Denis, et certaines restent encore à découvrir.

Parmi les organismes gestionnaires, on retrouve :

- le [Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis](#) : parc Georges Valbon, parc du Sausset, parc de L'Île-Saint-Denis, parc de la Fosse-Maussoin, parc Jean-Moulin Les Guilands à Montreuil, parc de la Haute-Île, parc forestier de la Poudrerie et du bois de la Tussion ;
- l'[Agence des espaces verts de la Région Île-de-France \(AEV\)](#) : Forêt régionale de Bondy, secteur des Coteaux de l'Aulnoye et promenade de la Dhuys ;
- l'[établissement public territorial Est-Ensemble](#) : parc des Beaumonts ;
- les villes de [Rosny-sous-Bois](#) et de [Neuilly-Plaisance](#) sont en charge de l'aménagement et de la gestion du Plateau d'Avron ;
- la Ville de [Coubron](#) s'occupe de la gestion du bois de Bernouille.

Les services de l'État accompagnent les gestionnaires des entités dans leur démarche de préservation de la biodiversité du site Natura 2000 : [Préfecture de la Seine-Saint-Denis](#), [Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France \(DRIEE\)](#), et [Direction régionale et interdépartementale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt d'Île-de-France \(DRIAFA\)](#).

Enfin, l'[Union Européenne](#) soutient le site Natura 2000 de la Seine-Saint-Denis en apportant des financements, pour animer la vie du site et améliorer les milieux naturels.

ÉVOLUTION DES CONNAISSANCES

AVANT LE XVIII^E SIECLE

Comme pour beaucoup d'endroits, il est pratiquement impossible d'avoir une connaissance précise des oiseaux du département à cette époque. Des récits de chasse ou de repas, peu accessibles et peu nombreux, nous parlent de gros oiseaux spectaculaires ou consommés dans l'alimentation humaine (perdrix, hérons, cygnes, rapaces, etc.). Ils ne concernent pas forcément des oiseaux capturés dans l'actuelle Seine-Saint-Denis. Les oiseaux y sont souvent si mal décrits que l'on ne peut être certain de leur identification jusqu'à l'espèce. Les oiseaux de petite taille ne sont presque jamais mentionnés. Finalement, il faudrait se fier à des analyses de fouilles archéologiques pour avoir quelques éléments précis mais très parcellaires.

XVIII^E SIECLE – MILIEU DU XX^E SIECLE

À partir de cette époque, les oiseaux sont généralement mieux décrits mais des confusions entre espèces sont parfois encore présentes. La plupart des données deviennent plus fiables au début du XX^e siècle.

Au XIX^e siècle, plusieurs naturalistes visitent les marchés pour voir les étals de gibier. Souvent armés d'un fusil, ils disposent de réseaux de connaissances qui leur indiquent des oiseaux inhabituels. Albert Cretté de Palluel, qui a habité à Dugny, est un de ceux-là. En 1884, il rédige les « Notes pour servir à la Faune des environs de Paris ».

Au final, très peu d'écrits anciens facilement accessibles font référence aux communes du département. Par extrapolation, à la lecture des livres écrits plus récemment par David Laloi, Guilhem Lesaffre, Pierre Le Maréchal et Nicolas Normand comme « *Les oiseaux de la région parisienne et de Paris* », et les deux éditions de « *Les Oiseaux d'Île-de-France* » ou bien en consultant leurs bibliographies, on peut se douter qu'un certain nombre d'espèces qui autrefois apparaissaient ou nichaient régulièrement en Île-de-France ont alors aussi été présentes sur le territoire de la Seine-Saint-Denis. Plusieurs espèces retenues parmi celles-ci sont décrites après la première série de monographies. Elles sont exposées, comme espèces potentielles, avec d'autres oiseaux d'occurrence plus récente mais dont la présence, elle aussi, n'a pas été suffisamment documentée. Elles ont été choisies pour deux raisons : elles étaient communes autrefois et leur rareté actuelle leur confère un caractère emblématique. D'autres espèces, de la même façon probablement disparues de Seine-Saint-Denis, n'apparaissent donc pas ici. L'intérêt de réaliser à nouveau l'énorme travail de recherche fait pour la région par ces auteurs contemporains serait assez minime à l'échelle du département. On peut quand même dire qu'il existe encore des carnets, des publications ou des revues anciennes faisant mention du territoire étudié. Pour les personnes motivées, il reste à les redécouvrir...

DEUXIEME PARTIE DU XX^E SIECLE

AVANT 1966

Il n'existe, tout au plus, qu'une poignée de mentions qui font référence au département, dans la grande revue nationale « *Alauda* ».

1966-1980

Moins de dix données figurent dans « *Le Passer* », revue scientifique du « Groupe ornithologique parisien » (GOP) qui deviendra le « Centre ornithologique de la région Île-de-France » (CORIF) en 1982. A cette époque, les oiseaux de Seine-Saint-Denis n'existent quasiment pas dans l'ornithologie régionale.

1980-1990

Aux aéroports Charles-de-Gaulle et du Bourget, Alain Eudot et Jean-Luc Briot communiquent leurs observations au CORIF.

À Neuilly-Plaisance, Michel Jacquin et Philippe Menestrey regroupent une équipe de passionnés et fondent, en 1985, l'association des [« Amis naturalistes des coteaux d'Avron » \(ANCA\)](#) . Afin de préserver les carrières des coteaux d'Avron, l'ANCA procède à de nombreux inventaires et obtient par un lourd et long travail associatif la protection réglementaire du site.

À la fin des années 1980, Dominique Delville, un dynamique adhérent du CORIF, qui répertorie depuis 1972 déjà les espèces du parc départemental de La Courneuve, crée la grande surprise : il paraît que l'on peut voir des Hiboux moyens-ducs et des Blongios nains près des tours de la cité des 4000 de La Courneuve ! Sous l'égide de Dominique Delville, de Serge Garnier et de Roland Robineau, l'association « Faune et flore » existe quelques années pour faire découvrir ces oiseaux et valoriser enfin une image de nature de la Seine-Saint-Denis.

Cet engouement est alors également renforcé au parc de la Poudrerie par les premières sorties ornithologiques de Maurice Le Calvez pour l'association « Les Amis du Parc » puis par l'association « [Forêts en Aulnoye](#) ».

Au même moment, en 1989, sous l'impulsion de Vincent Le Calvez, corédacteur d'une première version de cette synthèse, plusieurs jeunes qui observent dans les différents parcs et dans des friches du nord de la Seine-Saint-Denis créent le club Connaitre et Protéger la Nature « Étourneaux 93 ».

1990-2000

Le club CPN Étourneaux 93 communique avec les naturalistes des coteaux d'Avron, le jeune club CPN « Falco 93 » à Rosny-sous-Bois, le CORIF, des bureaux d'études et des ornithologues pour protéger et faire connaître la nature en Seine-Saint-Denis.

À partir de 1990 : de plus en plus, les associations comme l'[ANCA](#), [Forêts en Aulnoye](#) ou Falco 93 fournissent des dossiers ou publient des journaux associatifs qui font part de leurs observations ornithologiques. Des données plus nombreuses sont aussi publiées dans Le Passer, la revue scientifique du CORIF.

Pierre Rousset à Montreuil rédige ses premiers rapports. Jean-Pierre Jurado à Neuilly-sur-Marne, Krzysztof Rajkowski au parc du Sausset, des naturalistes qui observent déjà depuis longtemps dans le département, comme ceux de l'association Forêts en Aulnoye, communiquent de plus en plus de données. Les gestionnaires et les propriétaires de sites commencent à réfléchir sur la biodiversité de leurs espaces verts et certaines personnes de structures professionnelles (Office national des forêts, Aéroports de Paris) répertorient les oiseaux. Des études confiées à des professionnels complètent donc les données individuelles et associatives. Toutes ces informations sont stockées par le club CPN Étourneaux 93.

DE 1997 A 2000

Face au nombre croissant de données disponibles, le choix de rédiger une synthèse départementale est fait. Elle est réalisée par le club CPN Étourneaux 93 qui disparaît avant qu'elle ne soit publiée.

XXI^E SIECLE

2000-2010

Le nombre des observateurs est de plus en plus important et les principaux sites du département sont souvent visités au moins de façon hebdomadaire.

En 2000 : sortie du livre « *Les oiseaux d'Île-de-France* » de Pierre Le Maréchal et Guilhem Lesaffre – un modèle.

En 2002 : création du site internet de suivi de la migration [Trekstellen](#) par Gerard Troost aux Pays-Bas.

En 2010 : sortie du livre « *Oiseaux nicheurs de Paris* », de Frédéric Malher, Guilhem Lesaffre, Maxime Zucca et Jacques Coatmeur – un atlas urbain riche d'informations.

2011-2021

Cette décennie sera celle de l'avènement des bases de données participatives en ligne.

Plusieurs bases voient le jour et coexistent. Elles se multiplient au fur et à mesure des années en l'absence d'accord trouvé pour une base de données unique en Île-de-France : [Fauneiledefrance.org](#) (Ligue pour la Protection des Oiseaux), [Cettia/GeoNat'idf](#) (Naturparif puis [Agence Régionale pour la Biodiversité d'Île-de-France](#)), et plus marginalement [eBird \(Cornell Lab of Ornithology\)](#) etc.

Sur l'emprise du département de Seine-Saint-Denis, le Conseil départemental, via [l'observatoire pour la biodiversité urbaine \(ODBU\)](#) monte également une base de données complémentaire en incitant les

« observateurs » à participer, recueillant notamment des données sur divers taxons dans les parcs départementaux labellisés du réseau Natura 2000.

Ces bases de données entraînent une émulation en rendant accessible en temps réel les observations. Elles encouragent les ornithologues à se déplacer pour observer telle ou telle espèce observée par un observateur inconnu ou un ami, les conduisant à découvrir des sites d'observation et à y revenir. Elles permettent aux observations d'être facilement valorisées dans des synthèses et stimulent les naturalistes, fiers de voir leurs découvertes référencées et de contribuer à une meilleure connaissance de la faune de leur département. Pas moins de 280 000 observations sur le territoire séquano-dionysien ont rejoint, par exemple, la base de données [Faune-Île-de-France](#). L'intérêt principal réside dans la fiabilité des données participative, puisqu'une équipe fournie d'ornithologues valide quotidiennement les erreurs d'identification ou de saisie qui auraient été faites.

Au même moment, chaque année, au parc des Beaumonts et à la Croix-de-Chavaux à Montreuil, l'observation d'environ 25 000 oiseaux et rapportée dans la base de données [Trekellen](#), un portail néerlandais spécialisé pour le recueil de données d'espèces en migration.

En 2013 : sortie de la mise à jour « *Les oiseaux d'Île-de-France. Nidification, migration, hivernage* » de Pierre Le Maréchal., David Laloi et Guilhem Lesaffre – une nouvelle référence.

En 2014 : la première édition de cet opus sur les Oiseaux de Seine-Saint-Denis complète l'éventail des synthèses ornithologiques. Elle sera largement citée dans le dernier ouvrage régional et reste aujourd'hui la référence pour le statut des espèces dans le département. Sa mise à jour répond donc à un vrai besoin d'affiner les connaissances pour mieux protéger les milieux et les espèces qui les habitent.

En 2017 : sortie du livre « *Atlas des Oiseaux nicheurs d'Île-de-France 2009-2014* », (Centre Ornithologique Île-de-France) de Frédéric Malher, Olivier Laporte, Louis Albessa, Franz Barth, Laurent Chevalier, Christian Letourneau, Yves Massin, Maxime Zucca. Il s'agit alors de la déclinaison régionale du projet d'Atlas national des oiseaux nicheurs et hivernants coordonné par la LPO France, faisant suite à un colossal travail de prospection terrain et de synthèse. C'est aussi le premier ouvrage valorisant massivement la saisie numérique des données. La prospection poussée pour trouver des indices de nidification de chaque espèce dans chaque « carré » du découpage arbitraire choisi pour le rendu de l'Atlas a conduit à un réel enrichissement de la connaissance de l'avifaune nicheuse de Seine-Saint-Denis. Les ornithologues ont fait quelques découvertes comme celles de nouveaux sites de nidification du Faucon hobereau, de l'Hirondelle de rivage ou encore du Fuligule morillon.

En 2019 : sortie du livre « *Atlas des oiseaux nicheurs du Grand Paris – 2015- 2018* », coordonné par Frédéric Malher. Couvrant Paris, les trois départements de la petite couronne et quelques communes limitrophes. On y trouve la mise à jour de statuts de quelques espèces de notre département d'étude, comme la première nidification du Fuligule milouin au parc Georges Valbon, ou celle de la Gorgebleue à miroir en marge des derniers bastions agricoles de Seine-Saint-Denis.

Durant ces dix dernières années, d'infatigables arpenteurs des « banlieues » et de leurs réserves de biodiversité ont apporté leur pierre à la connaissance de cette avifaune fragile qui a choisi la Seine-Saint-Denis pour se reproduire ou simplement se reposer... Outre les auteurs de cet ouvrage, nous citerons, en

espérant ne pas vexer les oubliés, les noms de David Thorns, Pierre Rousset et Thomas Puaud (Montreuil), Pascal et Sylvie Le Guen-Ruffin (parc Georges Valbon), Isabelle Giraud, Olivier Hépiègne (Haute-Île), Miguel et Viviane Arrechea (parc du Sausset, parc de la Poudrerie), Régis Legros, Lucille Bourgeois et Dauren Omarov (Nord-Est), Frédéric Malher (Ouest et Ourcq), Jean-Luc Saint-Marc, Pierre Delbove (Sud-Ouest), et bien sûr les salariés CORIF/LPO/ANCA qui arpentent les parcs lors d'inventaires protocolés.

DEFINITIONS DE QUELQUES TERMES ET REMARQUES

NB : plusieurs mots ou groupes de mots sont marqués d'un signe « * », leur définition est donnée en fin d'ouvrage dans le glossaire.

(La) zone d'étude/(Le) département/(La) Seine-Saint-Denis : terme général qui inclut toute la zone d'étude, c'est-à-dire le département de la Seine-Saint-Denis, la partie valdoisienne du parc Georges Valbon et l'aéroport Charles-de-Gaulle.

Les communes de la zone d'étude/du département/de la Seine-Saint-Denis : il s'agit-là uniquement des quarante communes dont la surface est complètement incluse dans la zone d'étude. C'est-à-dire les communes de Seine-Saint-Denis au sens premier du terme.

Hivernant : oiseau qui stationne dans le département après un trajet migratoire postnuptial et qui ne poussera plus loin sa migration que s'il y est forcé (pénurie alimentaire). Comme c'est le cas pour le Chevalier culblanc qui semble pouvoir hiverner de juin à mai, l'hivernage d'une espèce peut commencer très tôt dans la saison ou se finir très tard.

Migrateur : espèce dont la totalité ou une fraction des effectifs change de région suivant la saison de l'année – désigne aussi un oiseau qui est en transit ou en survol dans la zone d'étude, en route vers d'autres régions.

Nicheur : un oiseau est considéré comme nicheur à partir du moment où il a pondu, cependant un certain nombre d'indices permettent souvent d'indiquer une reproduction probable : en particulier la présence d'une espèce sur un site en période de nidification.

Occasionnel : utilisé de la même façon que régulier mais c'est son contraire. Il indique la non-répétition des événements sur la période d'une année. Il est à prendre dans le sens de « généralement non annuel ».

Exemple : « espèce occasionnelle en hiver » signifie « espèce généralement non visible chaque année en hiver » ; « espèce occasionnelle en migration prénuptiale » signifie « espèce généralement non visible chaque année en période de migration prénuptiale », etc.

Pré/postnuptial – printemps/automne : désigne la période avant/après la reproduction. Souvent utilisé pour indiquer les moments des migrations qui ont lieu à ces époques. Les expressions « passage de printemps » et « passage d'automne » ont donc la même signification que « migration prénuptiale » et « migration postnuptiale ».

Régulier : c'est le contraire d'occasionnel. Indique la répétition d'un événement sur la période d'une année.

Retour/passage de retour : migration postnuptiale.

Sédentaire : espèce dont une partie ou la totalité de la population nicheuse est présente toute l'année dans sa zone de reproduction.

NB : lorsqu'un des termes définis ci-dessus (occasionnel, rare, commun, régulier) est utilisé au comparatif dans la même phrase, il perd son caractère indicatif d'une abondance. Seule la relativité est exprimée.

Exemple : « le Bruant jaune est plus rare que la Mésange bleue » signifie seulement « on observe moins souvent le Bruant jaune que la Mésange bleue » et ne signifie pas que « le Bruant jaune et la Mésange bleue sont rares ».

DESCRIPTION DES MONOGRAPHIES

L'ordre des espèces citées suit celui de la liste 2020 de la Commission de l'Avifaune Française*.

Nom usuel

Nom scientifique (*en italique*) – descripteur – année de description

Statut dans la zone d'étude

Nicheur

Occasionnel : espèce qui n'est pas apparue en nidification chaque année dans la zone d'étude depuis 2010.

- Pour les espèces nicheuses régulières

Localisé : niche sur une seule unité géographique de la zone d'étude ;

Très rare : moins de 10 couples par an dans la zone d'étude ;

Rare : de 10 à 100 couples par an dans la zone d'étude ;

Commun : plus de 100 couples par an dans la zone d'étude ;

Disparu : espèce autrefois nicheuse régulière disparue après 1980.

Remarque : pour les espèces qui ont cessé de nicher dans la zone d'étude avant 1980, il n'y a pas d'indication sur le statut en tant que nicheur.

Migrateur et hivernant :

Donné pour les effectifs annuels maximaux observés au moment de la migration ou, les hivernants, entre le 15 décembre et le 15 février.

Occasionnel : Espèce migratrice ou hivernante qui n'est pas apparue chaque année dans la zone d'étude depuis 2010.

- Pour les espèces régulières en hivernage ou en migration

Très rare : de 1 à 10 individus observés par an dans la zone d'étude ;

Rare : de 10 à 100 individus observés par an dans la zone d'étude ;

Commun : plus de 100 individus observés par an la zone d'étude.

CONTENU DES MONOGRAPHIES

GENERALITES

NB : par défaut de lieu cité dans le texte, il est question de la zone d'étude.

Lorsque cela présente un intérêt particulier pour la suite de la monographie, le caractère polytypique* de l'espèce est indiqué.

Le statut de l'espèce dans le département est précisé : sédentaire/visible toute l'année et/ou migratrice.

Des informations sont données sur l'aire de reproduction de l'espèce et sur son aire d'hivernage. Le statut national, européen ou mondial est éventuellement précisé.

Le statut général de l'espèce à l'échelle régionale est donné, le cas échéant des informations sur son histoire ou sur son évolution sur une plus grande échelle géographique que l'Île-de-France sont précisées.

Le statut dans la zone d'étude est ensuite abordé : nidification, migration, hivernage, les tendances décelées, l'époque des flux...

DONNEES : SERIES DE DONNEES, DATES EXTREMES, MAXIMUM, RASSEMBLEMENT, STATIONNEMENT

NB : lorsque dans le texte ou en fin de monographie les données sont indiquées « depuis » un site, il s'agit toujours d'oiseaux en vol (le plus souvent il s'agit alors d'oiseaux en migration active*). Cependant des données qui ne comportent pas le terme « depuis » peuvent aussi parfois concerner des individus en vol.

GENERALITES/SERIES DE DONNEES

À la fin des monographies, le choix a été fait de présenter certaines données. L'ordre d'enchaînement des données est alors généralement celui d'un calendrier annuel (du 1^{er} janvier au 31 décembre, quelle que soit l'année), sauf pour les espèces hivernantes régulières et non nicheuses dans la région. En effet, l'ordre d'enchaînement des données a alors été choisi pour que le séjour des oiseaux soit lisible sans discontinuité : dans ce cas, les données sont indiquées du 1^{er} juillet au 30 juin. L'exhaustivité des données est présentée pour les espèces qui ont été vues moins de dix fois dans la zone d'étude. Pour d'autres espèces spectaculaires ou lorsque cela présente un intérêt particulier (historique, régional, local ou autre, etc.), une partie du détail ou la totalité des données dans la zone d'étude est mentionnée.

DATES EXTREMES

Les dates extrêmes de passage ou de présence sont généralement données pour les espèces qui ne sont pas présentes dans la zone d'étude toute l'année.

Lorsque cela a un intérêt et que c'est significatif, pour les espèces qui estivent dans la zone d'étude ou à proximité, en plus des dates d'arrivée des premiers estivants et des dates de départ des derniers d'entre eux, des dates extrêmes de fin de passage prénuptial et de début de passage postnuptial sont souvent données à titre indicatif. Il est alors précisé : « (indicatif) ».

***Exemple :** la Bondrée apivore une espèce qui niche dans la zone d'étude.*

Migration prénuptiale

premières observées : 1 le 23 avril 1995 au bois de Bernouille – 1 le 25 avril 2015 depuis le parc des Beaumonts.

dernières observée (indicatif) : 3 le 13 juin 2020 depuis le parc des Beaumonts.

Migration postnuptiale

première observée (indicatif) : 1 le 24 juillet 2016 depuis le parc des Beaumonts (erratisme estival ?).

dernière observée : 1 mâle adulte (tardif) le 17 octobre 2003 depuis le parc des Beaumonts.

De la même façon que pour certaines espèces estivantes, pour plusieurs espèces qui hivernent dans la région, en plus des dates d'arrivée des premiers oiseaux à l'automne et des dates de départ des derniers d'entre eux au printemps, lorsque cela présente un intérêt, des dates indicatives de fin de passage postnuptial et de début de passage prénuptial sont aussi indiquées.

Exemple : le Pluvier doré une espèce qui hiverne parfois dans la zone d'étude.

Migration postnuptiale

premier observé : 1 le 15 septembre 2005 depuis le parc des Beaumonts.

derniers observés (**indicatif**) : 10 le 19 décembre 2010 depuis le parc des Beaumonts.

maximum : 42 le 11 novembre 2014 depuis le parc des Beaumonts.

Migration prénuptiale

premiers observés et maximum (**date indicative**) : 180 le 15 février 2020 depuis le parc des Beaumonts.

derniers observés : 2 le 2 avril 2016 depuis le parc Georges Valbon.

Rassemblement hivernal

100 en vol le 8 février 2020 depuis le parc du Sausset.

MAXIMUM

Le maximum qui correspond à un effectif maximal pour une espèce est souvent indiqué. Il s'agit d'un effectif cumulé, sur un point fixe (migration active*) ou sur un parcours (oiseaux en stationnement). La durée de l'observation, alors généralement précisée, n'excède pas la journée mais il peut donc s'agir de plusieurs groupes d'oiseaux.

RASSEMBLEMENT

Le rassemblement qui correspond au plus grand groupe d'oiseaux observé est aussi souvent renseigné.

Exemple de différences entre rassemblement et maximum : pour le Pinson des arbres la taille des plus grands rassemblements hivernaux observés est nettement inférieure aux flux automnaux des oiseaux.

Migration prénuptiale

maximum : 301 en 1 heure 30 d'observation le 12 mars 2014 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.

Migration postnuptiale

maximum : 2024 en moins de 9 heures d'observation le 12 octobre 2019 depuis le parc des Beaumonts.

Rassemblements hivernaux :

plus de 300 le 27 décembre 2009 au cimetière parisien de Pantin-Bobigny – 200 le 3 février 2019 près du Sausset au Vieux-Pays – 200 le 20 février 2015 près de la mairie de Tremblay-en-France.

STATIONNEMENT

Pour les espèces séjournant peu régulièrement dans la zone d'étude. Les stationnements, avec leur durée et leur effectif sont aussi souvent indiqués.

LES GRAPHIQUES

GENERALITES

Lorsque cela a un intérêt particulier des graphiques sont présentés.

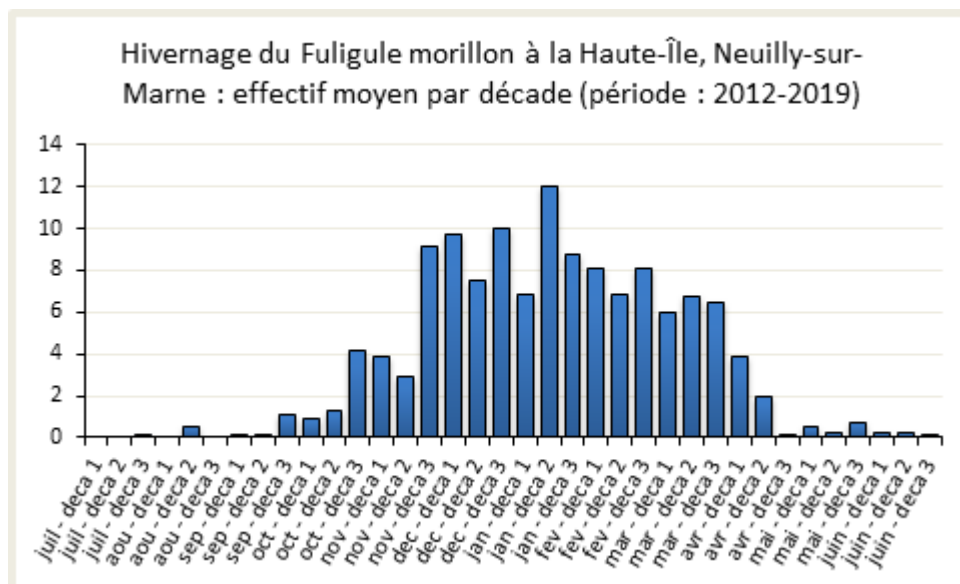
Le type d'observation illustré est alors donné dans le titre du graphique. Il y a alors trois types de graphiques : évolution de l'effectif annuel, cycles annuels d'apparition et présence/migration/hivernage.

La période concernée par le graphique est aussi donnée dans son titre.

Le site concerné par le graphique est généralement indiqué dans son titre. Par défaut de lieu cité, il s'agit de l'ensemble de la zone d'étude, sinon il peut s'agir d'un site précis ou d'un ensemble de site (voir éventuellement le commentaire sur le lieu au pied du graphique).

Lorsque cela est possible la lettre « N » indique le nombre d'individus concernés par le graphique. « N » peut être « égal » ou « peu différent » d'un nombre précis. Dans certains cas « N » n'est pas précisé. En effet, pour les oiseaux qui hivernent en groupes sur un site sans discontinuité de présence, il est impossible de savoir combien d'individus sont concernés (par exemple l'hivernage des Fuligules milouin ou morillon à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne).

Exemple de graphique où le nombre total d'individus « N » n'a pu être déterminé



GRAPHIQUES CONCERNANT L'EVOLUTION DES EFFECTIFS ANNUELS

Pour les espèces dont les effectifs sont en augmentation, un premier type de graphique est donné : il s'agit de l'évolution des effectifs annuels dans la zone d'étude.

GRAPHIQUES CONCERNANT LES CYCLES D'APPARITION D'UNE ESPECE

Un deuxième type de graphique apparaît pour les espèces migratrices soumises à afflux automnaux. Il s'agit du cycle annuel d'apparition de ces espèces. C'est à dire du nombre d'oiseau du début de la saison postnuptiale jusqu'à la fin de la saison prénuptiale suivante (1^{er} juillet au 30 juin). Le printemps suivant l'automne correspond en effet à l'époque du retour des migrants observés au passage postnuptial vers leurs sites de nidification.

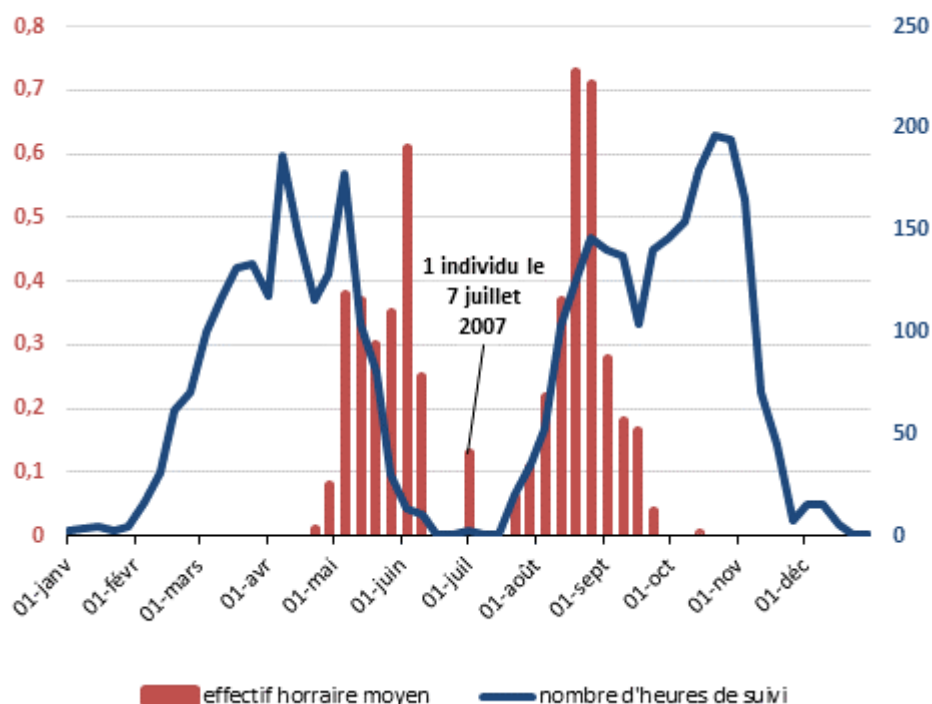
GRAPHIQUES CONCERNANT LES PERIODES DE PRESENCE/DE MIGRATION/D'HIVERNAGE

Le plus souvent ces graphiques représentent des effectifs moyens par décade pendant une année.

De la même façon que pour la présentation des données brutes, pour les graphiques illustrant l'hivernage des espèces : les données ne sont pas présentées du 1^{er} janvier au 31 décembre mais du 1^{er} juillet au 30 juin (du 1^{er} juin au 31 mai pour le Martin-pêcheur). Cela dans le but d'éviter une discontinuité dans leur lecture.

Pour le parc des Beaumonts à Montreuil, certains graphiques particuliers présentent le suivi de la migration active*. Ils ont été extraits du site internet Trektellen le 31 décembre 2019. Le nombre d'heures d'observation « H » est alors indiqué. Il vaut 3 898 heures. La période concernée s'étend de 1997 à 2019. Le suivi y est donné par semaine d'observation. Pour ces graphiques, plusieurs options étaient disponibles. Plutôt que des illustrations montrant des « effectifs moyens par semaine d'observation », celles montrant des « effectifs horaires moyens par semaine d'observation » ont été adoptées en premier choix. En effet, ces dernières illustrations sont plus appropriées que celles montrant des « effectifs moyens par semaine d'observation » pour faire apparaître rigoureusement la densité du passage. Pourtant, dans certains cas, les illustrations montrant les « effectifs horaires moyens par semaine d'observation » sont apparues moins significatives que celles montrant les « effectifs moyens par semaine d'observation ». En effet, elles présentaient parfois des pics surprenants pour les époques de faible suivi de la migration (juin et juillet puis mi-novembre à mi-février). Des observations ponctuelles faites à ces périodes creuses étaient alors parfois surexprimées. C'est pourquoi afin d'éviter ces aberrations dans les graphiques, pour illustrer le passage de plusieurs espèces, les « effectifs moyens par semaine d'observation » ont été adoptés.

Parc des Beaumonts : exemple de données surreprésentées de Bondrées apivores dans les graphiques illustrant le nombre horaire moyen par semaine de passage



Comparaison entre le nombre horaire moyen de Bondrées apivores et le nombre d'heures d'observation par semaine au parc des Beaumonts, Montreuil ; N=488 ; H=3 898 ; période 1997-2019 ; on constate que le suivi du site est important de mi-février à fin mai puis d'août à mi-novembre ; les effectifs horaires moyens de bondrées de juin et juillet ne sont pas toujours représentatifs de l'intensité du passage, par exemple l'oiseau isolé du 7 juillet 2007 est surreprésenté.

Remarque sur la façon dont ont été dénombrés les oiseaux qui apparaissent dans les graphiques

Le statut de l'espèce « en stationnement » ou « en migration active » n'étant pas toujours précisé par l'observateur, la question s'est posée pour certaines données de ne pas compter deux fois l'observation d'un même oiseau sur un site pour la période considérée (semaine et décade en particulier). En cas de manque d'indication par l'observateur, certains oiseaux ont ainsi été considérés comme étant des individus qui stationnaient.*

Pour établir le graphique, seul l'effectif maximal de l'espèce sur un site pour la période considérée a été pris en compte. Il s'agit du Canard pilet, des Fuligules milouin et morillon, du Butor étoilé, de l'Aigrette garzette, de la Grande Aigrette, du Héron pourpré, du Râle d'eau, des Chevaliers guignette, cublanc, aboyeur et gambette, des Bécassines sourde et des marais, de la Bécasse des bois, de la Mouette mélanocéphale, de la Huppe fasciée, du Martin-pêcheur d'Europe, du Torcol fourmilier, du Faucon émerillon, de la Mésange noire, du Pouillot fitis, de la Fauvette grisette, du Phragmite des joncs, du Merle

à plastron, de la Grive litorne, des Gobemouches gris et noir, des Rougequeues noir et à front blanc, du Tarier des prés, du Traquet motteux, du Pinson du Nord (pour le graphique sur les cycles annuels d'apparition uniquement), du Grosbec casse-noyaux, du Bouvreuil pivoine et du Bruant des roseaux.

Pour les autres espèces illustrées par des graphiques, chaque donnée a été prise en compte en considérant qu'il n'y avait pas de doublon. En effet, la plupart du temps, il s'agissait alors de graphique illustrant la migration active depuis le parc des Beaumonts.*

PERDRIX ROUGE

Alectoris rufa (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheuse rare.

Sédentaire. Férale* ? Niche en France, dans la péninsule ibérique et le Nord de l'Italie. Introduite en Grande-Bretagne.

Autrefois nicheuse dans toute l'Île-de-France, elle y est aujourd'hui en limite nord d'aire de répartition.

Signalée disparue en 1830 à Dugny, au Bourget et dans la Plaine-Saint-Denis (Cretté de Palluel, 1884), dans la région, elle semble avoir été une des victimes de la Révolution française et des événements de 1830 et 1848.

De façon contemporaine, dans la zone d'étude, une des premières observations est faite, en 2000, au parc des Beaumonts à Montreuil. Vers 2006, la Perdrix rouge est aussi vue à la décharge de Livry-Gargan. À la fin des années 2000, elle est considérée comme rare mais régulière dans l'enceinte de l'aéroport Charles-de-Gaulle et elle semble alors s'installer ailleurs en Seine-Saint-Denis : découverte en 2008 aux vergers de la Dhuys à Coubron, elle y niche cette même année avec succès. En 2010, elle occupe également régulièrement la carrière Saint-Pierre à Gagny et les carrières de Vaujours. Ensuite, dans le département, elle régresse, sans doute sous l'effet de la chasse. Aujourd'hui, sa présence n'est plus rapportée à Gagny. Sur la Dhuys, elle n'est pas signalée depuis 2015 et actuellement, elle ne se maintient plus qu'en petit nombre, dans les carrières de Vaujours et à l'aéroport Charles-de-Gaulle. Il faut dire que ces deux derniers sites, qui présentent des habitats favorables, sont préservés des activités cynégétiques. Ils constituent les réservoirs locaux de l'espèce. Ils sont plus probablement composés d'oiseaux féraux* issus de lâchers de chasse que d'individus d'origine sauvage.

PERDRIX GRISE

Perdix perdix (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheuse rare.

Sédentaire. Niche, à l'ouest, de l'Europe, les Pyrénées, aux îles Britanniques, au Sud de la Suède et de la Finlande, jusqu'à l'Asie centrale à l'est.

Le Bassin Parisien représente le bastion de l'espèce en France (Malher et al., 2017).

Dans la zone d'étude, elle a régressé avec la fermeture des milieux. Elle est notée à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne jusqu'en 1992 ; au parc du Sausset jusqu'en 1997. Au parc Georges Valbon, il semble qu'elle ait disparu avant 2000. Aujourd'hui, elle est toujours remarquée régulièrement au Vieux-Pays de Tremblay-en-France. Sa présence est moins souvent rapportée mais l'espèce est sans aucun doute aussi assidue aux aéroports Charles-de-Gaulle et du Bourget. Elle est plus occasionnelle aux prairies de la Dhuys à Coubron. De 2010 à 2019, elle apparaît aussi, ponctuellement, à nouveau au parc du Sausset et à la Haute-Île ; dans des endroits insolites comme au parc du bois de l'Étoile à Gagny, au parc départemental de L'Île-Saint-Denis ou au cimetière parisien de Pantin-Bobigny. Sans doute s'agit-il alors plus ou moins d'oiseaux introduits.

Au XIX^e siècle, Albert Cretté de Palluel remarquait déjà que ses effectifs étaient soutenus par le soin qu'en prenaient un certain nombre de chasseurs. Le sujet est sans doute encore d'actualité et, de plus, aujourd'hui, ses populations sont plus régulièrement soumises à l'influence de lâchers cynégétiques. Pour la zone d'étude, les deux grands aéroports, où il n'y a pas d'introduction, constituent peut-être des réserves d'oiseaux d'origine plus sauvage.

CAILLE DES BLES

Coturnix coturnix (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migratrice occasionnelle – nicheuse (?) occasionnelle.

Migratrice. Connue pour ses afflux. Niche en Europe, en Afrique, dans le Nord du Moyen-Orient, en Asie à l'ouest du 100° Est. La plupart des populations européennes et asiatiques hivernent au sud de leur aire de nidification ; dans le Sud-Ouest de l'Europe, en Inde, en Afrique au Nord et surtout dans la zone sahélienne ; jusqu'au Soudan près de l'équateur pour les oiseaux de nos régions.

En France, l'espèce a beaucoup régressé, peut-être dès le XIX^e siècle. Elle est, de nos jours, en relative expansion (Le Maréchal et al., 2013).

Dans la zone d'étude, elle est occasionnelle. Elle est principalement notée en migration. Quelques mentions sont susceptibles de concerner des nicheuses.

Le passage postnuptial n'est pas décelé. Depuis 1990, en migration de printemps, notamment d'avril à fin juin, à l'exception d'une mention montreuilloise de deux oiseaux, les oiseaux notés sont des individus isolés. Vingt-sept données sont alors recueillies : trois d'avril, onze de mai et treize de juin. Les observations sont faites au parc du Sausset (quatre données), à l'aéroport Charles-de-Gaulle (quatre données), à Tremblay-en-France (trois données), au parc Georges Valbon (deux données), à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne (une donnée), à Saint-Denis (une donnée), à Pantin (une donnée) et au parc des Beaumonts à Montreuil (onze données). [Sur ce dernier site, pour la seule année 2020, pas moins de sept données sont obtenues à l'aide d'un piège à sons nocturne](#). Cette technique permettra peut-être de mieux connaître la phénologie* du passage de l'espèce en Seine-Saint-Denis.

Il faut remarquer que les observations printanières faites à Tremblay-en-France (1999, 2010 et 2014), ainsi que celles concernant le territoire de l'aéroport Charles-de-Gaulle (2010, 2014, 2018 et 2019), peuvent se rapporter à des nicheuses. En effet, ces sites sont favorables à la nidification de l'espèce. Par ailleurs, dans un contexte de reproduction plus probable, un individu est noté une sur une friche, au Bateau à Tremblay-en-France le 8 juillet 2019. De façon encore moins équivoque, l'espèce est signalée comme nicheuse aux alentours de l'aéroport du Bourget avant 1992. Un chanteur fréquente aussi le Vieux-Pays de Tremblay-en-France le 27 juillet 1995 et trois à quatre sont présents au même endroit du 3 au 27 juillet 1997.

Migration prénuptiale

première observée : 1 le 22 avril 2010 à Tremblay-en-France.

dernière observée : 1 le 28 juin 2016 à Saint-Denis.

Observation la plus tardive

présence le 27 juillet 1997 au Vieux-Pays.

FAISAN DE COLCHIDE

Phasianus colchicus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur rare.

Sédentaire. Féral*. Originaire d'Asie. Introduit en Europe dès l'antiquité, plus tard en Amérique du Nord. Dans l'Ouest de l'Europe, à l'exception d'une grande partie de la péninsule ibérique, et des Alpes, il est représenté partout au sud du 60° Nord.

Ses populations sont soumises à l'influence directe de l'Homme (nourrissages, lâchers, etc.).

En Île-de-France, l'effectif est constitué de plusieurs milliers de couples (Malher et al., 2017).

Dans la zone d'étude, des oiseaux issus de lâchers peuvent se mêler aux individus locaux. Le Faisan de Colchide est cependant bien implanté à l'état féral*. Il occupe les milieux hétérogènes constitués par l'alternance de boisements et de prairies. Il est ainsi résident dans le secteur du bois de Bernouille et de la Dhuys à Coubron, dans les carrières de Vaujours, au moulin du Sempin à Montfermeil, à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne et à la carrière Saint-Pierre à Gagny. Depuis 2010, profitant de la fermeture des milieux, il semble aussi qu'il se soit installé au parc du Sausset. Par le passé, il a été présent au parc des Beaumonts : en 1992 les habitants du coin se souviennent du temps où on pouvait rencontrer le faisan (Malaterre et al., 1992). Au parc Georges Valbon qu'il a fréquenté jusqu'à la fin des années 1990, il est devenu occasionnel. Récemment, il n'y a presque plus de données dans les secteurs du bois de la Couronne à Clichy-sous-Bois, de la Glaisière et du Belvédère à Livry-Gargan. Il a pourtant été régulier sur ces derniers sites. Sa raréfaction y est peut-être liée à la fermeture des milieux. En revanche, il est noté récemment dans le secteur du Bois de l'étoile à Gagny où certains secteurs sont encore assez ouverts.

Ailleurs, il est parfois rencontré, de passage (introduit ?), en Forêt régionale de Bondy ou au parc de la Poudrerie. Il y a une mention récente au Vieux-Pays de Tremblay-en-France ainsi qu'une au Bois Saint-Martin à Noisy-le-Grand. Aux coteaux d'Avron à Neuilly-Plaisance, il a également été remarqué, une fois, avant 2000.



Faisan de Colchide, parc de la Haute-Île © Olivier Laporte

BERNACHE DU CANADA

Branta canadensis (Linnaeus, 1758)

Toute l'année. Originaires d'Amérique du Nord où elle est partiellement migratrice*. Férale* dans le Nord-Ouest de l'Europe, de la France, à la Grande-Bretagne et à la Finlande. En Europe, elle n'est pas vraiment connue pour avoir des mouvements hivernaux.

Dans la région, elle est en expansion. À la fin des années 1990, on y estimait le nombre de couples à une trentaine. En 2012, ce sont au moins deux-cent-cinquante couples nicheurs qui peuplent l'Île-de-France (Le Maréchal et al., 2013).

Dans la zone d'étude, la première mention est recueillie au parc Georges Valbon le 28 mars 1996. Dix ans plus tard, en 2006, sa reproduction y est déjà probable ainsi qu'au parc de Ville-Évrard à Neuilly-sur-Marne.

Aujourd'hui, l'espèce est encore résidente permanente et nicheuse dans le grand parc départemental avec plusieurs couples. À partir de 2008, plusieurs familles s'installent aussi au parc du Sausset ; dès 2009, dans le secteur de la Marne à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne et à Gournay-sur-Marne. Il y a peu, la Bernache du Canada occupe puis se reproduit avec succès au Grand Parc à Saint-Ouen (2019), sur les bassins du Vieux-Pays de Tremblay-en-France (2019). En d'autres lieux, la reproduction est notée ponctuellement. Cela y est sans doute souvent autant dû au manque de suivi régulier des sites qu'à la réelle discontinuité de la nidification. Il s'agit du lac de Maison-Rouge à Gagny (2011, plus couveuse en 2016), de Clichy-sous-Bois (2012), du parc Robert Ballanger à Aulnay-sous-Bois (2012 et 2016), du parc Lefèvre à Livry-Gargan (2018), du fort de Rosny-sous-Bois (2018), des parcs Montreau à Montreuil (2018) et Jacques Duclos au Blanc-Mesnil (2018). On constate que beaucoup de ces cas de reproduction occasionnelle sont peu anciens. Comme le fait que les plus grands groupes sont vus récemment, cela indique l'actualité de la dynamique d'expansion de l'espèce.

Rassemblements (par sites) :

139 le 19 janvier 2016 au Grand Lac, parc Georges Valbon.

90 le 19 décembre 2016 à Gournay-sur-Marne.

87 le 31 octobre 2017 au parc du Sausset.

BERNACHE NONNETTE

Branta leucopsis (Bechstein, 1803)

Statut départemental : très rare.

Toute l'année. Férale*, notamment au Pays-Bas et en Grande-Bretagne. Origine très nordique, principalement de l'Est du Groenland, au Spitzberg et en Nouvelle-Zemble. Également installée en mer Baltique depuis les années 1970. Zone d'hivernage localisée à l'Europe : principalement au Nord des îles Britanniques, au Sud-Ouest de la Norvège et de la Belgique au Danemark.

En Île-de-France elle est notée comme migratrice et hivernante occasionnelle en 2000 (Le Maréchal et al., 2000). Depuis, le nombre de données y a beaucoup augmenté : c'est parce que des oiseaux féraux* sont vus en plus grand nombre et aussi parce que les observateurs transmettent davantage ces dernières observations. L'espèce niche à Paris en 2006 (couple éjointé*). Un indice important de nidification, dans la région, est aussi noté en 2012, dans les Yvelines, au Pont-d'Illon à Saint-Martin-la-Garenne : une femelle est vue couvant. En 2014, Deux couples produisent trois jeunes au square des Batignolles à Paris dans le 18^e arr.

Souvent la provenance sauvage, et encore moins l'origine férale* ou domestique d'un oiseau ne peuvent être établies avec certitude. Les oiseaux féraux* sont habituellement très familiers et à priori rien ne les distingue des individus récemment introduits. De la même façon, dans la zone d'étude, les Bernaches nonnettes vues sont peu farouches. Il semble ainsi qu'il n'y ait jamais eu d'oiseaux d'origine sauvage et, pour ce qui est de leur filiation férale*, c'est difficile d'être certain. Deux données anciennes d'individus probablement issus de captivité sont recueillies : elles concernent le parc Robert Ballanger à Aulnay-sous-Bois avec un individu en mai 2001 et un individu en avril 2003. Plus récemment, à partir de 2011-2012, au parc Georges Valbon, l'espèce est assez régulière, tous les mois de l'année. Cette fois, il s'agit probablement d'oiseaux féraux*. Compte tenu de la longévité de l'espèce, il est alors fort possible qu'au cours du temps, plusieurs de ces observations se rapportent aux mêmes individus. Des bernaches y ont aussi parfois présenté des caractères hybrides.

Pour la zone d'étude, le seul indice de reproduction relevé concerne un accouplement, dans le grand parc départemental, le 9 mai 2013.

Ailleurs, l'espèce est notée, pour la première fois au parc du Sausset en 2015, à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne en 2016, et au Grand Parc à Saint-Ouen en 2018. Le caractère récent de ces nouvelles mentions indique une dynamique positive pour l'espèce.

Rassemblements :

4 du 12 au 27 mai 2013 au Grand Lac, parc Georges Valbon – 4 les 6 et 7 mai 2014 au Petit Lac, parc Georges Valbon

Anser anser (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : rare.

Férale* (toute l'année) et migratrice. Plus méridionale que les Oies de taïga, de toundra et rieuse. Niche en Europe et en Asie jusqu'à l'Est de la Sibérie ; en Europe de l'Ouest, de la France, à l'Islande et au cap Nord. La plupart hivernent au sud de leur aire de reproduction ; en Europe, des îles Britanniques jusqu'à la Turquie et à l'Afrique du Nord ; en Asie, au nord du 20° Nord.

À la fin du XX^e siècle, en Europe, protégée dans plusieurs pays, ses effectifs augmentent beaucoup. Après avoir disparu de France comme nicheuse, elle revient en petit nombre.

Dans la région, la croissance de sa population, plus au nord, ne semble pas avoir d'effet sur le nombre de migratrices et d'hivernantes. Au contraire, les groupes observés sont de moins en moins conséquents. Cela est sans doute lié au changement actuel du climat : les Oies cendrées scandinaves n'ont plus besoin de fuir le froid hivernal.

Dans la zone d'étude, le nombre d'oiseaux migrateurs vus est également en baisse. Les dernières mentions de grands vols ne sont pas vraiment anciennes mais à l'avenir cette espèce pourrait n'y revenir qu'en moins grand nombre et dans d'autres conditions. En effet, depuis 2016, on note aussi l'apparition de quelques individus peu farouches, notamment à Sevrans, aux parcs du Sausset et Georges Valbon. Par le passé les observations de ces oiseaux féraux* ont pu ne pas être transmises par les ornithologues (ces derniers considérant alors qu'il s'agissait d'individus introduits depuis peu). Pourtant le nombre actuel, relativement important de ces données, suggère que certains de ces oiseaux appartiennent bien à des populations en cours d'implantation. Le futur nous dira si ces individus locaux remplaceront les oies migratrices.

En déplacement, le passage prénuptial était surtout remarqué entre les premiers jours de février et la mi-mars. Le retour s'effectuait principalement entre le début-novembre et la deuxième décennie de décembre.

Migration postnuptiale

premières observées (indicatif) : 5 le 30 septembre 2007 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.

dernières observées (indicatif) : 26 le 20 décembre 2009 depuis le parc des Beaumonts.

maximum : 350 environ le 15 décembre 2000 depuis le parc des Beaumonts.

Migration prénuptiale

premières observées (indicatif) et maximum : 400 en 2 heures d'observation le 3 février 2013 depuis le parc des Beaumonts.

dernières observées (indicatif) : 50 le 26 mars 2006 depuis les Pavillons-sous-Bois.

OIE RIEUSE

Anser albifrons (Scopoli, 1769)

Statut départemental : occasionnelle.

Migratrice. Espèce de l'Arctique à aire de répartition mondiale. En Europe, localisée dans l'extrême nord-est. Hiverné nettement au sud de son aire de reproduction ; à l'ouest, du Sud de la Scandinavie jusqu'au Sud-Ouest de l'Europe, c'est-à-dire à l'estuaire de la Loire en France.

Hivernante dans la région, elle n'a pas régressé autant que l'Oie de toundra mais comme cette dernière elle n'apparaît plus en nombre.

Dans la zone d'étude, en 1992, elle apparaît dans la liste des espèces qui ont été observées à l'aéroport Charles-de-Gaulle. En dehors d'un oiseau probablement introduit, en janvier 2009, au parc Georges Valbon, elle n'est plus signalée depuis.

OIE DE TAÏGA OU OIE DE TOUNDRA

Anser fabalis (Latham, 1787) – *Anser serrirostris* Gould, 1852

Statut départemental : migratrice occasionnelle.

Migratrices. Il y a peu l'Oie de taïga et l'Oie de toundra ont été élevées au rang d'espèces distinctes. Auparavant on considérait qu'il ne s'agissait que de deux sous-espèces d'une même espèce : l'Oie des moissons. De ce fait, des observations anciennes d'Oies des moissons où la sous-espèce n'était pas renseignée pourraient théoriquement aujourd'hui être considérées comme étant des oies indéterminées (oie sp). Dans la pratique, en France, il s'agissait la plupart du temps d'Oies de toundra. Ces dernières étant beaucoup plus régulières que les Oies de taïga.

L'Oie de taïga niche de la Scandinavie à l'Est de l'Asie. L'Oie de toundra est plus nordique et plus orientale. Elle a une aire de répartition circumboréale* : au Nord de la Sibérie. Ces deux espèces ont des aires d'hivernage proches, au sud de leurs aires de reproduction ; elles concernent notamment le Sud de la Scandinavie et la France (Oie de toundra).

Aujourd'hui, en France, l'Oie de taïga est devenue occasionnelle, uniquement en hiver. Elle a sans doute régressé depuis le XIX^e siècle. L'Oie de toundra est plus régulière à cette saison dans le nord et l'est du pays.

En Île-de-France, actuellement, les hivers doux successifs peuvent expliquer l'absence d'arrivée d'Oies de toundra.

Dans la zone d'étude, deux données sont recueillies. Elles sont anciennes. Elles ont été faites sur territoire de l'aéroport Charles-de-Gaulle avec cinquante individus le 5 novembre 1985 et soixante le 11 novembre de la même année. Il s'agissait probablement d'Oies de toundra en migration, à l'époque où l'espèce passait en plus grand nombre dans la région.

CYGNE NOIR

Cygnus atratus (Latham, 1790)

Statut départemental : occasionnel.

Toute l'année. Féral*. Espèce d'ornement puis férale*, originaire d'Australie où elle est sédentaire. En Europe, il existe notamment des populations en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et en Belgique.

Le Cygne noir n'est considéré comme faisant partie des oiseaux de France* que depuis 2018 (auparavant on a considéré que ses populations se maintenaient dans le pays grâce des lâchers récents – CAF*, 2018).

En Île-de-France, il se reproduit dès 2009 à la Boissière-École (Yvelines). Depuis, il a aussi niché en Essonne, à Paris, etc. Dans la région, il est aussi habituel, en hiver, sur des pièces d'eau ([Le Maréchal, 2018](#)).

Dans la zone d'étude, [depuis 2015, l'espèce est régulière, avec un ou deux individus, au parc Lefèvre à Livry-Gargan \(probable introduits\)](#). Par ailleurs, un individu est noté en vol, à la Haute-Île le 17 septembre 2011, un autre est mentionné au parc de la Poudrerie le 26 mai 2017, et un troisième – peut-être le même au vu du lieu et de la date – est observé le 30 mai 2017 à l'aéroport Charles-de-Gaulle.

CYGNE TUBERCULE

Cygnus olor (Gmelin, JF, 1789)

Statut départemental : nicheur très rare – hivernant commun.

Toute l'année. Migrateur. Féral*. Introduit, notamment en Amérique du Nord. Niche en Europe et en Asie ; en Europe de l'Ouest, dans les îles Britanniques au nord, jusqu'en Camargue et au Pays basque au sud. Atteint le centre de la Suède et le Sud de la Norvège. Les populations les plus orientales hivernent au sud de leur aire de reproduction. En Europe, l'aire d'hivernage atteint le Sud de la France, l'Italie, la Grèce et la Turquie au sud ; le Sud de la Scandinavie au nord.

Dans la région, il est en expansion à la fin du XX^e siècle. La population est estimée entre trois-cents et quatre-cent-vingt-cinq couples pour la période 2009-2014 (Malher et al., 2017).

Dans la zone d'étude, les premiers cas de reproduction rapportés datent des années 1990 au parc Jacques Duclos au Blanc-Mesnil et au parc du Sausset. Même si, souvent, l'irrégularité des données s'explique par la discontinuité du suivi des sites, aujourd'hui, l'espèce ne semble fidèle comme nicheuse qu'à deux endroits. Il s'agit du secteur de la Marne à Gournay-sur-Marne et de la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne. Sur ce dernier lieu, il peut y avoir jusqu'à trois couples qui se reproduisent.

Sur les autres sites, l'espèce se cantonne, niche pendant quelques temps puis ne se reproduit plus. Ainsi, de 2010 à 2019, il y a des cas de juvéniles observés sur la Marne au RER Neuilly-Plaisance (2011), dans la zone des Arcades à Noisy-le-Grand (2011 et 2012), en Forêt régionale de Bondy (2012 et 2013), au parc Georges Valbon (2013 à 2016 puis à nouveau en 2020 et 2021), à la fontaine Jean Valjean à Montfermeil (2014 et 2016), sur le canal de l'Ourcq dans le secteur Sevrans-Tremblay-en-France (2016 et 2017), sur la Seine à Epinay-sur-Seine (2017) et au Grand Parc à Saint-Ouen (2018). Par ailleurs, des nids ou

des, couveuses, sans preuve de nichée réussie, ont été notés au parc du Sausset (2015), au parc Jacques Duclos au Blanc-Mesnil (2015) et à Drancy (2016).

Ailleurs, l'espèce peut être observée sur la plupart des pièces d'eau, la Seine et la Marne. Les maxima sont atteints sur la Marne à Gournay-sur-Marne entre juillet et mars.

Rassemblements (par sites) :

82 le 18 février 2013 à Gournay-sur Marne.

54 le 29 décembre 1997 aux bassins du Vieux-Pays, Tremblay-en-France.

CYGNE CHANTEUR

Cygnus cygnus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : hivernant occasionnel.

Migrateur. Plutôt nordique, niche en Islande, de la Suède à la Pologne puis jusqu'à l'Est de la Sibérie. Hiverné au sud de son aire de reproduction ; en France, à cette saison, régulièrement jusqu'en Bretagne, au nord et au nord-est du pays.

Dans le pays, les effectifs d'hivernants sont en augmentation. Cela est à mettre en rapport avec l'augmentation de la population nicheuse en Scandinavie. Dans ce cadre d'expansion, en 2012, l'espèce niche pour la première fois dans le pays, en Dombes (Ain).

En Île-de-France, ce cygne demeure un hivernant occasionnel mais ses apparitions semblent de moins en moins liées à la survenue de vagues de froid.

Dans la zone d'étude, une quinzaine d'individus stationnent le 27 janvier 1996 à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne. Neuf (huit mâles et une femelle) sont notés au même endroit en janvier 1997 (hiver rude). L'espèce n'a pas été revue depuis.

OUETTE D'ÉGYPTE

Alopochen aegyptiaca (Linnaeus, 1766)

Statut départemental : nicheuse occasionnelle.

Toute l'année. Férale*. Au XIX^e siècle, en France, certains auteurs rapportent des observations de cette espèce originaire d'Afrique tropicale et de la vallée du Nil. De nos jours, on trouve des populations férales* importantes, en Belgique, en Grande-Bretagne, en Allemagne, aux Pays-Bas ; en France le long des frontières belge et allemande (en expansion).

En Île-de-France, sa première apparition contemporaine date de 1985. Six sites de nidification possible ou probable sont connus pour la période 2009-2014 (Malher et al., 2017).

Dans la zone d'étude, la première apparition date d'avril 1998, à Montreuil. Depuis, l'Ouette d'Égypte ne s'est jamais montrée régulière ou en nombre, mais des séjours longs ont eu lieu. Cela prouve l'attractivité de nos parcs urbains pour certains oiseaux. Le stationnement de plusieurs individus (automne-hiver 2019-2020) au parc du Sausset aboutira, sans surprise, à des nidifications réussies aux étés 2020 et 2021.



Ochette d'Egypte, parc du Sausset © Olivier Laporte

Données exhaustives (le 30 juin 2020) :

- 1 le 8 janvier 2009 au parc Georges Valbon.
- 1 le 23 janvier 2017 au parc Georges Valbon.
- 2 du 21 au 28 février 2018 au parc Georges Valbon.
- 2 le 19 avril 2010 au parc Georges Valbon.
- 1 le 27 avril 1998 à Montreuil.
- 1 du 30 avril 2013 au 15 avril 2014 au parc Georges Valbon.
- 2 le 28 mai 2019 au parc Georges Valbon.
- 4 le 2 juin 2020 à Gournay-sur-Marne.
- 1 à 3 du 7 juillet 2019 au 30 juin 2020 au parc du Sausset.
- 1 le 12 juillet 2006 au parc Georges Valbon.
- 1 le 31 décembre 2019 à Gournay-sur-Marne.
- 1 du 31 décembre 2008 au 14 janvier 2009 au parc Georges Valbon.

TADORNE DE BELON

Tadorna tadorna (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur et hivernant occasionnel – nicheur (?) occasionnel.

Toute l'année. Parfois détenu en captivité. Niche en Europe et en Asie ; à l'ouest, de la Norvège à l'Espagne. Les populations les plus nordiques et les plus orientales hivernent au sud de leur aire de reproduction ; à l'ouest, des îles Britanniques et au Danemark jusqu'au Sahara occidental et en Egypte en Afrique.

Protégé en France et en Europe à la fin du XX^e siècle, il a alors augmenté ses effectifs et son aire de répartition.

Dans le cadre de cette expansion, dans la région, des individus sauvages se reproduisent au moins depuis 1995 (Le Maréchal et al., 2013). La population francilienne est de l'ordre de cinq à sept couples nicheurs en 2014 (Malher et al., 2017).

Dans la zone d'étude, auparavant, la plupart des données se rapportaient à des mouvements d'individus en migration ou fuyant des coups de froid. Plus récemment, de 2010 à 2019, plusieurs observations sont faites au parc Georges Valbon (août 2012 – avril 2013 – août et septembre 2016), avec des séjours d'oiseaux peu craintifs. De même qu'une mention de trois individus vus cerclant au-dessus du bois de Vincennes depuis la Croix-de-Chavaux à Montreuil (avril 2016), il s'agit-là, très probablement, d'introduits. Les données récentes d'un individu noté ponctuellement au parc Georges Valbon le 17 novembre 2017 et d'un autre à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne le 21 juin 2014, elles, peuvent correspondre à des oiseaux sauvages.

Le fait marquant pour cette espèce, ce sont des cas de nidification suspectés sur le complexe des bassins de l'Est de l'aéroport Charles-de-Gaulle situé à Mitry-Mory. La première possibilité de reproduction y est rapportée dès 1998. Plus récemment, des oiseaux sont vus dans ce secteur, assez régulièrement, principalement au printemps, de 2011 à 2019. En 2014, la reproduction est vraisemblable. Pour les autres années, il est possible que la fidélité de l'espèce au site, corresponde à des tentatives de nidification.

Données des bassins du Fond-Fortin, de l'Entrée de Changeant et du Fond des Renardières, Est aéroport Charles-de-Gaulle, Mitry-Mory

Reproduction soupçonnée en 1998.

En 2011 : 2 le 3 juin.

En 2012 : 2 le 9 octobre 2012.

En 2014 : 1 à 2 adultes du 11 au 22 avril, 1 fem. accompagnée de 2 imm. volants le 20 juin, 1 fem. et 1 imm. volant le 27 puis 1 les 15 et 28 août.

Par ailleurs en 2014 : 1 à proximité le 11 août dans une mare temporaire au Vieux-Pays de Tremblay-en-France.

En 2015 : 1 imm. le 28 août puis 1 fem. le 11 septembre.

En 2016 : 1 couple du 7 avril au 4 mai.

En 2017 : 2 le 12 mars, par ailleurs noté à l'aéroport sans précision de site le 30 mars.

En 2018 : noté à l'aéroport sans précision de site le 19 mars puis 1 le 8 avril.

En 2019 : 2 le 5 mai.

Rassemblement : 7 le 5 janvier 1997 sur la Seine à L'Île-Saint-Denis, 2 le 10 puis 1 le 11 (vague de froid).

TADORNE CASARCA

Tadorna ferruginea (Pallas, 1764)

Statut départemental : occasionnel.

Toute l'année. Féral*, il n'en existe pas de grosse population proche de notre région. À l'origine, en Afrique, en Asie et en Europe. Sur ce dernier continent, il a régressé et il est maintenant localisé à l'est. La plupart des populations européennes et asiatiques sont migratrices. Elles hivernent au sud de leur aire de reproduction, dans l'Est africain et le Sud de l'Asie. Les oiseaux qui nichent en Afrique semblent moins mobiles.

Une partie des oiseaux observés dans la zone d'étude a pu être issue d'implantations locales, notamment de celles du bois de Vincennes et des Buttes-Chaumont à Paris. La première observation du département concerne un couple en avril 1996 aux bassins de la Molette à Dugny. De 2010 à 2019, l'espèce demeure occasionnelle mais elle se montre avec des groupes moins importants qu'au cours des années 2000. Les maxima atteints sont alors de trois individus les 16 octobre 2014 et 17 avril 2017 au parc Georges Valbon. On note aussi le séjour prolongé d'[au moins un mâle \(introduit depuis peu ?\), de janvier 2016 à mai 2018 sur le canal de l'Ourcq à Aulnay-sous-Bois, aux Pavillons-sous-Bois, à Bobigny et à Livry-Gargan.](#)

Rassemblement :

6 le 11 novembre 2004 au parc Georges Valbon.

CANARD MANDARIN

Aix galericulata (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur rare.

Toute l'année. Féral*. Cavernicole*, originaire de l'Est de l'Asie. Migrateur partiel* dans son aire de répartition d'origine, il existe plusieurs populations férales* en Europe.

En Île-de-France, l'effectif nicheur dont une bonne partie se trouve en Seine-Saint-Denis est estimée de dix à vingt couples en 2013 (Le Maréchal et al., 2013).

Dans la zone d'étude, c'est au parc de la Poudrerie, cœur historique et actuel de la population, qu'est rapportée la première nidification en 1988. Depuis, l'espèce est régulière dans cette zone, avec par exemple, récemment, trois reproductions réussies en 2019 à la mare à l'Îlot. Dans le même secteur, des nidifications aboutissent aussi en 2013 au Vert-Galant, en 2015 et en 2017 à l'écluse de Sevrans, en 2016 au bois des Sablons. Au printemps, jusqu'à six couples sont comptés au bois de la Tussion le 12 mars 2017, mais à priori, tous ces oiseaux ne nichent pas avec succès. À proximité, dans le secteur du canal de

l'Ourcq, à Aulnay-sous-Bois et Pavillons-sous-Bois, des nidifications sont conduites en 2008, 2010, 2011, 2012 et 2015, etc.

Dans le secteur de la Marne, à Neuilly-Plaisance, Noisy-le Grand, Gournay-sur-Marne et à Neuilly-sur-Marne (Ville-Évrard et la Haute-Île), le Canard mandarin est aussi assidu. Il semble qu'il niche, occasionnellement, entre 2002 et 2009, à Ville-Évrard. Il se reproduit avec des jeunes en 2012 et 2017 à Gournay-sur-Marne, à la frontière avec la commune de Chelles où il niche dans la réserve des îles mortes. La présence, récente et relativement régulière, d'oiseaux à la Haute-Île, laisse supposer que l'espèce peut encore se reproduire assez souvent dans cette zone.

Par ailleurs, le Canard mandarin est historiquement présent en ornement au parc Lefèvre à Livry-Gargan. L'espèce apparaît moins fréquemment que par le passé en dehors de ses sites traditionnels de reproduction, à la Forêt régionale de Bondy, aux mares du bois de Bernouille, ou encore sur le canal de l'Ourcq à Bobigny et Pantin. L'effectif départemental a toujours fluctué mais, depuis quelques années, tout se passe comme s'il s'était renforcé et concentré, en particulier autour du parc de la Poudrerie.

En hiver, les rassemblements postnuptiaux sur ce dernier site peuvent atteindre la vingtaine d'oiseaux, avec notamment vingt individus au Vert-Galant le 20 janvier 2017, ou vingt-trois individus le 28 septembre 2018 à la mare à l'Îlot.

SARCELLE D'ETE

Spatula querquedula (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migratrice occasionnelle

Migratrice. Niche en Europe et en Asie ; à l'ouest, de l'Espagne (localisée), à la Grande-Bretagne et à la Finlande. Hiverné en Asie tropicale et en Afrique. Sur ce dernier continent ; au nord, dans la vallée du Nil ; au sud tropical, jusqu'à la Côte d'Ivoire, et à la Zambie.

L'espèce a beaucoup régressé en Europe et en France.

Dans la région, en 1955, l'effectif nicheur est estimé à cinquante couples minimum. La Sarcelle d'été ne niche probablement plus depuis 2010 (Le Maréchal et al., 2013).

Dans la zone d'étude, à la fin des années 1990, elle est encore considérée comme assez régulière, au printemps. Récemment, de 2010 et 2019, seulement douze données pour vingt-cinq individus sont recueillies. Sept concernent le passage prénuptial (quinze individus – dates extrêmes : 11 mars 2012 à la Haute-Île, Neuilly-sur-Marne – 9 avril 2017 aux bassins du Fond-Fortin, aéroport Charles-de-Gaulle). Quatre se rapportent au passage postnuptial (neuf individus – date extrêmes 17 août 2013 aux bassins du Vieux-Pays, Tremblay-en-France – 23 septembre 2013 à la Haute-Île). Il y a une donnée estivale (un individu le 20 juin 2014 aux bassins du Vieux-pays). Les seuls séjours ont lieu à la Haute-Île, avec deux à trois individus du 11 au 21 mars 2012, et un à deux individus du 21 au 23 septembre 2013. Ailleurs, l'espèce est alors aussi notée au parc Georges Valbon et au parc du Sausset.



Sarcelle d'été, parc du Sausset © Thierry Chaurand

Pour cette synthèse, on peut surtout retenir la donnée hivernale, ancienne, d'une femelle du 4 au 6 janvier 2000 au parc du Sausset.

Migration prénuptiale

premières observées : 1 couple le 5 mars 1991 au parc Georges Valbon puis 1 seule fem. le lendemain – 2 le 5 mars 1991 au parc du Sausset.

Migration postnuptiale

dernière observée : 1 le 27 septembre 1992 au parc du Sausset.

CANARD SOUCHET

Spatula clypeata (Linnaeus, 1758)

Toute l'année. Migrateur. Aire de répartition mondiale. Niche dans l'hémisphère Nord. Dans le Paléarctique occidental*, à l'ouest, localisé au Maroc, en Espagne, en France, en Islande ; mieux représenté dans les îles Britanniques, en Suède, en Norvège ; de la Belgique à la Finlande. À l'ouest, l'aire d'hivernage comprend l'Europe au sud du 60° Nord, l'Afrique du Nord. Elle atteint la Guinée-Bissau, le Togo et le Burundi en Afrique tropicale.

En Île-de-France, c'est un nicheur peu répandu. Les effectifs d'hivernants sont fluctuants mais en augmentation (Le Maréchal et al., 2013).



Canards souchet, marais du Sausset © Stéphane Noel

Dans la zone d'étude, l'espèce était surtout notée en petit nombre comme migratrice en octobre et en mars-avril. Depuis 2010, chaque année, des hivernages de quelques individus, ont lieu. Ils sont parfois discontinus mais au parc du Sausset et au parc Georges Valbon, les plus longs d'entre eux peuvent durer et s'étendre d'octobre à avril. À la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne, les stationnements sont généralement plus brefs mais, chaque saison depuis l'hiver 2016-2017, l'espèce a été vue en novembre, janvier et février.

Les données estivales de mai, juin et juillet sont peu nombreuses et toutes récentes. Onze sont recueillies. Elles concernent la Haute-Île, les parcs Georges Valbon et du Sausset ainsi que l'aéroport Charles-de-Gaulle. Il n'y a alors eu que deux stationnements avec un à deux individus du 7 mai au 15 juillet 2018 au parc du Sausset et un individu du 26 au 31 mai 2019 au même endroit.

Ailleurs dans le département, en dehors des sites du parc Georges Valbon, du parc du Sausset, de la Haute-Île et des bassins de l'aéroport Charles-de-Gaulle, il n'y a que deux données depuis 2007. Il s'agit d'un individu vu en vol le 24 septembre 2007 depuis le parc des Beaumonts à Montreuil et d'un individu le 11 octobre 2016 près des Arcades à Noisy-le-Grand. Ainsi, même lorsque les étangs sont pris par le gel, contrairement à beaucoup d'espèces aquatiques, le Canard souchet évite toujours la Seine, la Marne et le canal de l'Ourcq.

Rassemblements (par sites) :

28 le 18 mars 1998 au parc Georges Valbon – 20 le 2 novembre 1995 au même endroit.

12 le 6 novembre 2006 au parc du Sausset.

12 le 3 juillet 2015 à la Haute-Île.

CANARD CHIPEAU

Mareca strepera (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur et hivernant rare.

Migrateur. Aire de répartition mondiale, niche dans l'hémisphère Nord ; à l'ouest du Paléarctique*, des îles Canaries, aux îles Britanniques et au Sud de la Finlande. Les populations les plus continentales sont pour la plupart strictement migratrices*. L'aire d'hivernage des oiseaux européens concerne l'Europe au sud du 60° Nord, l'Afrique du Nord. Elle atteint le Sahara occidental en Afrique de l'Ouest, le Kenya et la Somalie en Afrique tropicale. En Asie, elle comprend le Sud de l'Inde et du continent.

Dans la région, un à trois couples se reproduisent maintenant chaque année (Malher et al., 2017). Il semble que le Canard chipeau y ait en partie réussi à surmonter les effets néfastes de la chasse. Ses effectifs hivernants sont en augmentation régulière depuis 1995 (Le Maréchal et al., 2013).

Dans la zone d'étude, c'est un hivernant plus régulier depuis la fin du XX^e siècle. Dans les parcs, d'un naturel plus confiant que beaucoup d'autres espèces de canards de surface*, Il semble qu'il s'habitue assez bien à la présence humaine. L'absence de vague de froid est sans doute responsable de la faiblesse des effectifs les plus récemment observés.

De 2010 à 2019, c'est à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne, qu'il est le plus régulièrement noté. Des séjours y sont annuels d'octobre-novembre à mars. La présence ponctuelle de huit ou douze individus est alors aussi mentionnée. Au parc Georges Valbon, l'espèce est également régulière mais les séjours sont plus courts qu'à la Haute-Île. Les effectifs y sont aussi généralement moins importants que sur ce premier site. Au parc du Sausset et sur les différents bassins de l'aéroport Charles-de-Gaulle, le Canard chipeau est occasionnel. Sur la Seine, à L'Île-Saint-Denis, où il n'était déjà pas annuel, il n'a pas été revu depuis 2013. Ailleurs, il paraît éviter certaines zones aquatiques du département. Ainsi, à l'exception du séjour d'un individu handicapé aux Pavillons-sous-Bois, de novembre 2011 à mai 2012, il n'est alors pas signalé sur le canal de l'Ourcq ou dans le secteur du parc de la Poudrerie.

Migration postnuptiale

premiers observés : 1 le 11 juin 2013 à l'étang des Brouillards, parc Georges Valbon – 2 le 23 juin 2019 à l'étang des Brouillards – 2 le 18 juillet 2013 à l'étang des Brouillards.

Migration prénuptiale

derniers observés : 4 le 23 avril 2012 à la Haute-Île – 2 le 8 mai 2015 à l'étang des Brouillards.

Rassemblements et maxima hivernaux (par sites) :

21 le 9 février 2011 au parc du Sausset.

16 le 9 janvier 2009 depuis L'Île-Saint-Denis, sur la Seine, sur un linéaire de 2 km environ, entre le canal Saint-Denis et la pointe aval de l'île (vague de froid).

12 le 11 décembre 2012 à la Haute-Île.

11 le 18 novembre 2018 en vol au-dessus du Grand Lac, parc Georges Valbon.

CANARD SIFFLEUR

Mareca penelope (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur et hivernant occasionnel.

Migrateur. Nordique. Niche de la Scandinavie à l'Est de la Sibérie. La plupart hivernent au sud de leur aire de nidification ; en Europe au sud du 60° Nord ; en Asie jusqu'au sud du continent ; en Afrique du Nord ; en Afrique tropicale, jusqu'au Nigéria, à la Tanzanie et au Kenya.

En Île-de-France, récemment, les effectifs d'hivernants sont apparus en hausse, en particulier lors des vagues de froid (Le Maréchal et al., 2013).

Dans la zone d'étude, il était régulier aux deux passages, principalement en octobre et en février-mars. Un groupe a partiellement hiverné au parc Georges Valbon, pendant l'hiver 1990-1991 avec, en particulier, vingt-et-un individus du 16 au 21 février 1991. Depuis, l'espèce s'est raréfiée et elle est devenue occasionnelle. Comme pour l'Oie cendrée, cette diminution locale des effectifs s'explique davantage par l'évolution actuelle du climat et par l'absence de vague de froid que par une mauvaise santé de l'espèce en Europe.

De 2010 à 2019, les données recueillies concernent notamment deux stationnements avec un à trois individus, à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne pendant les hivers [2011-2012](#) et [2016-2017](#). Par ailleurs, le Canard siffleur est noté, ponctuellement, au parc du Sausset avec vingt-quatre individus le 23 décembre 2010 et un individu le 24 novembre 2014 ; sur la Marne, à Gournay-sur-Marne, avec deux individus le 14 janvier 2012; au parc Georges Valbon, avec trois oiseaux le 30 décembre 2014, cinq le 2 novembre 2016, un le 27 octobre 2017 et un autre le 24 mars 2019.

Migration postnuptiale

premier observé : 1 le 5 septembre 1990 au parc du Sausset.

Migration prénuptiale

dernier observé : 1 le 2 avril 2012 à la Haute-Île.

Rassemblements hivernaux (par sites)

24 le 23 décembre 2010 au parc du Sausset.

21 du 16 au 21 février 1991 au parc Georges Valbon.

CANARD COLVERT

Anas platyrhynchos (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur et migrateur et hivernant commun.

Toute l'année. Migrateur. Aire de répartition mondiale, niche dans l'hémisphère Nord ; à l'Ouest du Paléarctique occidental*, du Maroc, à l'Islande et au cap Nord. Introduit en Australie. Les populations les plus continentales du Paléarctique* sont strictement migratrices*. La zone d'hivernage atteint notamment l'Inde en Asie, le Sahara occidental et l'Éthiopie en Afrique.

Dans la région c'est un nicheur très répandu. En hiver, en baisse, les effectifs demeurent renforcés, par des oiseaux d'Europe centrale, de Russie et de Scandinavie (Le Maréchal et al., 2013).

Dans le département, c'est l'espèce de canard la plus répandue. De 2010 à 2019, sa reproduction avérée est notée dans vingt-six communes. Il niche sur les grandes pièces d'eau, mais aussi sur la Seine, la Marne, le canal de l'Ourcq, le canal Saint-Denis, des mares urbaines, etc.

Les effectifs maximaux sont atteints en fin d'été ou en hiver. Il est difficile de connaître l'origine de tous les oiseaux. Certains sont alors probablement issus de lâchers cynégétiques.

Rassemblement (par sites) :

260 le 29 septembre 2019 au Fond-Fortin, aéroport Charles-de-Gaulle.

221 le 14 janvier 2012 sur la Marne à Gournay-sur-Marne.

142 le 17 septembre 2016 au parc Georges Valbon.

CANARD PILET

Anas acuta (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur et hivernant occasionnel.

Migrateur. Parfois détenu en captivité. Plutôt nordique. Aire de répartition mondiale. Niche dans l'hémisphère Nord ; à l'Ouest de l'Europe, régulier de l'Allemagne au cap Nord, en Islande. Absent des îles Britanniques. En hiver, généralement au sud du 60° Nord : beaucoup d'oiseaux européens séjournent alors en Afrique ; jusqu'à la Guinée et à la Tanzanie au sud.

En Île-de-France, il est plus noté au passage prénuptial que postnuptial, les effectifs d'hivernants sont faibles.

Farouche, le Canard pilet s'aventure peu dans les parcs urbains du département et ne séjourne généralement pas.

Depuis 1990, vingt-neuf données pour quatre-vingt-onze oiseaux environ sont recueillies. La relative régularité des observations en Seine-Saint-Denis est peut-être en partie amenée par l'observation d'individus, souvent isolés, dont l'origine est douteuse (introduit ?). Les oiseaux dont l'origine sauvage est plus certaine, sont principalement observés dans des groupes en migration active*. Avec onze donnés, ils constituent, nettement moins de la moitié du total des mentions, mais la plus grande part de l'effectif. En effet, soixante-six individus, soit plus des deux tiers de l'ensemble des oiseaux, sont ainsi vus en déplacement depuis des postes fixes, au Belvédère de Livry-Gargan, à Montreuil à la Croix-de-Chavaux et au parc des Beaumonts. Ailleurs, l'espèce est remarquée au parc Georges Valbon (six données pour onze individus), sur les bassins du Vieux-Pays et au Tronchet à Tremblay-en-France (respectivement deux données pour deux individus et un individu) au parc du Sausset (trois données pour trois individus), à la Haute-Île, (deux données pour quatre ou cinq individus), aux bassins du Fond-Fortin à l'aéroport Charles-de-Gaulle (deux données pour deux individus), à Saint-Ouen (un introduit évident) et à Bondy (un introduit évident).

Au printemps, l'espèce est notée de la première décade de février à la première décade de mai (douze données pour quarante-huit individus dont un introduit évident). À l'automne, elle est vue, en moins grand nombre, principalement en octobre et novembre (neuf données pour trente-quatre individus

environ). Il y aussi deux données de janvier (trois individus), une de juillet (un individu), deux d'août (deux individus dont un introduit évident), deux de septembre (deux individus), et une de décembre (un individu). Il n'y a que trois séjours possible : un du 6 janvier au 11 février 2017 au parc Georges Valbon ; un du 24 au 26 mars 2018 au même endroit ; et un à trois du 3 au 7 novembre 2017 à la Haute-Île.

Rassemblements

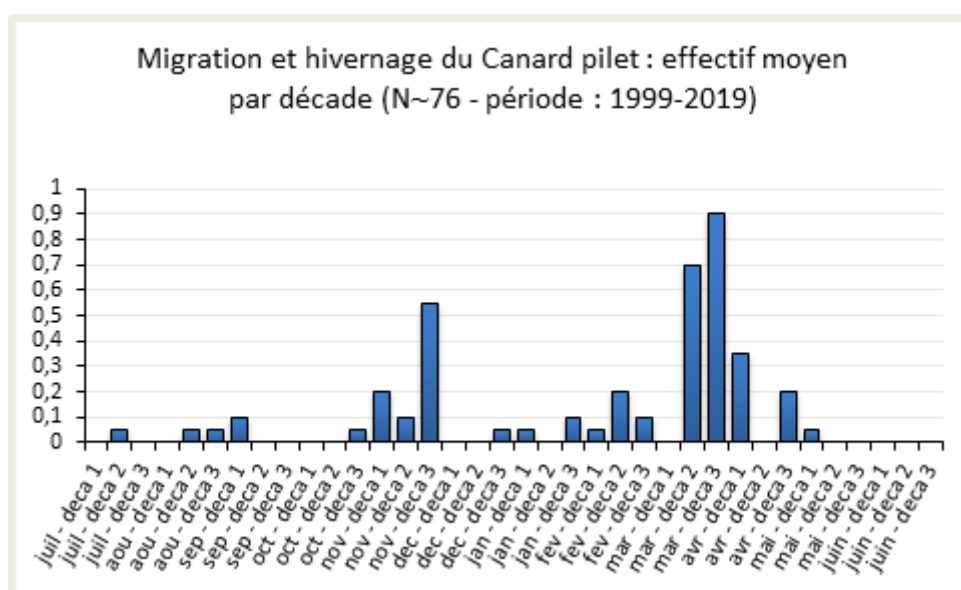
migration postnuptiale :

15 le 21 octobre 1990 depuis le Belvédère de Livry-Gargan.

migration pré-nuptiale :

17 le 26 mars 2016 depuis le parc des Beaumonts.

13 le 14 mars 2014 depuis le parc des Beaumonts.



SARCELLE D'HIVER

Anas crecca (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : Migratrice et hivernante rare.

Migratrice. Niche en Europe et en Asie. Au sud-ouest, localisée de l'Espagne à la Belgique ; au nord-ouest atteint l'Islande et la Nouvelle-Zemble. La plupart des populations hivernent au sud de leur aire de reproduction. À l'ouest, l'aire d'hivernage concerne l'Islande, les îles Britanniques, le littoral norvégien jusqu'à la Pologne et à l'Afrique du Nord. Elle atteint le Sahara occidental en Afrique de l'Ouest, le Kenya et la Tanzanie en Afrique de l'Est.

En Île-de-France, c'est une espèce nicheuse peu répandue, les effectifs de sarcelles hivernantes sont variables mais en légère augmentation (Le Maréchal et al., 2013). Par son mode d'alimentation sur les berges des pièces d'eau, c'est sans doute une des espèces de canards qui est parmi les plus sensibles aux effets de la chasse.

Dans la zone d'étude, c'est surtout une hivernante et une migratrice.

Elle est aussi apparue au parc Georges Valbon, en avril, juin ou juillet. Cela en particulier au Vallon écologique et à l'étang des Brouillards. Sans doute s'agissait-il alors d'individus séjournant sur les bassins de la Molette (Dugny), proches. Ces derniers semblent attractifs en période de reproduction même si la nidification de l'espèce n'y a jamais été prouvée.

En hiver, d'octobre à mars la Sarcelle d'hiver n'est vue régulièrement et en nombre relativement important, que sur les secteurs les moins dérangés. C'est-à-dire aux bassins de la Molette et sur le complexe des bassins de l'Est de l'aéroport Charles-de-Gaulle à Mitry-Mory (Fond-Fortin et Fond de la Renardière). Sur ces sites, ses effectifs moyens pour la période octobre-mars peuvent dépasser les quarante individus. Depuis 2010 au moins, sur un ancien site d'hivernage, c'est-à-dire les bassins du Vieux-Pays de Tremblay-en-France, elle n'est plus présente en nombre. Le lieu paraît pourtant toujours accueillant et peu perturbé par les activités humaines. L'absence actuelle de cette sarcelle y est probablement liée à un manque de ressources alimentaires. Ailleurs, récemment, l'espèce est notée régulièrement à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne avec un effectif maximum de quinze individus. Elle est plus occasionnelle, et en plus petit nombre encore, en Forêt régionale de Bondy et au parc du Sausset. En ville, à Montreuil, des groupes restreints, en migration, ont été notés à deux reprises. Elle n'apparaît que ponctuellement au parc de la Poudrerie où un à deux individus séjournent à l'automne 2019. Elle semble éviter la Seine, la Marne et le canal de l'Ourcq où les berges sont trop abruptes.



Sarcelle d'hiver, parc Georges Valbon © Pascal Le Guen et Sylvie Ruffin

Migration postnuptiale

premières observées (estivantes ?) : signalée le 20 mai 2019 à l'aéroport Charles-de-Gaulle – 1 le 1^{er} juin 2019 à l'étang des Brouillards – 2 mâles le 12 juin 2016 à l'étang des Brouillards.

Migration prénuptiale

dernières observées : 2 le 16 avril 2017 au Vallon Écologique – 1 le 24 avril 2005 à l'étang des Brouillards.

Rassemblements hivernaux (par sites) :

74 à 150 du 4 décembre 2016 au 8 janvier 2017 au Fond-Fortin – 80 le 18 novembre 2014 au Fond de la Renardière – 62 le 10 février 2010 au Fond-Fortin.

28 à 64 du 18 novembre 2018 au 30 janvier 2019 aux bassins de la Molette – 40-45 du 16 janvier au 13 mars 2010 au même endroit (vague de froid).

40 le 28 novembre 1987 aux bassins du Vieux-Pays – 40 le 15 septembre 2006 au même endroit.

NETTE ROUSSE

Netta rufina (Pallas, 1773)

Statut départemental : occasionnelle.

Toute l'année. Migratrice. Plutôt continentale et méridionale. Souvent détenue en captivité. Niche en Europe, en Asie centrale et en Afrique du Nord (localisée). À l'ouest, présente du Maroc à la Pologne ; en France surtout localisée dans les deux tiers est du pays. Les populations asiatiques sont strictement migratrices*, l'aire d'hivernage des oiseaux européens atteint l'Allemagne au nord et l'Afrique du Nord au sud.

En expansion en France et dans la région.

Elle niche pour la première fois en Île-de-France en 1999 (Siblet, 2000). Comme hivernante l'espèce y est aussi en augmentation. Près de quatre-cents individus sont ainsi comptés en janvier 2012 (Le Maréchal et al., 2013).

Dans la zone d'étude, elle devient presque régulière. Dix-sept données pour dix-huit individus sont recueillies. La seule donnée de deux individus se rapporte à l'observation d'un couple le 27 avril 2016 au parc Georges Valbon. La donnée la plus ancienne concerne un mâle le 8 décembre 1985 au parc de la Poudrerie (introduit ?). Depuis, l'espèce est aussi vue, en Forêt régionale de Bondy (trois données), au parc Georges Valbon (trois données), au parc du Sausset (trois données), à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne (trois données), sur les bassins du Vieux-Pays de Tremblay-en-France (deux données), sur la Marne à Gournay-sur-Marne (une donnée) et sur le canal de l'Ourcq à Aulnay-sous-Bois (une donnée). La Nette rousse n'est pas vue à un moment particulier de l'année. Les mois qui manquent à son observation sont mai, juillet, octobre et novembre. Il y a quatre séjours : une du 27 janvier au 10 mars 2007 au parc Georges Valbon – une du 8 au 16 juin 2011 en Forêt régionale de Bondy – une du 12 au 27 août 2014 au parc du Sausset – une du 24 mars au 10 juin 2015 à Gournay-sur-Marne.

Deux observations d'oiseaux dont l'origine captive était évidente ont été exclues de cette synthèse. La Nette rousse, même sauvage, est d'un naturel confiant. On ne peut pas être certain qu'une autre donnée recueillie de l'espèce, voire plusieurs, ne correspondent pas à des oiseaux introduits pour l'ornement.

FULIGULE MILOUIN

Aythya ferina (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur très rare et localisé – migrateur et hivernant commun.

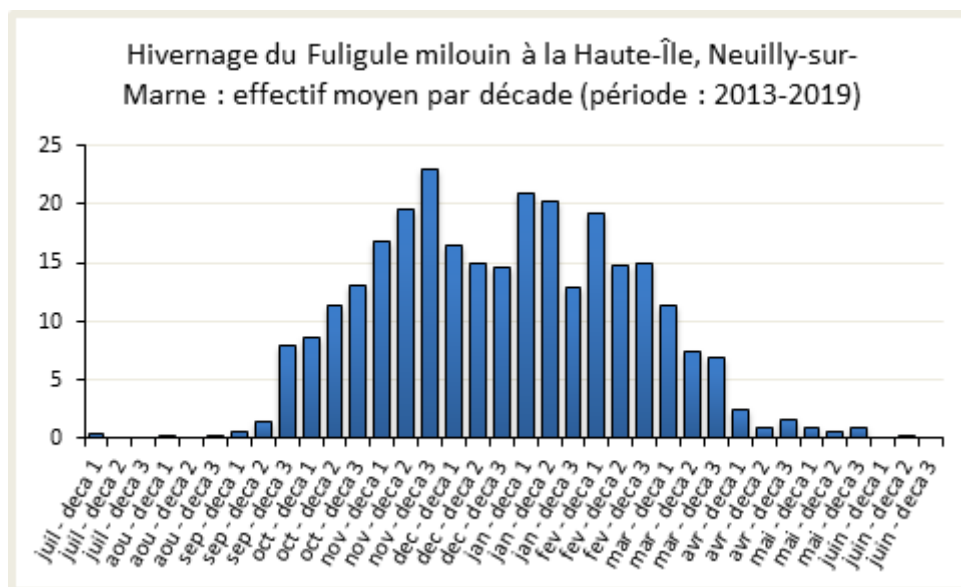
Migrateur. Toute l'année. Niche en Europe de l'Espagne, aux îles Britanniques et au Sud de la Finlande à l'ouest ; en Asie ; localisé en Afrique du Nord. L'aire d'hivernage concerne l'Europe au sud du 55° Nord, le Sud de l'Asie et l'Afrique du Nord. Elle atteint la Gambie, le Nigéria et le Kenya en Afrique tropicale.

L'espèce est en expansion en Europe au XX^e siècle.

Elle se reproduit pour la première fois en Île-de-France vers 1950. L'effectif actuel est de dix à vingt couples et il y a entre quatre-mille et sept-mille hivernants au début des années 2000 (comptage WI* de mi-janvier – Le Maréchal et al., 2013).

Dans la zone d'étude, en hiver, les effectifs sont toujours négligeables par rapport à ceux de la région mais l'espèce est quand même bien représentée à cette saison. Elle est alors vue, d'octobre à mars, sur les grandes pièces d'eau, assidue à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne et au parc Georges Valbon. Récemment, les effectifs augmentent significativement sur ce dernier site où jusqu'à cent-quatre-vingt-huit individus sont comptés, au Grand Lac, pendant l'hiver 2016-2017. Cela est sans doute dû à une évolution favorable des ressources alimentaires sur ce site. Le milouin est moins régulier au parc du Sausset, en Forêt régionale de Bondy ou sur les bassins de l'aéroport Charles-de-Gaulle. Sur les bassins du Vieux-Pays de Tremblay-en-France, auparavant plus abondant, il apparaît en baisse. Ailleurs, il est occasionnel.

Le fait marquant et récent pour l'espèce est sa nidification réussie dans le département. Après 2010, des données estivales sont recueillies. Pour les années 2013 à 2015, on remarque jusqu'à trois individus en été, surtout des mâles, au parc Georges Valbon. À la Haute-Île, pour les mêmes années, jusqu'à sept individus (quatre mâles et trois femelles) sont aussi vus au printemps-été. En 2016, la reproduction, attendue, est prouvée au parc Georges Valbon. Une femelle accompagnée de quatre poussins est notée le 18 mai à l'étang des Brouillards. L'année suivante deux nichées y sont observées. Pour 2018, comme pour 2019, il n'y a qu'une nichée de signalée. En 2020, il semble qu'à nouveau deux familles soient observées. On peut aussi remarquer que, pour les années 2017 à 2020, plus aucune donnée estivale de l'espèce n'est recueillie à la Haute-Île. Par ailleurs, au même moment, un mâle est vu au parc du Sausset en juillet 2018.



Rassemblements hivernaux (par sites) :

188 le 17 janvier 2017 au Grand Lac – 132 le 13 janvier 2019 au même endroit.

43 le 13 janvier 2006 aux bassins du Vieux-Pays.

41 les 13 novembre 2013 et 14 janvier 2014 à la Haute-Île.

FULIGULE MORILLON

Aythya fuligula (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur très rare et localisé – migrateur et hivernant rare.

Migrateur. Toute l'année. Niche de l'Europe à l'Est de l'Asie. Localisé dans le Sud de la France. Atteint l'Islande et le cap Nord au nord-ouest. L'aire d'hivernage concerne l'Europe, le Sud de l'Asie, l'Afrique du Nord et tropicale. Elle atteint notamment la Guinée-Bissau, le Nigéria et le Kenya au sud, la Pologne et le Nord des îles Britanniques au nord-ouest.

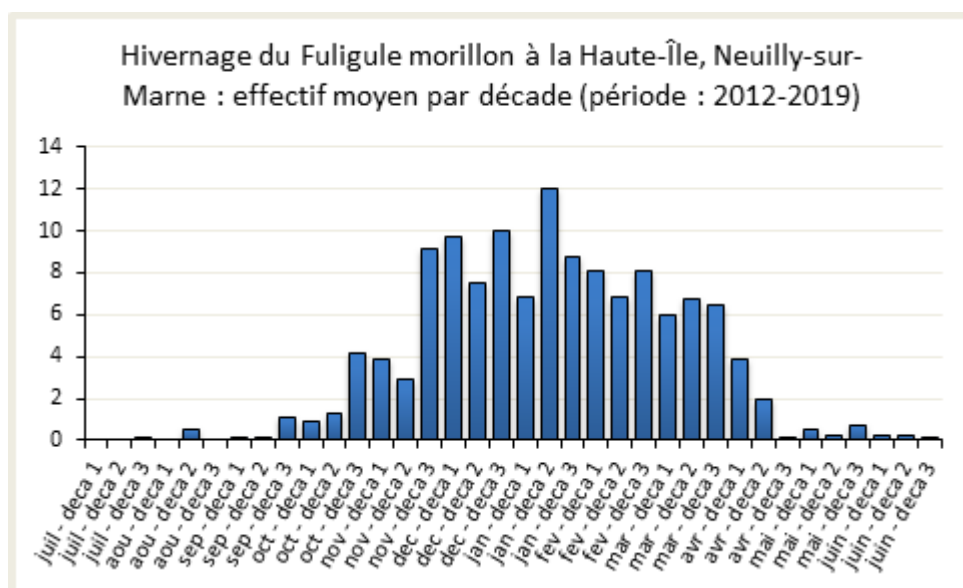
L'espèce est en expansion au XX^e siècle.

Dans la région, auparavant, elle apparaît en petit nombre, en hiver et à l'époque des migrations. Elle s'y reproduit pour la première fois en 1990 (Siblet et al., 1990). En 2010, l'effectif nicheur est entre cent et cent-cinquante couples. Le nombre d'hivernants, en hausse, est de trois-mille individus environ (Le Maréchal et al., 2013).

Dans la zone d'étude, le Fuligule morillon est, dans un premier temps, surtout remarqué comme migrateur. Avant 2010, le plus grand groupe d'hivernants est noté sur la Seine, pendant une grosse vague de froid. Il s'agit alors de dix individus le 15 janvier 1997 à L'Île-Saint-Denis. Même si récemment, en hiver, l'espèce est remarquée en légère hausse dans le département, aujourd'hui, la part des oiseaux vue à cette saison demeure très négligeable à l'échelle de la région. Les rassemblements les plus importants apparaissent ainsi pendant l'hiver 2019-2020 aux bassins de la Molette à Dugny et à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne. Ils n'atteignent pas la trentaine d'individus. Ailleurs, d'octobre à avril, le Fuligule morillon est aussi régulier au parc Georges Valbon. Moins souvent observé au parc du Sausset, il est occasionnel sur les bassins du Vieux-Pays de Tremblay-en-France et sur les bassins du Fond-Fortin à l'aéroport Charles-de-Gaulle. De 2010 à 2019, il est noté, une fois, en Forêt régionale de Bondy, à Montreuil et à Noisy-le-Grand.

Comme pour le Fuligule milouin, le fait marquant récent, est son installation comme nicheur dans le département. Elle intervient avant celui-ci, puisqu'elle est prouvée pour la première fois le 11 juillet 2011 à l'étang des Brouillards au parc Georges Valbon. Une femelle accompagnée de cinq poussins est alors observée. En 2012, la nidification n'est pas rapportée dans le grand parc départemental mais elle est reconduite de 2013 à 2020 (deux nichées chaque année, sauf 2016 avec trois nichées, 2017, 2019 et 2020 avec une nichée). Des familles, mobiles, sont ainsi observées sur la plupart des pièces d'eau du site : à nouveau à l'étang des Brouillards mais aussi au Grand Lac, aux Cascades et au Lacs Supérieurs. Depuis cette première reproduction, des estivants sont aussi remarqués dans d'autres localités : en

2014, 2015 et 2018 à la Haute-Île, avec un maximum de deux individus ; en 2015 et 2019 à l'aéroport Charles-de-Gaulle ; en 2014, 2015, 2017 et 2018, au parc du Sausset avec pas plus de trois oiseaux. Sur ce dernier lieu, le Fuligule morillon semble être devenu plus régulier en été qu'en hiver.



Rassemblements (par sites) :

28 le 15 décembre 2019 aux bassins de la Molette.

25 le 25 décembre 2019 à la Haute-Île.

FULIGULE MILOUINAN

Aythya marila (Linnaeus, 1761)

Statut départemental : hivernant occasionnel.

Migrateur. Aire de répartition mondiale. Niche dans la partie nord de l'hémisphère Nord ; en Europe, de l'Islande à la Finlande, la Norvège et au nord-ouest de la Russie. D'affinité maritime en hiver, la plupart des populations séjournent alors loin de leur aire de reproduction, jusqu'au 40° Nord en Europe. En France, c'est à cette saison que l'espèce apparaît, surtout sur le littoral de l'Ouest et du Nord, le Rhin.

En Île-de-France, c'est un migrateur et un hivernant qui est vu en petit nombre. Les effectifs ont toujours été variables mais ils sont en baisse depuis une vingtaine d'années.

Dans la zone d'étude, deux données sont recueillies.

Il s'agit de :

- un mâle accompagné par deux femelles le 27 décembre 1994 aux bassins du Vieux-Pays, Tremblay-en-France.

- au moins deux (?) mâles de 1^{er} hiver du 7 janvier au 27 mars 2017 au Grand Lac, parc Georges Valbon. Au maximum, les deux sont vus simultanément du 14 au 16 janvier.



Fuligule milouinan mâle, Parc Georges Valbon ©Pascal et Sylvie Le Guen-Ruffin

HYBRIDE FULIGULE MILOUIN/FULIGULE NYROCA

Statut départemental : occasionnel.

Cette forme plus rare que l'hybride Fuligule milouin/Fuligule morillon, le plus commun des hybrides de fuligules, est tout de même assez bien représentée dans la nature. Au début des années 2000, sur la base de loisirs de Jablines-Annet, Seine-et-Marne, elle est presque aussi régulière que le Fuligule nyroca pur.

Pour le département, une donnée est recueillie. Il s'agit d'un individu le 13 janvier 2001 au parc Georges Valbon.

HYBRIDE FULIGULE MILOUIN/NETTE ROUSSE

Statut départemental : occasionnel.

Noté à deux reprises :

- un mâle le 10 décembre 2001 sur les bassins du Vieux-Pays, Tremblay-en-France.
- un mâle le 10 mars 2007, à l'étang des Brouillards, parc Georges Valbon.

Le plus souvent les fuligules s'hybrident entre eux. Cette forme d'hybride est rare dans la nature. Il peut s'agir du même oiseau ou d'introduits.

EIDER A DUVET

Somateria mollissima (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur occasionnel.

Migrateur. Nordique. D'affinité maritime. Niche généralement à la limite de la banquise dans l'hémisphère Nord, sur les côtes de la mer du Nord, des océans Atlantique et Pacifique. Hivernent le plus souvent sur les côtes. En France, en limite sud d'aire de répartition et d'hivernage, récemment, il se reproduit dans l'archipel Chausey (Manche), dans l'archipel d'Houat (Morbihan) et peut-être aussi sur le littoral du Marais poitevin (Vendée) (Thomas et al., 2019).

Dans la région, c'est un migrateur et un hivernant très rare qui a parfois estivé. Il y apparaît actuellement en moins grand nombre que pendant les années 1980-1990.

Dans la zone d'étude, une seule observation est faite. Il s'agit d'un mâle apparemment immature le 24 novembre 2014 à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne. La date de cette mention coïncide bien avec la période de passage migratoire postnuptial de l'espèce dans la région.



L'Eider à duvet de la Haute-Île © Max Petitours

MACREUSE BRUNE

Melanitta fusca (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : hivernante occasionnelle.

Migratrice. Nordique. Niche en Scandinavie et en Sibérie. La plupart des populations hivernent loin de leur aire de reproduction, sur les côtes. En Europe de l'Ouest, alors présente de la Norvège jusqu'au Nord de l'Espagne sur l'Atlantique, au Sud de la mer Baltique, sur la Manche, la mer du Nord et la Méditerranée française.

En Île-de-France, elle passe et hiverne en très petit nombre.

Dans la zone d'étude, une seule observation, déjà ancienne, est rapportée. Il s'agit de quatre individus le 28 décembre 1988 au Grand Lac au parc Georges Valbon.

GARROT A ŒIL D'OR

Bucephala clangula (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur et hivernant occasionnel.

Migrateur. Aire de répartition mondiale. Niche dans l'hémisphère Nord ; en Europe, principalement de l'Allemagne, à l'Ukraine et au cap Nord puis plus à l'est. La plupart des populations hivernent au sud de leur aire de reproduction ; en Europe, du centre de la Norvège, à la Pologne et à l'Ukraine jusqu'au Sud de la France, à l'Italie et à la Grèce.

Dans la région, il hiverne et migre en petit nombre. Comme nicheur, la première mention pour l'Île-de-France, est faite en 2009 à Bazoches-Lès-Bray (Seine-et-Marne) (Flamant et al., 2010). C'est alors un des premiers cas de reproduction connus pour le pays. Depuis quelques années l'espèce niche également au marais de Lesches dans le Nord de la Seine-et-Marne.

Dans la zone d'étude, trois données sont recueillies. C'est peu. C'est lié à l'absence de plan d'eau suffisamment vaste et profond sur son territoire. Les périodes d'apparition sont conformes à la phénologie* du passage et de l'hivernage de l'espèce dans la région.

Données exhaustives (le 30 juin 2021) :

1 fem. du 6 au 13 janvier 2006 aux bassins du Vieux-Pays, Tremblay-en-France.

1 fem. ou imm. du 19 février au 10 mars 2009 au parc Georges Valbon.

1 mâle les 15 et 16 mars 2013 fréquente le Grand Lac et l'étang des Brouillards, parc Georges Valbon.

HARLE PIETTE

Mergellus albellus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : hivernant occasionnel.

Migrateur. Nordique. Niche en Europe du Nord de la Suède et de la Finlande jusqu'à la Russie, puis en Asie jusqu'à l'est du continent. Hivernent au sud de son aire de reproduction ; en Europe, principalement de la Grande-Bretagne à l'Estonie, à la Turquie, au Nord de l'Italie et de la France. Certains oiseaux atteignent alors parfois le Sud de la France.

En Île-de-France, c'est un migrateur et un hivernant dont les effectifs sont généralement faibles.

Dans la zone d'étude, les apparitions de l'espèce correspondent à des afflux d'individus fuyant des vagues de froid. Le Harle piète est alors observé en déplacement ou sur les seules surfaces d'eau libre de glace (principalement la Seine et la Marne). La plupart des données sont relativement anciennes. Cela s'explique par l'absence récente d'hiver rigoureux, et par là même, d'arrivée d'oiseaux en nombre dans la région.

Données exhaustives (le 30 juin 2021) :

1 fem. ou imm. le 5 décembre 2011 sur la Seine au pont d'Épinay-sur-Seine.

8 mâles le 5 janvier 1997 sur la Marne à Neuilly-sur-Marne.

1 fem. les 5, 10 et 11 janvier 1997 sur la Seine à L'Île-Saint-Denis.

11 en vol dont 3 mâles le 7 janvier 1996, puis 1 fem. du 10 janvier au 4 mars au parc Georges Valbon.

1 fem. ou imm. le 26 janvier 2013 au Fond-Fortin, aéroport Charles-de-Gaulle.

HARLE BIEVRE

Mergus merganser (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur et hivernant occasionnel.

Migrateur. Aire de répartition mondiale. Niche dans l'hémisphère Nord. Moins nordique que les Harles piette et huppé. En Europe, relativement continental. Localisé dans les Alpes, notamment en France. Mieux représenté en Islande, de la Suède et la Lituanie jusqu'à l'Est de l'Asie. La plupart des populations sont migratrices strictes*. En Europe, en hivernage, elles atteignent l'Ouest de la Norvège au nord ; le centre de la France, le Nord de l'Italie, l'Albanie et la Turquie au sud.

Dans la région, le Harle bièvre est un migrateur et un hivernant dont les effectifs sont généralement faibles. En l'absence d'hiver rigoureux, il n'y est plus apparu en nombre depuis plusieurs années.

Dans la zone d'étude, la plupart des données sont relativement anciennes. Il apparaît en déplacement et, comme le Harle piette, sur la Seine ou la Marne lorsqu'il fuit la glace. Il est toutefois plus régulier que ce dernier et contrairement à lui, par le passé, il a aussi été vu au moment de la migration postnuptiale en octobre et novembre.

Données exhaustives (le 30 juin 2021) :

1 fem. le 30 octobre 2006 à la Haute-Île, Neuilly-sur-Marne.

4 mâles les 20 et 21 novembre 1993 à La Courneuve.

2 en vol le 11 décembre 2010 à la Haute-Île.

1 jeune mâle du 27 décembre 1987 au 26 mars 1988 au parc Georges Valbon.

[1 le 30 décembre 2010 sur la Marne à Gournay-sur-Marne.](#)

1 fem. le 1^{er} janvier 2011 à Neuilly-sur-Marne.

1 mâle et 3 fem. ou imm. le 4 janvier 1997 à L'Île-Saint-Denis.

4 dont 1 mâle adulte le 5 janvier 1997 sur la Marne à Neuilly-sur-Marne.

1 fem. ou imm. du 10 au 24 janvier 2010 sur la Seine au pont d'Épinay-sur-Seine.

1 mâle le 14 janvier 2012 à Gournay-sur-Marne

1 le 19 février 2012 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.

1 mâle les 20 et 21 février 1996 au parc Georges Valbon.

1 mâle le 24 février 1996 sur la Seine au pont d'Épinay-sur-Seine.

HARLE HUPPE

Mergus serrator (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : hivernant occasionnel.

Migrateur. Aire de répartition mondiale. Niche dans l'hémisphère Nord. D'affinité maritime en hiver. En Europe, localisé dans plusieurs pays comme l'Ukraine ou la Suisse, mieux représenté du Nord des îles Britanniques, au cap Nord puis plus à l'est en Asie. Les populations les plus continentales sont migratrices strictes*. L'espèce peut atteindre le Sud de la Méditerranée pendant l'hivernage. En France à cette saison, sa présence est la plus importante du littoral du Nord jusqu'à l'estuaire de la Loire.

En Île-de-France, elle migre et hiverne en très petit nombre.

Dans la zone d'étude, une seule observation est faite. Il s'agit d'un individu le 7 janvier 1996 au parc Georges Valbon.

ÉRISMATURE ROUSSE

Oxyura jamaicensis (Gmelin, JF, 1789)

Statut départemental : hivernante occasionnelle.

Migratrice. Férale*. Originaire d'Amérique du Nord où elle est partiellement migratrice*. Il en existait une grosse population férale* en Grande-Bretagne. Au cours des années 2000, cette dernière est en grande partie éradiquée.

Dans la région, l'espèce est beaucoup plus régulière pendant la période 1990-2000 qu'aujourd'hui.

Dans la zone d'étude, trois observations sont réalisées, toutes au parc Georges Valbon. Elles sont déjà anciennes. Sans doute s'agissait-il alors d'individus originaires de la population britannique, en migration ou en hivernage.

Données exhaustives (le 30 juin 2021) :

1 fem. ou imm. le 9 décembre 1987 au parc Georges Valbon.

1 fem. le 11 février 1996 au parc Georges Valbon.

1 du 14 février au 10 avril 1988 au parc Georges Valbon.

ENGOULEVENT D'EUROPE

Caprimulgus europaeus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur occasionnel.

Migrateur. Niche de l'Europe au sud du 60° Nord, à l'Afrique du Nord puis jusqu'à la Mongolie. Hiverné en Afrique subsaharienne.

En Île-de-France, la population nicheuse est estimée entre deux-cent-cinquante et trois-cents couples en 2010. En migration, l'engoulevent est localisé, en plus grand nombre au printemps qu'à l'automne (Le Maréchal et al., 2013).

Dans la zone d'étude, il n'est contacté qu'à trois reprises, toujours en migration. Les observations ont toutes lieu au passage postnuptial, à la Grande Prairie au parc Georges Valbon. Il s'agit de la capture d'un individu le 10 septembre 2010, de l'observation d'un juvénile les 11 et 12 septembre 2012, puis de la capture d'un mâle de plus d'un an le 1^{er} septembre 2014. L'espèce était plutôt attendue au passage de printemps mais les dates auxquelles elle est vue coïncident bien avec les périodes de sa migration dans la région.

MARTINET A VENTRE BLANC

Tachymarptis melba (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur occasionnel.

Migrateur (égaré). Niche en Europe méridionale, dans le Sud de l'Asie centrale, en Afrique et en Inde où il est présent toute l'année. La plus grande part (tous ?) des oiseaux de l'Ouest européens hivernent dans l'Ouest de l'Afrique tropicale.

Dans la région, depuis 1998, date de la première mention, il n'y a que trois autres observations.

Au moment où elle est faite, l'unique donnée de la zone d'étude est aussi la seconde observation pour l'Île-de-France. Elle intervient dans des circonstances particulières. Il s'agit d'un oiseau recueilli alors qu'il était entré, épuisé, dans un appartement le 25 octobre 2002 à Bobigny. Emmené dans un centre de soins, il meurt deux jours plus tard. La date de l'observation coïncide avec la fin de la période du passage postnuptial de l'espèce en France, cependant, la voie de migration choisie par l'oiseau de Seine-Saint-Denis est anormale. Il s'est dérouté.

MARTINET NOIR

Apus apus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur commun.

Migrateur. Niche dans quasiment toute l'Europe à l'exception de l'Islande et de l'extrême nord ; en Afrique du Nord et en Asie jusqu'à l'Est du continent. Hiverné en Afrique subsaharienne principalement au sud de l'équateur.

Dans la région, c'est un migrateur et un nicheur très commun.

Dans la zone d'étude, il est aussi très commun. Il se reproduit sur les habitations humaines, en particulier dans les bâtiments les plus anciens. Il s'installe sous les tuiles, dans les bouches d'aération, les anfractuosités, etc. Récemment des sites de nidification certains sont relevés dans quinze communes mais des colonies existent probablement dans toutes les villes du département.

Les premiers migrateurs sont régulièrement vus dans la deuxième décennie d'avril mais le passage n'est important qu'à partir de la fin de ce mois et en mai. Ensuite, il devient impossible de différencier les oiseaux locaux des migrateurs. Ce passage printanier est tributaire des conditions climatiques. En début de saison, beaucoup d'oiseaux peuvent disparaître par temps froid et humide. À l'automne, les plus gros départs ont lieu de la mi-juillet à début août. L'espèce passe ensuite jusqu'à début septembre. Elle devient très occasionnelle après le 10 septembre.

Migration prénuptiale

premiers observés : 1 le 10 avril 2009 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil – 1 le 10 avril 2011 depuis le parc des Beaumonts.

maximum : 400 le 13 mai 2012 à la Haute-Île, Neuilly-sur-Marne.

rassemblement : 150 le 28 avril 2015 au Château bleu, Tremblay-en-France.

Migration postnuptiale :

derniers observés (tardifs) : 1 le 20 octobre 1984 à Saint-Ouen – 1 le 21 octobre 2001 depuis le Belvédère de Livry-Gargan.

maximum : 400 le 28 juillet 2016 à la mairie de Tremblay-en-France.

rassemblement : 400 le 27 juillet 2005 au parc Georges Valbon.

OUTARDE BARBUE

Otis tarda (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : hivernante occasionnelle (XIX^e siècle).

Migratrice. Localisée en Europe, au Maroc. Niche aussi en Asie. Contrairement aux oiseaux asiatiques, la plupart des populations européennes sont aujourd'hui sédentaires.

Ses effectifs dépendent souvent des pratiques agricoles.

Dans la première moitié du XIX^e siècle, elle se reproduit encore en Champagne (Dubois et al., 2000). Comme hivernante, elle est alors aussi beaucoup plus régulière dans plusieurs régions de France, notamment lors de vagues de froid. Pourchassée, victime de l'agriculture moderne : aujourd'hui l'espèce est occasionnelle dans tout le pays.

Dans la zone d'étude, Albert Cretté de Palluel signale une capture parmi d'autres dans la région, à Dugny, pendant l'hiver rigoureux 1879-1880 (Cretté de Palluel, 1884). Il s'agit alors d'une femelle adulte.

OUTARDE CANEPETIERE

Tetrax tetrax (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migratrice occasionnelle.

Migratrice. Espèce de plaine, répandue du Nord-Ouest de l'Afrique et de la péninsule ibérique jusqu'à la Sibérie et au pied de l'Altaï. Contrairement aux oiseaux asiatiques, la plupart des populations du Sud de l'Europe sont sédentaires.

Ses effectifs dépendent souvent des pratiques agricoles et elle régresse ainsi rapidement dans beaucoup de régions françaises dans la seconde moitié du XX^e siècle.

En Île-de-France, autrefois estivante nicheuse, le dernier cas de reproduction est prouvé en Beauce essonnienne en 2005 ([Le Maréchal, 2018](#)).

Bien qu'elle fût répandue dans la zone d'étude (Cretté de Palluel, 1884), l'unique donnée recueillie est contemporaine. Elle concerne un individu trouvé mort à l'aéroport Charles-de-Gaulle le 30 novembre 2010. Cette mention est très originale puisque l'espèce n'est quasiment plus connue de passage dans la région.

COUCOU GRIS

Cuculus canorus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur et migrateur très rare.

Migrateur. Niche partout en Europe à l'exception de l'Islande ; en Asie jusqu'aux confins du continent. Les oiseaux européens hivernent au Sud du Sahara jusqu'au Sud de l'Afrique.

En France, l'espèce semble en régression depuis une vingtaine d'années ([Vigie-Nature, 2020](#)).

En Île-de-France, elle est encore bien représentée mais les densités sont toujours faibles (Malher et al., 2017).

Dans la zone d'étude, la preuve de sa nidification est très occasionnellement établie. Un jeune nourri par un troglodyte a été vu au parc de la Poudrerie dans les années 1990. Au parc Georges Valbon, un individu avec un vol incertain a été aperçu en août 2010 et, plus récemment, en juillet 2018, au Vieux-Pays de Tremblay-en-France, un jeune a été noté, cette fois à proximité de rousserolles. Il faut remarquer, qu'au moins pour les deux données de juvéniles les moins anciennes, l'espèce n'avait pas été mentionnée au printemps sur les sites concernés. Le coucou est sans doute relativement mobile et il ne niche peut-être pas forcément là où on l'observe le plus. Toutefois, de 2010 à 2019, en période de reproduction, il semble le plus régulier dans le grand secteur formé par le parc des Friches à Livry-Gargan, les carrières de Vaujours, la Forêt régionale de Bondy, la Dhuys et la Couronne à Coubron. En effet, au moins un de ces sites est fréquenté en 2010, 2011, 2012, 2013, 2015, 2016 et 2019. Il n'y a alors pas plus d'un chanteur contacté pour l'ensemble de la zone (sauf deux en 2010). L'espèce est aussi remarquée en séjour prolongé, avec au maximum un individu, à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne en 2010, 2011, 2012, 2014, 2015 et 2016. Au Bois Saint-Martin, peu suivi par les ornithologues, un individu séjourne ponctuellement en avril-mai 2014 et un autre en avril 2016. Un oiseau y est aussi vu fin mai 2017. Comme les mentions printanières du plateau d'Avron à Rosny-sous-Bois (juin 2010), du parc du Sausset (avril 2011, mai 2014, mai 2019), du parc Georges Valbon (mai 2011, avril 2012, mai 2015, juin-

juillet 2016), de la carrière Saint-Pierre à Gagny (avril 2012), du parc de la Poudrerie (mai 2015, mai-juin 2016, juin 2018, mai 2019), les oiseaux du Bois Saint-Martin peuvent aussi être des migrateurs ou des individus en transit.

On peut signaler également, que l'espèce paraît avoir régressé depuis le début des années 2000 au moins. Les effectifs semblent en baisse et il n'y a plus de petits regroupements printaniers. Certains sites semblent récemment quasiment désertés, comme la Haute-Île, ou le parc du Sausset. Globalement, dans la zone d'étude, il n'y a que très peu de données entre 2017 et 2020. Les années à venir permettront sans doute de confirmer la tendance de l'évolution de l'espèce.

En migration prénuptiale, en avril et mai, les oiseaux locaux sont difficiles à distinguer des migrateurs. Occasionnellement le retour a été noté tout le mois d'août, parfois en septembre.

Migration prénuptiale

premier observé : 1 mâle chanteur le 30 mars 1992 au bois de Bernouille.

Migration postnuptiale

dernier observé : 1 jeune (tardif) le 30 septembre 2002 au parc des Beaumonts, Montreuil.

Maxima : 4 le 9 mai 2001 en Forêt régionale de Bondy – 4 le 6 juin 2003 à la Haute-Île.

PIGEON BISET FERAL

Columba livia Gmelin, JF, 1789

Statut départemental : nicheur commun.

Toute l'année. Sédentaire. Féral*. Au départ, l'espèce a une aire de répartition relativement méridionale, en Europe, en Asie et en Afrique.

Des pigeons ont été domestiqués dès l'antiquité par les hommes et leur nombre a varié dans l'histoire. Ils se sont mêlés aux Pigeons bisets pour qu'apparaisse le Pigeon de ville. À Paris, il semble qu'il faille attendre la fin de la seconde guerre mondiale pour le voir s'installer en plus grand nombre (Yeatman, 1971).

En Seine-Saint-Denis, il est très commun au cœur des centres-villes. Il niche sur les constructions humaines. Il se nourrit dans tous les milieux ouverts qu'ils soient artificiels ou plus naturels comme les emblavures*, les chaumes* et les pelouses.

Rassemblement : plus de 1 000 associés à des Pigeons ramiers et colombins en automne 2000 aux Vieux-Pays de Tremblay-en-France et de Villepinte.

PIGEON COLOMBIN

Columba oenas (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur migrateur et hivernant commun.

Toute l'année. Migrateur. Niche en Europe au sud du 65° Nord jusqu'à à l'Est de l'Asie centrale ; localisé en Afrique du Nord. Les populations les plus nordiques et les plus orientales hivernent au sud de leur aire

de reproduction pour rejoindre des oiseaux plus méridionaux ; au sud du 60° Nord dans l'Ouest de l'Europe.

En Île-de-France c'est un nicheur commun qui occupe principalement les forêts. Il est présent à Paris depuis la fin du XIX^e siècle au moins (Le Maréchal et al., 2013).

Dans la zone d'étude, il semble que l'effectif ait augmenté au début des années 2000.



Pigeon colombin, Montreuil © Pierre Rousset

L'espèce est présente et se reproduit dans les grands espaces forestiers du département : au parc de la Poudrerie, en Forêt régionale de Bondy, dans le secteur des coteaux de l'Aulnoye à Coubron et Livry-Gargan, au Bois Saint-Martin à Noisy-le-Grand, à la Corniche des forts à Romainville. Elle s'est rapprochée des villes où elle apprécie les grands arbres. Elle est ainsi remarquée au cimetière parisien de Saint-Ouen, au cimetière parisien de Pantin-Bobigny, à la pointe aval de L'Île-Saint-Denis, au parc Georges Valbon, au parc Lefèvre à Livry-Gargan, au parc de la Bergère à Bobigny, au bois de Bondy à Bondy etc. Un couple fréquente des platanes devant l'Eglise St-Louis du Raincy en zone pavillonnaire. Par le passé, elle s'est aussi reproduite dans le front de taille des carrières de Vaujours. Récemment, des nicheurs sont également notés en ville dans des cheminées, sur des toits ou dans des édifices artificiels : dans le secteur du parc des Beaumonts à Montreuil (régulier dès 2007), à Pantin (2010), à Saint-Ouen en (2017 et 2018), dans le contrepoids d'une grue à Aubervilliers (2017) et à Gagny (2021). Les premières installations urbaines de ce type sont difficiles à dater. Aujourd'hui, elles sont sans doute relativement nombreuses mais elles peuvent passer inaperçues. En effet, les nids concernés sont souvent situés à grande hauteur.

Compte tenu du nombre d'oiseaux locaux, les mouvements migratoires de l'espèce sont difficilement décelés. Au printemps, ils ont lieu dès fin février et peut-être jusque courant avril. A l'automne, ils sont principalement notés en octobre et début novembre.

Rassemblements anciens :

800 le 20 novembre 1985 à l'aéroport Charles-de-Gaulle.

150 en janvier 1989 au même endroit.

Rassemblements récents :

120 le 25 février 2008 au parc Georges Valbon.

100 le 1^{er} mars 2020 à la pointe aval de L'Île-Saint-Denis.

PIGEON RAMIER

Columba palumbus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur, migrateur et hivernant commun.

Toute l'année. Migrateur. Niche dans toute l'Europe à l'exception de l'extrême nord, en Afrique du Nord, dans le Sud de l'Asie centrale et le Nord-Ouest du Moyen-Orient. Les populations les plus nordiques et les plus orientales hivernent au sud de leur aire de reproduction pour rejoindre des oiseaux plus méridionaux.

En Île-de-France, aujourd'hui, il n'est nulle part aussi abondant qu'à Paris (Le Maréchal et al., 2013).

Dans la zone d'étude, il se reproduit généralement dans les arbres mais aussi sur les terrasses des bâtiments. Ses effectifs augmentent au cours des années 1980-2000. Il est maintenant très commun comme nicheur. Au départ, plus d'affinité forestière, il occupe à présent tous les milieux. Il apprécie particulièrement les squares, les pelouses des cités urbaines, les cimetières, etc.

Plus nombreux en hiver, et surtout à l'époque des migrations, on assiste alors à des mouvements importants. Ils peuvent concerner plusieurs milliers d'individus. Les déplacements s'effectuent principalement le matin et le soir puisqu'il s'agit souvent d'oiseaux qui vont des dortoirs aux zones de nourrissage. Par exemple, à la fin des années 1990, mille-cinq-cents à deux-mille oiseaux viennent passer la nuit dans la zone nature du parc de la Poudrerie. À Gagny, les anciennes carrières de l'Ouest accueillent aussi plusieurs milliers d'oiseaux en dortoir depuis 2020 au moins.

Les mouvements concernant précisément la migration sont difficiles à différencier des va-et-vient quotidiens. Les plus grands groupes sont observés à l'automne. Ils sont notés entre la fin octobre et la fin novembre. Au printemps, les Pigeons ramiers sont plus nombreux au gagnage* de fin février à mars-avril.

Maximum : 8 940, en deux heures, le matin, le 28 octobre 2019 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.

TOURTERELLE DES BOIS

Streptopelia turtur (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheuse très rare.

Migratrice. Absente en Scandinavie, en Islande, en Irlande et au Nord de la Grande-Bretagne. Niche ailleurs en Europe, en Afrique du Nord, en Asie à l'ouest du 100° Est. Hiverné en Afrique sahélienne.

En régression, sa population en Europe de l'Ouest est passée de quinze millions à trois millions d'individus en trente-cinq ans (1980-2015), soit une chute de 78 % ([Wikipédia](#), 2020).

Récemment, le déclin est plus fort dans la région que dans le reste du pays (Malher et al., 2017).

Dans la zone d'étude, l'espèce a bien résisté jusqu'au début des années 2000, puis ses effectifs se sont effondrés. La population du département forte de quelques dizaines de couples occupait les zones ouvertes ou semi ouvertes. On la rencontrait régulièrement au parc de la Poudrerie, au bois de Bernouille et sur les vergers de la Dhuys à Coubron, aux parcs Georges Valbon et du Sausset, à la Fosse-Maussoin à Clichy-sous-Bois, aux carrières de Gagny, au bord du canal de l'Ourcq et au Vieux-Pays à Tremblay-en-France, à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne, aux coteaux d'Avron à Neuilly-Plaisance

La fermeture progressive des milieux par la végétation a sans doute été un des facteurs défavorables à son maintien sur plusieurs de ces sites. En dehors des carrières de Vaujours, de leurs environs (coteaux de l'Aulnoye à Coubron et Livry-Gargan) et de l'aéroport Charles-de-Gaulle, de 2010 à 2019, la Tourterelle des bois n'est plus remarquée que ponctuellement en période de reproduction. Le nombre des individus mentionné ne dépasse alors pas les deux oiseaux. Les observations ont ainsi lieu, au parc Georges Valbon (pas de donnée après 2010), dans la carrière Saint-Pierre à Gagny (pas de donnée après 2010-2011), au Vieux-Pays de Tremblay-en-France (2014, 2015, 2016 et 2018) et à Villepinte (2019). À l'aéroport Charles-de-Gaulle, récemment, les observations de l'espèce comme nicheuse probable ne sont rapportées qu'en 2017 et en 2018. Cependant, cette dernière est vraisemblablement plus régulière que ne l'y laissent apparaître ces mentions relativement peu nombreuses. Finalement, c'est donc dans les carrières de Vaujours que sa présence est actuellement la plus évidente puisqu'au moins un ou deux territoires sont encore occupés au printemps 2019.

En migration aussi, l'espèce est devenue très rare. En moyenne, récemment, il n'y a pas plus de trois ou quatre observations d'individus en déplacement, par an. Le passage prénuptial intervient en avril et en mai. Le retour est surtout marqué d'août à fin septembre.

Migration prénuptiale

première observée : 1 le 2 avril 1995 au parc des Beaumonts, Montreuil.

dernière observée (indicatif) : 1 le 2 juin 2007 au parc des Beaumonts.

Migration postnuptiale

première observée (indicatif) : 1 le 9 août 2012 au parc des Beaumonts.

dernière observée : 1 le 24 octobre 2013 au parc des Beaumonts.

TOURTERELLE TURQUE

Streptopelia decaocto (Frivaldszky, 1838)

Statut départemental : nicheuse commune.

Toute l'année. Sédentaire. Aujourd'hui, niche en Europe au sud du 60° Nord, en Afrique du Nord, au Moyen-Orient et dans le Sud de l'Asie.

Avant 1930, en Europe, elle ne niche que dans les Balkans. Au cours du XX^e siècle elle conquiert la plus grande partie du continent. Dans ce cadre l'Île-de-France et la zone d'étude sont atteintes au début des années 1960 (Yeatman, 1971).

Pour nicher, c'est aux abords des cultures céréalières du Vieux-Pays de Tremblay-en-France qu'elle est la plus abondante. Elle apprécie aussi les zones pavillonnaires et leurs sols sableux ou terreux. Elle est absente des espaces forestiers et des zones trop urbanisées en périphérie de la capitale.

Les plus grands groupes sont observés en hiver, au Vieux-Pays de Tremblay-en-France (200 en 1996 – 80 en 2013), à Aulnay-sous-Bois (100 environ en 1990).

L'espèce est assez mobile : des déplacements sont régulièrement observés, notamment depuis le parc des Beaumonts à Montreuil.

RALE D'EAU

Rallus aquaticus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur et hivernant très rare – nicheur (?) occasionnel.

Migrateur. Toute l'année. À l'ouest, niche du Sud de la Scandinavie, aux îles Britanniques, à l'Afrique du Nord, puis jusqu'à l'ouest du 100° Est. Migrateur strict* dans une grande partie de l'Asie et migrateur partiel* en Scandinavie. En hivernage ne descend généralement pas beaucoup plus au sud que l'aire de reproduction de l'espèce.

En Île-de-France, le nombre de nicheurs est de l'ordre cent-trente à cent-cinquante couples (Malher et al., 2017). En hiver, les effectifs sont renforcés par des oiseaux en provenance d'Europe du Nord et de l'Est.



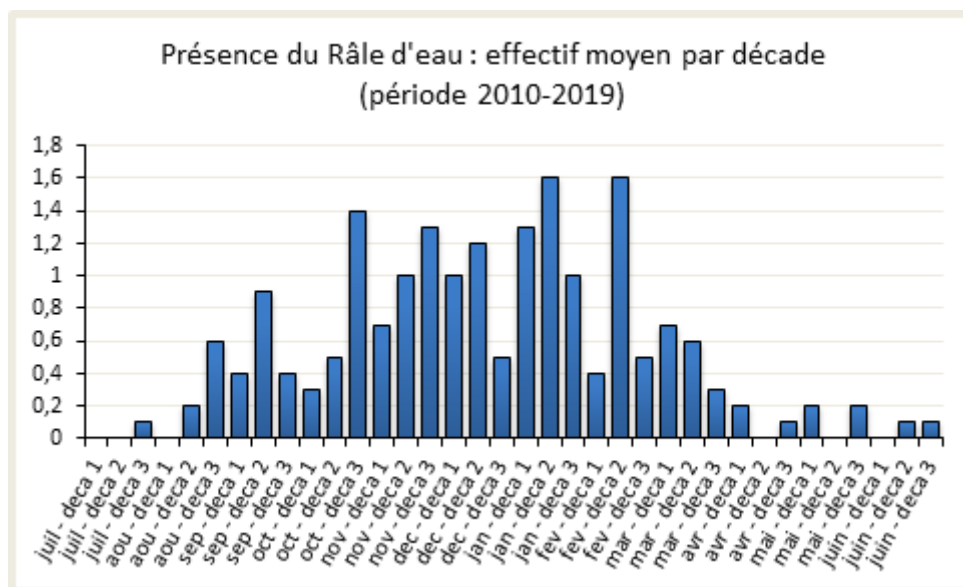
Râle d'eau, Saint-Ouen © Didier Godreau

Discret, dans la zone d'étude, les observations ont principalement lieu en hiver et à l'époque des passages, à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne, aux parcs du Sausset et Georges Valbon. Ailleurs, des migrateurs ou des hivernants ont été notés, occasionnellement, avec parfois des séjours, au parc des Beaumonts à Montreuil et au Grand Parc de Saint-Ouen. Un oiseau a aussi été récupéré en ville à Livry-Gargan en 1990.

Plusieurs observations sont faites au moment de la nidification, avec des stationnements, au parc Georges Valbon en 2001, 2002 et 2008. D'autres mentions, plus ponctuelles, interviennent en période de reproduction au parc du Sausset en 2014 et 2019. Toutes ces données estivales ne sont que de faibles indices de nidification. Les nicheurs sont en effet très difficiles à distinguer des individus en déplacement puisque la période de passage de l'espèce semble très étendue.

En migration, des mouvements prénuptiaux s'effectuent de fin février jusqu'à début avril ou peut-être plus tard. Au retour, le passage semble débuter très tôt dans la saison. Un oiseau est ainsi enregistré, au [parc des Beaumont, à l'aide d'un piège à sons nocturne, le 17 juin 2019](#). Un autre est noté au même endroit, le 30 juin suivant. Ailleurs, des déplacements automnaux paraissent ensuite s'opérer jusqu'à courant novembre.

Maximum : 6 individus sur quatre pièces d'eau différentes en novembre et décembre 2002 au p Georges Valbon – 4 le 17 février 2019 au parc Georges Valbon.



RALE DES GENETS

Crex crex (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : occasionnel.

Migrateur. Niche en Europe et en Asie ; en Europe de l'Ouest, de la France aux îles Britanniques et au Sud de la Norvège, de la Suède et de la Finlande. Hiverné en Afrique au sud de l'équateur.

Dans plusieurs régions de France, il a été beaucoup plus commun par le passé qu'aujourd'hui. Souvent dépendant des pratiques agricoles, dans le pays, ces dernières lui sont actuellement défavorables.

Dans la région, il est ainsi devenu un migrateur occasionnel.

Dans la zone d'étude, une seule donnée est recueillie. Elle concerne le séjour d'un oiseau chanteur sur la partie enherbée des bassins des Brouillards à Dugny, du 15 mai au 10 juin 2000. Cette observation est extraordinaire. Elle intervient lors d'un printemps pluvieux. Les sites de nidification de l'Ouest de la

France sont alors recouverts par les crues. Il peut s'agir d'un oiseau qui s'est déplacé et qui a trouvé là un refuge de substitution.

MARQUETTE PONCTUEE

Porzana porzana (Linnaeus, 1766)

Statut départemental : migratrice occasionnelle.

Migratrice. Niche de l'Europe (localisée au sud), au centre de la Mongolie. La plus grande partie hiverne en Afrique subsaharienne et dans le Sud de l'Asie.

Autrefois plus abondante, en Île-de-France, sa nidification n'a jamais été rapportée de façon certaine au XX^e ou au XXI^e siècle. Elle y est aujourd'hui surtout une migratrice très rare, plus abondante au passage postnuptial qu'au printemps.

Dans la zone d'étude, douze données sont recueillies, elles coïncident toutes avec les périodes de migration de l'espèce. Par rapport à la région, la migration prénuptiale est surreprésentée. Il y a quelques séjours dont un qui dure plus d'un mois au parc Georges Valbon en août-septembre 2000.



Marouette ponctuée, centre des essences, Dugny ©Pascal et Sylvie Le Guen-Ruffin

Données exhaustives (le 30 juin 2020) :

Migration prénuptiale

1 du 20 mars au 1^{er} avril 2012 à la Haute-Île, Neuilly-sur-Marne.

1 le 24 mars 1991 au parc du Sausset.

1 le 30 mars 1997 au parc du Sausset.

1 le 3 avril 2016 au parc Georges Valbon.

1 le 4 avril 1997 au Grand Lac, parc Georges Valbon.

1 du 4 au 16 avril 2003 à l'étang des Brouillards, parc Georges Valbon.

1 le 10 avril 2016 au parc du Sausset.

passage (piège à sons nocturne) le 23 avril 2020 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.

Migration postnuptiale

1 juv. du 11 août au 22 septembre 2000 à l'étang des Brouillards.

1 juv. du 21 août au 1^{er} septembre 1998 au parc du Sausset.

1 le 29 août 2014 à la Haute-Île.

1 le 7 septembre 1983 à l'aéroport Charles-de-Gaulle.

GALLINULE POULE-D'EAU

Gallinula chloropus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheuse, migratrice et hivernante commune.

Toute l'année. Migratrice. Niche en Europe au sud du 60° Nord, en Asie et en Afrique. Les populations du Nord de l'Asie, du Nord et de l'Est de l'Europe hivernent au sud de leur aire de reproduction. L'aire d'hivernage peut alors atteindre l'Afrique tropicale au sud.

En Île-de France, c'est l'espèce aquatique la plus répandue avec le Canard colvert.

Dans la zone d'étude aussi, elle est commune. Elle niche sur toutes les grandes pièces d'eau comme sur les bassins du Pont-Yblon au Blanc-Mesnil, sur les bassins de l'aéroport Charles-de-Gaulle à Mitry-Mory et au Vieux-Pays à Tremblay-en-France, à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne, aux parcs du Sausset, de la Poudrerie et Georges Valbon. Elle peut aussi se reproduire sur la Seine, sur la Marne, sur le canal de l'Ourcq, sur le canal Saint-Denis ; sur des mares de petite taille comme au fort de Rosny, au Grand Parc à Saint-Ouen, à l'étang de Ville-Évrard à Neuilly-sur-Marne, au lac de Maison-Blanche à Gagny, au parc Lefèvre à Livry-Gargan, à Montreuil au parc des Beaumonts, au parc des Guilands ou au parc Montreau, etc.

Compte tenu du nombre d'oiseaux locaux, les migrations sont difficilement décelables. Dans la région le passage est probable en mars-avril puis dès mi-août ; plus sensible en octobre-novembre (Le Maréchal et al., 2013).

Dans le département, on constate aussi que les effectifs sont renforcés en hiver. C'est à cette saison, au parc Georges Valbon, que les plus grands nombres d'oiseaux sont remarqués.

Maximum : 97 à 110 du 11 novembre 2016 au 14 janvier 2017 au parc Georges Valbon.



Foulque macroule, parc de la Haute-Île © Vincent Limagne

FOULQUE MACROULE

Fulica atra (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheuse rare – migratrice et hivernante commune.

Toute l'année. Migratrice. Niche en Europe au sud du 60° Nord, en Afrique du Nord, en Asie et en Australie. Les populations du Nord de l'Asie et de l'Est de l'Europe hivernent au sud de leur aire de reproduction - jusque dans le Sud-Est de l'Asie et localement à l'Afrique tropicale.

En Île-de-France, c'est une nicheuse, une migratrice et une hivernante très commune. Le nombre d'hivernantes est en hausse avec plus de vingt-mille individus au début des années 2010 (Le Maréchal et al., 2013).

Dans la zone d'étude, en nidification, quelques dizaines de couples sont présents. Pour se reproduire, l'espèce est plus exigeante que la Poule-d'eau. Il lui faut alors des pièces d'eau plus calmes et plus profondes mais pas forcément beaucoup plus étendues. Elle niche chaque année et ses effectifs sont les plus importants, au parc Georges Valbon (par exemple, vingt-quatre à vingt-sept couples en 2016 – au moins vingt-et-un nids en avril 2017), à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne (cinq à dix nids, au minimum, pour la période 2012-2016) et au parc du Sausset (trois à quatre nids pour les années 2012-2018). Elle est aussi régulière, en plus petit nombre, en Forêt régionale de Bondy, à l'étang de Ville-Évrard à Neuilly-sur-Marne, sur les bassins du Tronchet au Vieux-Pays de Tremblay-en-France, aux bassins du Pont-Yblon au Blanc-Mesnil, aux bassins de la Molette à Dugny. Elle a été notée plus occasionnellement en reproduction : aux bassins de l'aéroport Charles-de-Gaulle à Mitry-Mory, aux lac de Maison-Blanche mais aussi aux étangs de Maison rouge à Gagny, sur le canal de l'Ourcq à l'écluse de Sevrans, au parc Robert

Ballanger à Aulnay-sous-Bois, au parc Lefèvre à Livry-Gargan, au parc de la Poudrerie, aux lacs du Mont d'Est à Noisy-le-Grand, au parc des Guilands à Montreuil, etc.

Compte tenu du nombre d'oiseaux locaux, les migrations sont difficiles à percevoir. Comme dans la région, le nombre d'oiseaux est en hausse et il culmine en hiver. Les maxima sont atteints au parc Georges Valbon. Dans leur ouvrage sur les oiseaux d'Île-de-France Pierre Le Maréchal, David Laloï et Guilhem Lesaffre ne signalent pas vraiment de passage mais plutôt un départ des hivernantes de fin février à avril et des rassemblement postnuptiaux dont la taille augmente d'août à décembre (Le Maréchal et al., 2013).

Maxima (par sites) :

270 à 290 du 20 août 2017 au 13 janvier 2018 au parc Georges Valbon.

175 le 17 janvier 2004 aux bassins du Vieux-Pays.

83 le 21 avril 2017 au Fond-Fortin, aéroport Charles-de-Gaulle.

70 le 4 octobre 2016 à la Haute-Île.

60 le 11 décembre 2014 au parc du Sausset.

GRUE CENDREE

Grus grus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migratrice commune.

Migratrice. Niche de l'Europe, principalement au nord du 50° Nord, jusqu'à l'Est de l'Asie. La plupart des populations hivernent au sud de leur aire de reproduction ; pour les oiseaux occidentaux localement depuis la Champagne, jusqu'en Afrique du Nord. Certaines populations plus orientales atteignent l'Éthiopie, d'autres le Sud de l'Asie.

Protégée en Europe, ses effectifs ont augmenté à la fin du XX^e siècle.

En France, d'où l'espèce disparaît comme nicheuse au début du XIX^e siècle, elle fait son retour en 1985 (Issa et al., 2015).

Dans la région, les effectifs sont modestes par rapport à ceux qui transitent par le pays. Les voies de passage principal de l'espèce sont situées plus à l'est que l'Île-de-France.

Dans la zone d'étude, une à six données sont recueillies chaque année. À l'exception d'une observation d'un oiseau posé à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne à la fin des années 2010, l'espèce est uniquement mentionnée en migration active*. Les vols de grues sont peu fréquents. Les périodes des deux passages sont assez concentrées dans le temps. Au printemps, plus d'oiseaux sont vus qu'à l'automne. Le plus fort de la migration prénuptiale est relevé de la deuxième décade de février à la deuxième décade de mars. Pour le retour, la période de passage s'étend de la troisième décade d'octobre à la troisième décade de novembre.



Grue cendrée posée à la Haute-Île © Jean-Marc Lutzi

Migration prénuptiale

premières observées : 9 le 18 janvier 2015 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.

dernière observée : 1 le 10 avril 2011 depuis le parc des Beaumonts.

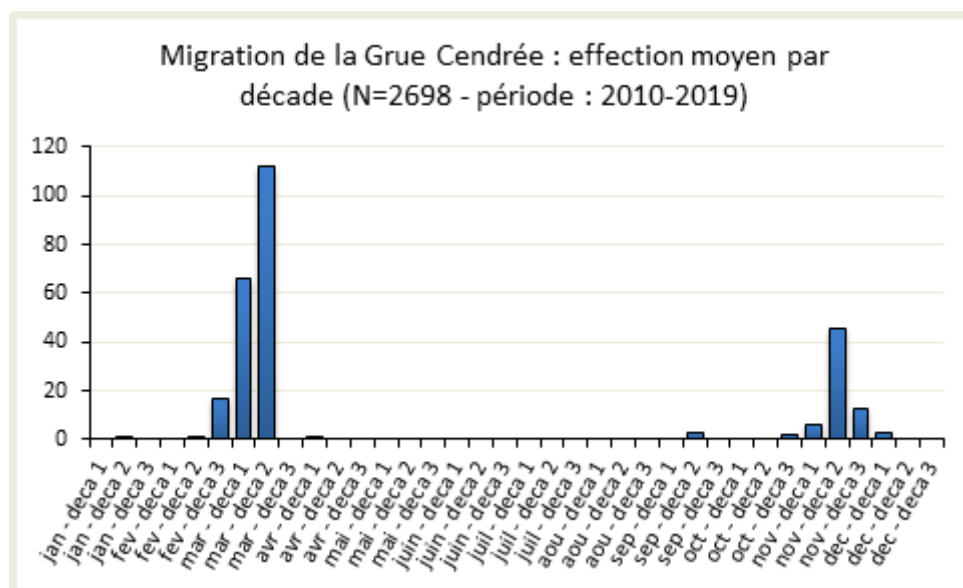
maxima : 1000 en plusieurs vols le 14 mars 2015 depuis Livry-Gargan – 300 le 5 mars 2013 depuis le parc du Sausset – 200 le même jour depuis le parc Georges Valbon.

Migration postnuptiale

premières observées : 25 le 19 septembre 2016 depuis Bagnolet.

dernières observées : 12 (vers le Sud) le 20 décembre 2000 depuis le parc des Beaumonts.

maxima : 150 le 24 octobre 1989 depuis Tremblay-en-France – 150 le 29 octobre 1988 depuis le parc Georges Valbon.



GREBE CASTAGNEUX

Tachybaptus ruficollis (Pallas, 1764)

Statut départemental : nicheur et hivernant rare – migrateur commun.

Toute l'année. Niche en Europe, en Asie, en Afrique ; à l'ouest, de l'Estonie, aux îles Britanniques, au Nord-Ouest de l'Afrique puis à presque l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. Contrairement aux oiseaux d'Europe de l'Ouest, les oiseaux d'Europe centrale et de l'Est ainsi que les populations du Nord de l'Asie hivernent au sud de leur aire de reproduction. À ces occasions les oiseaux de la sous-espèce européenne et nord-africaine *ruficollis* les plus méridionaux ont été notés aux îles Canaries.

En France, actuellement, ses effectifs semblent stables ([Vigie-Nature](#), 2020). Dans la région, la population est estimée à quelques centaines de couples (Malher et al., 2017).

Dans la zone d'étude, l'effectif paraît aussi constant. Il est de l'ordre de vingt à trente couples. L'espèce se reproduit régulièrement sur les bassins de l'aéroport Charles-de-Gaulle (environ deux couples au Fond-Fortin – les autres bassins sont moins suivis par les ornithologues), à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne (installation en 2009 – jusqu'à trois-quatre couples en 2012, 2013 et 2015 – en baisse depuis), au parc du Sausset (deux couples environ), aux bassins du Vieux-Pays de Tremblay-en-France (un-deux couples), au parc Georges Valbon (occasionnel aux Lacs supérieurs en 2016 – par exemple six à dix couples pour le parc en 2017 : aux Grand Lac et Petit Lac, à l'étang des Brouillards et au Vallon écologique), aux bassins de la Molette à Dugny (deux couples environ). Par ailleurs, l'espèce est sans doute aussi installée durablement aux bassins du Tronchet au Vieux-Pays (un couple). Des nidifications ou des tentatives de nidification plus ponctuelles ont été remarquées sur les mares du bois de Bernouille à Coubron (1993), dans les carrières de Vaujours (2000, 2001, 2018), à Ville-Évrard à Neuilly-sur-Marne (2003), en Forêt régionale de Bondy (2003, 2017 ou 2018 au moins), au parc de la Poudrerie (2019 et 2020).

C'est en migration, au moment du passage postnuptial que les effectifs maximaux sont atteints, en particulier au Fond-Fortin de mi-août à début novembre. Au printemps, le passage est beaucoup moins sensible fin février et en mars.

En hiver, hors période de gel fort, les plus grands rassemblements sont notés à la Haute-Île et au parc Georges Valbon. À cette saison, comme à l'époque des migrations, l'espèce peut aussi être observée sur l'eau là où elle ne niche pas comme sur la Seine, la Marne ou le canal de l'Ourcq, etc.

Migration prénuptiale

rassemblement :

20 le 21 mars 2015 à la Haute-Île.

Migration postnuptiale

rassemblements et maxima (par sites) :

56 au moins le 9 septembre 2018 au Fond-Fortin.

30 (dont un ensemble de 26 sur les Grand lac et Petit Lac) le 15 octobre 2017 au parc Georges Valbon.

27 le 24 août 2003 aux bassins du Vieux-Pays.

26 le 27 septembre 2016 à la Haute-Île.

Hivernage

rassemblements (par sites) :

22 le 6 janvier 2017 au Grand Lac.

20 le 15 février 2014 à la Haute-Île.

GREBE JOUGRIS

Podiceps grisegena (Boddaert, 1783)

Statut départemental : migrateur occasionnel.

Migrateur. Aire de répartition mondiale. Niche dans l'hémisphère Nord ; en Europe plutôt nordique et continental ; à l'ouest principalement du Nord-Ouest de la Russie au Sud de la Suède, aux Balkans et à la Turquie ; reproduction occasionnelle en France (récemment sur les Lacs aubois – Issa et al., 2015). La plupart des oiseaux européens hivernent sur le littoral, des côtes norvégiennes et des îles Britanniques, à la Bretagne et à la mer Noire. Certains atteignent alors aussi parfois le Nord de la Méditerranée.

Dans la région une trentaine de données sont recueillies entre 2000 et 2011 (Le Maréchal et al., 2013). L'espèce semble moins régulière actuellement que par le passé.

Dans la zone d'étude, le Grèbe jougris n'est noté qu'à trois reprises. Les observations sont déjà anciennes. Elles correspondent aux périodes de migration.

Données exhaustives (le 30 juin 2020)

Migration prénuptiale :

1 en plumage nuptial du 25 au 27 mars 1997 au parc Georges Valbon.

Migration postnuptiale :

1 du 29 août au 7 septembre 1989 au parc Georges Valbon.

2 le 30 août 2000 au parc Georges Valbon.

GREBE HUPPE

Podiceps cristatus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : Nicheur, migrateur et hivernant rare.

Toute l'année. Migrateur. Niche en Europe, en Asie mais aussi en Australie, en Nouvelle-Zélande. Localement en Afrique, dans le nord, l'est et le sud du continent. À l'Ouest du Paléarctique*, présent de la Suède, le Sud Finlande, aux îles Britanniques et au Maroc. Les oiseaux de Scandinavie, d'Europe centrale et de l'Est ainsi que les populations du Nord de l'Asie n'hivernent pas dans leur aire de

reproduction mais plus au sud. L'aire d'hivernage atteint notamment l'Afrique du Nord et le Sud-Est de l'Asie.

Protégé, il est en expansion en France dès les années 1970.

Dans la région, aujourd'hui l'effectif des nicheurs est estimé entre cinq-cents et mille couples. Contrairement à notre zone d'étude, il semble supérieur à celui du Grèbe castagneux (Malher et al., 2017).

Dans le département, le nombre de couples, stable, est légèrement supérieur à dix. La première nidification intervient au Grand Lac au parc Georges Valbon en 1986. Ensuite, l'espèce s'installe sur plusieurs pièces d'eau : au parc du Sausset, aux bassins de la Molette à Dugny, en d'autres endroits du parc Georges Valbon (Lacs supérieurs et étang des Brouillards) et, occasionnellement, en Forêt régionale de Bondy.

Récemment, c'est le parc Georges Valbon qui attire le plus de reproducteurs, en particulier au Grand Lac et au Petit Lac. Par exemple, en 2017, quatre couples différents élèvent des nichées sur ces pièces d'eau. Cette année-là, un couple se reproduit aussi avec succès à l'étang des Brouillards, un autre aux Cascades et un dernier aux Lacs supérieurs, soit sept couples pour le parc départemental. Toutes les années n'y sont pas aussi productives, une autre année, 2015, voit seulement deux couples réussir leur nidification sur les cinq présents au parc : un à l'étang des Brouillards et le second au Grand Lac. Ailleurs dans le département, au parc du Sausset, un couple niche actuellement chaque année. De la même façon, depuis 2011, le Grèbe huppé est régulier à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne où en général deux couples sont présents. Parfois, un seul parvient à y élever des jeunes, d'autres années on constate des secondes nichées pour un même couple. En 2014, année « record », trois couples ont élevé quatre nichées. En Forêt régionale de Bondy, l'espèce semble aussi devenue annuelle avec un couple. Finalement, c'est aux bassins de la Molette, un des premiers sites occupés dans le département, que les effectifs sont les plus aléatoires : de 2010 à 2019, l'observation de poussins n'y est mentionnée qu'en 2015, 2016 et 2017.

En migration fin février – début mars et en juillet-décembre (Le Maréchal et al., 2013), le passage est peu sensible.

En hiver, les Grèbes huppés semblent moins nombreux que par le passé mais leur nombre a toujours été négligeable à l'échelle de la région. À cette saison, comme au moment des passages, l'espèce est occasionnellement observable sur des sites où elle ne niche pas comme sur la Marne, la Seine, le canal de l'Ourcq, etc.

Migration prénuptiale

maximum : 25 à 26 du 15 au 21 mars 2003 au parc Georges Valbon.

Migration postnuptiale :

maxima : 19 le 31 juillet 2015 au parc Georges Valbon – 16 le 6 novembre 2019 au même endroit.

Hivernage

maximum : 15 le 28 décembre 2018 au parc Georges Valbon.

GREBE ESCLAVON

Podiceps auritus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur occasionnel.

Migrateur. Aire de répartition mondiale. Nordique. D'affinité maritime en hiver. En Europe, niche en Scandinavie et plus à l'est entre 50° et 65° Nord. Hiverné alors généralement au nord du 40° Nord, sur l'Atlantique, la Méditerranée et la mer Noire ; en France principalement depuis la mer du Nord jusqu'au golfe de Gascogne.

En Île-de-France, c'est un migrateur et un hivernant très rare.

L'unique mention recueillie pour le département concerne un individu noté à Pantin sur le canal de l'Ourcq du 12 au 17 février 2014. Les circonstances de l'observation sont ici originales.



Grèbe esclavon, Pantin © Olivier Laporte

GREBE A COU NOIR

Podiceps nigricollis (Brehm CL, 1831)

Statut départemental : nicheur et migrateur occasionnel.

Migrateur. Aire de répartition mondiale. Niche dans l'hémisphère Nord, dans le Sud et l'Est de l'Afrique où il est sédentaire. En Europe, présent de l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, à l'Estonie puis plus à l'est. La plupart des oiseaux de l'hémisphère Nord hivernent près des côtes ; pour ceux de nos régions, des littoraux des Pays-Bas et des îles Britanniques jusqu'à ceux de l'Atlantique et de la Méditerranée en Afrique du Nord.

En Île-de-France, c'est initialement un hivernant et un migrateur. Il niche en 1960 à Saclay (Essonne). Il est ensuite occasionnel en reproduction jusqu'en 2000 (après, il devient régulier comme nicheur – Le Maréchal et al., 2013). L'effectif actuel ne dépasse pas les dix couples (Malher et al., 2017).



Grèbes à cou noir, Parc Georges Valbon ©François Gasnot

Dans la zone d'étude, sa nidification réussie est notée sur les bassins du Vieux-Pays de Tremblay-en-France dès 1987, avec un ou deux jeunes. L'année suivante, la reproduction est possible puisqu'un oiseau probablement né sur le site est observé en août. Au Fond-Fortin, sur le territoire de l'aéroport Charles-de-Gaulle, aucun juvénile n'a encore été observé mais en 2010, un stationnement estival est observé. Un nid est même construit sur le site ce printemps là ou une année proche. En 2014, l'espèce y séjourne à nouveau en été.

Par ailleurs, depuis 1999, seize données se rapportent à des individus vus en migration. En dehors des secteurs de Tremblay-en-France et de l'aéroport Charles-de-Gaulle, l'espèce est alors aussi remarquée aux bassins de la Molette à Dugny, à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne et au parc Georges Valbon. L'effectif ne dépasse pas les deux ou trois individus. Le Grèbe à cou noir est autant noté au passage postnuptial (neuf données pour dix individus de mi-juillet à mi-octobre) qu'au printemps (sept données pour dix individus de début avril à la première décade de mai). Aux deux passages, des séjours qui peuvent durer plusieurs semaines sont parfois remarqués.

Il n'y a pas de donnée hivernale.

ŒDICNEME CRIARD

Burhinus oedichnemos (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur et migrateur occasionnel.

Migrateur. Niche au nord : du Sud de l'Angleterre au Kazakhstan ; au sud : du Sud du Maroc au Sud du Pakistan. Certains oiseaux méridionaux sont sédentaires. Les autres, en particulier la plupart des individus orientaux, sont strictement migrateurs*. L'aire d'hivernage atteint la Mauritanie, le Kenya et l'Éthiopie en Afrique.

Dans la région, c'est un nicheur peu abondant qui a récemment hiverné en petit nombre.

Dans la zone d'étude, l'œdicnème est surtout remarqué dans le secteur de l'aéroport Charles-de-Gaulle. Il y est déjà noté nicheur probable dans les années 1974-1975. Les effectifs ont varié en fonction de l'évolution plus ou moins en sa faveur des milieux. Ainsi, la population atteint peut-être une dizaine de couples en 2013 ([Lelaure et al., 2013](#)). La plupart des oiseaux sont alors cantonnés dans une zone de stockage de remblai d'une centaine d'hectares. Plus récemment, en 2016, un minimum de deux couples est recensé pour l'aéroport ([Alisea, 2018](#)). Depuis, l'espèce a disparu d'elle-même dès lors que la végétation a été rendue à son état naturel (Julia Seitre, *in litt.*). Ailleurs, au début des années 2000, l'espèce est entendue à l'automne dans les carrières de Vaujours depuis la route stratégique à Coubron. À l'époque, la zone est très favorable à la reproduction. Cette dernière y est alors ainsi possible.

Au passage, l'œdicnème est très occasionnel. Il est principalement remarqué au printemps : au parc du Sausset (mai 1991), à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne (mars 2006, avril 2008 et [avril 2021](#)), au parc Georges Valbon (mai 1991, avril 2005, mars 2010) et Vieux-Pays de Tremblay-en-France (juillet 2018).

À l'aéroport Charles-de-Gaulle des rassemblements postnuptiaux de plusieurs dizaines d'individus sont signalés au cours des années 2000.

HUITRIER-PIE

Haematopus ostralegus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur occasionnel.

Migrateur. D'affinité littorale en hiver. Niche en Asie ; en Europe où comme en France et en Espagne, il est souvent localisé et proche du littoral. Atteint l'Islande, le cap Nord puis le littoral de la mer de Barents au nord, l'Est de l'Asie à l'est. En Europe, à l'ouest, hiverne du Sud de la Scandinavie, à la péninsule ibérique et au littoral de la Méditerranée. Certains oiseaux européens hivernent aussi sur les côtes africaines, en Afrique du Nord mais également plus au sud, jusqu'à l'équateur.

En Île-de-France, l'espèce est très rare au moment des migrations, très occasionnelle en hiver.

Dans la zone d'étude, elle n'est notée qu'à deux reprises. Il s'agit de deux individus le 26 septembre 1984 sur le territoire de l'aéroport du Bourget et d'un individu le 10 avril 1999 aux bassins de l'aéroport Charles-de-Gaulle à Mitry-Mory. Ces observations coïncident avec les périodes de passage de l'espèce dans la région.

ÉCHASSE BLANCHE

Himantopus himantopus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migratrice occasionnelle.

Migratrice. Méridionale. Aire de répartition mondiale. Niche sur tous les continents, notamment dans la plus grande part de l'Afrique, en Asie, en Europe de l'Ouest au sud du 50° Nord. La plupart des oiseaux européens hivernent en Afrique tropicale.

En France, où elle niche dans un premier temps dans le Sud, elle est en expansion vers le nord au XX^e siècle.

En Île-de-France, c'est une nicheuse occasionnelle depuis 1992 (Siblet, 1992a). En migration, elle est de plus en plus régulière, en particulier au printemps.

Dans la zone d'étude, six données sont recueillies. Elles correspondent à la période du passage prénuptial de l'espèce. Le fait qu'elles soient récentes est à mettre en rapport avec la nouveauté de l'installation de l'Échasse blanche dans la région et plus au nord.



Echasse blanche, parc de la Haute-Île © Olivier Laporte

Données exhaustives (le 30 juin 2021) :

1 le 28 avril 1992 au parc Georges Valbon.

- 1 le 6 mai 2021 au parc Georges Valbon.
- 2 le 13 mai 2014 au parc Georges Valbon.
- 1 le 16 mai 2016 au Grand Lac, parc Georges Valbon.
- 2 le 17 mai 2014 à la Haute-Île, Neuilly-sur-Marne.
- 2 le 11 juin 2017 au parc Georges Valbon.

AVOCETTE ELEGANTE

Recurvirostra avosetta (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migratrice occasionnelle.

Migratrice. Niche en Asie, dans l'Est, le Nord et le Sud de l'Afrique ; en Europe où elle est souvent localisée et proche du littoral : à l'ouest, du Sud de la Scandinavie, à l'Angleterre, à la péninsule ibérique, puis à la Turquie. Sédentaire dans une partie de l'Afrique, les populations du Nord de l'Europe et la plus grande portion des oiseaux asiatiques hivernent au sud de leur aire de reproduction ; en Europe, de l'Angleterre, à la Bulgarie et à la péninsule ibérique ; plus au sud, en Afrique du Nord et jusqu'en Afrique tropicale ; plus à l'est, notamment jusqu'en Inde.

En Île-de-France, c'est une migratrice assez régulière. Elle est plus occasionnelle en hiver. Certaines années donnent lieu à des observations plus nombreuses.

Dans la zone d'étude, une seule donnée est recueillie. Il s'agit d'un individu vu le 2 avril 2005 aux bassins de l'aéroport Charles-de-Gaulle à Mitry-Mory. Cette observation coïncide avec la période où le passage pré-nuptial est le plus intense dans la région.

VANNEAU HUPPE

Vanellus vanellus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur occasionnel – migrateur et hivernant commun.

Toute l'année. Niche dans quasiment toute l'Europe à l'exception de l'extrême Nord de la Scandinavie. Atteint l'Est de l'Asie. Les populations orientales sont strictement migratrices*. L'aire d'hivernage se situe au Sud de l'Asie et du Sud de la Scandinavie, à la Turquie jusqu'en Afrique du Nord.

Dans la région, il niche en petit nombre et hiverne par milliers. Les effectifs d'hivernants varient selon les conditions climatiques : les oiseaux fuient le gel prolongé.

Dans la zone d'étude, le Vanneau huppé est surtout remarqué en petites bandes, en migration et en hiver. La taille des groupes en déplacement est souvent plus importante en hiver qu'au moment des passages. L'espèce est surtout vue en vol. Posée, elle est occasionnelle en dehors de l'aéroport Charles-de-Gaulle et de ses environs.

L'effectif des nicheurs a toujours été faible et cantonné dans le secteur de l'aéroport Charles-de-Gaulle. Dix couples y sont encore signalés en 1986. Plus récemment, à proximité, de 1996 à 1998, quelques

oiseaux se reproduisent sur un bassin de rétention de la Francilienne au parc du Sausset. Sept couples sont notamment comptés en 1997. À l'aéroport Charles-de-Gaulle, il y a peu, un couple nicheur certain est remarqué en 2018 et un indice probant de reproduction se rapporte à un mâle en vol nuptial le 11 avril 2019 aux Vignes au Mesnil-Amelot.

Au passage, dès fin juin, des groupes de taille modeste sont susceptibles de se former sur les bassins du Vieux-Pays de Tremblay-en-France et sur ceux de l'aéroport Charles-de-Gaulle à Mitry-Mory. Sur les autres sites, la migration postnuptiale n'est quasiment pas remarquée avant début octobre. Elle culmine de mi-octobre à mi-novembre. Le passage prénuptial est moins marqué que le postnuptial. Il s'étend de mi-février à début avril. Des mouvements peuvent aussi avoir lieu pendant tout l'hiver, en particulier lors de vagues de froid.

Les rassemblements hivernaux les plus importants sont, eux aussi, notés sur les bassins du Vieux-Pays et à l'aéroport Charles-de-Gaulle. Leur taille est minime par rapport à celle atteinte par certains groupes dans les plaines des communes limitrophes du grand aéroport. Les oiseaux ne sont bien souvent vus qu'en survol car ils sont dérangés par les services de la lutte contre le péril animalier.

Migration prénuptiale

premiers observés (indicatif) : 140 le 1^{er} janvier 2013 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.

derniers observés (indicatif) : 30 le 7 avril 2007 depuis le parc des Beaumonts.

maximum : 445 en 4 heures d'observation le 23 février 2014 depuis le parc des Beaumonts.

Migration postnuptiale

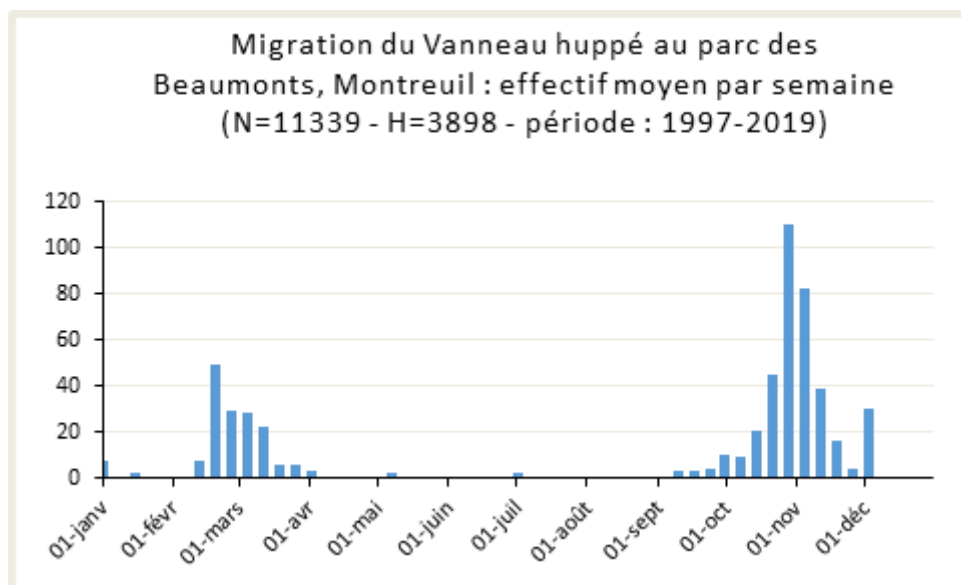
premier observé (indicatif) : 1 le 5 juillet 2015 depuis le parc des Beaumonts.

derniers observés (indicatif) : 549 en 1 heure d'observation le 9 décembre 2010 depuis le parc des Beaumonts.

maximum : 739 en une journée d'observation le 21 octobre 1990 depuis le Belvédère de Livry-Gargan.

Rassemblements hivernaux :

1 600 le 29 novembre 2013 aux bassins du Vieux-Pays – 500 le 25 décembre 2018 au même endroit.



PLUVIER DORE

Pluvialis apricaria (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur rare – hivernant occasionnel.

Migrateur. Nordique. Niche du Groenland, l'Islande, le Nord des îles Britanniques, la Suède et la Norvège, à la Sibérie jusqu'au 100° Est. Hivérne généralement plus au sud ; en Europe, des îles Britanniques, à la Turquie puis jusqu'en Afrique du Nord et à l'Iran.

En Île-de-France, c'est un migrateur commun. Plusieurs milliers peuvent aussi hiverner tant que le gel ne les chasse pas.

Dans la zone d'étude, l'espèce est surtout remarquée en migration active* depuis les sites montreuillois de la Croix-de-Chavaux et du parc des Beaumonts. Ailleurs, elle est très occasionnelle, en survol. Les effectifs observés sont négligeables par rapport à ceux de la région. Comme c'est le cas pour le Vanneau huppé, la taille des groupes en migration est généralement inférieure à celle des groupes d'hivernants.

Le passage prénuptial est remarqué en février-mars. Le retour est noté en octobre-novembre.

Jusqu'au milieu des années 1990, en hiver, quelques oiseaux fréquentaient régulièrement une zone cultivée du Vieux-Pays de Tremblay-en-France. Sur le site, une route est ensuite construite. Depuis, aucun stationnement de l'espèce n'est rapporté dans le département.

Migration postnuptiale

premier observé : 1 le 15 septembre 2005 depuis le parc des Beaumonts.

derniers observés (indicatif) : 10 le 19 décembre 2010 depuis le parc des Beaumonts.

maximum : 42 le 11 novembre 2014 depuis le parc des Beaumonts.

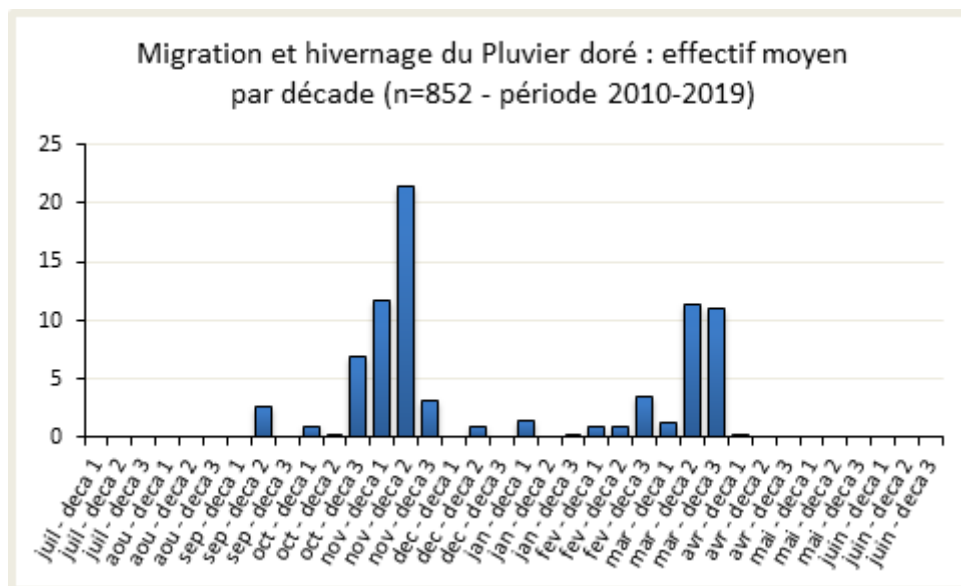
Migration prénuptiale

premiers observés et maximum (date indicative) : 180 le 15 février 2020 depuis le parc des Beaumonts.

derniers observés : 2 le 2 avril 2016 depuis le parc Georges Valbon.

Rassemblement hivernal

100 environ le 8 février 2020 depuis le parc du Sausset.



GRAND GRAVELOT

Charadrius hiaticula (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur occasionnel.

Migrateur. Niche principalement dans la toundra au Nord du Paléarctique* et au Groenland. Ailleurs, implanté dans des habitats d'aspect similaire notamment jusqu'en Bretagne en France. Hiverné des îles Britanniques et des Pays-Bas jusqu'au Sud de l'Europe, la mer Caspienne et l'Inde. Atteint aussi le Sud de l'Afrique.

En Île-de-France, régulier, il apparaît principalement en migration. Il est très occasionnel en hiver.

Dans la zone d'étude, seulement sept données sont recueillies. C'est peu, mais l'espèce peut être assez difficile à déterminer et confondue avec le Petit Gravelot plus commun. Les observations coïncident avec les périodes de passage de l'espèce dans la région.

Données exhaustives (le 30 juin 2020) :

Migration prénuptiale

1 le 2 avril 2005 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.

1 le 17 avril 2007 à la Haute-Île, Neuilly-sur-Marne.

1 les 13 et 14 mai 1996 au parc Georges Valbon.

Migration postnuptiale

[2 le 22 juillet 2019 depuis le parc des Beaumonts.](#)

1 le 4 septembre 2016 au Fond-Fortin, aéroport Charles-de-Gaulle.

1 le 26 septembre 1999 aux bassins du Vieux-Pays, Tremblay-en-France.

1 le 6 novembre 2004 depuis le parc des Beaumonts.

PETIT GRAVELOT

Charadrius dubius Scopoli, 1786

Statut départemental : nicheur très rare – migrateur rare.

Migrateur. Niche en Asie, en Afrique du Nord, en Europe à l'exception de l'Islande, de l'Irlande et du Nord de la Scandinavie. Hiverné principalement en Afrique tropicale et dans le Sud de l'Asie.

En Île-de-France, la population nicheuse est de l'ordre de cent-cinquante couples (Malher et al., 2017). Elle a légèrement décliné à la fin des années 1990 et au début des années 2000 (Le Maréchal et al., 2013).

Dans la zone d'étude, cette baisse des effectifs de nicheurs a aussi été ressentie. Récemment à l'époque de la reproduction, le Petit Gravelot n'est plus fidèle et régulier qu'à deux sites. Il s'agit des bassins du Vieux-Pays de Tremblay-en-France et, dans une moindre mesure, des bassins de l'aéroport Charles-de-Gaulle à Mitry-Mory. Ailleurs, en période de nidification, il semble devenu occasionnel : sur les bassins des Brouillards à Dugny (présence régulière jusqu'au milieu des années 2000), sur les bassins de la Molette à Dugny (présence régulière jusqu'en 2010), ainsi qu'à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne (présence assez régulière de 2006 à 2011). Sur ce dernier site les banquettes de graviers sont désormais trop végétalisées.

Pour cette espèce, les indices de reproduction sont nombreux mais les preuves de nidification réussie avec des jeunes sont occasionnelles. Elles sont relevées sur les bassins de rétention en limite nord du parc départemental du Sausset (1997 à 1999), sur les bassins du Vieux-Pays de Tremblay-en-France (2007, 2018), mais aussi sur un milieu apparemment peu favorable : sur une friche près du canal de l'Ourcq à Bobigny (2012 et 2013). Le Petit Gravelot est donc opportuniste dans le choix de ses habitats. Par ailleurs, de 2011 à 2019, des comportements reproducteurs ou des présences en période de nidification sont aussi notées, près du canal de l'Ourcq à Romainville (2011), aux bassins de la Molette (2012 et 2017), au Mesnil-Amelot sur le territoire de l'aéroport Charles-de-Gaulle (2014), à Aulnay-sous-Bois (2015), aux parcs Georges Valbon (2018 et 2019) et du Sausset (2019). C'est peu.

Les passages migratoires de fin mars à mai ainsi que ceux de juillet-septembre semblent moins bien perçus que par le passé.

Migration prénuptiale

premier observé : 1 le 15 mars 2006 à la Haute-Île.

rassemblements (par sites) :

10 le 19 avril 2003 aux bassins des Brouillards.

10 le 12 mai 2004 aux bassins de la Molette (après de fortes précipitations).

Migration postnuptiale

derniers observés : 2 le 10 octobre 1999 aux bassins du Vieux-Pays.

rassemblements (par sites) :

14 le 8 juillet 1995 aux bassins des Brouillards.

8 le 5 juillet 2013 aux bassins du Vieux-Pays.

GRAVELOT A COLLIER INTERROMPU

Charadrius alexandrinus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur occasionnel.

Migrateur. Aire de répartition plus méridionale que la plupart des limicoles* nichant en Europe. Sur ce dernier continent souvent localisé sur le littoral. Niche de l'Afrique du Nord, à la péninsule ibérique jusqu'au Danemark puis jusqu'à l'Est de l'Asie. Ses populations continentales et nordiques hivernent au sud de leur site de nidification ; en Europe au sud du 50° Nord, puis jusqu'en Afrique tropicale et au Sud de l'Asie.

En Île-de-France, le Gravelot à collier interrompu est aujourd'hui très occasionnel, il est plus régulier dans les années 1970-1980. Il y a vingt-six données pour la période 1977-2011 (Le Maréchal et al., 2013). L'espèce est plutôt notée au printemps.

Dans la zone d'étude, l'unique observation se rapporte à l'observation d'une femelle ou immature le 19 juillet 2005 aux bassins du Fond-Fortin à l'aéroport Charles-de-Gaulle. La date ne coïncide pas avec les périodes où l'espèce est la plus souvent vue dans la région mais le propre des oiseaux rares n'est-il pas d'apparaître n'importe où et à n'importe quelle époque ?

GUIGNARD D'EURASIE

Charadrius morinellus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur occasionnel.

Migrateur. Nordique et montagnard. Niche principalement dans la toundra au Nord de l'Eurasie, ailleurs souvent localisé en montagne. Hiverné principalement en Afrique du Nord et dans la péninsule arabique.

D'un naturel confiant, victime de la chasse, il a fortement régressé en Europe au cours des XIX^e et XX^e siècles.

En Île-de-France, il est devenu un migrateur occasionnel.

Dans la zone d'étude, une seule donnée est recueillie. Il s'agit d'un oiseau entendu le 30 août 2003 depuis le parc des Beaumonts à Montreuil. Cette observation intervient dans le cadre d'un passage en France plus important que d'habitude. Elle n'en est pas moins remarquable.

COURLIS CORLIEU

Numenius phaeopus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur occasionnel.

Migrateur. Nordique. Souvent d'affinité littorale en hiver. Niche de l'Islande au Nord de la Scandinavie et à la Lituanie, puis plus à l'est. Localisé au centre et à l'Est de la Sibérie. À l'ouest, hiverne du littoral espagnol au 35° Sud en Afrique.

En Île-de-France, il apparaît en petit nombre, de passage.

Dans la zone d'étude, ses apparitions coïncident avec les périodes de migration dans la région. Les sites de suivi de la migration active* montreuillois de la Croix-de-Chavaux et du parc des Beaumonts fournissent sept des neuf données. Une donnée est aussi obtenue depuis un poste fixe à Saint-Ouen. L'espèce n'est ainsi observée qu'une fois posée, à Dugny. C'est peu. Dans le département, il semble qu'il n'y ait pas de prairies humides et calmes qui lui soient favorables. Même le secteur de l'aéroport Charles-de-Gaulle paraît délaissé.

Données exhaustives (le 31 décembre 2021) :

Migration prénuptiale

1 le 11 avril 2020 depuis le parc des Beaumonts.

1 le 25 avril 1998 aux bassins des Brouillards, Dugny.

Migration postnuptiale

3 le 26 juillet 2014 depuis la Croix-de-Chavaux.

1 le 27 juillet 2021 depuis le parc des Beaumonts.

3 le 11 août 2014 depuis le parc des Beaumonts.

3 le 12 août 2013 depuis la Croix-de-Chavaux.

passage (piège à sons nocturne) le 26 août 2021 depuis le centre-ville de Saint-Ouen.

passage (piège à sons nocturne) le 27 août 2020 depuis le parc des Beaumonts.

passage (piège à sons nocturne) le 5 septembre 2020 depuis le parc des Beaumonts.

COURLIS CENDRE

Numenius arquata (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur et hivernant occasionnel.

Migrateur. Niche de la France aux îles Britanniques et au cap Nord puis plus à l'est, jusqu'aux confins de la Sibérie. La plupart des oiseaux européens hivernent plus au sud ; en Europe depuis l'Islande, les îles Britanniques, à l'Allemagne, l'Italie et la Turquie jusqu'au sud du continent. Ils atteignent alors l'Afrique du Nord et subsaharienne jusqu'au 35° Sud.

En Île-de-France, c'est un nicheur occasionnel. Il se reproduit récemment dans le Sud de la Seine-et-Marne (Malher et al., 2017). Par ailleurs, c'est surtout un migrateur et un hivernant régulier. Les plus grands groupes alors remarqués ne dépassent pas les cinquante individus.

Dans la zone d'étude, c'est uniquement un migrateur et un hivernant mais il est occasionnel. Il y a quelques séjours, notamment un de six oiseaux, lors d'un afflux de l'espèce dans la région, en janvier-février 1996, au Vieux-Pays de Tremblay-en-France. Malgré le caractère en apparence toujours attractif de l'aéroport Charles-de-Gaulle, la plupart des stationnements qui y sont observés sont anciens. C'est sans doute un effet du manque d'observateurs.

Données exhaustives (le 30 juin 2021) :

Noté sur le territoire de l'aéroport du Bourget avant 1992 (Briot, 1992a).

Migration pré-nuptiale

1 le 20 février 1996 au parc Georges Valbon.

1 le 19 mars 2011 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.

1 le 7 avril 2007 depuis le parc des Beaumonts.

passage (piège à sons nocturne) d'au moins 2 le 8 avril 2021 depuis le parc des Beaumonts.

passage (piège à sons nocturne) le 13 avril 2021 depuis le parc des Beaumonts.

1 le 2 mai 2015 à proximité des pistes de l'aéroport Charles-de-Gaulle au Vieux-Pays.

Migration post-nuptiale

1 le 29 juillet 1988 à l'aéroport Charles-de-Gaulle.

1 le 23 août 1984 à l'aéroport Charles-de-Gaulle.

3 le 23 août 2015 depuis le parc des Beaumonts.

passage (piège à sons nocturne) le 24 août 2020 depuis le parc des Beaumonts.

1 le 17 septembre 1993 au parc Georges Valbon.

2 le 25 septembre 1989 à Tremblay-en-France.

4 le 20 octobre 2007 depuis le parc des Beaumonts.

150 (record pour l'Île-de-France) en vol sud le 22 novembre 2008 depuis le parc des Beaumonts.

Stationnements et passage hivernal

1 le 5 novembre 1982 à l'aéroport Charles de Gaulle, 3 le 10 décembre puis 1 pendant la seconde quinzaine de décembre.

19 le 14 décembre 2020 depuis la Croix-de-Chavaux

1 du 20 janvier au 12 mars 1986 à l'aéroport Charles-de-Gaulle.

6 du 28 janvier au 4 février 1996 au Vieux-Pays.

BARGE ROUSSE

Limosa lapponica (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migratrice occasionnelle.

Migratrice. Nordique. D'affinité littorale en hiver. Niche en Europe au nord du 65° Nord, en Sibérie et en Alaska. À l'ouest, hiverne principalement sur les côtes de l'Atlantique, du Sud de la Scandinavie jusqu'au 35° Sud en Afrique ; plus à l'est, sur les côtes de la mer Rouge, de l'océan Indien, et de l'Ouest de l'océan Pacifique.

En Île-de-France, c'est un oiseau migrateur très rare surtout remarqué au passage prénuptial.

Dans la zone d'étude, au XIX^e siècle, la capture d'un individu est signalée en octobre à Dugny (Cretté de Palluel, 1884). De façon contemporaine, un individu, en migration prénuptiale, est noté le 24 avril 1998 aux bassins du Vieux-Pays de Tremblay-en-France, un autre est vu au passage postnuptial le 22 septembre 2020 depuis le parc des Beaumonts à Montreuil. Presque un an plus tard jour pour jour, un oiseau séjourne du 17 septembre au 7 octobre 2021 au Petit Lac au parc Georges Valbon. Ce dernier oiseau ne semble alors pas dérangé par la présence humaine et son observation fait la joie de nombreux ornithologues. Il se nourrit sur les pelouses en compagnie de Foulques macroules de Canards colverts !



Barge rousse, parc Georges Valbon © Olivier Laporte

Les dates de toutes ces mentions coïncident avec les périodes de passage de l'espèce.

BARGE A QUEUE NOIRE

Limosa limosa (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migratrice occasionnelle.

Migratrice. Niche de l'Ouest de la France, aux îles Britanniques, à l'Islande et à la Scandinavie jusqu'à l'Est de l'Asie. Hiverné plus au sud, en Europe, du Sud des îles Britanniques, à la Turquie, jusqu'au Cameroun et à la Zambie en Afrique. En hiver, séjourne aussi au Sud de l'Asie et en Océanie.

En Île-de-France, elle a niché à Saclay (Essonne) entre 1941 et 1948. C'est aujourd'hui une migratrice régulière avec en moyenne trente-quarante individus par an sur la période 1995-2011. Elle est la plus abondante au passage prénuptial (La Maréchal et al., 2013).

Dans la zone d'étude, huit données sont recueillies. La Barge à queue noire est occasionnelle, principalement notée en migration active*. Les plus grands groupes sont vus au passage prénuptial. Ces observations coïncident avec la phénologie* des apparitions de l'espèce dans la région.

Données exhaustives (le 30 juin 2020) :

Migration prénuptiale

22 en vol nord le 29 février 2008 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.

24 le 8 mars 2017 depuis la Croix-de-Chavaux, Montreuil.

1 le 12 mars 2015 depuis le parc des Beaumonts.

4 les 3 et 4 avril 1986 à l'aéroport Charles-de-Gaulle.

1 posée le 4 avril 2015 au parc Georges Valbon.

Migration postnuptiale

1 le 16 septembre 2001 depuis le parc des Beaumonts.

1 le 2 octobre 1995 depuis le parc des Beaumonts.

5 le 14 octobre 2011 depuis le parc des Beaumonts.

TOURNEPIERRE A COLLIER

Arenaria interpres (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur occasionnel.

Migrateur. Nordique. D'affinité littorale. Aire de répartition mondiale, uniquement dans l'hémisphère Nord : Paléarctique* et Néarctique*. En Europe, présent au Groenland, en Islande, Norvège, Suède, Finlande, dans la mer Baltique, puis jusqu'à l'est au Nord de l'Eurasie. À l'exception de la Norvège, hiverne au sud de son aire de nidification ; notamment jusqu'au 35° Sud en Afrique.

En Île-de-France, c'est un migrateur très rare, surtout noté au passage prénuptial d'avril à juin. Il est vu en plus petit nombre au passage postnuptial de juillet à octobre (Le Maréchal et al., 2013).

L'unique donnée pour la zone d'étude concerne un ou plusieurs individus contactés par l'intermédiaire d'un [piège à sons nocturne le 20 août 2019 depuis le parc des Beaumonts à Montreuil](#). Si la donnée n'est pas complètement exceptionnelle, les circonstances dans lesquelles elle a été recueillie sont ici originales !

BECASSEAU MAUBECHÉ

Calidris canutus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur occasionnel.

Migrateur. Aire de répartition circumboréale*. D'affinité littorale en hiver. À l'exception du Groenland, ne niche pas en Europe mais plus à l'est, en Asie. Se reproduit aussi en Amérique du Nord. Hiverne au sud de son aire de nidification. En Europe, il est alors noté sur l'Atlantique au sud du 60° Nord ; en Afrique jusqu'au 35° Sud, etc.

En Île-de-France, il est principalement remarqué, en petit nombre, lors de sa migration prénuptiale fin avril et début mai (Le Maréchal et al., 2017).

Dans le département trois données sont recueillies. Une n'est pas contemporaine. Elle se rapporte à une citation concernant plusieurs observations à la fin du XIX^e siècle en octobre et en novembre à la Plaine-Saint-Denis (Cretté de Palluel, 1884). Les deux autres mentions concernent un individu en plumage

nuptial à l'aéroport Charles-de-Gaulle le 30 mai 1984 et un individu aux bassins du Vieux-Pays de Tremblay-en-France le 13 mai 2015. Ces deux dernières dates printanières coïncident relativement bien avec les périodes d'apparition de l'espèce dans la région.

COMBATTANT VARIE

Calidris pugnax (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur occasionnel.

Migrateur. Niche en Europe principalement au nord du 50° Nord, en Asie. Hiverne généralement plus au sud, en Europe au sud du 60° Nord jusqu'au Sud de l'Afrique ; à cette saison, aussi dans le Sud de l'Asie. L'espèce n'est ainsi observable toute l'année que dans les îles Britanniques et du Nord de la France au Danemark.

En France, le nombre de migrants et d'hivernants est en baisse depuis le début des années 1990.

En Île-de-France, c'est un migrateur régulier et un hivernant occasionnel. En moyenne moins de deux cents individus sont notés au passage chaque année pour la période 1995-2011 (Le Maréchal et al., 2013). Les oiseaux sont les plus nombreux au passage prénuptial, lorsque l'espèce apparaît en petits groupes de mars à mai. La période de retour s'étale de juillet à octobre.

Dans la zone d'étude, les effectifs sont faibles et peu de données sont recueillies. Le Combattant varié est vu exclusivement en période de migration.

Le passage prénuptial est sous représenté par rapport à ce que l'on observe au niveau de la région. Cela s'explique assez simplement. En général, ce sont les prairies humides qui attirent les combattants. Dans le département, ces milieux favorables sont absents. Cela explique la faiblesse du nombre de données au printemps. À l'automne, les zones humides peu profondes étant asséchées, l'espèce a davantage tendance à se regrouper autour de pièces d'eau plus larges. Ce sont ces milieux, avec leurs différents bassins de rétention, qui concentrent les observations dans la zone d'étude.

Données exhaustives (le 30 juin 2020) :

Noté sur la liste des espèces observées sur le territoire de l'aéroport Charles-de-Gaulle au cours des années 1980 et au début des années 1990 (Briot, 1992b).

Noté sur le territoire de l'aéroport du Bourget avant 1992 avec 2 à 10 individus (Briot, 1992a).

Migration prénuptiale

1 les 28 et 29 mars 1998 aux bassins du Vieux-Pays, Tremblay-en-France.

2 le 11 avril 2006 au Vieux-Pays.

1 le 21 avril 2017 au Fond-Fortin, aéroport Charles-de-Gaulle.

1 le 31 mai 2011 à l'Entrée du changeant, aéroport Charles-de-Gaulle.

Migration postnuptiale

1 le 29 juillet 2013 au Fond-Fortin.

2 (1 mâle et 1 fem.) le 26 août 2016 au Fond-Fortin.

1 le 16 septembre 2016 au Fond-Fortin.

1 juv. le 17 septembre 2000 au Vieux-Pays puis 2 individus le 25.

2 le 18 septembre 2009 au Fond-Fortin.

1 juv. le 20 septembre 2006 aux bassins des Brouillards, Dugny.

1 du 20 au 25 septembre 2001 aux bassins de la Molette, Dugny.

1 le 26 septembre 1999 aux bassins du Vieux-Pays.

1 mâle adulte est trouvé mort le 28 septembre 1975 à l'aéroport du Bourget, sa peau* est conservée au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris.

2 les 29 et 30 septembre 1992 aux bassins du Vieux-Pays.

1 le 3 octobre 1999 aux bassins du Vieux-Pays.

BECASSEAU DE TEMMINCK

Calidris temminckii (Leisler, 1812)

Statut départemental : migrateur occasionnel.

Migrateur. Niche dans la toundra au Nord du Paléarctique* ; en Europe en Norvège, Suède puis plus à l'est au nord du 65° Nord. Hiverné principalement en Afrique tropicale et dans le Sud de l'Asie. À cette saison aussi en petit nombre dans le Sud de l'Europe et en Afrique du Nord.

En Île-de-France, c'est un migrateur très rare, plus régulier au printemps qu'en automne.



Bécasseau de Temminck, Parc Georges Valbon © L. Martineau

Dans la zone d'étude, quatre données sont recueillies. Elles correspondent aux périodes de passage de l'espèce dans la région.

Données exhaustives (le 30 juin 2020) :

Migration pré-nuptiale

1 le 11 mai 2004 aux bassins de la Molette, Dugny.

1 le 15 mai 2010 au parc Georges Valbon.

[2 le 12 mai 2019 au parc du Sausset.](#)

Migration post-nuptiale

1 adulte le 6 septembre 2015 à la Haute-Île, Neuilly-sur-Marne.

BECASSEAU SANDERLING

Calidris alba (Pallas, 1764)

Statut départemental : migrateur occasionnel.

Migrateur. Aire de répartition circumboréale* mondiale. D'affinité littorale en hiver. À l'exception du Groenland ne niche pas en Europe mais plus à l'est en Asie. Également présent en Amérique du Nord. En hiver, dans l'Ouest européen au sud de 60° Nord ; en Afrique jusqu'au 35° Sud ; dans le Sud de l'Asie, etc.

En Île-de-France, soixante-neuf observations sont faites pour la période 1977-2010. C'est un migrateur très rare, plus régulier au printemps qu'à l'automne. Il y a une donnée hivernale (Le Maréchal et al., 2013).

Dans la zone d'étude, le Bécasseau sanderling n'est vu que deux fois. Il s'agit d'un individu les 9 et 11 mai 2014 aux bassins du Fond-Fortin à l'aéroport Charles-de-Gaulle et d'[un individu le 21 mai 2015 au Grand Lac au parc Georges Valbon](#). Les dates coïncident avec la période de passage maximal de l'espèce dans la région.

BECASSEAU VARIABLE

Calidris alpina (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur occasionnel.

Migrateur. Plutôt nordique. Aire de répartition mondiale. Niche dans l'hémisphère Nord, pour l'Europe, entre le Sud de l'Angleterre et le cap Nord. Hiverné en Afrique, au nord de l'équateur jusqu'au Sierra-Leone et au Soudan du Sud ; en Europe, où il n'est présent toute l'année que du Sud de la Norvège aux îles Britanniques, etc.

Dans la région, il est surtout remarqué en petit nombre comme migrateur. C'est un hivernant occasionnel.

Dans la zone d'étude, il est occasionnel et principalement remarqué au passage post-nuptial. Depuis 1992, vingt-cinq données pour soixante-et-un individus environ sont recueillies. L'espèce est alors

particulièrement remarquée sur les bassins du Fond-Fortin à l'aéroport Charles-de-Gaulle et sur ceux du Vieux-Pays à Tremblay-en-France. Ailleurs, il y a trois données pour la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne, deux pour le parc Georges Valbon, une pour le parc des Beaumonts à Montreuil ainsi qu'une pour les bassins de la Molette à Dugny.

Au printemps, la migration est notée de la deuxième décade de mars à début mai. Sept données pour dix individus concernent le passage prénuptial. Le retour est surtout observé de début septembre à début octobre. Seize données pour cinquante-et-un individus environ se rapportent au passage postnuptial. Les deux dernières décades de septembre concentrent, à elles seules, près de la moitié du total des données de passage.

Il n'y a que deux séjours. Ils sont brefs. Pour le premier stationnement, il s'agit de deux oiseaux le 5 octobre 2014 à la Haute-Île et d'un seul les deux jours suivants. Pour le second stationnement, il s'agit de deux individus les 30 septembre et 1^{er} octobre 1992 aux bassins du Vieux-Pays.

Migration prénuptiale

premier observé : 1 le 21 mars 2014 au Fond-Fortin.

dernier observé : 1 le 16 mai 2012 au parc Georges Valbon.

rassemblement : 3 le 1^{er} avril 2016 au Fond-Fortin.

Migration postnuptiale

premier observé : 1 le 6 août 2000 aux bassins de la Molette.

derniers observés et rassemblement : 24 le 24 novembre 2003 depuis le parc des Beaumonts.

BECASSEAU MINUTE

Calidris minuta (Leisler, 1812)

Statut départemental : migrateur occasionnel.

Migrateur. Nordique. Niche dans l'Arctique en Europe (localisé en Norvège et au Nord-Ouest de la Russie) et en Asie. Hiverné au sud de son aire de nidification ; en Europe au sud du 45° Nord, dans le Sud de l'Asie et en Afrique jusqu'au sud du continent.

En Île-de-France, il est remarqué au passage, en petit nombre, en particulier en migration postnuptiale en septembre-octobre.

Dans la zone d'étude, sept données sont recueillies. Six concernent le passage d'automne. Les dates, ainsi que le rapport entre le nombre d'observations prénuptiales et le nombre de mentions postnuptiales sont conformes à la phénologie* d'apparition de l'espèce dans la région.

Données exhaustives (le 30 juin 2020) :

Migration prénuptiale

1 le 5 mai 2019 aux bassins du Vieux-Pays, Tremblay-en-France.

Migration postnuptiale

1 le 4 septembre 2016 au Fond-Fortin, aéroport Charles-de-Gaulle.

1 les 4 et 6 septembre 1992 aux bassins du Vieux-Pays.

2 juv. le 5 septembre 2014 au Fond-Fortin.

5 le 21 septembre 2007 au Fond-Fortin.

1 le 22 septembre 2006 aux bassins du Vieux-Pays.

2 les 29 et 30 septembre 1992 aux bassins du Vieux-Pays.

BECASSE DES BOIS

Scolopax rusticola (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheuse (?) très rare localisée (Bois Saint-Martin) – migratrice et hivernante rare.

Migratrice. Niche en Asie et dans une grande part des régions d'Europe au nord du 40° Nord et au sud du 70° Nord. Les oiseaux d'européens hivernent des îles Britanniques, le Sud de la Scandinavie et la mer Noire jusqu'en Afrique du Nord. En France les effectifs sont ainsi renforcés en hiver.

Dans la région, l'espèce niche en petit nombre. C'est surtout une migratrice et une hivernante. Les effectifs sont alors variables. Ils dépendent beaucoup des conditions météorologiques plus au nord. Le gel persistant chasse les oiseaux vers nos côtes.

Dans la zone d'étude, en moyenne une petite dizaine de données sont recueillies chaque année. La bécasse apparaît, le plus souvent à l'unité, de fin octobre à début avril, sans pic de passage apparent. Il peut y avoir des séjours mais ceux-ci sont souvent difficiles à prouver. Il n'y a pas de site où elle est vraiment plus régulière qu'ailleurs. Ses observations sont faites sur l'intégralité du département. Elle fréquente les espaces boisés et les friches les plus calmes et les plus denses mais c'est aussi l'oiseau forestier qui est le plus noté dans des endroits insolites, en ville. Bien souvent, il s'agit alors d'individus morts ou très affaiblis.

En 2005, l'espèce est une nicheuse potentielle au Bois Saint-Martin à Noisy-le-Grand, puisque des individus à la croûle* y sont notés. Sur le site, à cette époque, elle est aussi remarquée avec d'importants passages migratoires. Il n'y a plus de mentions récentes de possible reproduction mais ce lieu restreint d'accès est très peu suivi par les ornithologues.

Migration postnuptiale

première observée (indicatif) : 1 le 29 septembre 2000 au parc Georges Valbon.

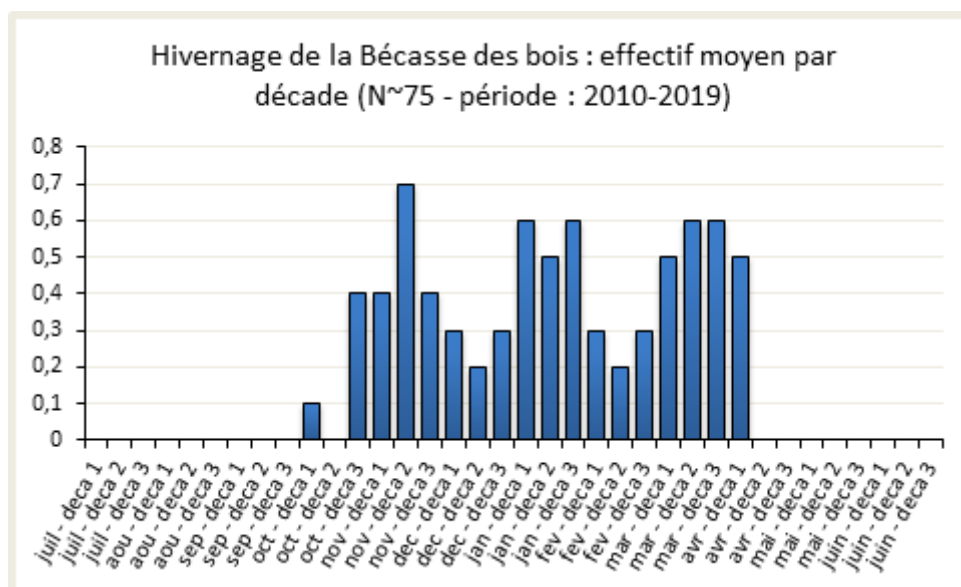
Migration prénuptiale

dernière observée (indicatif) : 1 le 7 mai 2001 au parc des Beaumonts, Montreuil.

Maxima hivernaux

Une dizaine le 22 décembre 2009 au parc Georges Valbon.

6 le 22 novembre 1998 au parc du Sausset.



BECASSINE SOURDE

Lymnocryptes minimus (Brünnich, 1764)

Statut départemental : migratrice et hivernante très rare.

Migratrice. Niche en Europe du Nord de la Suède, de la Norvège, de la Finlande et de l'Est de la Biélorussie jusqu'à l'Est de l'Asie. Hiverné plus au sud ; en Europe au sud d'une ligne allant du Sud de la Norvège à la Turquie ; en Afrique du Nord et tropicale ; dans le Sud de l'Asie.

Dans la région, c'est une migratrice et une hivernante. Il semble qu'elle ait régressé depuis le XIX^e siècle. Il y a actuellement, au plus, quelques dizaines de données par an (Le Maréchal et al., 2013).

Effet d'un meilleur effort de prospection ou bien d'une réelle augmentation des effectifs, dans la zone d'étude, la fréquence des contacts avec l'espèce augmente après 1995. Au début des années 2000, en hiver, la Bécassine sourde devient régulière au Marais au parc du Sausset. À cette saison, elle s'y maintient encore aujourd'hui. Elle apparaît entre octobre et mars. Le plus grand nombre d'oiseaux est observé en période de coup de froid, lorsque le site n'est pas encore complètement gelé. Il y a alors plusieurs observations de trois individus. De longs séjours sont aussi fréquents. Certaines années, l'espèce est présente sans discontinuité de début novembre à début février. À la fin des années 2000, elle est aussi fidèle au complexe des pièces d'eau de Dugny formées par les bassins des Brouillards et de la Molette. Ailleurs, elle est parfois vue au parc Georges Valbon (dernière mention : février 2019) ; une fois à Noisy-le-Sec (avril 1991) ; et une autre fois à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne (septembre 2018). Récemment, la seule donnée dans le secteur de Dugny est celle de 2019 au parc Georges Valbon.



Bécassine sourde, parc de la Haute-Île © Bernard Varesi

Migration postnuptiale

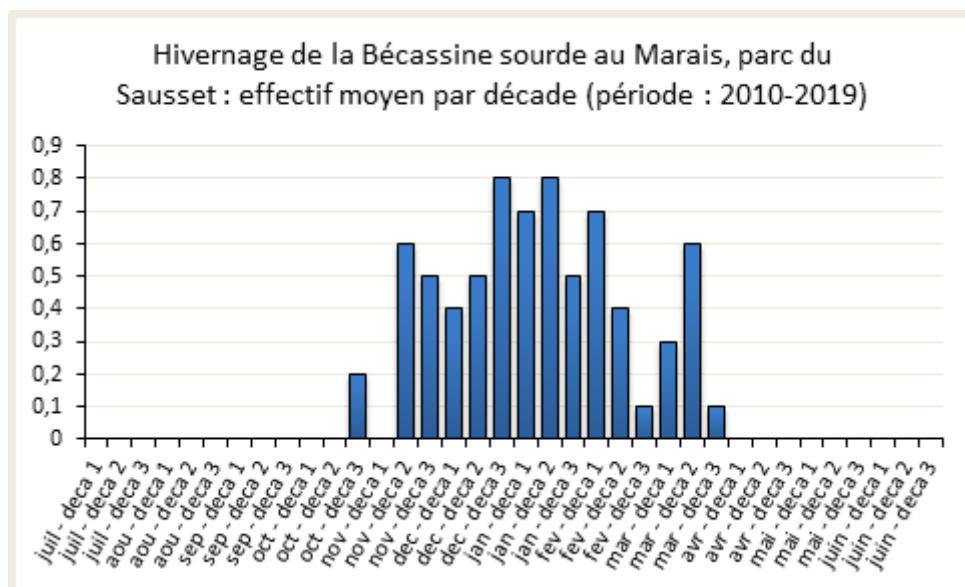
première observée : 1 le 15 septembre 1991 au parc du Sausset.

Migration prénuptiale

dernières observées : 2 le 9 avril 1991 à Noisy-le-Sec.

Rassemblement hivernal

4 le 1^{er} janvier 2015 au parc du Sausset.



BECASSINE DES MARAIS

Gallinago gallinago (Linnaeus, 1758)

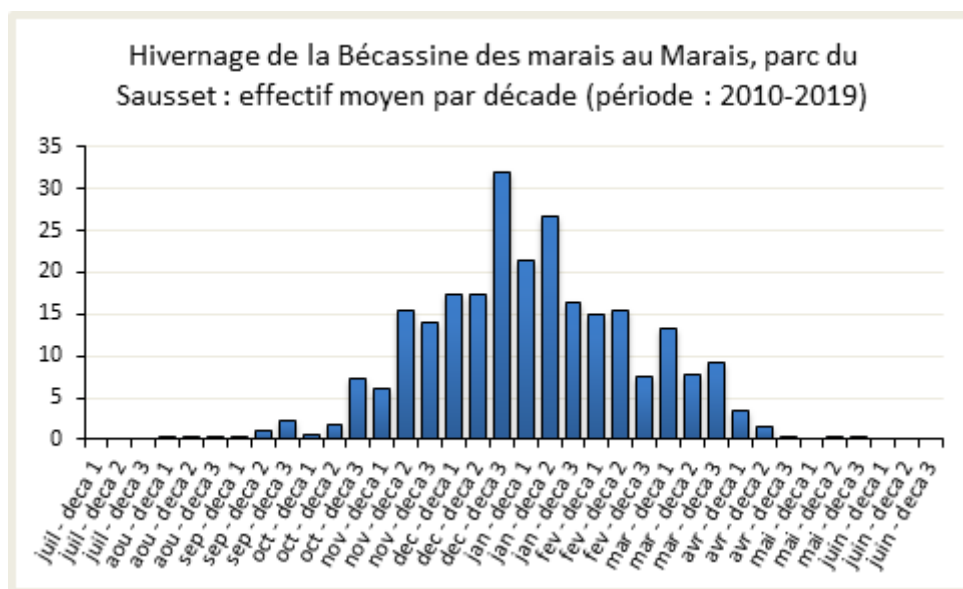
Statut départemental : Migratrice et hivernante rare.

Migratrice. Niche en Europe : localisée au sud comme dans la péninsule ibérique, en France (en régression), en Croatie et en Roumanie ; plus abondante au nord, jusqu'à l'Islande, le cap Nord et à l'Est de la Sibérie. Hiverné dans le Sud de l'Asie ; en Europe au sud d'une ligne allant du littoral norvégien à la Turquie ; en Afrique du Nord et subsaharienne jusqu'au Gabon et à la Zambie au sud.

En Île-de-France, elle a niché occasionnellement par le passé. C'est aujourd'hui uniquement une migratrice et une hivernante. De cent à cinq-cents individus passent la mauvaise saison dans notre région.

Dans la zone d'étude, elle est régulière et surtout remarquée en hiver. C'est alors au Marais au parc du Sausset que sont observés plus des trois quarts de l'effectif. Depuis de nombreuses années, elle y apparaît en petits groupes qui comportent souvent quelques dizaines d'individus. L'espèce est aussi régulière à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne, au parc Georges Valbon. Elle est moins souvent remarquée à Dugny sur les bassins des Bouillards et de la Molette (régulière au cours des années 2000), sur les bassins du Vieux-Pays de Tremblay-en-France, sur les bassins de l'aéroport Charles-de-Gaulle à Mitry-Mory, à la friche de Ville-Évrard à Neuilly-sur-Marne, au parc des Beaumonts à Montreuil. Par le passé, elle a été vue au bois de la Tussion à Villepinte, des séjours ont été notés sur les bassins des Sablons à Sevrans.

L'effectif au Marais du Sausset dépend des conditions météorologiques et des niveaux d'eau. Les bécassines suivent la limite du gel. Leur nombre est maximum lorsqu'il fait froid mais elles fuient si le site est trop pris par la glace.



Les périodes de migration sont difficiles à déterminer. Au printemps, la plupart des bécassines disparaissent avant la mi-avril. Les premières reviennent dès mi-août. Il y a deux données récentes de mai ainsi que deux de juillet. Depuis 2010 au moins, l'espèce n'a pas été contactée en juin.

Migration postnuptiale

première observée : 1 le 20 juillet 2018 à la Haute-Île.

Migration prénuptiale

dernière observée : 1 le 27 mai 2019 au Marais du Sausset.

Rassemblements au Marais du Sausset :

60 à 87 du 9 décembre 2014 au 29 janvier 2015.

60 à 65 du 12 décembre 2015 au 1^{er} janvier 2016.

64 le 15 mars 1997, etc.

CHEVALIER GUIGNETTE

Actitis hypoleucos (Linnaeus, 1758)

Départemental : migrateur commun – hivernant occasionnel.

Migrateur. Niche dans la plupart des régions d'Europe et en Asie jusqu'aux confins du continent. La plupart hivernent plus au sud, surtout en Afrique (jusqu'au sud du continent), dans le Sud de l'Asie et en Océanie. Quelques-uns séjournent alors aussi en Europe, notamment à l'ouest au sud du 55° Nord.

En Île-de-France, Il nichait au XIX^e siècle en Seine-et-Marne. Depuis, sa reproduction est occasionnelle dans la région (Le Maréchal et al., 2013). Aujourd'hui c'est toujours un migrateur commun. Il hiverne aussi en petit nombre.

Dans la zone d'étude, c'est également un migrateur commun. Il est alors très régulier sur toutes les grandes pièces d'eau, la Seine, la Marne et le canal de l'Ourcq. Il a aussi été noté sur le canal de Chelles à Gournay-sur-Marne, au lac de Sévigné à Livry-Gargan, etc. De nuit en particulier, des migrateurs sont susceptibles d'être entendus en tout point du département.

La migration est plus intense à l'automne qu'au printemps. Le passage prénuptial débute dans la deuxième décennie d'avril. Il culmine début mai pour se finir à la fin ce même mois. Comme pour le Chevalier culblanc, le retour se fait par vagues. Les plus grands groupes sont notés à ce passage. Les premiers oiseaux sont notés fin juin – début juillet. Ce sont des adultes. La migration est ensuite assez forte jusqu'à fin septembre. Elle se termine avant la fin octobre.

En hivernage l'espèce est occasionnelle. Il y a trois mentions de novembre (Fond-Fortin, aéroport Charles-de-Gaulle : un individu en 2013 ; parc Georges Valbon : un individu en 2017 ; Haute-Île à Neuilly-sur-Marne : deux individus le même jour en 2018), deux de décembre (parc Georges Valbon : un individu en 2000 ; Haute-Île : deux individus le même jour en 2019) et une de janvier (parc du Sausset : un individu en 2012). Bien que la preuve de séjours n'ait alors pas été apportée, il est possible qu'à la Haute-Île les deux oiseaux de novembre 2018 et décembre 2019 soient les mêmes et qu'ils aient hiverné deux années consécutives. Par ailleurs, il n'y a de donnée ni en février, ni en mars.

Migration prénuptiale

premier observé (indicatif) : 1 le 1^{er} avril 2013 à la Haute-Île.

dernier observé : 1 le 11 juin 2019 à l'aéroport Charles-de-Gaulle.

maxima (par sites) :

15 le 28 avril 1996 au parc Georges Valbon.

11 le 5 mai 2019 au Fond-Fortin.

6 le 13 mai 2010 à la Haute-Île.

Migration postnuptiale

premier observé : 1 le 27 juin 2016 au parc du Sausset.

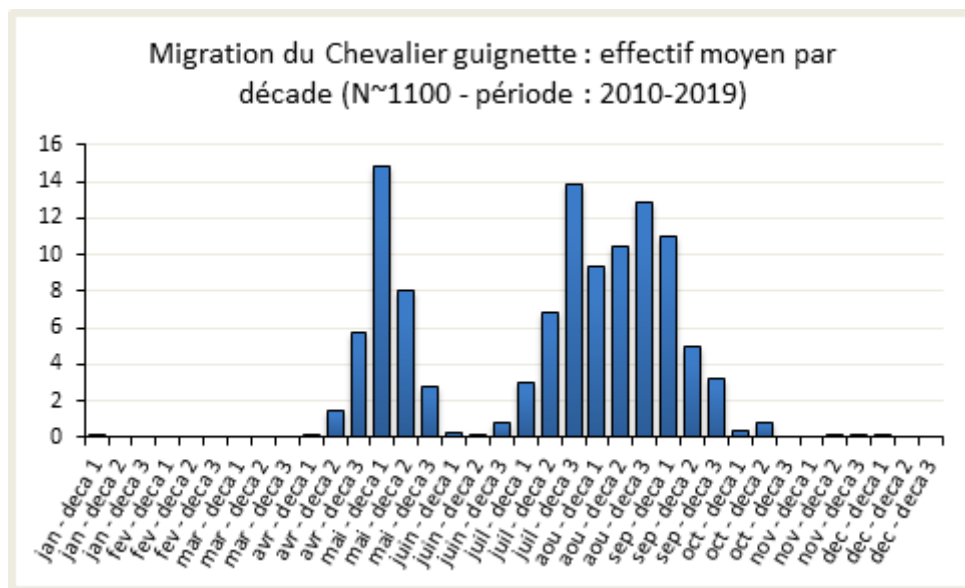
dernier observé : occasionnel en octobre, novembre, décembre et janvier.

maxima (par sites) :

30 le 17 août 2013 au Fond-Fortin.

20 le 23 juillet 2016 à la Haute-Île.

15 le 11 août 2017 à l'étang des Brouillards, parc Georges Valbon.



CHEVALIER CULBLANC

Tringa ochropus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur rare – hivernant occasionnel.

Migrateur. Toute l'année. Nicheur plutôt continental en Europe. Se reproduit de l'Allemagne au Sud de la Suède et de la Norvège puis plus à l'est jusqu'à l'Est de l'Asie. Hiverné plus au sud, en Europe au sud du 55° Nord, jusqu'en Afrique australe et dans le Sud de l'Asie.

En Île-de-France, il était uniquement connu migrateur. La première donnée hivernale remonte à janvier 1966 (Le Maréchal et al., 2013). Depuis il y est devenu un hivernant régulier.

Dans le département, les observations sont en augmentation depuis la fin des années 1990. Le Chevalier culblanc est surtout remarqué en migration, à l'unité ou en groupes restreints. Il est très régulier sur les bassins du Vieux-pays de Tremblay-en-France, sur les bassins de l'aéroport Charles-de-Gaulle à Mitry-Mory, au parc Georges Valbon, à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne, en vol depuis le parc des Beaumonts à Montreuil. Il est plus occasionnel au parc du Sausset, aux bassins de la Molette et des Brouillards à Dugny (plus régulier sur ces deux sites par le passé). De 2010 à 2019, il est aussi vu à Saint-Ouen en bord de Seine ; en vol, à Vaujours ; au parc du bois de l'Étoile à Gagny.

Le passage prénuptial est remarqué de mi-mars à mi-mai. Le passage postnuptial est constitué de plusieurs vagues. La première débute en juin et concerne exclusivement des oiseaux adultes. La migration se poursuit ensuite jusqu'à début octobre.

Récemment, l'espèce a réitéré sa présence, en hiver, à plusieurs reprises, sur les bassins du Vieux-Pays (novembre-décembre 2011 – janvier-février 2013 – février 2010 et 2016). Elle a été notée, une fois à cette saison à la Haute-Île (décembre 2015). Par le passé, elle a aussi été vue en janvier aux bassins de la Molette et des Brouillards (2004).

Migration prénuptiale

premier observé (indicatif) : 1 le 13 mars 2017 à la Haute-Île.

dernier observé : 1 le 13 mai 2010 à la Haute-Île.

maxima (par sites) :

8 les 6 et 13 avril 1996 au parc Georges Valbon.

5 le 6 avril 2015 à la Haute-Île.

Migration postnuptiale

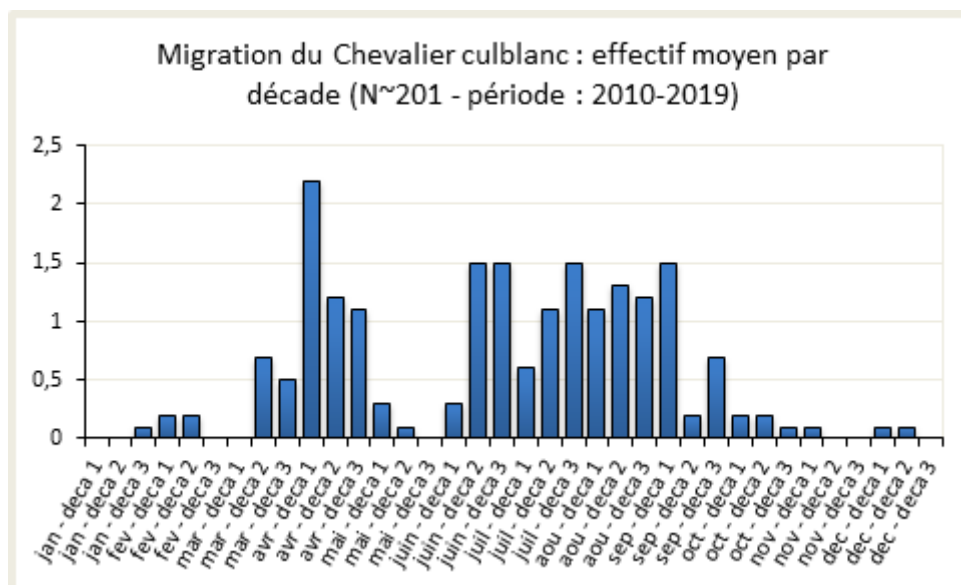
premier observé : 1 le 4 juin 2018 au parc Georges Valbon.

dernier observé : occasionnel en novembre, décembre, janvier et février.

maxima (par sites) :

7 le 2 septembre 2011 au Fond-Fortin, aéroport Charles-de-Gaulle.

6 le 10 août 1999 aux bassins des Brouillards.



CHEVALIER GAMBETTE

Tringa totanus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur occasionnel.

Migrateur. Niche dans quasiment toute l'Europe et plus à l'est en Asie. Les populations orientales sont strictement migratrices*. Hiverné en Europe au sud d'une ligne allant des îles Britanniques à la Turquie ; en Afrique jusqu'à l'Angola et la Tanzanie ; dans le Sud de l'Asie jusqu'à l'Australie.

En Île-de-France, c'est surtout un migrateur noté au passage prénuptial. En moyenne, environ deux-cents individus sont notés chaque année pour la période 1995-2011 (Le Maréchal et al., 2013).

Dans la zone d'étude, c'est un migrateur occasionnel. Les meilleures années fournissent seulement quatre données. De 2010 à 2019, vingt observations pour environ trente-cinq individus sont réalisées. Quatorze mentions pour environ vingt-cinq individus environ se rapportent au passage prénuptial. Quatre mentions pour huit individus concernent le passage postnuptial. Il est difficile de rattacher deux observations d'un individu de la première décade de juin à de la migration pré- ou postnuptiale. Depuis 2010, l'espèce est vue au parc Georges Valbon, à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne, sur les bassins du Vieux-Pays de Tremblay-en-France, sur les bassins de l'aéroport Charles-de-Gaulle à Mitry-Mory, ou en migration depuis les sites montreuillois de la Croix-de-Chavaux et des Beaumonts. Par le passé, elle a aussi été notée au parc du Sausset. Le plus souvent on observe des individus isolés, mais deux ou trois oiseaux ne sont pas exceptionnels. Quatre individus ont séjourné plusieurs jours, tous au printemps. Le plus long stationnement est noté au Grand Lac au parc Georges Valbon en avril-mai 2014. Il dure plus d'une semaine sur un site pourtant très fréquenté par les promeneurs.

La migration prénuptiale est remarquée entre la mi-mars et début juin. Le retour, discret, est noté de juillet à début septembre. À ce dernier passage, beaucoup de migrateurs doivent emprunter des voies littorales et éviter l'intérieur des terres.

Migration prénuptiale

premier observé : 1 le 16 mars 1997 aux bassins du Vieux-Pays.

derniers observés : 1 le 7 juin 2016 au parc Georges Valbon – 1 le 10 juin 2016 au Fond-Fortin, aéroport Charles-de-Gaulle.

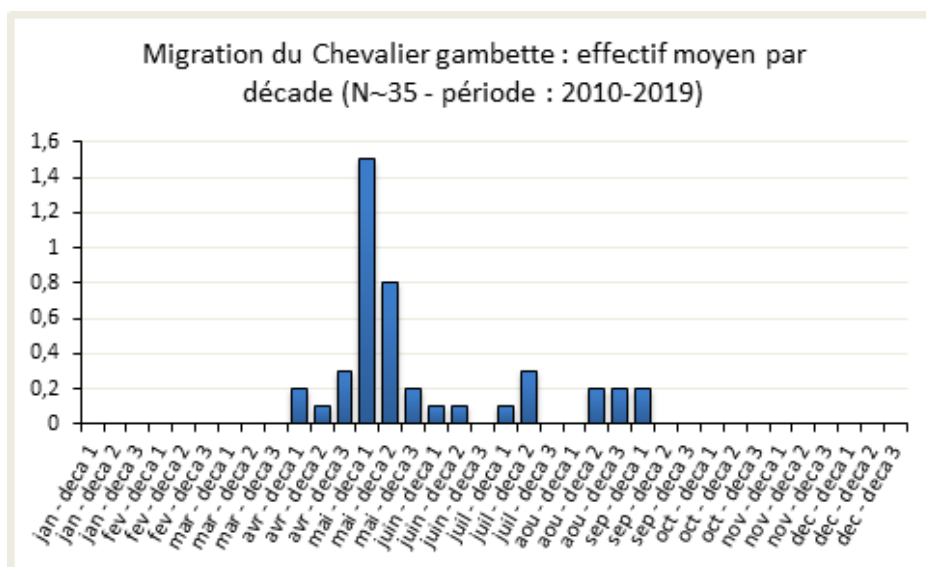
rassemblements : 4 le 8 avril 1991 aux bassins du Vieux-Pays – 4 le 11 mai 2019 à la Haute-Île.

séjours exhaustifs (le 30 juin 2020) : 1 du 16 au 21 avril 2017 au Fond-Fortin – 1 du 30 avril au 8 mai 2014 au Grand Lac – 2 le 2 mai 2015 à la Haute-Île puis 1 le 3 mai – 1 à 4 du 4 au 11 mai 2019 à la Haute-Île – 1 à 2 du 8 au 10 mai 2017 au parc Georges Valbon.

Migration postnuptiale

premiers observés et rassemblement : 3 le 7 juillet 2001 aux bassins du Vieux-Pays.

derniers observés : 2 le 5 septembre 2014 au Fond-Fortin.



CHEVALIER SYLVAIN

Tringa glareola (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur occasionnel.

Migrateur. Niche en Europe de la Scandinavie et à l'Ukraine jusqu'à l'Est de l'Asie. Hiverné en Afrique, jusqu'au sud du continent ; dans le Sud de l'Asie et en Océanie.

En Île-de-France, c'est un migrateur strict. Pour la période 1995-2011, en moyenne une cinquantaine d'individus sont notés chaque année (Le Maréchal et al., 2013).

Dans la zone d'étude, peu de données sont recueillies. Le passage postnuptial est surreprésenté par rapport à ce que l'on observe dans la région. Comme pour le Combattant varié, c'est sans doute dû à l'absence de prairies humides dans le département. Ces dernières seraient en effet favorables aux stationnements de l'espèce au printemps. De la même façon que pour le Chevalier culblanc la migration automnale débute en juin.

Données exhaustives (le 30 juin 2020) :

Migration prénuptiale

Observé le 20 avril 2017 à l'aéroport Charles-de-Gaulle.

1 le 22 avril 2019 aux Grandes Vignes, aéroport Charles-de-Gaulle.

1 le 12 mai 2004 aux bassins de la Molette, Dugny.

Migration postnuptiale

1 le 18 juin 1997 aux bassins des Brouillards, Dugny.

1 le 8 juillet 2004 aux bassins des Brouillards.

1 le 22 juillet 2001 au parc Georges Valbon.

1 le 23 juillet 1997 aux bassins des Brouillards.

1 le 10 août 1999 aux bassins des Brouillards.

1 le 13 août 2003 au parc Georges Valbon.

1 le 19 août 2012 au Fond-Fortin, aéroport Charles-de-Gaulle.

1 le 28 août 2001 au parc du Sausset.

1 le 2 septembre 2011 au Fond-Fortin.

1 le 10 septembre 2016 à la Haute-Île.

1 le 29 septembre 2001 au Vieux-Pays, Tremblay-en-France.

1 les 29 et 30 septembre 1992 au Vieux-Pays.

CHEVALIER ARLEQUIN

Tringa erythropus (Pallas, 1764)

Statut départemental : migrateur occasionnel.

Migrateur. Nordique. Niche en Europe du Nord de la Suède, de la Norvège et de la Finlande, à l'Est de l'Asie. Hiverné plus au sud ; dans l'Ouest européen : au sud du 55° Nord ; en Afrique du Nord ; en Afrique tropicale jusqu'à la Côte d'Ivoire et la Tanzanie ; dans le Sud de l'Asie.

En Île-de-France, c'est un migrateur régulier et un hivernant très occasionnel. En moyenne une trentaine d'individus sont vus chaque année pour la période 1995-2011 (Le Maréchal et al., 2013).

Dans la zone d'étude, seulement six données sont recueillies. L'espèce demeure très occasionnelle et il y a peu de d'observations récentes. Dans la région, les périodes de passage sont assez étendues. C'est aussi ce qui est constaté, dans le département, pour la migration postnuptiale.

Données exhaustives (le 30 juin 2020) :

Migration prénuptiale

Noté au printemps 1982 au parc Georges Valbon.

1 du 30 mars au 2 avril 1986 à l'aéroport Charles-de-Gaulle.

Migration postnuptiale

1 le 19 août 2012 au Fond-Fortin, aéroport Charles-de-Gaulle.

1 le 29 août 2008 aux bassins des Brouillards, Dugny.

1 en septembre ou octobre vers 2000 aux bassins de la Molette, Dugny.

1 le 29 octobre 1993 à Dugny.

CHEVALIER ABOYEUR

Tringa nebularia (Gunnerus, 1767)

Statut départemental : migrateur occasionnel.

Migrateur. Niche en Europe de la Scandinavie et la Biélorussie à l'Est de l'Asie. Hiverné plus au sud ; dans l'Ouest européen au sud du 55° Nord ; en Afrique jusqu'au sud du continent ; dans le Sud de l'Asie et en Océanie.

En Île-de-France, il est surtout remarqué comme migrateur avec une moyenne annuelle d'environ cent-vingt individus pour la période 1995-2011 (Le Maréchal et al., 2013). C'est aussi un hivernant très occasionnel.

Dans la zone d'étude, occasionnel, il est uniquement remarqué aux passages. Effet d'une bonne dynamique de l'espèce ou bien d'un meilleur suivi par les ornithologues, on peut remarquer que beaucoup de mentions sont relativement récentes. Les observations ont lieu aux bassins des Brouillards à Dugny, aux bassins du Vieux-Pays de Tremblay-en-France, aux bassins de l'aéroport Charles de Gaulle à Mitry-Mory, à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne, au parc Georges Valbon, une unique fois au parc des Beaumonts à Montreuil et au parc du Sausset.

Trente données pour quarante individus environ sont recueillies depuis 1994. Dix-sept mentions (vingt-quatre individus environ) se rapportent au passage prénuptial. Douze mentions (quinze individus environ) se rapportent au passage postnuptial. Il y a une donnée du 12 juin 2019 qui peut aussi bien concerner le passage postnuptial que le prénuptial. La plupart du temps, les oiseaux vus sont isolés. La phénologie* du passage est proche de ce qui est remarqué en Île-de-France. La migration prénuptiale est concentrée sur la période de la fin avril jusqu'à la fin mai. Le retour, plus diffus, s'étend de mi-juillet à début novembre. Il y a quatre séjours. Le plus long d'entre eux est remarqué au printemps à la Haute-Île et dure plus de deux semaines.

Migration prénuptiale

premier observé : 1 le 6 avril 2007 aux bassins du Vieux-Pays.

dernier observé : 1 le 12 juin 2019 à l'étang des Brouillards, parc Georges Valbon.

maximum : 3 le 6 mai 2017 au Fond-Fortin, aéroport Charles-de-Gaulle.

séjour exhaustif (le 30 juin 2020) : 1 à 2 du 25 avril au 11 mai 2017 à la Haute-Île.

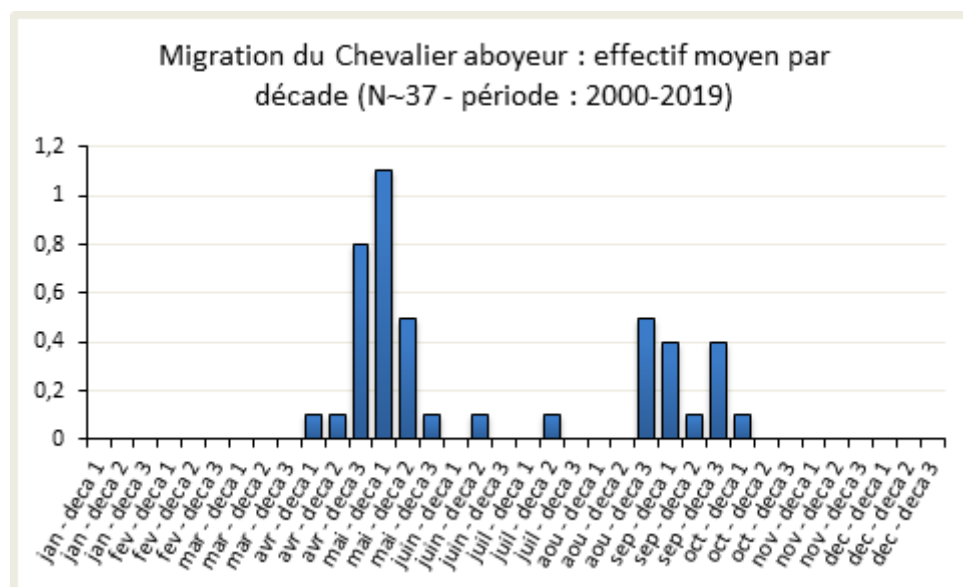
Migration postnuptiale

premier observé : 1 juv. le 16 juillet 2003 aux bassins des Brouillards.

dernier observé : 1 le 3 novembre 1994 au parc du Sausset.

maximum : 3 du 20 au 22 septembre 2001 aux bassins des Brouillards.

séjours exhaustifs (le 30 juin 2020) : 1 du 22 août au 1^{er} septembre 2001 au parc Georges Valbon – 1 à 2 du 25 au 28 août 2015 au Fond-Fortin – 1 du 26 août au 5 septembre 2014 aux bassins du Vieux-Pays.



MOUETTE TRIDACTYLE

Rissa tridactyla (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : hivernante occasionnelle.

Migratrice. Pélagique*. Aire de répartition mondiale. Niche en Europe, en Amérique du Nord et en Asie. Dans le Paléarctique* présente sur le littoral ouest et nord, au nord du 40° Nord. L'aire d'hivernage atteint notamment l'océan Arctique au nord, et l'équateur sur l'Atlantique au sud.

En Île-de-France, il y a environ trente-cinq mentions entre 1955 et 2011 (Le Maréchal et al., 2013). La plupart des observations sont faites à la suite de tempêtes.

Dans la zone d'étude, deux données sont recueillies. L'oiseau de janvier 1998 est observé dans un contexte d'afflux en Île-de-France (nombreux oiseaux à l'automne sur les côtes du Nord de la France, déplacés ensuite par un fort coup de vent hivernal).

Données exhaustives (le 30 juin 2021) :

4 le 10 décembre 1984 à l'aéroport du Bourget.

1 adulte le 4 janvier 1998 sur la Seine à L'Île-Saint-Denis.

MOUETTE RIEUSE

Chroicocephalus ridibundus (Linnaeus, 1766)

Statut départemental : nicheuse rare et localisée – migratrice et hivernante commune.

Migratrice. Niche en Europe au sud du 65° Nord, en Asie, en Amérique du Nord (localisée dans le golfe du Saint-Laurent au Canada). Au sud, l'aire d'hivernage atteint l'équateur à l'Ouest de l'Afrique ; les côtes norvégiennes au nord, etc.

Au début du XIX^e siècle, en France, l'espèce est beaucoup plus rare en hiver à l'intérieur des terres.

En Île-de-France, elle s'installe pour nicher en 1960, à Saint-Hubert (Yvelines). Depuis le nombre de couples a régulièrement augmenté (environ quatre-mille-cinq-cents en 2008 puis effectif plus stable – Le Maréchal et al., 2013). Il semble que le nombre des hivernantes ait augmenté au cours des années 1970-1980.

Dans la zone d'étude, au printemps 2015, un couple s'installe sur un îlot et défend un nid à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne. C'est un échec mais c'est la première tentative de reproduction en Seine-Saint-Denis. En 2018, au même endroit, mais cette fois sur des barges artificielles installées à l'origine pour accueillir la Sterne pierregarin, l'espèce niche pour la première fois avec succès. Trois à quatre couples sont alors comptés. L'année suivante, mi-mai, ce ne sont pas moins de trente-cinq nids occupés qui sont dénombrés. En 2020 et 2021, la nidification est reconduite sur le site.

Ailleurs dans le département, l'espèce est omniprésente de juillet à mars. On l'observe près des pièces d'eau mais aussi en déplacement, en ville, etc. L'effectif est cependant négligeable par rapport à celui de la région : dans la zone d'étude, il n'y a pas de grand dortoir ou de dépôt d'ordure important, susceptibles d'accueillir un grand nombre de mouettes.

Les mouvements de l'espèce sont complexes. Au printemps, les migratrices sont notées vers le nord en février et en mars. Le retour est plus diffus. On observe des oiseaux en dispersion postnuptiale dès juin. Ce sont les coups de froid hivernaux qui amènent les plus gros effectifs. Les principaux rassemblements sont alors remarqués sur la Seine.

Maximum : 3 000 posées sur la Seine le 20 janvier 1997 au pont de Saint-Ouen à L'Île-Saint-Denis (vague de froid) – 1300 le 22 janvier 2017 au pont de Saint-Denis à L'Île-Saint-Denis (dortoir).



Mouette rieuse, Neuilly-sur-Marne © O. Laporte

MOUETTE PYGMEE

Hydrocoloeus minutus (Pallas, 1776)

Statut départemental : migratrice et hivernante occasionnelle.

Migratrice. Continentale pour se reproduire, pélagique* en hiver. Niche en Europe de la Biélorussie et la Finlande jusqu'à l'Est de l'Asie ; localisée dans l'Est de l'Amérique du Nord. Hiverné en mer, plus au sud ; entre le 30° Nord et le 60° Nord sur l'océan Atlantique, sur les mers Baltique et Méditerranée.

En Île-de-France, c'est une migratrice plus commune au printemps qu'à l'automne ; une hivernante occasionnelle. En moyenne moins d'une cinquantaine d'individus sont notés chaque année pour la période 1995-2011 (Le Maréchal et al., 2013).

Dans la zone d'étude, neuf données sont recueillies. Elles correspondent principalement aux périodes de passage de l'espèce. Il n'y a quasiment pas de stationnement. La mention de février 1984 à l'aéroport Charles-de-Gaulle peut être considérée comme une observation hivernale.

Données exhaustives (le 30 juin 2020) :

Migration pré-nuptiale

1 du 4 au 8 mars 2005 sur la Seine à Épinay-sur-Seine.

1 adulte le 13 avril 1988 à Dugny.

1 mâle adulte tué à Saint-Denis le 11 mai 1862.

1 adulte le 11 mai 1988 à Dugny.

Migration postnuptiale

1 le 23 septembre 2017 depuis la Croix-de-Chavaux, Montreuil.

1 le 5 octobre 1998 au parc Georges Valbon.

1 juv. du 12 au 14 octobre 1998 aux bassins du Vieux-Pays, Tremblay-en-France.

1 juv. le 18 octobre 2013 aux bassins du Vieux-Pays.

Observation hivernale

1 le 8 février 1984 à l'aéroport Charles-de-Gaulle.

MOUETTE MELANOCEPHALE

Ichthyaetus melanocephalus (Temminck, 1820)

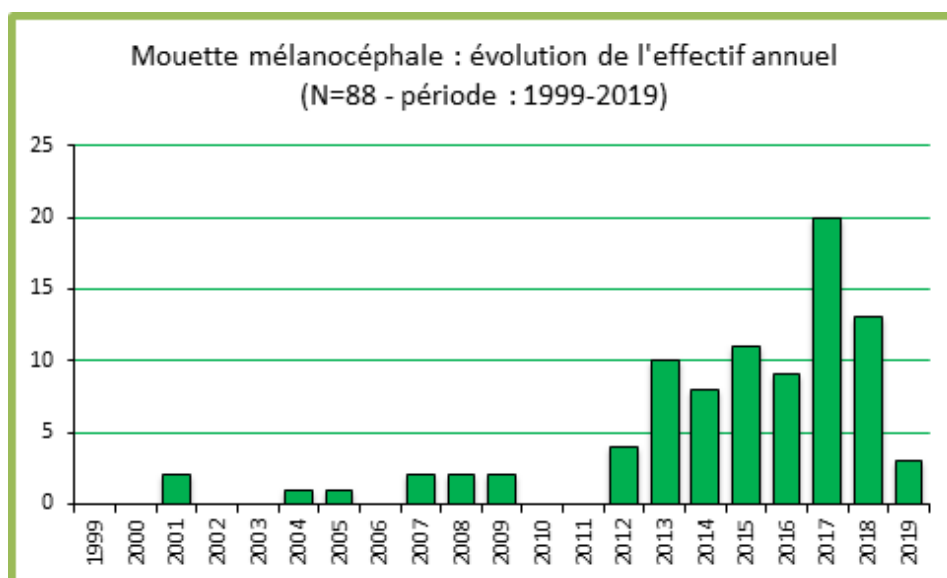
Statut départemental : migratrice très rare – hivernante occasionnelle.

Migratrice. Souvent localisée ; aujourd'hui niche de l'Espagne au Sud des îles Britanniques et au Danemark jusqu'au 35° Est ; en Turquie et en Russie. Hivérne principalement sur les côtes, sur la mer Noire, en Méditerranée et plus à l'ouest : de la mer du Nord à l'Atlantique marocain.

Originaire de la mer Noire, de Grèce et de Turquie, encore en expansion, elle colonise la France dans la seconde moitié du XX^e siècle. Depuis la fin du XX^e siècle elle apparaît en nombre, en hiver, sur le littoral du Nord et du Pas-de-Calais.

Dans la région, l'effectif nicheur est de trois-cents à trois-cent-cinquante couples en 2014 (Malher et al., 2017). L'espèce y est aussi remarquée en migration, parfois en hiver.

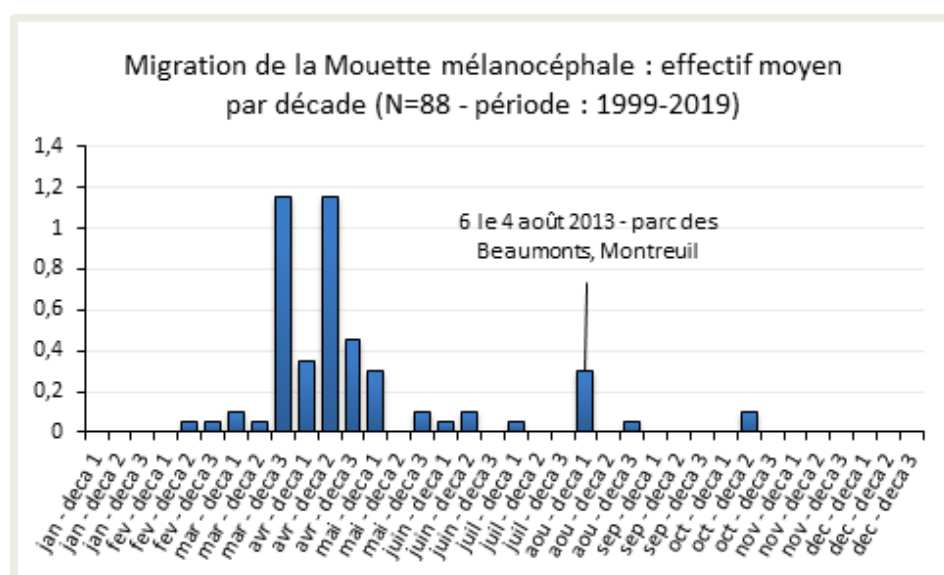
Dans la zone d'étude, les deux premières observations ont lieu en novembre 1988 et 1989 respectivement aux bassins de la Molette à Dugny et au parc du Sausset. L'espèce est ensuite occasionnelle jusqu'en 2012. Aujourd'hui, elle est surtout contactée lors de son passage prénuptial, fréquemment en petits groupes. Des individus, souvent bruyants, fréquentent les grandes pièces d'eau du département, la Seine. Certains sont aussi contactés depuis la ville en erratisme ou en migration active* comme par exemple à partir des postes d'observation fixes de la Croix-de-Chavaux et du parc des Beaumonts à Montreuil.



La migration printanière se déroule de mi-février à début mai (culmine en mars-avril). Quelques oiseaux, probablement en prospection de territoires, peuvent aussi être vus jusqu'en juin. Au passage postnuptial, l'espèce est occasionnelle. Il y a cependant trois données remarquables faites depuis le parc des Beaumonts. Il s'agit d'individus isolés en migration active* les 3 et 5 juillet 2015 et de six individus vers l'ouest le 4 août 2013. Ces mentions montrent que le retour de l'espèce vers ses lieux d'hivernage peut être précoce. Plus tard en saison, le passage d'automne n'est quasiment pas détecté.

Au niveau de la colonie de Mouettes rieuses de la Haute-Île, un couple tente de s'installer au printemps 2021 mais il n'insiste pas. L'avenir dira si l'espèce parvient à se trouver une place dans la colonie de Mouettes rieuses...

En hiver, la Mouette mélanocéphale est très occasionnelle, il y a deux données de décembre et une de janvier-février.



Migration pré-nuptiale

maxima et rassemblement : un groupe de 23 environ le 11 avril 2021 au parc Georges Valbon – 10 le 25 mars 2018 au parc du Sausset – 8 le 12 avril 2015 à la Haute-Île, Neuilly-sur-Marne – 8 le 28 mars 2017 à l'Usine des eaux de Neuilly-sur-Marne.

Migration post-nuptiale

rassemblement : 6 le 4 août 2013 depuis le parc des Beaumonts.

Données hivernales exhaustives (le 30 juin 2020) :

1 adulte les 3 et 15 décembre 1996 au parc Georges Valbon.

1 de 1^{er} hiver le 16 décembre 2001 au parc du Sausset.

1 de 1^{er} hiver les 3 janvier et 15 février 2020 à la pointe aval de L'Île-Saint-Denis.

GOELAND CENDRE

Larus canus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur et hivernant très rare – estivant occasionnel.

Migrateur. Niche en Europe de la France, au Danemark, à l'Islande et au cap Nord jusqu'à l'Est de l'Asie. Localisé en France où il est en limite sud-ouest d'aire de répartition. Hiverné souvent près des côtes et en mer ; à l'ouest, de la mer de Barents jusqu'à l'Atlantique islandais et marocain.

En France, dans beaucoup de régions, c'est une des rares espèces de laridés* qui hiverné déjà à l'intérieur des terres au XIX^e siècle.

En Île-de-France, c'est un hivernant commun. Dans le cadre de l'expansion de l'espèce, la première preuve de nidification certaine y est apportée dans les Yvelines à Verneuil-sur-Seine en 1991 (Fénérole et Jardin, 1992).

Dans la zone d'étude, en 2010, c'est encore un migrateur et un hivernant commun. Il apparaît alors principalement d'octobre à mars. En dehors des périodes de vague de froid, les groupes ne dépassent pas la dizaine d'individus. Ils fréquentent particulièrement la Seine et la Marne, à la recherche de déchets flottants. L'espèce est alors régulière, dans les parcs où il y a des grandes pièces d'eau. Elle est aussi notée en déplacement dans tout le département.

Récemment, il n'y a pas plus de dix données par an. Cette diminution du nombre des observations est probablement due à l'évolution actuelle du climat. Le Goéland cendré est maintenant principalement vu lors d'épisodes de froid, entre décembre et février. Le caractère régulier de ses migrations ne semble plus d'actualité. De 2010 à 2019, l'effectif maximal est de cinq individus le 26 janvier 2013 au parc du Sausset.

Par ailleurs, l'espèce demeure occasionnelle en été (Montreuil : juin 2007, juillet 2010, juillet 2012 et juillet 2013 – Fond-Fortin, aéroport Charles-de-Gaulle : juillet 2012 – La Courneuve : août 1999 et septembre 2001).

Rassemblement hivernal : 29 le 10 janvier 1997 à L'Île-Saint-Denis (vague de froid).

GOELAND A BEC CERCLE

Larus delawarensis (Ord, 1815)

Statut départemental : hivernant occasionnel.

Migrateur. Niche en d'Amérique du Nord où il est presque partout un migrateur strict*. Hivérne généralement sur le continent américain.

À la fin du XX^e siècle, il est de plus en plus souvent observé en Europe. En France le nombre de données s'accroît notablement à partir de 1985 (Dubois et al., 2000). Plus récemment il est en baisse.

En Île-de-France, à ce jour, pas plus de quatre individus ont été découverts. Parmi eux, le premier est noté à Paris, chaque hiver, de janvier 1992 à mars 2000, dans les secteurs du Jardin des Plantes, du bois de Vincennes et de la gare d'Austerlitz (Le Maréchal et al., 2013).

Dans la zone d'étude, c'est sans doute l'oiseau parisien qui est observé aux Arcades à Noisy-le-Grand en janvier 1994. Il y sera revu du 16 décembre 1999 au 21 janvier 2000.

GOELAND MARIN

Larus marinus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur occasionnel.

Migrateur. D'affinité maritime. Niche au Groenland ; dans l'Est de l'Amérique du Nord ; en Europe au nord du 45° Nord jusqu'au Nord-Ouest de la Russie. Hivérne non loin de ses sites de reproduction ; sur l'Atlantique ; en Europe jusqu'à Gibraltar au sud.

Contrairement à beaucoup d'espèces de laridés*, en France, en hiver, il ne s'aventure qu'en très petit nombre à l'intérieur des terres.

En Île-de-France, la première mention est faite en juillet 1973. Depuis cette observation jusqu'à 2010, on compte plus d'une cinquantaine de données dans la région (Le Maréchal et al., 2013). La plupart ont lieu en hiver.

Dans la zone d'étude, l'espèce n'est notée qu'à une seule reprise : un oiseau est vu en vol vers le sud-ouest au-dessus du parc des Beaumonts à Montreuil le 10 octobre 2009.

GOELAND ARGENTE

Larus argentatus (Pontoppidan, 1763)

Statut départemental : migrateur et hivernant commun.

Migrateur. Toute l'année. D'affinité maritime. Niche en Europe du golfe de Gascogne, à la mer Blanche dans l'Ouest de la Russie. Hivérne principalement, sur la mer Baltique ; de la mer de Norvège à l'Islande ; sur l'Est de l'Atlantique jusqu'au littoral portugais au sud.

Comme d'autres laridés*, il n'apparaît régulièrement en France à l'intérieur des terres que dans la deuxième moitié du XX^e siècle.

En Île-de-France, actuellement les plus gros effectifs sont notés les mois les plus froids de l'hiver avec plusieurs milliers d'individus. Récemment, ils sont en légère baisse. Pour nicher, en 1990, le Goéland argenté s'établit pour la première fois à l'état libre dans la région, à Paris (Le Maréchal et al., 2013). En 2017, la population francilienne est estimée de cinquante à cent couples (Malher et al., 2017).

Dans la zone d'étude, c'est actuellement le plus commun des goélands. Il est le plus régulier en petit nombre en hiver sur toutes les grandes pièces d'eau du département, sur la Seine. Ailleurs, il est surtout noté en survol, en déplacement. Le nombre des oiseaux est à son maximum lorsqu'il y a des vagues de froid. Contrairement aux mouettes, le Goéland argenté a plus tendance à se maintenir sur place lorsque les températures sont extrêmes. Les effectifs demeurent toutefois toujours négligeables par rapport à ce qui peut être observé en d'autres points de la région.

Les mouvements de l'espèce, qui est visible toute l'année, sont complexes. Il semble cependant que récemment les passages migratoires soient devenus très faibles, ou nuls. En hiver, la proportion d'individus immatures est plus importante que par le passé.

GOELAND PONTIQUE

Larus cachinnans (Pallas, 1811)

Statut départemental : hivernant très rare.

Migrateur. Aire de répartition relativement méridionale. Niche en Pologne, de la Roumanie à l'Ouest de la Mongolie. Aire d'hivernage morcelée, du Nord et l'Ouest de la France, au littoral Polonais jusqu'à l'Ouest de la mer d'Arabie.

En expansion, en France, l'espèce devient régulière en hiver à partir de 2000.

En Île-de-France, aujourd'hui, c'est aussi un hivernant régulier. Au printemps 2017, en période de reproduction, un mâle bagué originaire de Pologne s'est même installé durablement avec une femelle de Goéland argenté au Jardin des Plantes à Paris.

Dans la zone d'étude, peu de données sont recueillies. L'espèce représente pourtant maintenant une bonne part des goélands hivernants dans la région. Par exemple, en janvier 2019, une centaine est dénombrée sur une décharge, à Charny en Seine-et-Marne. La faiblesse du nombre des observations en Seine-Saint-Denis a différentes causes. La première raison, c'est l'absence de sites attractifs pour se nourrir ou se reposer. En effet, on n'y trouve pas de grand plan d'eau susceptible d'accueillir d'importants dortoirs de goélands, ni de grandes décharges. La deuxième cause, c'est la faiblesse du suivi du seul site relativement propice à l'observation, c'est-à-dire les berges de la Seine. Le troisième motif c'est la difficulté d'identification et de détection de l'espèce. À ce titre, on peut dire que la forte représentation des immatures dans la part des observations départementales s'explique sans doute par la moindre complexité à déterminer les individus dans ce type de plumage.

Données exhaustives (le 30 juin 2020) :

1 de 1^{er} hiver le 1^{er} janvier 2009 posé sur la glace du Grand Lac, parc Georges Valbon.

[1 de 3^e hiver photographié le 4 janvier 2020 à la Haute-Île, Neuilly-sur-Marne.](#)

1 de 1^{er} hiver le 7 janvier 2017 à la pointe aval de L'Île-Saint-Denis.

1 de 3^e hiver le 12 janvier 2019 à la pointe aval de L'Île-Saint-Denis.

3 : 2 de 1^{er} hiver et 1 de 3^e hiver le 17 janvier 2017 à la pointe aval de L'Île-Saint-Denis.

2 : 1 de 1^{er} hiver et 1 de 2^e hiver le 15 février 2020 à la pointe aval de L'Île-Saint-Denis.

1 adulte le 1^{er} mars 2020 à la pointe aval de L'Île-Saint-Denis.



Goéland pontique 3^{ème} année, parc Georges Valbon © Pascal et Sylvie Le Guen-Ruffin

GOELAND LEUCOPHEE

Larus michahellis Naumann, JF, 1840

Statut départemental : hivernant rare – migrateur commun.

Migrateur. Toute l'année. Niche en Méditerranée, au Sud de la mer Noire ; sur l'Atlantique, des côtes marocaines aux Îles Canaries et au Sud de la Bretagne. Hivernent principalement du Sud de la mer Baltique aux côtes Mauritanienes ; en Méditerranée et en mer Noire.

En Île-de-France, la première mention certaine est faite en 1976 (Brisechant, 2014 – Duhautois, 1978). Depuis, l'espèce est devenue commune dans la région. En moyenne, vingt-mille à vingt-cinq-mille oiseaux sont signalés en août pour la période 2000-2010 (Le Maréchal et al., 2013). Le Goéland leucophée remonte depuis la Méditerranée dès le début du printemps. Les effectifs sont au maximum entre août et octobre. La date du pic d'arrivées varie probablement en partie en fonction des conditions météorologiques. Ensuite, les oiseaux repartent vers le sud. Comme nicheur, les premières installations dans la région remontent à 1989, 1991 et 1992, à Paris. En 2017, il n'y a pas plus de cinq couples connus (Le Maréchal et al., 2013 – Malher et al., 2017). En hiver, quelques oiseaux restent en Île-de-France, surtout si le temps est clément.

Dans la zone d'étude, la plus grande part des individus est observée au printemps et en été. Comme pour tous les autres laridés*, les effectifs notés sont alors peu importants devant le nombre des oiseaux

susceptibles de séjourner dans la région. La plupart du temps, les oiseaux sont vus dans les grands parcs ou en ville, en mouvement. Il faut dire aussi, que les difficultés liées à la détermination des grands goélands au manteau gris clair amènent la faiblesse de la connaissance du statut précis de l'espèce. Par exemple, le plus gros effectif signalé dans le département concerne plus de mille individus en trois groupes le 21 juin 2019 à Pantin. Les oiseaux sont alors signalés comme goélands indéterminés mais à cette époque de l'année, avec un tel nombre, il ne peut s'agir que majoritairement des Goélands leucophées. Beaucoup de goélands observés, peuvent donc passer pour des Goélands argentés alors qu'il peut s'agir de Goélands leucophées. Dans la zone d'étude, les observations de goélands se rapportent presque toujours à des individus en vol, situation pour laquelle l'espèce est la plus difficile à déterminer.

En hiver, le Goéland leucophée semble notamment régulier sur la Seine. Il y est alors vu le plus souvent à l'unité ou en petit nombre.

GOELAND BRUN

Larus fuscus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur et hivernant commun.

Migrateur. Toute l'année. Niche de l'Ouest de l'Europe jusqu'au Taïmyr au Nord de la Russie. En hivernage les populations occidentales atteignent l'Ouest de la Méditerranée ; au sud, l'équateur sur l'Atlantique ; au nord, la mer Baltique. Les oiseaux orientaux migrent notamment jusqu'à l'Est de la Méditerranée, la mer Rouge et au littoral de l'océan Indien en d'Afrique du Sud. Parmi ces derniers, certains séjournent alors aussi jusque dans le Sud-Est de l'Asie.

En Île-de-France, l'espèce est occasionnelle jusqu'à la fin des années 1970. Depuis le nombre des oiseaux est en augmentation régulière en hiver. Vers 2010, il doit dépasser les deux-mille individus en novembre-décembre puis en février (Le Maréchal et al., 2013). Par ailleurs, à la fin du XX^e et au début du XXI^e siècle l'espèce niche et s'installe progressivement à Paris sur des toits. La population y est estimée à plus de cinq couples en 2017 (Malher et al., 2017).

Dans la zone d'étude, le Goéland brun est aujourd'hui très régulier en vol, en déplacement, tous les mois de l'année. Il est ainsi noté depuis la ville, dans les grands parcs, sur la Seine, parfois sur la Marne. La part des oiseaux qui est vue dans le département est cependant très négligeable par rapport à l'effectif régional.

L'espèce est la plus régulière en hiver et au moment des migrations. Ces dernières ont lieu de fin août à novembre puis de février à début avril. Les stationnements hivernaux sont principalement remarqués par temps froid, de décembre à février. Par rapport aux autres goélands, la proportion des oiseaux de premier hiver est alors assez faible. Elle est plus importante au moment des passages.

HYBRIDE GOELAND ARGENTE/GOELAND BRUN

Cette forme d'hybride est relativement rare dans la nature.

À Paris, plusieurs couples mixtes Goéland argenté/Goéland brun sont présents depuis 2007 et on peut dire qu'ils y sont en forte proportion par rapport à d'autres régions de France. Cela est à mettre en relation avec le caractère récent des installations du Goéland brun dans la capitale.

Dans la zone d'étude, plusieurs oiseaux sont vus, entre 2010 et 2016, dans le secteur du canal de l'Ourcq, entre Pantin et les Pavillons-sous-Bois. Certains individus sont parfois accompagnés de juvéniles encore dépendants. Des mentions concernent aussi des hybrides au moins de seconde génération ([Malher et al., 2015](#)). Il s'agit-là, très certainement, d'oiseaux parisiens. Ces observations suggèrent aussi que tous les hybrides ne sont pas stériles.

STERNE CAUGEK

Thalasseus sandvicensis Latham, 1787

Statut départemental : migratrice occasionnelle.

Migratrice. D'affinité maritime. Niche en Europe, sur la mer Caspienne, à l'Est du continent américain de la Virginie (États-Unis) à la région du Rio Negro (Argentine). La plupart des oiseaux européens hivernent dans le Sud de la Méditerranée et sur le littoral africain jusqu'au 35° Sud.

En Île-de-France, c'est une migratrice occasionnelle. On connaît environ vingt-cinq données de 1957 à 2010 (Le Maréchal et al., 2013).

Dans le département deux données sont recueillies. Il s'agit de deux individus le 19 avril 1988 au parc Georges Valbon, et de deux individus le 8 avril 1996 au même endroit. Ces mentions coïncident avec la période du passage prénuptial de l'espèce.

STERNE NAIN

Sternula albifrons (Pallas, 1764)

Statut départemental : migratrice occasionnelle.

Migratrice. Souvent d'affinité maritime en hiver. Niche en Europe principalement au sud du 60° Nord ; en Asie ; en Afrique et en Australie. Les oiseaux de l'Ouest européen hivernent principalement sur le littoral occidental africain. D'autres populations séjournent alors dans le Sud de l'Asie ou jusque dans le Sud de l'Océanie et de l'Afrique.

En Île-de-France, elle passe en petit nombre en migration. Sa nidification certaine intervient à partir de 1992 (Siblet, 1992b) mais elle n'est pas régulière. Le maximum est de quinze couples en 2015, à Marolles-sur-Seine au Sud de la Seine-et-Marne ([Le Maréchal, 2018](#)).

Dans le département, l'espèce n'est notée qu'à deux reprises. Il s'agit tout d'abord d'un individu aperçu en ville à La Courneuve le 31 août 2000. Ensuite, la seconde mention est faite au parc Georges Valbon le 6 juin 2010 : un oiseau est alors vu quelques minutes en train de survoler le Grand Lac. La première donnée se rapporte probablement au passage postnuptial tandis que l'observation la plus récente concerne plutôt la migration prénuptiale.

STERNE PIERREGARIN

Sterna hirundo (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheuse très rare – migratrice rare.

Migratrice. D'affinité maritime en hiver. Aire de répartition mondiale. Niche notamment en Europe au sud du 65° Nord, en Asie, en Amérique du Nord ; localisée en Afrique. Hiverné au sud, entre 30° Nord et 35° Sud en Afrique, etc.

En Île-de-France, c'est aujourd'hui une migratrice commune et une nicheuse assez commune. La première reproduction intervient en 1960 (Siblet et al., 1985) en Sud Seine-et-Marne. Il n'y a pas vraiment de milieux naturels favorables à la nidification dans la région et l'espèce se maintient souvent grâce à des interventions humaines en sa faveur (débourssaillement d'îlots et pose de radeaux flottants). L'effectif nicheur est de l'ordre de deux-cent-cinquante couples (Le Maréchal et al., 2013).

Dans la zone d'étude, la Sterne pierregarin est de plus en plus souvent observée à partir des années 2000. Dans ce cadre, en 2001, elle y niche pour la première fois, sur un entrepôt, au bord du canal de l'Ourcq, à la Poudrette aux Pavillons-sous-Bois. La reproduction sur le site est ensuite possible en 2002 et en 2004. Plus récemment, en 2010, elle niche sur une barge à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne. La reproduction est ensuite occasionnelle sur le site (2014, 2018, 2019 et 2020). Au maximum quatre-cinq couples sont cantonnés en 2018. Au moins deux d'entre eux y élèvent alors des jeunes. Depuis 2020, l'espèce ne s'y est pas reproduite du fait de l'installation en grand nombre des Mouettes rieuses coloniales. Une suspicion de nidification sur le toit de l'usine de traitement des eaux de Neuilly-sur-Marne ainsi que sur le technicentre SNCF à Pantin près du canal de l'Ourcq persiste en 2020.

De façon aussi épisodique, la reproduction d'un couple est notée sur les bassins du Vieux-Pays de Tremblay en France (2014 et 2019 – probable en 2017). Le seul site où la nidification de l'espèce est régulière est le parc du Sausset, puisque, chaque année depuis 2014, un à quatre couples y mènent à bien leur nichée.



Sterne pierregarin et ses poussins, parc du Sausset © Joelle Blot

En été, l'espèce réapparaît souvent sur les sites où elle a niché par le passé. Les tentatives de reproduction sont alors parfois nombreuses. La Sterne pierregarin est aussi fréquemment notée sur la Seine. Elle est assez régulière, de passage, depuis les sites de suivi de la migration active* à Montreuil (Croix-de-Chavaux et parc des Beaumonts), au parc Georges Valbon.

Compte tenu du nombre d'individus locaux, les migrants sont difficilement décelables. Les premiers oiseaux arrivent fin mars ou début avril. Il y a probablement un passage qui débute à cette période et qui dure jusqu'à début mai. Ensuite, on observe des mouvements d'individus pendant l'été. Ils correspondent sans doute à un effort de prospection de territoires de nidification. Courant août, les sternes deviennent moins nombreuses. Elles sont occasionnelles, en septembre et en octobre.

Migration prénuptiale

première observée : 1 le 23 mars 2019 à la Haute-Île.

Migration postnuptiale

dernière observée : 1 le 21 octobre 2012 depuis la Croix-de-Chavaux.

STERNE ARCTIQUE

Sterna paradisaea Pontoppidan, 1763

Statut départemental : migratrice occasionnelle.

Migratrice. Espèce de l'hémisphère Nord à aire de répartition mondiale, circumpolaire*. Pélagique* en hiver, elle séjourne alors dans les océans près de l'Antarctique.

En Île-de-France on connaît une dizaine d'observations de 1992 (date de la première mention) à 2012 (Le Maréchal et al., 2013). La plupart des mentions sont faites en avril ou en mai.

Dans la zone d'étude, une donnée est recueillie : il s'agit d'un oiseau en plumage de premier hiver, le 21 novembre 2005 au-dessus du canal de l'Ourcq à hauteur du port de Pantin. Cette observation est remarquable. En effet, à cette époque de l'année, la plupart des Sternes arctiques ont déjà quitté nos latitudes vers leurs quartiers d'hiver.

GUIFETTE MOUSTAC

Chlidonias hybrida (Pallas, 1811)

Statut départemental : migratrice occasionnelle.

Migratrice. Méridionale. Niche en Europe au sud du 55° Nord ; en Afrique et en Asie. Les oiseaux de l'Ouest européens hivernent principalement en Afrique occidentale, quelques-uns restent alors en Camargue ou en Espagne. D'autres populations peuvent atteindre le Sud de l'Asie ou de l'Océanie.

En Europe, la Guifette moustac est localisée sur des habitats favorables. En France, il y a quelques milliers de couples nicheurs. Les principales populations reproductrices sont situées en Dombes, en Brenne, au lac de Grand-Lieu, en Sologne, dans le Forez et en Brière ([Wikipedia](#), 2020).

En Île-de-France, l'espèce a niché en 1954 et 1955 à Saclay (Essonne) ; en 1958, à Saint-Quentin (Yvelines). Depuis cette date, elle ne s'est plus installée dans la région. Le passage prénuptial en avril-mai y est beaucoup plus remarqué que le postnuptial (Le Maréchal et al, 2013). Il correspond sans doute à un effort de recherche de lieux de nidification.

Bien que la date soit un peu tardive, c'est sans doute dans ce cadre de prospection de territoire de reproduction qu'est faite l'unique observation du département, avec [deux individus le 15 juin 2012 à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne](#). Il faut dire que la période d'installation de l'espèce est assez étendue : les pontes peuvent être déposées de fin avril à mi-juillet.

GUIFETTE NOIRE

Chlidonias niger (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migratrice occasionnelle.

Migratrice. Pélagique* en hiver. Aire de répartition qui comprend quasiment toute l'Europe au sud du 60° Nord. L'espèce demeure localisée dans le sud et le sud-ouest du continent. Elle atteint l'Ouest de la Mongolie à l'est. Niche aussi en Amérique du Nord. La plupart des oiseaux européens et asiatiques hivernent sur le littoral occidental de l'Afrique jusqu'au 35° Sud.

En France, suite à l'assèchement des zones humides, en reproduction, elle a beaucoup régressé au cours du XX^e siècle. De 1992 à 2011, l'effectif, très fluctuant, ne dépasse pas les deux-cent-cinquante couples en moyenne (Issa et al., 2015).

En Île-de-France, comme nicheuse le dernier cas remonte à 1955 à Saclay (Essonne). Dans la région, c'est maintenant uniquement une migratrice. Chaque année environ cent-cinquante individus sont vus pour la période 1995-2011. Elle est plus commune au printemps qu'au passage postnuptial (Le Maréchal et al., 2013).

Dans la zone d'étude, seulement huit données sont recueillies. La plus grande partie d'entre elles concerne la migration prénuptiale en mai et juin. Deux se rapportent au passage postnuptial en août. Cela correspond bien à la phénologie* actuelle des apparitions de l'espèce dans la région. L'observation de dix individus en juin 1995 au parc du Sausset nous rappelle le caractère sociable de cet oiseau.

Données exhaustives (le 30 juin 2020) :

Migration prénuptiale

1 le 11 mai 1988 aux bassins de la Molette, Dugny.

2 le 14 mai 2005 au parc Georges Valbon.

1 le 19 mai 1988 aux bassins de la Molette.

1 le 4 juin 1993 aux bassins de la Molette.

[1 le 9 juin 2018 à la Haute-Île, Neuilly-sur-Marne.](#)

10 le 18 juin 1995 au parc du Sausset.

Migration postnuptiale

2 le 20 août 2001 au parc du Sausset.

1 le 31 août 2000 au parc Georges Valbon.

LABBE PARASITE

Stercorarius parasiticus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur occasionnel.

Migrateur. Pélagique* en hiver. Nordique. Aire de répartition mondiale. Niche au Nord du Paléarctique* et du Néarctique*. En Europe, présent en Islande, en Écosse, sur les littoraux norvégiens, suédois et finlandais, puis sur la toundra au Nord et à l'Est de l'Eurasie. Hiverné en mer au sud de l'équateur jusqu'au large de l'Afrique du Sud en Afrique, etc.

Dans la région, trente-quatre mentions sont connues en 2017 (Le Maréchal., 2018).

Dans la zone d'étude, un adulte est remarqué depuis le parc des Beaumonts à Montreuil le 3 octobre 2017. L'oiseau présente notamment des rectrices centrales non usées caractéristiques de l'espèce à cet âge. Par ailleurs, un juvénile est signalé au parc du Sausset le 13 octobre 2013. Ce dernier ne fait pas l'objet d'une description précise et à l'époque la donnée n'est pas validée par le Comité d'Homologation* Régional d'Île-de-France. Ces deux mentions interviennent à des dates qui correspondent à la période classique du passage postnuptial de l'espèce en France.

PLONGEON CATMARIN

Gavia stellata (Pontoppidan, 1763)

Statut départemental : migrateur occasionnel.

Migrateur. D'affinité maritime en hiver. Aire de répartition mondiale. Niche dans l'hémisphère Nord. En Europe, présent dans le Nord de la Grande-Bretagne, en Scandinavie puis plus à l'est. En hiver, quitte le continent pour séjourner principalement sur le littoral ; en Europe depuis les côtes norvégiennes jusqu'à celles du Sud de l'Espagne, du Nord de la Méditerranée et de la mer Noire.

En Île-de-France, c'est un migrateur et un hivernant. On compte une à cinq mentions par hiver, principalement de novembre à février (Le Maréchal et al., 2013).

Dans la zone d'étude, une seule donnée est recueillie. Il s'agit d'un oiseau immature sur le canal de l'Ourcq, à hauteur du parc de la Bergère à Bobigny, les 29 et 30 novembre 2004. Même si le lieu est original, la date de l'observation est conforme aux périodes de passage de l'espèce dans la région.



Plongeon catmarin, Canal de l'Ourcq, Bobigny © Yvonnick Lhomer

OCEANITE TEMPETE

Hydrobates pelagicus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : occasionnel (XIX^e siècle)

Migrateur (égaré). Pélagique*. Niche dans l'Ouest de la Méditerranée et sur l'Atlantique, des îles du Cap-Vert, à la mer de Norvège. Hiverne entre le 70° Nord et le 40° Sud.

En France, il semble plus régulier à l'intérieur des terres au XIX^e siècle.

Dans le département, il est signalé deux fois, à l'automne, au XIX^e siècle, par Albert Cretté de Palluel, à Dugny et sur le canal de l'Ourcq à Saint-Denis (Cretté de Palluel, 1884). Il n'y a pas de mention contemporaine de l'espèce dans la région.

CIGOGNE NOIRE

Ciconia nigra (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migratrice très rare.

Migratrice. Forestière et beaucoup plus discrète que sa cousine la Cigogne blanche, la Cigogne noire niche dans le Sud de l'Afrique, en Asie, en Europe au sud du 60° Nord. Les oiseaux d'Europe de l'Ouest hivernent principalement dans l'Ouest de l'Afrique tropicale.

En France, ses effectifs sont en augmentation depuis trente ans.

En Île-de-France, sa nidification est suspectée dès 2013 dans les Yvelines ; dès 2016 en Seine-et-Marne ([Le Maréchal, 2018](#)).

Dans la zone d'étude, l'espèce n'est observée qu'en déplacement. Elle est devenue quasiment annuelle depuis 2008. Au total, vingt-six données sont recueillies. Onze mentions (douze individus) se rapportent au passage prénuptial. Quinze observations (dix-sept individus) concernent le passage postnuptial. Tous les oiseaux sont notés en vol. Vingt-deux mentions sont faites depuis le parc des Beaumonts et la Croix-de-Chavaux à Montreuil, deux depuis le parc Georges Valbon, une depuis le parc de la Poudrerie et enfin, la plus ancienne, le 9 septembre 1990, depuis Tremblay-en-France. Le passage prénuptial intervient entre la troisième décennie de mars et la fin mai. La migration postnuptiale s'étend entre la troisième décennie de juillet et la première décennie d'octobre. Par rapport à un site comme le col de l'Escrinet (Ardèche) (Migraction.net, 2020), il semble qu'en Seine-Saint-Denis, on observe une plus grande proportion d'oiseaux tardifs au printemps (neuf individus en mai et juin contre trois individus en mars et avril). On peut supposer qu'il s'agit-là d'oiseaux plus ou moins erratiques explorant de nouveaux territoires.

Migration prénuptiale

première observée : 1 le 23 mars 2013 depuis le parc des Beaumonts.

dernière observée : 1 le 1^{er} juin 2013 depuis le parc de la Poudrerie.

rassemblement : 2 le 25 mai 2013 depuis la Croix-de-Chavaux.

Migration postnuptiale

premières observées et rassemblement : 3 le 24 juillet 2016 depuis le parc des Beaumonts.

dernière observée : 1 le 9 octobre 2010 depuis le parc Georges Valbon.

CIGOGNE BLANCHE

Ciconia ciconia (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migratrice commune – hivernante et estivante occasionnelle.

Migratrice. Toute l'année. Niche en Europe continentale jusqu'à l'Estonie au nord, en Afrique du Nord, dans l'Ouest de l'Asie, localement en Asie centrale. Beaucoup d'oiseaux européens hivernent en Afrique subsaharienne mais à cette saison ils sont de plus en plus nombreux à rester sur le continent.

Espèce dont les effectifs sont en augmentation dans l'Ouest de la France et plus au nord.

En Île-de-France sa nidification est attendue. Elle se reproduit à proximité mais elle ne s'est pas encore installée dans la région.

Dans la zone d'étude, elle est presque uniquement notée en migration active*. La plupart des oiseaux sont vus en vol à l'exception de quelques individus en halte (par exemple : trois le 1^{er} avril 2005 à l'aéroport Charles-de-Gaulle) et d'oiseaux posés ou qui ont tenté de se poser sur des pylônes (par exemple : une en mars 2013 au parc du Sausset, retrouvée morte le lendemain – une en août 2016 à la gare RER de Villepinte).

Auparavant moins commune, la Cigogne blanche ne devient régulière qu'en 2004. À partir de 2008, elle apparaît vraiment en plus grand nombre. Elle est alors vue tous les mois de l'année avec des effectifs très faibles en dehors des plus fortes périodes de migration. Le passage prénuptial est moins important que

le postnuptial. Il intervient dès la fin janvier jusqu'à début avril. Au retour, les cigognes se déplacent principalement entre la deuxième décennie d'août et début octobre.

Maxima et rassemblements

passage pré-nuptial :

50 en un vol le 22 mars 2013 depuis la Croix-de-Chavaux, Montreuil.

45 en un vol le 27 février 2016 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.

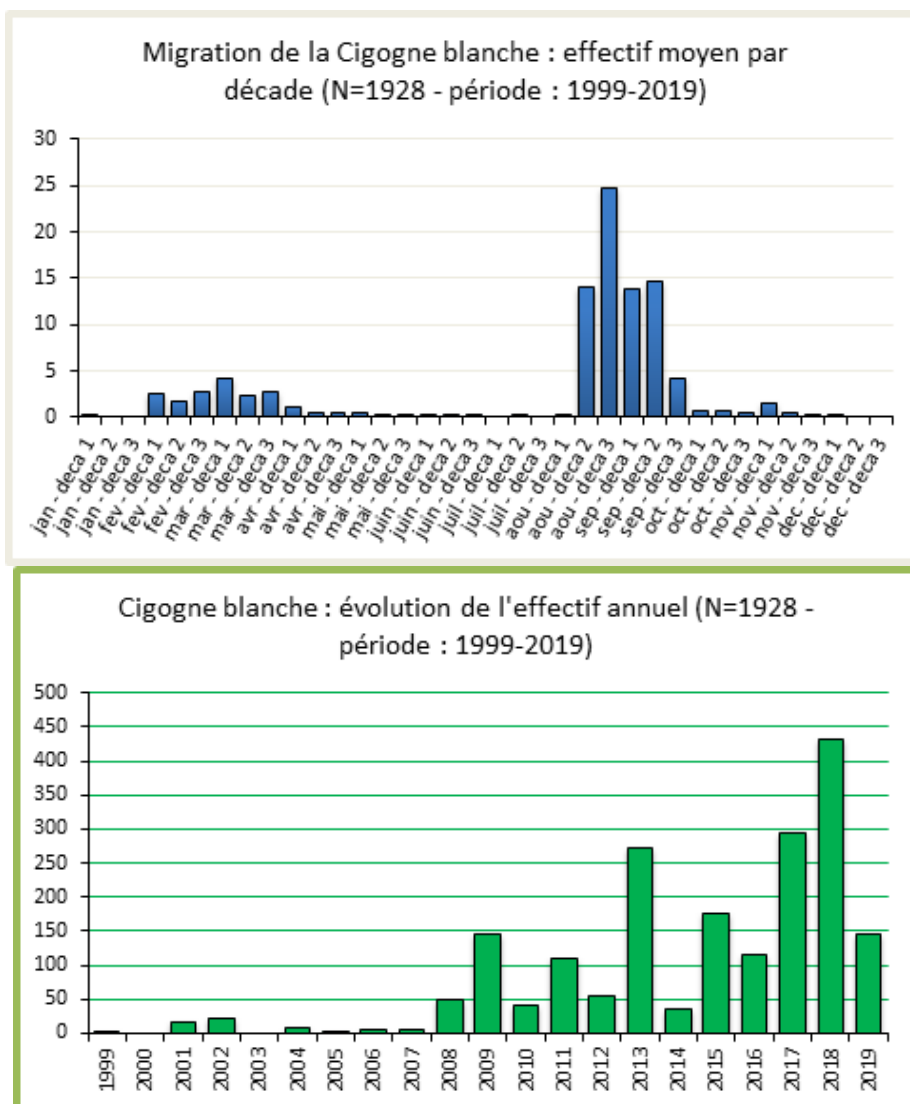
passage postnuptial :

[136, dont un groupe de 70, le 27 août 2017 depuis le parc des Beaumonts.](#)

70-75 en un vol le 8 septembre 2009 depuis le parc Georges Valbon.

60 le 16 septembre 2011 depuis le parc de la Poudrerie.

60 le 17 août 2013 depuis le secteur du Château bleu, Tremblay-en France.



FOU DE BASSAN

Morus bassanus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : occasionnel.

Migrateur (égaré). Pélagique*. Niche principalement dans l'Atlantique Nord, en Amérique du Nord et en Europe. Hivérne dans l'Atlantique Nord entre le 15° et le 75° Nord pour les oiseaux de nos régions.

Protégé, en France, il est en expansion dès la deuxième moitié du XX^e siècle.

Dans la région, on connaît sept mentions entre 1990 (date de la première connue) et 2017 (Le Maréchal et al., 2013 – [Le Maréchal, 2018](#)).

Dans la zone d'étude, l'espèce n'est notée qu'une fois. Il s'agit d'un oiseau de première année qui est recueilli le 2 septembre 2002 à Drancy. Soigné, il est relâché en Seine-Maritime.

GRAND CORMORAN

Phalacrocorax carbo (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur et hivernant commun.

Migrateur. Toute l'année. Niche en Europe, en Asie, en Afrique, en Océanie et dans l'Est de l'Amérique du Nord. Les oiseaux les plus nordiques et continentaux hivernent au sud de leur aire de reproduction. L'aire d'hivernage des oiseaux européens atteint la Norvège au nord-ouest, la Méditerranée au sud.

Protégé, il est en expansion en France et en Europe depuis les années 1980.

En Île-de-France, il niche pour la première fois en 1990, dans le Sud de la Seine-et-Marne (Siblet, 1990). La population régionale se situe entre cinq-cents et cinq-cent-cinquante couples en 2012-2014 (Malher et al., 2017).

Dans la zone d'étude, il ne se reproduit pas. Il n'a jamais réussi à nicher avec succès mais sa présence a été notée sur un nid de Héron cendré en avril 2010 au parc Georges Valbon. Au même endroit, un nid a été occupé du 29 mars au 4 mai 2013.

Auparavant plus rare dans le département, à partir des années 1990, l'espèce apparaît en plus grand nombre, en migration et en hiver. En 1996, dans ce contexte d'augmentation des effectifs, un dortoir est découvert à la pointe aval de L'Île-Saint-Denis. Il atteint les huit-cent-cinquante individus lors de la vague de froid de l'hiver 1996-1997. Depuis, le nombre d'oiseaux y est relativement stable souvent autour de trois-cents à quatre-cents individus (récemment en légère hausse). Ailleurs, actuellement, des regroupements sont aussi observés, sur la Marne, près des héronnières des parcs Georges Valbon et du Sausset. Sur la Seine en amont du pont de Saint-Denis, depuis 2018 environ, un dortoir est aussi remarqué. Il compte jusqu'à soixante-dix oiseaux en janvier 2021.

Le passage prénuptial est ressenti de fin février à début-avril. La migration postnuptiale, plus importante, est notée d'août-septembre à début novembre. Au printemps, les derniers petits rassemblements sont vus mi-avril tandis qu'au retour les premiers le sont courant août.

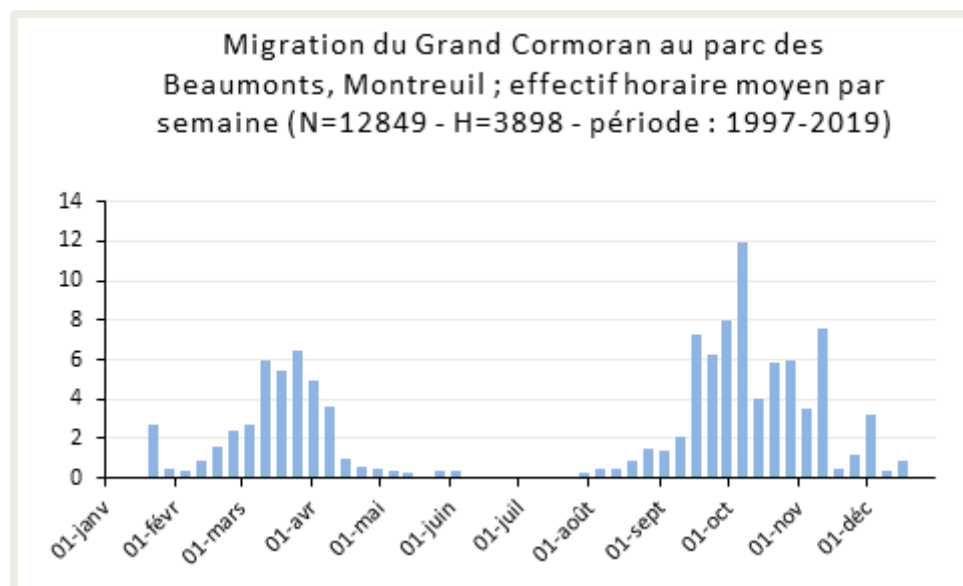
Quelques oiseaux estivent chaque année.

Migration prénuptiale

maximum : 179 en moins de 8 heures d'observation le 2 avril 2001 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.

Migration postnuptiale

maximum : 319 en 4 heures 30 d'observation le 11 octobre 2015 depuis le parc des Beaumonts.



BUTOR ÉTOILE

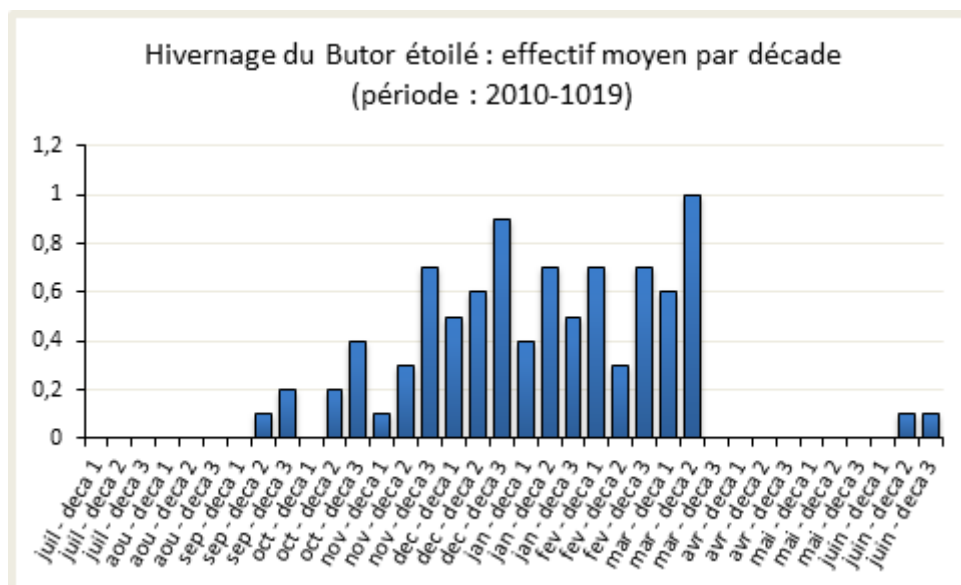
Botaurus stellaris (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : hivernant et migrateur très rare – estivant occasionnel.

Migrateur. Niche dans le Sud de l'Afrique ; en Europe de l'Espagne (localisé) au Sud de l'Angleterre, à la Suède et à la Finlande puis plus à l'est jusqu'à l'Est de l'Asie. Les oiseaux scandinaves, d'Europe centrale et de l'Est ainsi que la plupart des oiseaux asiatiques hivernent au sud de leur aire de reproduction. L'aire d'hivernage atteint le Danemark au Nord de l'Europe, le Sud de l'Asie, la Guinée-Bissau et le Soudan en Afrique tropicale. En France, les effectifs sont ainsi renforcés en hiver.

Dans la région, sa présence comme nicheur est remarquée en 1911 à Arbonne-la-Forêt (Seine-et-Marne), probablement à Saint-Quentin (Yvelines) en 1955. [...]. La population francilienne a été estimée à un ou deux couples en 1995 (Le Maréchal et al., 2013). Aujourd'hui, il ne niche probablement plus en Île-de-France. Il est devenu uniquement migrateur et hivernant. Ses effectifs sont alors relativement faibles.

Dans la zone d'étude, l'espèce est surtout vue en hiver. Elle est la plus régulière de fin octobre à février-mars, en général à l'unité, au parc Georges Valbon. C'est l'étang des Brouillards qui y fournit le plus de données. Ailleurs, le Butor étoilé est aussi remarqué au parc du Sausset mais moins souvent et plutôt de décembre à février. Sa discrétion ne permet pas d'avoir de certitude sur des stationnements longs mais ces derniers peuvent probablement durer plusieurs mois. Par exemple, [un à deux oiseaux sont notés à plusieurs reprises au parc du Sausset du 23 novembre 2014 au 17 mars 2015.](#)



Quatre données estivales sont recueillies, toutes au parc Georges Valbon, elles concernent deux séjours.



Butor étoilé, parc du sausset ©Joseph Gnanou

Migration postnuptiale

premier observé (indicatif) : 1 le 10 septembre 2015 à l'étang des Brouillards.

Migration prénuptiale

dernier observé (indicatif) : 1 le 26 mars 2018 au parc Georges Valbon.

Rassemblement :

2 à 3 du 5 au 10 mars 2013 au parc du Sausset.

Données estivales exhaustives (le 30 juin 2020) :

1 du 29 mai au 10 juin 2002 au parc Georges Valbon.

1 le 19 juin 2016 au Vallon écologique, parc Georges Valbon

1 le 27 juin 2015 à l'étang des Brouillards.

1 du 8 août au 7 septembre 2001 au parc Georges Valbon.

BLONGIOS NAIN

Ixobrychus minutus (Linnaeus, 1766)

Statut départemental : nicheur très rare – hivernant occasionnel.

Migrateur. Niche du Sud de l'Europe à la frontière finlandaise jusqu'à l'Asie centrale (absent des îles Britanniques). Présent aussi en Afrique subsaharienne et localement en Afrique du Nord. Les oiseaux d'Europe et d'Asie hivernent en Afrique subsaharienne et dans la vallée du Nil.

En France, il a beaucoup régressé dans les années 1970-1980.

En Île-de-France, sa population est estimée entre cent-cinquante et deux-cents couples dans les années 1950, vingt à trente dans les années 1990, puis quinze à vingt-cinq dans les années 2000. Depuis, elle semble stable (Malher et al., 2017).

Dans la zone d'étude, il est remarqué pour la première fois comme nicheur à la roselière du Grand Lac du parc Georges Valbon, en 1987. En 1989, il se reproduit aussi pour la première fois, au parc du Sausset. Par la suite, dans le secteur du parc Georges Valbon, des nidifications sont aussi notées aux bassins de la Molette à Dugny, au Vallon écologique, aux Lacs supérieurs et à l'étang des Brouillards. C'est cette dernière pièce d'eau qui, plus récemment, concentre la plus grosse part de la population du département. L'effectif recensé y est de deux couples de 2000 à 2009, quatre couples en 2010 et 2011, puis trois couples en 2012 et 2013 ([Païkine, 2014](#)). Actuellement, il y a au moins trois couples nicheurs chaque année (quatre en 2020, avec un couple supplémentaire aux Cascades du grand parc départemental) (Olivier Païkine, *in litt.*). De 2010 à 2020, au parc du Sausset, l'espèce est aussi régulière en période de nidification. Il n'y a pas d'observation de nichée signalée en 2010 et 2012 mais, depuis, il y en est vu chaque année. Pour 2013, 2014, 2015, 2016, 2018, 2019 et 2020 au moins, la nidification réussie de deux couples est rapportée.

À la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne, en 2021, la présence d'un couple le 10 juin a retenu l'attention mais aucun autre indice n'est venu étayer ensuite une éventuelle reproduction. Des immatures sont notés en 2016 et 2019 vers la 2^e décade du mois d'août mais rien n'exclue des jeunes en dispersion en provenance d'autres sites.

La période de reproduction est étendue. Les jeunes non-volants sont généralement notés entre début juillet et mi-août mais il y a des cas de nourrissages dès la deuxième décade de juin jusqu'à mi-septembre (dates extrêmes : jeune le 19 juin 2018 au parc du Sausset – jeune avec du duvet le 14 septembre 2016 au parc du Sausset).

En migration, l'espèce a aussi été remarquée en Forêt régionale de Bondy ; à l'aide d'un [piège à sons nocturne, à plusieurs reprises, depuis le parc des Beaumonts à Montreuil](#). Par le passé, elle a été vue aux bassins du Pont-Yblon au Blanc-Mesnil. Les premiers Blongios nains arrivent généralement pendant les deux premières décades de mai. À la fin du mois, ils peuvent déjà être plus nombreux. Après la reproduction, la plupart disparaissent entre mi-août et fin septembre. L'espèce est occasionnelle en octobre.

Il y a deux données hivernales. La plus ancienne est celle d'une tentative d'hivernage, avec un mâle adulte volant, en décembre 2011, à l'étang des Brouillards. Cet individu disparaîtra après le 20 décembre au moment du premier gel fort de la saison. La seconde observation dans ces conditions concerne un mâle au même endroit le 3 février 2015.



Blongios nain, parc du Sausset © Thierry Chaurand

Migration pré-nuptiale

premier observé : 1 le 21 avril 2019 à la Haute-Île.

Migration post-nuptiale

dernier observé : 1 le 13 octobre 2018 au parc du Sausset.

Maximum

jusqu'à 6 mâles chanteurs en juin 1998 au parc Georges Valbon.

BIHOREAU GRIS

Nycticorax nycticorax (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur occasionnel.

Migrateur. Aire de répartition mondiale, niche sur tous les continents à l'exception de l'Océanie ; à l'Ouest du Paléarctique* du Nord du Maroc, à la Pologne. La plupart des oiseaux de l'Ouest européen hivernent en Afrique tropicale.

Le Bihoreau gris nichait au XIX^e siècle aux environs de Paris. Au XX^e siècle, le premier cas connu de reproduction est celui de Larchant, Seine-et-Marne en 1989 (Siblet, 1992c). En Île-de-France, les effectifs de nicheurs sont restés longtemps fluctuants et faibles : moins de vingt couples (Malher et al., 2017). Plus récemment, l'augmentation est nette. L'espèce a probablement moins bénéficié des lois de protection de 1970 que d'autres grands ardéidés* : absente en hiver, par ailleurs nocturne et discrète, ces habitudes lui ont sans doute permis d'échapper aux persécutions humaines la plupart du temps.

Dans la zone d'étude, six données sont recueillies. Elles sont toutes récentes. Les deux mentions de mai peuvent correspondre à un passage prénuptial tandis que celles de juin, juillet, août et septembre concernent probablement des oiseaux en dispersion postnuptiale.

Données exhaustives (le 31 décembre 2021) :

2 le 17 mai 2016 à la Haute-Île, Neuilly-sur-Marne.

1 adulte le 29 mai 2011 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.

1 le 25 juin 2012 depuis la Croix-de-Chavaux, Montreuil.

1 adulte le 2 juillet 2013 au Grand Lac, Parc Georges Valbon.

[1 juv. le 10 août 2021 au Grand Lac.](#)

1 juv. le 19 septembre 2021 au parc du Sausset

CRABIER CHEVELU

Ardeola ralloides (Scopoli, 1769)

Statut départemental : migrateur occasionnel.

Migrateur. Méridional. Niche dans le Sud de l'Europe, une grande partie de l'Afrique et du Moyen-Orient. En France, il est le mieux représenté en Camargue. Les oiseaux de l'Ouest européen hivernent principalement en Afrique tropicale.

Auparavant occasionnel en Île-de-France, depuis 2012, il y est observé chaque année ([Le Maréchal, 2018](#)).

Dans la zone d'étude, il est remarqué à trois reprises. Les observations ont toutes été faites au parc Georges Valbon. La deuxième mention, du 1^{er} avril 2011, est précoce par rapport à la phénologie* d'apparition de l'espèce dans notre région. Au printemps, le Héron crabier y apparaît plutôt en mai ou juin. Les trois observations départementales sont récentes. Elles sont à l'image de l'actuelle et

relativement bonne dynamique de l'espèce. Le crabier aime la chaleur. Le réchauffement en cours du climat favorisera peut-être son expansion vers le nord comme cela a été le cas récemment pour l'Aigrette garzette ou le Héron garde-bœufs.

Données exhaustives (le 30 juin 2020) :

1 (précoce) le 1^{er} avril 2011 à l'étang des Brouillards, parc Georges Valbon.

[1 le 5 juin 2010 au parc Georges Valbon.](#)

[1 le 10 juin 2013 au parc Georges Valbon.](#)

HERON GARDE-BŒUFS

Bubulcus ibis (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur occasionnel.

Migrateur. Aujourd'hui, niche sur tous les continents au sud du 60° Nord. Le caractère migrateur de l'espèce est le plus marqué en Amérique du Nord. Il semble que généralement les oiseaux du Paléarctique occidental* ne traversent pas le Sahara.

Le Héron garde-bœufs a connu l'une des plus rapides et importantes extensions naturelles de toutes les espèces d'oiseaux. Originaire des régions du Sud de l'Espagne et du Portugal, d'Afrique tropicale et subtropicale, d'Asie tropicale et subtropicale, à fin du XIX^e siècle, il a commencé à agrandir son territoire ([Wikipédia, 2020](#)). L'extension de l'espèce est sans doute à mettre en relation avec les humains et leur pratique de l'élevage, mais aussi dans notre région, à l'évolution du climat.

En Île-de-France, il niche pour la première fois en 2012, en Bassée à Marolles-sur-Seine, Sud Seine-et-Marne. [...] En 2017, trois à quatre couples se reproduisent dans cette zone ; d'autres sont cantonnés ailleurs dans la région ([Le Maréchal, 2018](#)).

Dans la zone d'étude, six des sept données recueillies correspondent à des périodes de passage. Leur nombre est important compte tenu l'aspect récent de la première observation. Il révèle bien la dynamique positive de l'espèce.

Données exhaustives (le 30 juin 2021) :

Migration prénuptiale

1 le 19 avril 2011 au parc Georges Valbon.

[3 le 1^{er} mai 2016 à la Haute-Île, Neuilly-sur-Marne.](#)

1 le 4 mai 2016 à la Croix-de-Chavaux, Montreuil.

1 le 17 mai 2014 à la Croix-de-Chavaux.

Migration postnuptiale

1 le 1^{er} septembre 2012 à la Croix-de-Chavaux.

[2 le 12 septembre 2014 au parc Georges Valbon.](#)

Donnée estivale

2 le 14 juin 2021 depuis les Sablons à Sevrans.

HERON CENDRE

Ardea cinerea (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur, migrateur et hivernant rare.

Toute l'année. Migrateur. Niche en Europe jusqu'au 70° Nord en Norvège ; en Asie et en Afrique. Les oiseaux de Scandinavie, d'Europe centrale et de l'Est ainsi que les populations du Nord de l'Asie hivernent au sud de leur aire de reproduction. L'aire d'hivernage des oiseaux européens s'étend, à l'ouest, des côtes norvégiennes à l'Afrique du Nord, certains individus peuvent même atteindre l'Afrique tropicale.

En France, il est longtemps très rare car pourchassé. Protégé au début des années 1970, il y est ensuite en forte expansion.

Dans la région, la population augmente de plus de 50% entre 2000 et 2014. Elle atteint alors quatre-cent-cinquante à quatre-cent-soixante couples (Malher et al., 2017).

Dans la zone d'étude, la première observation contemporaine est faite au parc Georges Valbon en 1987. Le premier nid occupé est découvert au parc de la Poudrerie en 1997. Ensuite, le Héron cendré niche pour la première fois avec succès, au parc du Sausset en 2001, au parc Georges Valbon en 2005. Sur ces deux derniers sites les installations sont durables. Au parc du Sausset, l'effectif a peu varié et récemment trois-quatre nids sont occupés. Au parc Georges Valbon, huit nids sont occupés en 2010, seize en 2013, dix-sept en 2017, une vingtaine plus récemment. Ailleurs, un nid est découvert à la pointe aval de L'Île-Saint-Denis en 2008. En Forêt régionale de Bondy la reproduction de l'espèce est suspectée ou certaine, en 2009, 2012 et 2015 mais aucun nid n'est trouvé à l'automne 2020.

Les pontes peuvent être déposées dès fin janvier. Des jeunes au nid sont principalement observés de début mars à fin juillet (dates extrêmes : cris de jeunes le 26 février 2014 au parc Georges Valbon – deux jeunes toujours au nid le 30 août 2017 au parc Georges Valbon). Au début des années 2010, au parc Georges Valbon, il semble qu'un couple ait réussi deux nichées successives. Les jeunes tardifs vus au nid le 30 août 2017 correspondent aussi à deux nichées dans le même nid.

Compte tenu du nombre d'oiseaux locaux, le passage est difficilement décelable.

Depuis 2010 au moins, il n'est plus remarqué de rassemblements importants en dehors de ceux de la colonie du parc Georges Valbon. Ailleurs, toute l'année l'espèce demeure facilement observable, en déplacement ou près de l'eau. Pourtant, à l'exception des bassins du Vieux-Pays de Tremblay en France situés à l'écart des pistes, dans le secteur de l'aéroport Charles-de-Gaulle, comme tous les autres grands ardéidés*, elle est devenue occasionnelle. C'est sans doute le signe de l'efficacité de la lutte contre le péril animalier.

Rassemblements (en dehors des colonies) :

29 le 17 janvier 1998 à L'Île-Saint-Denis.

14 le 20 août 1992 à l'aéroport Charles-de-Gaulle.

HERON POURPRE

Ardea purpurea Linnaeus, 1766

Statut départemental : migrateur occasionnel.

Migrateur. Méridional. Niche dans une grande partie de l'Asie et de l'Afrique ; en Europe, généralement au sud du 50° Nord. Ses populations les plus nordiques sont situées en Pologne. Les oiseaux européens hivernent principalement dans l'Ouest de l'Afrique tropicale au nord de l'équateur.

En Île-de-France, récemment les effectifs sont en augmentation. Les premières nidifications pour la région sont suspectées à Congis-sur-Thérouanne dans le Nord de la Seine-et-Marne en 2011 et 2013 ([Le Maréchal, 2018](#)).

Occasionnelle dans la zone d'étude, l'espèce n'est notée qu'en migration avec parfois des stationnements. Ce fût le cas, par exemple, de la première observation au parc Georges Valbon au printemps 1990.

Le passage prénuptial est remarqué principalement d'avril à la deuxième décade mai. À cette occasion, il n'est jamais observé plus d'un individu à la fois. Le passage postnuptial semble s'étendre sur une plus longue durée, de mi-juillet à mi-octobre. Le nombre maximum d'oiseaux ensemble atteint alors les trois individus à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne, à l'automne 2013. En dehors des secteurs des parcs Georges Valbon et du Sausset ainsi que de celui de la Haute-Île, l'espèce n'est notée qu'à quelques reprises : depuis les postes fixes d'observation de la migration active* de la Croix-de-Chavaux et du parc des Beaumonts à Montreuil (sept données pour au moins sept individus).

Migration prénuptiale

premier observé : 1 (précoce) le 23 mars 2013 à la Haute-Île.

dernier observé : 1 le 19 mai 2016 depuis la Croix-de-Chavaux.

Migration postnuptiale

premier observé : 1 le 16 juillet 2014 au parc Georges Valbon.

dernier observé : 1 le 13 octobre 2013 à la Haute-Île.

Donnée estivale

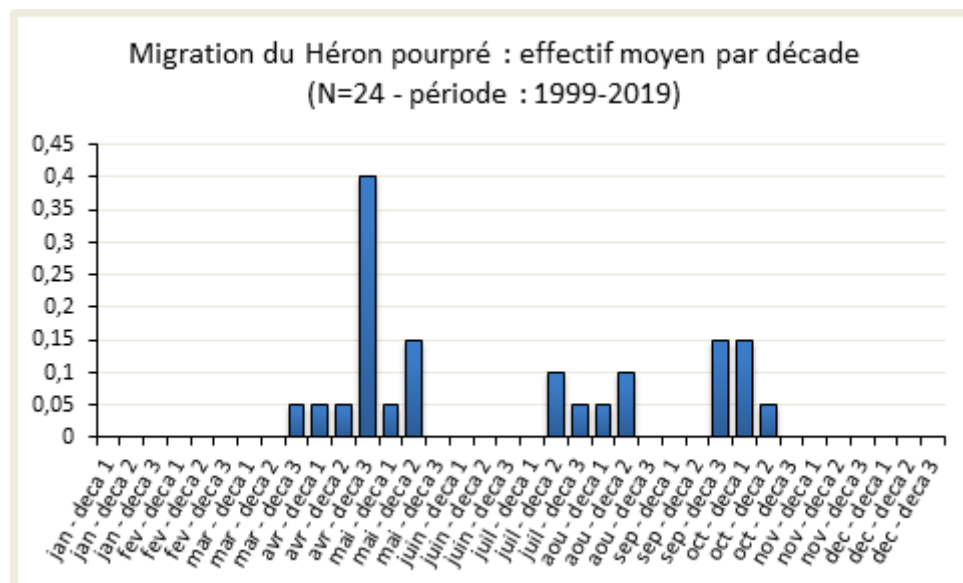
passage (piège à sons nocturne) le 5 juin 2021 depuis le parc des Beaumonts.

Séjours et rassemblements exhaustifs (le 30 juin 2021) :

1 imm. du 5 avril au 2 mai 1990 au parc Georges Valbon.

1 juv. ou imm. du 11 au 20 août 1998 au Vallon écologique et aux bassins de la Molette, respectivement parc Georges Valbon et Dugny.

1 à 3 (deux imm. et un ad.) du 21 septembre au 13 octobre 2013 à la Haute-Île.



GRANDE AIGRETTE

Ardea alba (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migratrice rare – hivernante occasionnelle.

Migratrice. Toute l'année. Répandue à travers tous les continents, dans les deux hémisphères. Dans l'Ouest Paléarctique* : présente en Afrique du Nord, localisée dans plusieurs pays, plus abondante en Ukraine, en Roumanie, en Hongrie, etc. Les populations les plus nordiques n'hivernent pas dans leur aire de reproduction mais plus au sud. Les individus européens ne franchissent alors généralement pas le Sahara.

La Grande aigrette est occasionnelle en France jusqu'en 1970. Venue de l'Est, comme nicheuse, actuellement, elle colonise peu à peu le pays.

En Île-de-France, c'est dans un premier temps une migratrice, avant de devenir une hivernante régulière, à la fin des années 1990 (Le Maréchal et al., 2013).

Dans la zone d'étude, les premières mentions datent d'août et septembre 2000 au parc Georges Valbon. Récemment, l'espèce est devenue plus commune que l'Aigrette garzette et elle est apparue régulière. La plupart des observations concernent des oiseaux en vol sur la période d'août à novembre. Le passage printanier est plus faible, principalement en avril. Certains oiseaux, le plus souvent isolés, peuvent parfois se poser, et sans doute sont-ce les moins farouches d'entre eux qui ont hiverné.

Migration postnuptiale

rassemblements :

11 le 29 septembre 2013 depuis le parc du Sausset.

7 le 29 octobre 2011 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.

7 le 15 novembre 2011 depuis l'étang des Brouillards, parc Georges Valbon.

Migration prénuptiale

rassemblements :

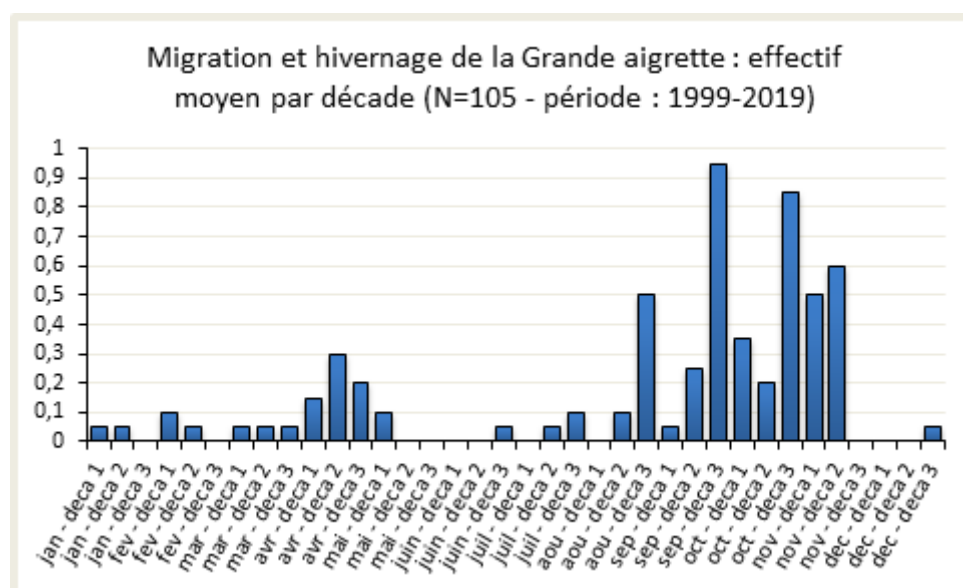
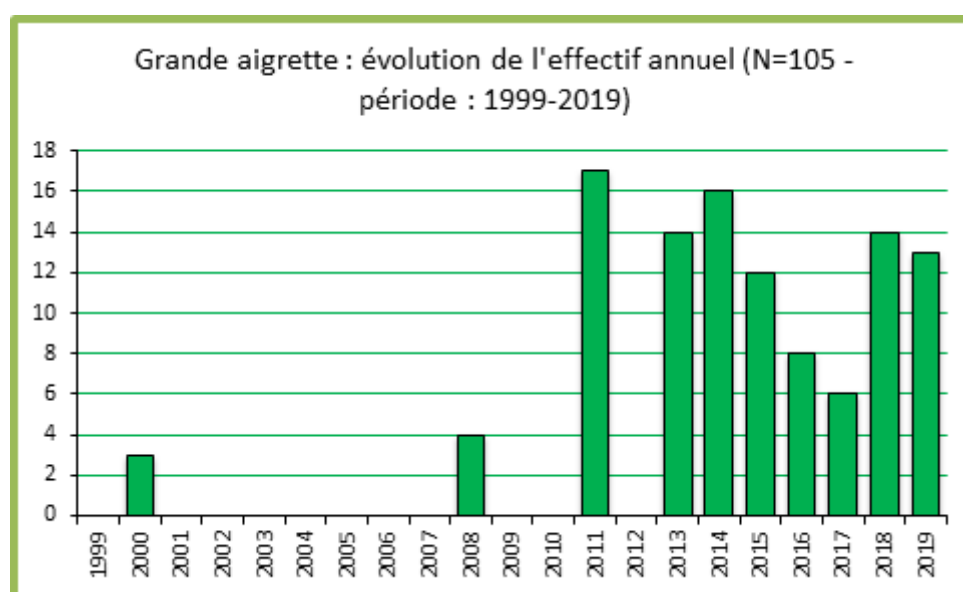
5 le 20 avril 2018 depuis la Croix-de-Chavaux, Montreuil.

3 le 28 avril 2008 à la Haute-Île, Neuilly-sur-Marne.

Séjours prolongés exhaustifs (le 30 juin 2020) :

1 du 28 septembre au 13 novembre 2013 à la Haute-Île.

1 à 2 du 25 décembre 2018 au 20 mars 2019 au parc du Sausset.



AIGRETTE GARZETTE

Egretta garzetta (Linnaeus, 1766)

Statut départemental : migratrice très rare – hivernante occasionnelle.

Migratrice. Toute l'année. Méridionale. Niche de l'Europe à l'Est de l'Asie, en Afrique et en Océanie. Les oiseaux de l'Ouest européen hivernent principalement dans le bassin méditerranéen, les populations plus orientales peuvent atteindre l'Afrique tropicale et le Sud de l'Asie.

En Europe, à l'origine méridionale, nichait sur tout le pourtour méditerranéen jusqu'en Afrique subsaharienne. Au XX^e siècle et en ce début de XXI^e siècle, elle agrandit son aire de répartition vers le nord. Aujourd'hui, elle atteint les îles Britanniques.

C'est dans ce cadre d'expansion qu'elle niche pour la première fois dans la région à Marolles-sur-Seine, Sud Seine-et-Marne, en 2011. La population en Île-de-France, est estimée à une dizaine couples en 2017 ([Le Maréchal, 2018](#)), et l'expansion se poursuit.



Aigrette garzette, parc de la Haute-Île © Olivier Laporte

Dans la zone d'étude, la donnée la plus ancienne est recueillie au parc Georges Valbon en août 1998. Ensuite occasionnelle, l'espèce est surtout notée en dispersion postnuptiale d'août à novembre. Depuis 2010, elle est devenue régulière, dans ces conditions, avec notamment des séjours d'oiseaux confiants au parc Georges Valbon, à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne ou au parc du Sausset. Un de ces

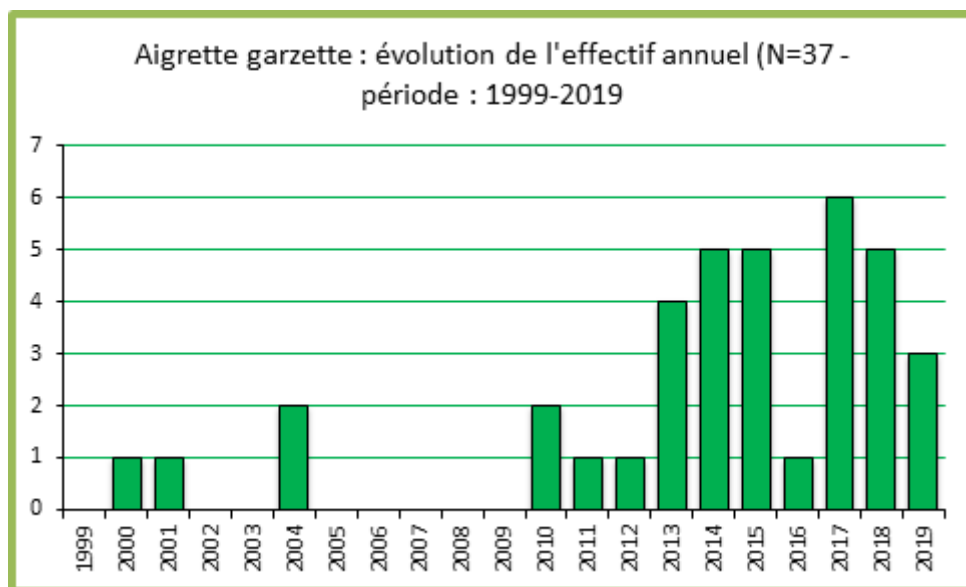
stationnements a même eu lieu en fin d'hiver, si bien que le seul mois qui manque à l'observation de l'espèce est mai.

Séjours exhaustifs (le 30 juin 2020) :

- 1 du 3 février au 20 mars 2019 au parc du Sausset.
- 1 à 2 du 20 juillet au 1^{er} août 2018 à la Haute-Île.
- 1 du 22 au 28 juillet 2013 au Grand Lac, parc Georges Valbon.
- 1 à 2 du 3 septembre au 1^{er} octobre 2014 au parc Georges Valbon.
- 1 du 8 au 20 septembre 2000 aux bassins du Vieux-Pays, Tremblay-en-France.

Rassemblements :

- 3 le 15 septembre 2017 à la Haute-Île.
- 3 le 2 novembre 2015 à la Haute-Île.



BALBUZARD PÊCHEUR

Pandion haliaetus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur très rare.

Migrateur. Espèce de l'hémisphère Nord à aire de répartition mondiale. En Europe, niche principalement en Norvège, Suède, dans les pays Baltes et à l'Est de la Biélorussie ; localisée dans plusieurs autres pays comme en France. À l'exception des oiseaux les plus méridionaux, hiverne nettement au sud de son aire de reproduction ; du Sud de l'Europe jusqu'en Afrique australe pour les oiseaux européens.

Comme d'autres, la population française continentale de Balbuzard pêcheur est en pleine expansion.

C'est dans ce cadre de croissance que l'espèce niche pour la première fois dans la région, à Misery, en Essonne, en 2005 ([Lustrat, 2007](#)).

Dans la zone d'étude, les effectifs sont en augmentation. Cela reflète la bonne dynamique des populations mais aussi le fait que les observateurs sont toujours plus nombreux et motivés. La plupart des mentions se rapportent à des oiseaux vus en migration active*, depuis Montreuil, à la Croix-de-Chavaux et au parc des Beaumonts. Parfois, un individu a aussi été noté survolant le Grand Lac au parc Georges Valbon, une fois un individu a été brièvement remarqué, posé au Vallon écologique dans ce même parc.

La migration prénuptiale qui se déroule principalement en avril jusqu' à mi-mai, est moins marquée que la postnuptiale qui s'étend surtout de mi-août à fin septembre. On peut remarquer que les dates du passage printanier au-dessus du département sont plus tardives que les dates d'installation des Balbuzards pêcheurs en France. Il s'agit-là, probablement, d'oiseaux nordiques.

Migration prénuptiale

premier observé : 1 le 4 mars 2007 depuis le parc des Beaumonts.

dernier observé (indicatif) : 1 le 20 mai 2012 depuis le parc des Beaumonts.

maximum : jamais plus d'un individu au printemps depuis le parc des Beaumonts et ailleurs.

Migration postnuptiale

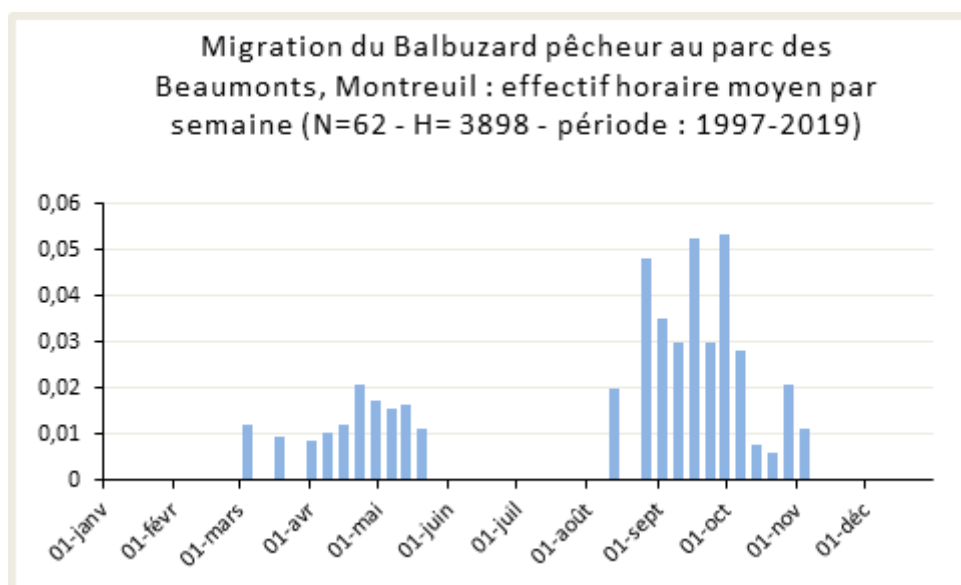
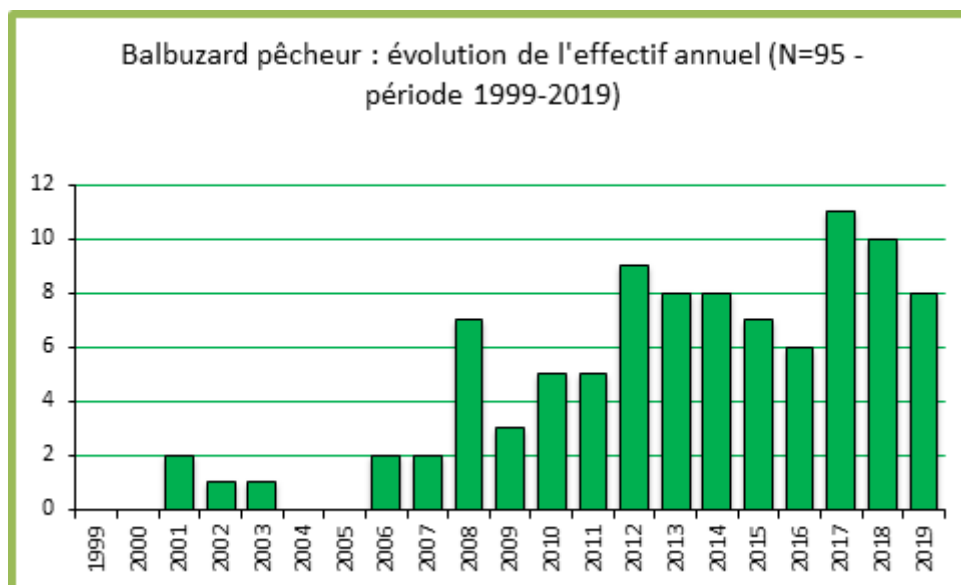
premiers observés (indicatif) : 1 le 28 juillet 2014 depuis la Croix-de-Chavaux – 1 le 11 août 2012 depuis le parc des Beaumonts.

dernier observé : 1 le 2 novembre 2008 depuis le parc des Beaumonts.

maximum et rassemblement : 3 ensemble le 25 septembre 2015 depuis le parc des Beaumonts – 3 en 6 heures d'observation le 26 août 2017 depuis le parc des Beaumonts.

Donnée estivale exhaustive (le 30 juin 2020) :

1 le 6 juin 2020 à Aubervilliers.



BONDREE APIVORE

Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheuse très rare – migratrice rare.

Migratrice. Niche de l'Europe à l'Asie centrale ; à l'ouest, de la péninsule ibérique, à la Suède et à la Finlande ; localisée au pays de Galles et en Angleterre. Hiverné en Afrique subsaharienne.

Elle se reproduit dans les forêts de l'Île-de-France mais elle est discrète. Il est difficile d'avoir une idée du nombre de couples pour la région.

Dans la zone d'étude, elle est connue comme nicheuse à la fin du XX^e siècle dans le secteur du bois de Bernouille à Coubron. Elle semble en avoir disparu au début des années 2000. Elle niche aussi au Bois Saint-Martin à Noisy-le-Grand, en 2005. Un couple reste cantonné plusieurs semaines en Forêt régionale de Bondy en 2008. Plus récemment, elle semble faire son retour dans la zone du bois de Bernouille puisque sa présence en période de nidification avec parfois des jeunes ou des parades nuptiales y est notée de 2011 à 2019. Elle est aussi à nouveau remarquée, avec des comportements nuptiaux, au Bois Saint-Martin, en 2012 et 2015. Le caractère épisodique des observations sur ce dernier site est sans doute plus lié à la faiblesse de son suivi, qu'à une réelle discontinuité de la présence de l'espèce.

Ailleurs dans le département, elle apparaît, en petit nombre, en migration ou en déplacement. Le passage prénuptial est marqué dès la deuxième semaine de mai jusqu'à début ou mi-juin. Les oiseaux de fin avril sont très occasionnels. Le passage postnuptial est ressenti entre la mi-août et la fin septembre. La bondrée est très occasionnelle en octobre. En juin, juillet et début août, des individus erratiques sont assez réguliers. Récemment, il en est ainsi vu, depuis le parc des Beaumonts à Montreuil, en Forêt régionale de Bondy et au moulin du Sempin à Montfermeil.

Migration prénuptiale

premières observées : 1 le 23 avril 1995 au bois de Bernouille – 1 le 25 avril 2015 depuis le parc des Beaumonts.

dernières observées (indicatif) : 3 le 13 juin 2020 depuis le parc des Beaumonts.

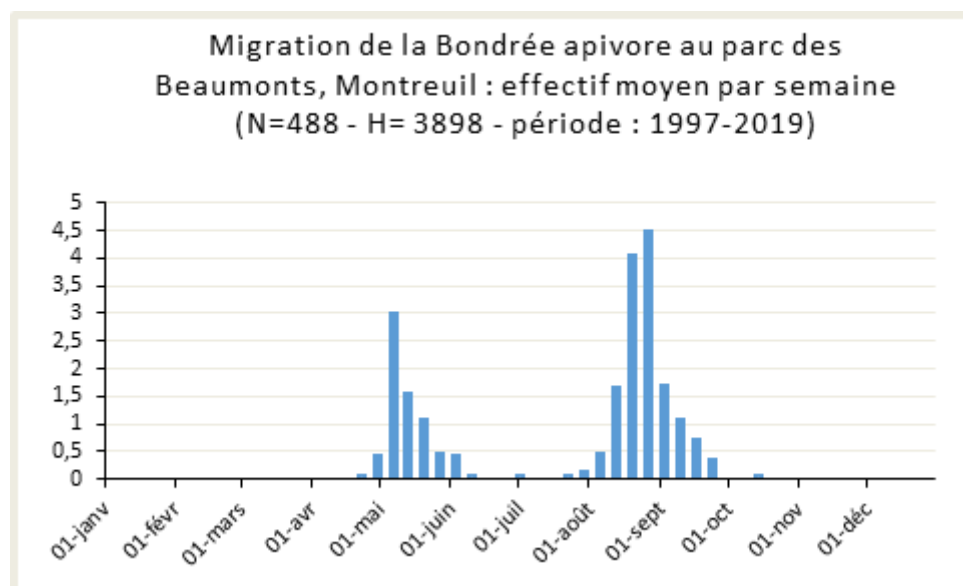
maximum : 15 en 6 heures d'observation le 11 mai 2017 depuis le parc des Beaumonts.

Migration postnuptiale

première observée (indicatif) : 1 le 24 juillet 2016 depuis le parc des Beaumonts (erratisme estival ?).

dernière observée : 1 mâle adulte (tardif) le 17 octobre 2003 depuis le parc des Beaumonts.

maxima : 18 en 5 heures d'observation le 26 août 2012 depuis le parc des Beaumonts – 17 en 7 heures 30 d'observation le 25 août 2018 depuis le parc des Beaumonts.



VAUTOUR FAUVE

Gyps fulvus (Hablizl, 1783)

Statut départemental : occasionnel.

Erratique. Nicheur localisé en Afrique, en Europe et en Asie.

En France, sa réintroduction commence dans les années 1980 dans les Causses (Lozère – Aveyron). C'est un véritable succès.

Dans la zone d'étude, il existait une mention ancienne qui constituait aussi la seule donnée en Île-de-France. Il s'agissait d'un individu vu le 16 août 1870 en plaine de La Courneuve.

Le 30 mai 2011, la première observation contemporaine dans la région est faite, avec sept oiseaux à Gambaiseul (Yvelines). Depuis, en Île-de-France, l'espèce se montre de façon irrégulière avec parfois de grands groupes. Comme dans d'autres régions éloignées des sites de nidification les mentions y ont alors principalement lieu en mai et juin au moment de la dispersion postnuptiale.

C'est dans ce contexte d'apparition de fin de printemps que dans la zone d'étude, sept individus, en déplacement, sont notés, le 16 juin 2014, depuis la Croix-de-Chavaux à Montreuil. Pour le département, c'est la seule donnée contemporaine.

CIRCAETE JEAN-LE-BLANC

Circaetus gallicus (Gmelin, JF, 1788)

Statut départemental : migrateur occasionnel.

Migrateur. Niche en Europe continentale, en Asie et en Afrique du Nord. Atteint le Nord de l'Estonie au nord-ouest. Les oiseaux européens hivernent principalement en Afrique tropicale.

En France, il a beaucoup régressé avant sa protection en 1972.

De façon contemporaine, en Île-de-France, c'était un migrateur et un estivant très rare avant qu'un couple ne s'installe et niche avec succès, en plaine de Chanfroy, en forêt de Fontainebleau, en 2005. Depuis, d'autres tentatives de nidification ont eu lieu sur le site, avec ou sans succès selon les années.

Dans la zone d'étude, cinq données sont recueillies. Les dates des observations coïncident avec les périodes de migration de l'espèce en France.

Données exhaustives (le 30 juin 2021) :

Migration prénuptiale

1 le 8 avril 2018 depuis la Croix-de-Chavaux, Montreuil.

[1 le 14 avril 2019 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.](#)

[1 le 20 avril 2021 depuis le parc des Beaumonts.](#)

Migration postnuptiale

1 le 2 septembre 2007 depuis le parc des Beaumonts.

1 le 7 octobre 2010 depuis le parc des Beaumonts.

ÉPERVIER D'EUROPE

Accipiter nisus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur, migrateur et hivernant rare.

Toute l'année. Migrateur. Niche en Europe où il atteint le Nord de la Norvège, en Afrique du Nord et en Asie. Certains individus hivernent jusqu'au Tchad et en Tanzanie en Afrique tropicale.

Dans la région, il a beaucoup régressé dans les années 1950-1960. [...] En 1983, la population a été estimée à quatre-cinq couples. [...] Vers 2010, on pouvait estimer l'effectif nicheur entre quatre-cents et six-cents couples (Le Maréchal et al., 2013). L'épervier est de retour et cela même en milieu urbanisé comme à Paris.

Dans la zone d'étude, jusqu'à la fin des années 1990, il est uniquement remarqué comme migrateur ou hivernant. La première nidification certaine est notée au parc Georges Valbon en 2000. Il s'installe ensuite sur le site. Vers 2010, l'effectif y est estimé à trois couples. Plus récemment, la tendance est à la baisse puisque, par exemple, pas plus d'un ou deux couples sont recensés en 2016, 2017 et 2020. D'autres occupations, la plupart durables, ont lieu : aux coteaux d'Avron à Neuilly-Plaisance vers 2000, à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne à partir de 2002, au parc du Sausset à partir 2004, au cimetière parisien de Bobigny-Pantin à partir de 2011 (présence dès 2006), dans les secteurs des vergers de la Dhuys et du bois de Bernouille à Coubron à partir de 2008 au moins, à la Corniche des forts à Romainville à partir 2012 (deux couples cantonnés en 2012), dans le secteur du parc de la Poudrerie à partir de 2013 (récemment au moins un couple). Ailleurs, la nidification n'est que suspectée ou semble plus ponctuelle : en Forêt régionale de Bondy en 2011, 2013 et 2016, à la Fosse-Maussoin à Clichy-sous-Bois au moins en 2015, au fort d'Aubervilliers en 2015. D'autres cas de reproduction peuvent facilement passer inaperçus. L'espèce peut être très fidèle à certains sites. Par exemple, à l'exception de l'année 2017, au parc des Beaumonts à Montreuil, des nichées ont été observées chaque année de 2007 à 2019.

La présence permanente d'oiseaux locaux, sur la plupart des sites d'observation, rend maintenant difficile le suivi migratoire rigoureux de l'espèce. En Île-de-France le passage est noté principalement en mars-avril puis de juillet à mi-novembre (Le Maréchal et al., 2013).

Avant que l'espèce ne s'installe comme nicheuse, elle était présente en hiver dans le département. Aujourd'hui il semble que ces hivernants apparaissent encore et qu'ils renforcent ainsi l'effectif des oiseaux résidant dans la zone d'étude.

AUTOUR DES PALOMBES

Accipiter gentilis (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : occasionnel.

Migrateur. Toute l'année. Aire de répartition mondiale. Niche dans l'hémisphère Nord. En Europe, présent sur la quasi-totalité du continent. Bien que l'espèce ne soit pas vraiment connue pour avoir des

mouvements migratoires importants, des oiseaux européens peuvent atteindre l'Afrique du Nord ([Trektellen](#), 2020). Ils rejoignent ainsi les populations les plus méridionales du Paléarctique occidental*.

Discret dans la région, le nombre des observations y est en hausse. L'effectif nicheur est estimé à huit-onze couples (Malher et al., 2017).

Dans la zone d'étude, la plupart des données correspondent aux périodes de passage de l'espèce. Il n'y a que deux données hivernales et qu'une donnée estivale. La faiblesse du nombre des mentions est autant liée à la faiblesse du nombre des oiseaux qu'aux difficultés de détermination de l'espèce. Beaucoup de données d'autour peuvent ici conserver une part d'incertitude.

Données exhaustives (le 30 juin 2020) :

Migration prénuptiale

- 1 le 2 mars 2014 à la mairie de Tremblay-en-France
- 1 le 8 mars 2002 à la Haute-Île, Neuilly-sur-Marne.
- 1 le 11 mars 1995 à Tremblay-en-France.
- 1 le 18 mars 2011 au parc des Beaumonts, Montreuil.
- 1 le 10 avril 2011 en Forêt régionale de Bondy.

Migration postnuptiale

- 6 observations (concernant les deux sexes) du 9 août au 29 novembre 2000 au parc Georges Valbon.
- 1 le 7 septembre 2003 au parc Georges Valbon.
- 1 le 8 septembre 2014 au parc des Beaumonts.
- 1 le 22 septembre 2017 à la Croix-de-Chavaux, Montreuil.
- 1 le 10 octobre 2004 au parc des Beaumonts.
- 1 fem. ou imm. le 2 novembre 1998 au parc Georges Valbon.
- 1 le 13 novembre 2001 au parc Georges Valbon.

Donnée estivale

- 1 photographié le 26 juin 2018 au parc de la Poudrerie à Villepinte.

Données hivernales

- Noté en hiver au cours des années 2010 à la Fosse-Maussoin, Clichy-sous-Bois.
- 1 fem. ad. le 3 décembre 1999 au parc Georges Valbon.

BUSARD DES ROSEAUX

Circus aeruginosus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur rare.

Migrateur. Niche de l'Ouest de l'Europe et de l'Afrique du Nord jusqu'au centre de l'Asie. Atteint le Sud de la Suède et le 65° Nord en Russie. À l'ouest, hiverne du Sud des Pays-Bas, au Nord de l'Italie jusqu'à l'Afrique australe.

Dans la région, l'effectif nicheur ne dépasse pas les dix couples. C'est très peu à l'échelle du pays (Malher et al., 2017).

Dans la zone d'étude, le Busard des roseaux est noté presque exclusivement en migration active*. En dehors de l'aéroport Charles-de-Gaulle, il n'a jamais été vu en stationnement. Il est observé en plus grand nombre que le Busard Saint-Martin, pourtant plus abondant comme nicheur en Île-de-France. Par exemple, en 2017, la meilleure année pour l'espèce au parc des Beaumonts à Montreuil, cinquante-quatre individus sont notés contre seulement trois Busards Saint-Martin.

Le passage prénuptial se déroule de la troisième décennie de mars à la fin mai. Il semble qu'il y ait alors deux maxima. Le premier pic de passage est le plus important. Il se situe entre la troisième semaine de mars et la première semaine d'avril selon les conditions météorologiques de l'année (plus précoce par beau temps). Le second pic de passage, moins apparent, est noté pendant les deux premières semaines de mai. Ces deux points culminants du printemps correspondent peut-être à la migration de populations différentes. Le passage postnuptial est plus marqué que le prénuptial entre la troisième décennie d'août et la mi-octobre. Le maximum est atteint entre mi-septembre et début octobre. Il semble que là aussi la date du pic du passage soit tributaire de la météorologie (plus précoce par temps frais). Quelques retardataires peuvent être vus en novembre.

Il y a trois données estivales. Il s'agit alors sans doute d'oiseaux erratiques (immatures ?).

Trois mentions hivernales sont recueillies. Elles sont anciennes et ont toutes lieu à l'aéroport Charles-de-Gaulle. Le site a dû être plus attractif par le passé.

Migration prénuptiale

premiers observés (indicatif) : 1 le 3 mars 2017 depuis la Croix-de-Chavaux, Montreuil – 3 le 18 mars 2012 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.

dernier observé (indicatif) : 1 le 28 mai 2011 depuis le parc des Beaumonts.

maxima : 6 en moins de 5 heures d'observation le 6 avril 2015 depuis le parc des Beaumonts – 6 en moins de 6 heures d'observation le 7 avril 2013 depuis le parc des Beaumonts, etc.

Migration postnuptiale

premier observé (indicatif) : 1 le 20 août 2017 depuis le parc des Beaumonts.

dernier observé (indicatif) : 1 le 19 novembre 2011 depuis le parc des Beaumonts.

maxima : 14 en 6 heures d'observation le 14 septembre 2019 depuis le parc des Beaumonts – 13 en moins de 5 heures d'observation le 19 septembre 2015 depuis le parc des Beaumonts – 13 en 5 heures 30 d'observation le 7 octobre 2010 depuis le parc des Beaumonts.

Données estivales exhaustives (le 30 juin 2020) :

1 probable mâle immature le 8 juin 2020 en vol nord depuis le parc des Beaumonts.

1 le 16 juin 2020 depuis le parc des Beaumonts.

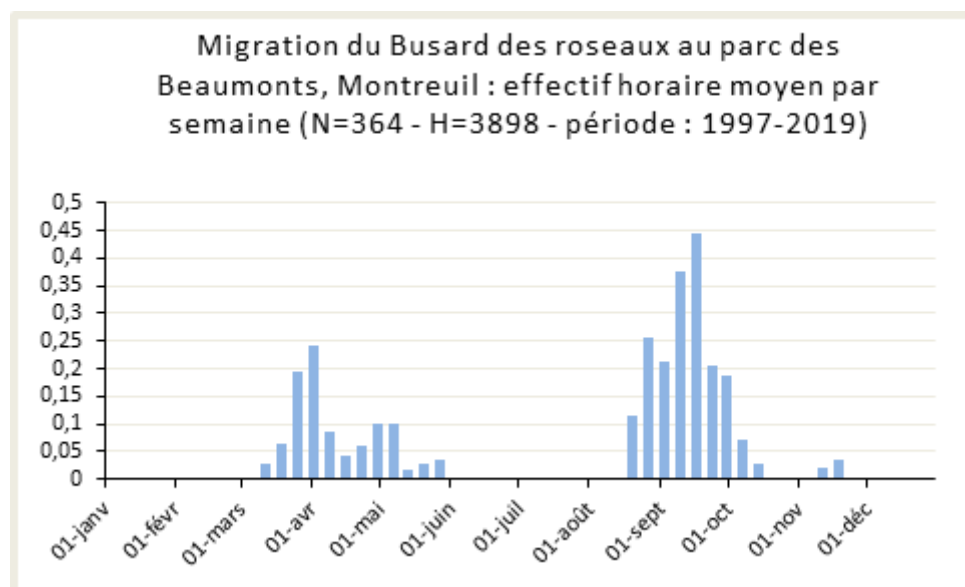
1 le 17 juin 1986 à l'aéroport Charles-de-Gaulle.

Données hivernales exhaustives (le 30 juin 2020) :

1 fem. le 18 novembre 1982 à l'aéroport Charles-de-Gaulle.

1 le 10 décembre 1981 à l'aéroport Charles-de-Gaulle.

1 le 22 février 1982 à l'aéroport Charles-de-Gaulle (le même oiseau que le 10 décembre 1981 ?).



BUSARD SAINT-MARTIN

Circus cyaneus (Linnaeus, 1766)

Statut départemental : migrateur très rare – hivernant occasionnel.

Migrateur. Niche de l'Europe jusqu'à l'Est de la Sibérie. À l'ouest, présent de la péninsule ibérique, aux îles Britanniques, au Nord de la Suède et à la Finlande. L'espèce n'est observable toute l'année qu'à l'Ouest de l'Europe. En Afrique et en Asie, elle hiverne jusqu'au 20° Nord.

En France, le Busard-Saint-Martin apprécie les cultures et les landes pour se reproduire.

En Île-de-France, c'est un nicheur peu répandu avec soixante à quatre-vingts couples (Le Maréchal et al., 2013). Les effectifs d'hivernants et de migrants sont eux aussi assez faibles.

Dans la zone d'étude, sa nidification est signalée à Dugny au XIX^e siècle (Cretté de Palluel, 1884).

De façon plus contemporaine, dans le département, c'est surtout au passage qu'il est noté. Généralement moins de dix individus sont mentionnés par an.

La période de migration est très étalée. Elle ne présente ni pic de passage, ni différence d'effectif marquée entre les passages pré-nuptial et post-nuptial. Au printemps, elle se déroule entre la mi-février et les premiers jours de mai. À l'automne elle s'étend entre la mi-août et la mi-novembre.

Entre 1990 et 2000 notamment, l'espèce était aussi signalée comme hivernante occasionnelle, avec parfois des séjours, souvent lors de coups de froid, à l'aéroport Charles-de-Gaulle, aux parcs Georges Valbon et du Sausset ainsi qu'aux vergers de la Dhuy à Coubron. Pour ces trois derniers sites, les visites de plus en plus nombreuses par des promeneurs ont sans doute été un des facteurs amenant la raréfaction des stationnements. De plus à ces dérangements humains ont été associées des conditions météorologiques hivernales devenues plus clémentes. Ces dernières ont engendré moins d'arrivées d'oiseaux. Ainsi, de 2010 à 2019, le Busard Saint-Martin n'est vu en hiver sur un site fréquenté par des promeneurs qu'une fois, à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne (9 février 2013 temps froid et neigeux : une brève observation de femelle ou immature). Au même moment, à l'aéroport Charles-de-Gaulle il y a alors aussi très peu de mentions (décembre 2011 et janvier 2012 temps froid : deux données de femelle et une donnée de mâle – 28 novembre 2014 : une donnée de femelle). À l'aéroport, les milieux ont été plus favorables et même si le suivi précis des effectifs hivernaux n'a pas été très documenté, on peut dire que ces derniers sont là aussi en forte baisse. La diminution de la présence hivernale de l'espèce y est sans doute relativement ancienne. Elle est probablement autant liée au changement actuel du climat qu'à l'évolution du site et à la disparition d'habitats autrefois accueillants.

Il n'y a que deux données estivales. Elles interviennent avant la mi-mai et peuvent correspondre à des migrants tardifs.

Migration pré-nuptiale

premier observé (indicatif) : 1 le 11 février 2013 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.

dernier observé (indicatif) : 1 le 4 mai 2013 depuis le parc des Beaumonts.

maximum : 2 en 6 heures d'observation le 1^{er} mai 2011 depuis le parc des Beaumonts.

Migration post-nuptiale

premiers observés (indicatif) : 2 le 15 août 2013 depuis le parc des Beaumonts.

dernier observé (indicatif) : 1 le 22 novembre 2008 depuis le parc des Beaumonts.

maxima : 3 en moins de 6 heures d'observation le 7 octobre 2010 depuis le parc des Beaumonts – 3 en 6 heures 30 d'observation le 4 novembre 2008 depuis le parc des Beaumonts – 3 en moins de 7 heures 30 d'observation le 11 novembre 2014 depuis le parc des Beaumonts.

Données estivales exhaustives (le 30 juin 2020) :

1 le 9 mai 2019 à Dugny à l'aéroport du Bourget.

1 mâle le 14 mai 2018 au parc du Sausset.

Donnée hivernale ancienne :

5 pendant l'hiver 1982-1983 à l'aéroport Charles-de-Gaulle.

BUSARD PALE

Circus macrourus (Gmelin, SG, 1770)

Statut départemental : migrateur occasionnel.

Migrateur. Niche de l'Europe de l'Est jusqu'à l'Est de l'Asie centrale. Hiverne principalement en Afrique subsaharienne et en Inde.

Signalé en France au XIX^e siècle par plusieurs auteurs, de façon contemporaine, il ne devient vraiment régulier dans le pays qu'au début des années 2000. Depuis, le nombre annuel de données y a fortement augmenté. Il y en a, par exemple, plus de vingt en 2012.

En Île-de-France, le Busard pâle est aussi de plus en plus souvent noté, avec depuis 2011, en moyenne au moins une observation par an.

Dans la zone d'étude, attendue, la première et unique mention est faite depuis le parc des Beaumonts à Montreuil le 17 avril 2020. Il s'agit d'un mâle adulte. Un cliché photographique est alors pris. La date où l'oiseau est vu correspond à la fin de la période habituelle du passage printanier de l'espèce en France.



Busard pâle, Montreuil © David Thorns

BUSARD CENDRE

Circus pygargus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur occasionnel

Migrateur. À l'ouest, niche de l'Afrique du Nord, au Nord de l'Estonie (localisé en Grande-Bretagne) ; puis plus à l'est jusqu'à l'Est du Kazakhstan. Hiverné en Afrique subsaharienne et en Inde.

Oiseaux de steppe, en France, pour se reproduire, il s'installe le plus souvent dans les milieux de substitution que sont les cultures céréalières.

En Île-de-France, il a beaucoup régressé et c'est devenu un nicheur très rare. Entre 2002 et 2012, il y a eu en moyenne neuf couples trouvés (Malher et al., 2017). En migration, dans la région, les effectifs sont aussi très faibles.

Dans la zone d'étude, quinze données sont recueillies. À l'exception d'une mention, de début 1986, à l'aéroport Charles-de-Gaulle, elles coïncident toutes avec les périodes de passage de l'espèce. [C'est à Montreuil, dans un contexte de suivi de la migration active*, que la majorité des observations a lieu.](#)

Données exhaustives (le 31 décembre 2021) :

Migration prénuptiale

- 1 mâle le 5 avril 2009 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.
- 1 fem. le 2 mai 2017 depuis le parc des Beaumonts.
- 1 fem. le 5 mai 2020 depuis Pantin.
- 1 mâle de 2^e année le 12 mai 2017 depuis le parc des Beaumonts.
- 1 mâle adulte le 12 mai 2018 depuis le parc des Beaumonts.
- 1 mâle le 22 mai 2018 depuis la Croix-de-Chavaux, Montreuil.
- 1 mâle les 1^{er} et 2 juin 1986 à l'aéroport Charles-de-Gaulle.

Migration postnuptiale

- 1 juv. le 16 août 2012 depuis le parc des Beaumonts.
- 1 fem. ou imm. le 23 août 2017 depuis le parc des Beaumonts.
- 1 mâle ad. le 27 août 2021 depuis le parc des Beaumonts.
- 1 le 28 août 2010 depuis le parc des Beaumonts.
- 1 mâle le 30 août 1990 à Tremblay-en-France.
- 1 fem. ou imm. le 4 septembre 1988 au parc Georges Valbon.
- 1 fem. le 14 septembre 2008 au parc de la Poudrerie.
- 1 fem. le 22 septembre 2008 depuis le parc des Beaumonts.

Milvus milvus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur très rare – hivernant occasionnel.

Migrateur. Distribution européenne jusqu'à la Suède et à la Lettonie au Nord ; en Afrique, localisé au Maroc. En France, présent dans la moitié est du pays et dans les Pyrénées. Des oiseaux de Scandinavie, du centre et de l'Est de l'Europe migrent. L'aire d'hivernage comprend le Danemark et le Nord-Est de l'Allemagne au nord. Au sud, elle atteint le Maroc et la Tunisie.

En Île-de-France où il a probablement niché au XIX^e siècle, il est maintenant surtout connu comme migrateur avec parfois des mentions hivernales.

Dans la zone d'étude, il est principalement remarqué au passage postnuptial. Il est plus occasionnel, avec jamais plus d'un individu, au passage prénuptial. De 2010 à 2019, le nombre d'oiseaux contactés chaque année a oscillé entre un-deux et cinq-six. L'espèce semblait moins régulière récemment qu'à la fin des années 1990. Pourtant, dans le cadre d'un afflux dans la région, à l'automne 2020, pas moins de vingt-cinq individus différents sont contactés entre le 15 octobre et le 3 novembre. Ils sont principalement vus depuis les postes de suivi de la migration active* montreuillois du parc des Beaumonts et de la Croix-de-Chavaux.

La migration prénuptiale est remarquée entre début mars et fin mai. Le retour s'étend sur les mois de septembre à novembre, mais il est le plus fort en octobre.

Il y a trois données hivernales.

Migration postnuptiale

premier observé : 1 le 7 septembre 2017 à la Croix-de-Chavaux.

dernier observé (indicatif) : 1 le 28 novembre 2015 à la Grande Prairie, parc Georges Valbon.

Maximum et rassemblement : 11 dont un groupe de 6, en 8 heures d'observation, le 15 octobre 2020 depuis le parc des Beaumonts.

Migration prénuptiale

premier observé (indicatif) : 1 le 5 mars 2014 au parc des Beaumonts.

dernier observé (tardif) : 1 le 28 mai 2013 à l'aéroport Charles-de-Gaulle à Roissy-en-France.

Données hivernales exhaustives (le 30 juin 2020) :

1 le 26 décembre 1982 à Noisy-le-Grand.

1 le 9 janvier 2002 en ville à La Courneuve.

1 le 16 janvier 2013 au parc Georges Valbon.

MILAN NOIR

Milvus migrans (Boddaert, 1783)

Statut départemental : migrateur rare.

Migrateur. Aire de répartition vaste avec différentes sous-espèces qui occupent des zones tempérées et tropicales de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et une partie de l'Australasie. Absent des îles Britanniques, dans l'Ouest de la Russie, il atteint 65° Nord. La plus grande part des oiseaux européens hiverne en Afrique tropicale.

Autrefois très localisé dans le pays, le Milan noir colonise une grande partie de la France du milieu du XIX^e jusqu'à nos jours. Aujourd'hui, il atteint le nord de notre région.

En Île-de-France, il tente de nicher dès 1958 à Saint-Quentin (Yvelines). Il est vu en plus grand nombre dans les années 1970, mais la première nidification n'est finalement rapportée qu'en 1983 à Montereau-Fault-Yonne (Seine-et-Marne) (Le Maréchal et al., 2013). Actuellement la population francilienne est de l'ordre de vingt à vingt-cinq couples (Malher et al., 2017).

Dans la zone d'étude, il est principalement observé en migration et en déplacement. Les deux premières mentions recueillies datent de juin 1986 et d'avril 1987 respectivement à l'aéroport Charles-de-Gaulle et au parc Georges Valbon. Le Milan noir demeure occasionnel jusqu'en 2007. Il devient ensuite régulier avec des effectifs en hausse.

Au printemps, il passe principalement de fin mars à fin mai. À l'automne, il est vu de fin juillet à septembre. Remarquons que la phénologie* du passage prénuptial dans le département ne correspond pas à celle observée ailleurs en France. En général le maximum du passage se situe entre le 15 mars et le 15 avril, tandis qu'en Seine-Saint-Denis il se situe entre le 20 avril et le 20 mai. De plus, le passage prénuptial, dans notre zone d'étude, est surreprésenté par rapport au passage postnuptial. Cela n'est pas classique non plus. Les individus observés au printemps dans le département doivent principalement être des oiseaux en prospection de territoires. Ceci est corroboré par un indice : en avril et mai, des Milans noirs sont souvent vus plusieurs jours consécutifs, depuis la ville ou dans des parcs, avec des directions de vol aléatoires.

Migration prénuptiale

premier observé : 1 le 26 mars 2017 depuis la Croix-de-Chavaux, Montreuil.

dernier observé (indicatif) : 1 le 4 juin 2018 depuis la Croix-de-Chavaux.

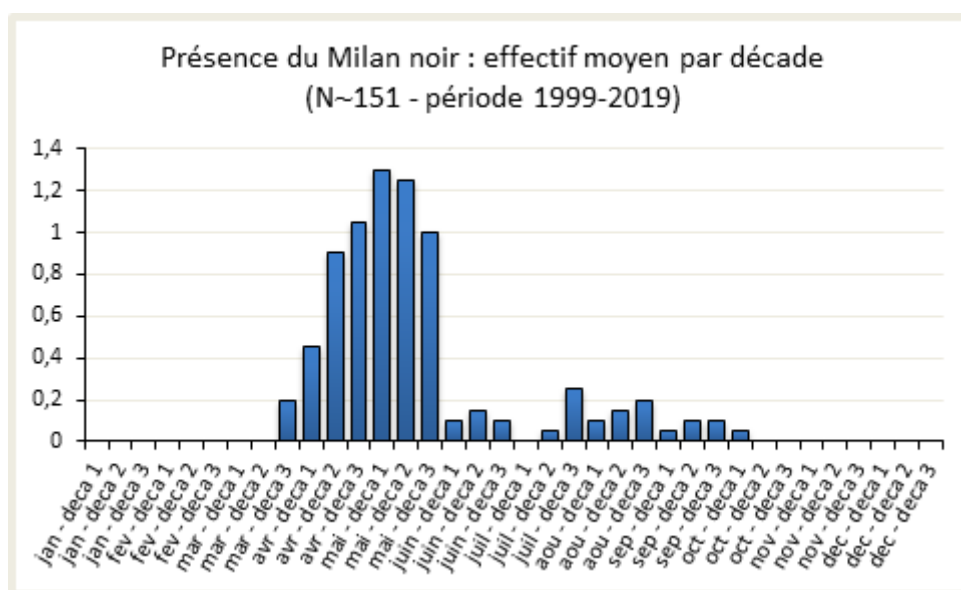
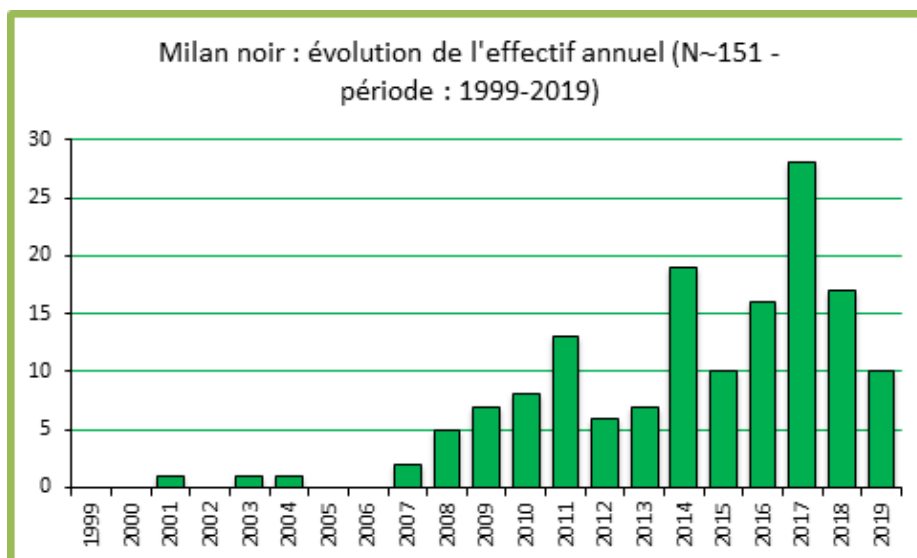
maximum : 4 le 16 mai 2016 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.

Migration postnuptiale

premier observé (indicatif) : 1 le 24 juillet 2016 depuis le parc des Beaumonts.

dernier observé : 1 le 2 octobre 2013 depuis la Croix-de-Chavaux.

maxima : 2 le 7 juillet 2014 depuis le parc des Beaumonts – 2 le 15 août 2019 depuis le parc des Beaumonts.



BUSE PATTUE

Buteo lagopus (Pontoppidan, 1763)

Statut départemental : hivernante occasionnelle.

Migratrice. Nordique. Aire de répartition mondiale. Niche dans l'hémisphère Nord ; en Europe : en Suède, Norvège, Finlande et au Nord-Ouest de la Russie. Hivernent au sud de son aire de reproduction. En France, elle est alors uniquement régulière dans le Nord et le Nord-Est du pays.

En Île-de-France, la Buse pattue est occasionnelle. Elle apparaît en plus grand nombre certains hivers.

Dans la zone d'étude, trois données sont recueillies. Elles concernent toutes l'aéroport Charles-de-Gaulle où deux séjours ont lieu. La mention la plus récente date de 1990. Bien que depuis il y ait eu des afflux dans la région, l'espèce n'est plus revue.

Données exhaustives (le 30 juin 2020) :

2 pendant l'hiver 1984-1985 à l'aéroport Charles-de-Gaulle.

1 du 1^{er} novembre 1985 au 10 mars 1986 à l'aéroport Charles-de-Gaulle puis 2 jusqu'au 18 mars.

1 en janvier 1990 à l'aéroport Charles-de-Gaulle.

BUSE VARIABLE

Buteo buteo (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheuse très rare – migratrice et hivernante rare.

Toute l'année. Migratrice. Niche en Europe jusqu'en Asie à l'Ouest de la Mongolie. Les oiseaux les plus nordiques et les plus orientaux sont strictement migrants*. Ils peuvent hiverner jusqu'en Afrique australe. À cette saison l'espèce est localisée dans le Sud de l'Asie mais bien représentée dans l'Ouest de l'Europe.

Sa protection en France, au début des années 1970, lui est sans doute favorable dans la région. Ses effectifs y augmentent alors légèrement.

Dans la zone d'étude, la buse peut s'observer toute l'année mais les oiseaux sont plus nombreux au moment des passages.



Buse variable nicheuse à Gagny © Olivier Laporte

Comme nicheuse, elle occupe, dans un premier temps, des endroits calmes et peu fréquentés par le grand public et les ornithologues. Il s'agit, d'abord, du Bois Saint-Martin à Noisy-le-Grand. Elle y est ainsi remarquée épisodiquement depuis 2002 mais son installation peut être antérieure. En 2008, dans le secteur forestier s'étendant du bois de Bernouille à Coubron jusqu'au Belvédère de Livry-Gargan, deux

anciennes aires sont découvertes. Cette zone n'était pas occupée avant 2000, mais, depuis 2010, l'espèce y est probablement résidente. Plus récemment, l'espèce niche pour la première fois, ou s'installe, dans des parcs urbains. Au parc de la Poudrerie, un couple se reproduit en 2012, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021. Au parc Georges Valbon, la nidification est notamment certaine en 2018, probable en 2019 ; deux couples nichent en 2020, etc. Depuis 2019 un couple est aussi cantonné aux Grands Coteaux à Gagny (anciennes Carrières de l'Est) avec reproduction certaine. Un nid occupé est par ailleurs découvert en 2021 en forêt régionale de Bondy. En 2021 au moins, un couple fréquente aussi les marges boisées de l'espace naturel régional du Montguichet en limite de Gagny, Montfermeil et Chelles. Par ailleurs, la nidification d'un couple est possible ou probable dans l'enceinte de l'aéroport Charles-de-Gaulle à Roissy-en-France de 2013 à 2017.

Les passages de l'espèce sont assez diffus et étendus dans le temps. Il n'y a alors pas de maxima très marqués. La migration prénuptiale est moins importante que la postnuptiale. Elle se déroule de mi-février jusqu'à début ou mi-mai. Le retour s'étend sur une période allant de fin juillet à mi-novembre.

Migration prénuptiale

première observée (indicatif) : 1 le 10 février 2013 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.

dernière observée (indicatif) : 1 le 21 mai 2011 depuis le parc des Beaumonts.

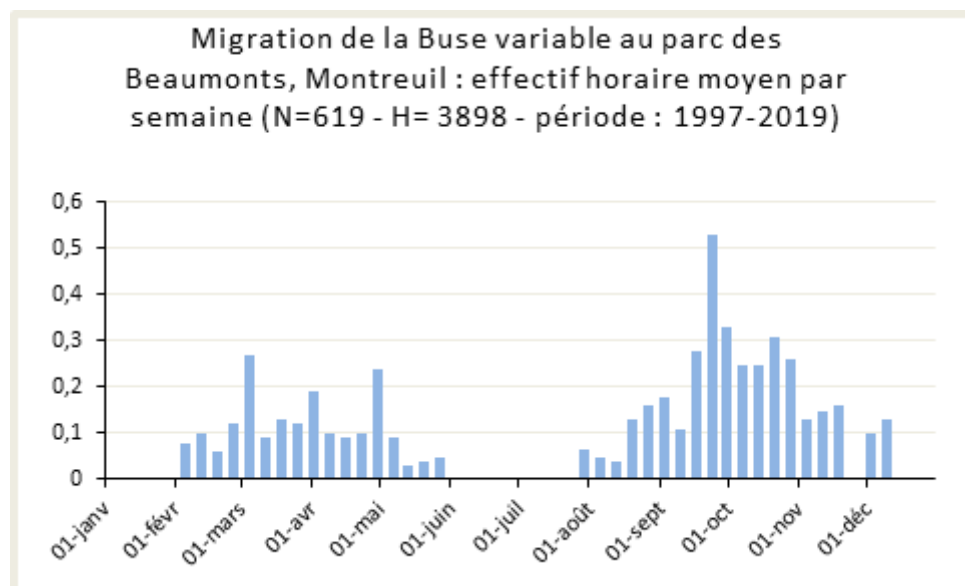
maxima : 7 en moins de 3 heures d'observation le 30 avril 2009 depuis le parc des Beaumonts – 6 en moins de 6 heures d'observation le 9 mars 2014 depuis le parc des Beaumonts.

Migration postnuptiale

première observée (indicatif) : 1 le 31 juillet 2010 depuis le parc des Beaumonts.

dernières observées (indicatif) : 3 le 13 novembre 2011 depuis le parc des Beaumonts.

maxima et rassemblement : 35 (dont un groupe de 18) en 3 heures 30 d'observation le 29 septembre 2013 depuis le parc des Beaumonts – 21 en 5 heures 30 d'observation le 28 octobre 2012 depuis le parc des Beaumonts.



EFFRAIE DES CLOCHERS

Tyto alba (Scopoli, 1769)

Statut départemental : nicheuse disparue – migratrice occasionnelle.

Toute l'année. Migratrice. Aire de répartition mondiale et relativement méridionale. Niche en Europe au sud du 60° Nord, dans le Sud de l'Asie, en Afrique, en Amérique et en Australie. Ses mouvements migratoires sont sans doute d'amplitude relativement limitée et déterminés par l'abondance des proies.

En Île-de-France, trois-cents à cinq-cents couples nichent. C'est aussi une hivernante régulière avec mille à deux-mille individus (Le Maréchal et al., 2013).

Dans la zone d'étude, c'est surtout une nicheuse disparue. Elle se reproduit dans les locaux du parc de la Poudrerie avant 1982. À la fin des années 1990, sa présence est aussi remarquée au Vieux-Pays de Tremblay-en-France mais la nidification n'est alors pas prouvée. Auparavant, deux mentions qui peuvent concerner des nicheurs sont faites à Montreuil en février 1978 et à La Courneuve en juin 1987.

Plus récemment, c'est dans le secteur de l'aéroport Charles-de-Gaulle que l'espèce est le plus souvent notée. Même si elle n'est pas vue chaque année, sa présence y est probablement régulière, au moins en hiver. Des observations, faites sur des communes limitrophes à Épiais-lès-Louvres (janvier 2018, décembre 2018 et octobre-novembre 2019) ainsi qu'à Mauregard (mars 2018), tendent à valider cette hypothèse. Des oiseaux victimes du trafic routier ont parfois aussi été découverts comme sur la route périphérique sud de l'aéroport à Tremblay-en-France en avril 2013.

Ailleurs, de 2010 à 2019, cinq mentions sont faites. Trois observations sont réalisées à l'aide d'un [piège à sons nocturne au parc des Beaumonts à Montreuil](#). Il s'agit d'un individu les 31 août et 16 septembre 2019, et d'un individu le 14 juin 2020. À la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne des pelotes de rejection appartenant à l'espèce sont découvertes en novembre 2017 et au Bois-Saint-Martin à Noisy le Grand un oiseau est contacté le 27 août 2019.

PETIT-DUC SCOPS

Otus scops (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : occasionnel.

Migrateur. Méridional à l'ouest de son aire de nidification. Niche de l'Afrique du Nord, à la France et à la Roumanie. Plus à l'est, de la Turquie et Israël au 55° Nord. En Asie, atteint le 110° Est. Hiverné dans le Sud de l'Europe et en Afrique jusqu'au Cameroun et au Kenya au sud.

En France, il a beaucoup régressé au nord de son aire de répartition depuis le XIX^e siècle.

En Île-de-France, au XIX^e siècle, il est notamment signalé comme présent à plusieurs reprises à Paris aux Champs-Élysées (Cretté de Palluel, 1884). La dernière mention contemporaine datait de l'été 1999 en forêt de Rambouillet (Yvelines) (Le Maréchal et al., 2013).

Dans la zone d'étude, une plume est découverte au parc du Sausset le 16 août 2016. L'année suivante, il semble qu'un oiseau ait chanté sur ce même site. En 2018, un chanteur est à nouveau contacté du 19 avril au 27 mai. Les nicheurs connus les plus proches se trouvent alors à environ 200 km à vol d'oiseau,

dans l'Yonne et dans l'Aube ([Massin et al., 2020](#)). La reproduction n'est malheureusement pas prouvée en Seine-Saint-Denis mais ces observations n'en sont pas moins remarquables.

CHOUETTE HULOTTE

Strix aluco (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheuse rare.

Sédentaire. Niche de l'Afrique du Nord et l'Europe au sud du 60° Nord, jusqu'à l'Asie centrale.

En Île-de-France, sa population est estimée à mille-cinq-cents couples environ (Malher et al., 2017).

Dans la zone d'étude, c'est de loin l'espèce de rapace nocturne la plus commune. Elle occupe les grands espaces forestiers et parfois des zones boisées plus restreintes. Au cours des années 2010, on compte régulièrement trois couples au parc de la Poudrerie (récemment, en 2020 et 2021, un suivi plus poussé du site a permis d'y trouver cinq chanteurs), deux-trois couples dans le secteur du bois de Bernouille et de la Dhuys à Coubron, au moins deux couples en Forêt régionale de Bondy. Sur d'autres sites, il y a moins de données mais la hulotte est sans doute aussi souvent régulière. Il s'agit par exemple, du Bois Saint-Martin à Noisy-le-Grand, du secteur du parc des Friches et de la Glaisière à Livry-Gargan, de la friche de Ville-Évrard à Neuilly-sur-Marne, des coteaux d'Avron à Neuilly-Plaisance, du parc Courbet et de la carrière Saint-Pierre à Gagny, etc. Ailleurs, elle est moins souvent notée. C'est ainsi probablement le manque de grands arbres qui l'empêche de s'installer comme par exemple aux parcs Georges Valbon et du Sausset.

CHEVECHE D'ATHENA

Athene noctua (Scopoli, 1769)

Statut départemental : nicheuse disparue – Occasionnelle.

Sédentaire. Méridionale. Introduite en Grande-Bretagne, niche ailleurs en Europe au sud du 55° Nord ; en Afrique, au nord de l'équateur ; en Asie.

En Île-de-France, comme nicheuse, elle n'occupe plus le centre de la région. Elle a décliné entre 1950 et 1995. La population actuelle est de trois-cents à quatre-cents couples (Le Maréchal et al., 2013).

Dans la zone d'étude, elle ne se reproduit plus. Auparavant, elle est contactée comme nicheuse probable, assez régulièrement, entre 1975 et 1984, au parc des Beaumonts à Montreuil. Elle en disparaît à la suite à des travaux. Elle est aussi notée chanteuse en 1983 à l'aéroport Charles-de-Gaulle. Au Vieux-Pays de Tremblay-en-France, elle se reproduit jusqu'en 1992. Plus tard, elle n'est plus contactée sur le site qu'à quelques reprises jusqu'en 1995.

Les deux seules données récentes se rapportent à un oiseau le 9 octobre 2008 au parc Georges Valbon et à un autre près de l'aéroport Charles-de-Gaulle à Épiais-lès-Louvre le 17 novembre 2014. Pour le premier oiseau, il ne peut s'agir que d'un individu de passage. Pour le second, c'est aussi peu probable qu'il s'agisse d'un nicheur.

HIBOU MOYEN-DUC

Asio otus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur très rare – hivernant rare.

Toute l'année. Migrateur et sédentaire. Aire de répartition mondiale. Dans le Paléarctique*, absent en Islande. Niche en Europe au sud du 65° Nord jusqu'à l'Afrique du Nord et plus à l'est jusqu'aux confins de l'Eurasie. Migrateur strict* dans le nord de son aire de répartition. En hiver, les oiseaux d'origine nordiques renforcent des populations plus méridionales.

En Île-de-France, il semble que l'effectif des nicheurs dépende du cycle des campagnols. Entre 2000 et 2010, il a varié entre deux-cents et cinq-cents couples (Le Maréchal et al., 2013).

Dans la zone d'étude, c'est surtout au parc Georges Valbon, à partir des années 1980, que l'espèce est remarquée. Sa présence y remonte certainement à la fin des années 1970. Le nombre des oiseaux reproducteurs culmine avec une dizaine de couples pour dix jeunes produits en 1996. Cette même année 1996, la nidification est découverte au parc du Sausset. Entre 2000 et 2010, l'effectifs sur chacun des deux grands parcs varie entre zéro et trois couples. De 2010 à 2019, dans le secteur du parc Georges Valbon, la reproduction est moins bien suivie : elle n'est certaine qu'en 2015, 2017 et 2018. Depuis 2015, au parc du Sausset, un couple niche chaque année. Par ailleurs, à Coubron, près de la Dhuys, un chanteur est découvert au printemps 2011. En 2015, c'est un nid avec des œufs qui y est trouvé. Du côté de l'aéroport Charles-de-Gaulle, sur la zone technique de Roissy-en-France, un couple niche trois fois entre 2012 et 2017. Par le passé, vers 2000, un ou deux chanteurs ont aussi fréquenté le Vieux-Pays de Tremblay-en-France.

Parallèlement à ces nicheurs, aux parcs Georges Valbon et du Sausset, des dortoirs hivernaux sont observés. Au parc Georges Valbon, de 1987 à 2003, l'effectif varie de quatorze à un maximum d'une trentaine d'individus (décembre 1988). Il ne dépasse plus la dizaine d'individus après 2007. Au parc du Sausset, le dortoir était historiquement moins important. Un des plus gros groupes y est aperçu en décembre 2020 avec dix-huit oiseaux.



Hibou Moyen-Duc, parc G. Valbon © Pascal et Sylvie Le Guen – Ruffin

HIBOU DES MARAIS

Asio flammeus (Pontoppidan, 1763)

Statut départemental : migrateur et hivernant occasionnel.

Migrateur. Aire de répartition mondiale. Niche dans l'hémisphère Nord et en Amérique du Sud. Les populations les plus méridionales de l'Ouest européen sont situées en Espagne et en France dans le Marais poitevin. Les oiseaux les plus nordiques atteignent le cap Nord. Le Hibou des marais est migrateur strict* dans la plus grande part du Paléarctique*, c'est-à-dire à l'est et au nord de celui-ci. En hiver, certains oiseaux européens peuvent atteindre l'Afrique tropicale.

En Île-de-France, c'est un nicheur occasionnel. Il passe et hiverne en nombre variable mais toujours faible.

Dans la zone d'étude, aujourd'hui, c'est un migrateur et un hivernant occasionnel.



Hibou des marais, Montreuil © David Thorns

Par le passé, il est remarqué à l'aéroport Charles-de-Gaulle. Sur ce site des dortoirs réguliers mais avec des effectifs fluctuants sont observés au cours des années 1980-1990. Par exemple, ils comptent onze individus pendant l'hiver 1982-1983, pas plus de quatre l'année suivante puis jusqu'à vingt-cinq pendant l'hiver 1985-1986 (maximum régional). À la fin des années 1990, pas plus de cinq oiseaux y sont présents. L'espèce est devenue irrégulière sur le grand aéroport depuis 2000-2010. Ailleurs, avant 1992, des dortoirs comptant deux à dix individus sont aussi notés sur l'aéroport du Bourget. Au même moment, en mars-avril 1982, un stationnement de sept individus est constaté au parc Georges Valbon. Sans doute s'agit-il alors d'un déplacement temporaire des oiseaux du Bourget.

De 2010 à 2019, il n'y a pas plus de trois données de l'espèce par an dans le département. Le Hibou des marais est ainsi revu à l'aéroport Charles-de-Gaulle, au parc Georges Valbon, à la Haute-Île à Neuilly-sur-

Marne, au parc du Sausset, en migration depuis le parc des Beaumonts à Montreuil. Il est aussi mentionné une fois à Gagny au parc du bois de l'Étoile.

Compte tenu de la faiblesse du nombre de données, les périodes des passages migratoires sont difficiles à appréhender. Au parc des Beaumont, au printemps, les observations sont faites en mars et en avril. À l'automne, elles ont lieu entre la deuxième décennie de septembre et début novembre.

Migration postnuptiale

premier observé : 1 le 2 septembre 2001 à la Haute-Île.

Migration prénuptiale

dernier observé : 1 le 29 mai 2013 au parc du Sausset.

HUPPE FASCIEE

Upupa epops (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migratrice occasionnelle – nicheuse (?) disparue.

Migratrice. Niche en Europe et en Asie au sud du 55° Nord ; en Afrique du Nord et subsaharienne. Hiverné dans le Sud de l'Europe, de l'Asie, en Afrique du Nord et tropicale.

Dans la région, l'espèce a beaucoup régressé depuis le XIX^e siècle. Elle était alors commune, même aux portes de Paris. La population actuelle est estimée à dix-vingt couples (Malher et al., 2017).

Dans la zone d'étude, la Huppe a probablement niché dans le secteur du Belvédère de Livry-Gargan jusqu'au milieu des années 1990. Plus récemment, en 2005, un couple s'est cantonné dans le secteur de Ville-Évrard à Neuilly-sur-Marne. La reproduction n'a alors pas été prouvée.

Aujourd'hui, en Seine-Saint-Denis, l'espèce est occasionnelle, en migration, à l'unité. Elle est ainsi vue dans les grandes zones ouvertes comme aux parcs Georges Valbon et du Sausset, à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne. Elle est aussi notée sur des espaces verts de taille plus modeste comme au parc des Beaumonts à Montreuil ; ponctuellement au parc du bois de l'Étoile à Gagny ou au cimetière des Joncherolles à Villetaneuse, etc. Elle est surtout remarquée au passage prénuptial en avril-mai. Le retour est noté de fin août à octobre. Il n'y a pas de stationnement récent.

Migration prénuptiale

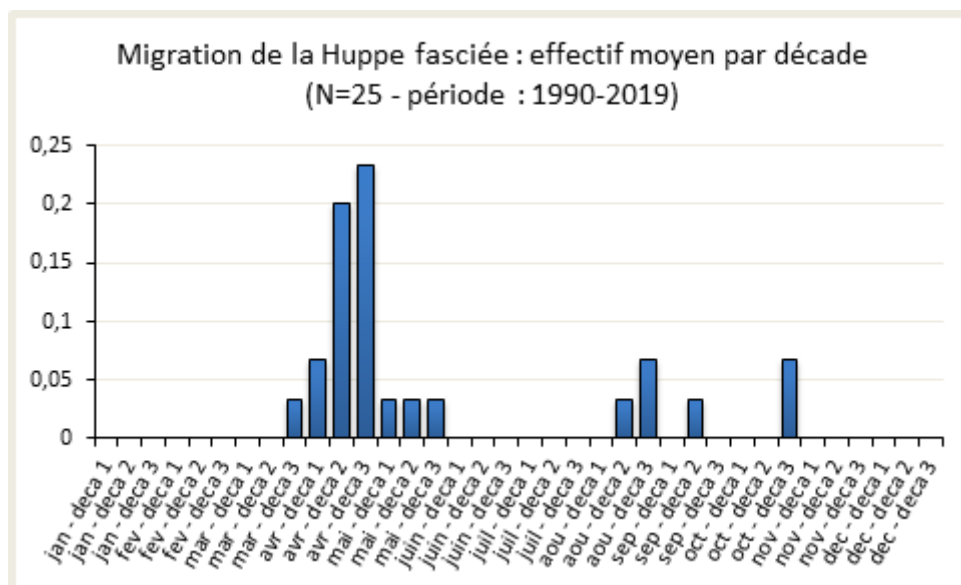
première observée : 1 le 28 mars 2003 au parc des Beaumonts.

dernière observée (indicatif) : 1 le 21 mai 2017 près de la gare RER Neuilly-Plaisance.

Migration postnuptiale

première observée (indicatif) : 1 le 18 août 2004 au parc Georges Valbon.

dernière observée : 1 les 27 et 29 octobre 1990 au parc du Sausset.



MARTIN-PECHEUR D'EUROPE

Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)

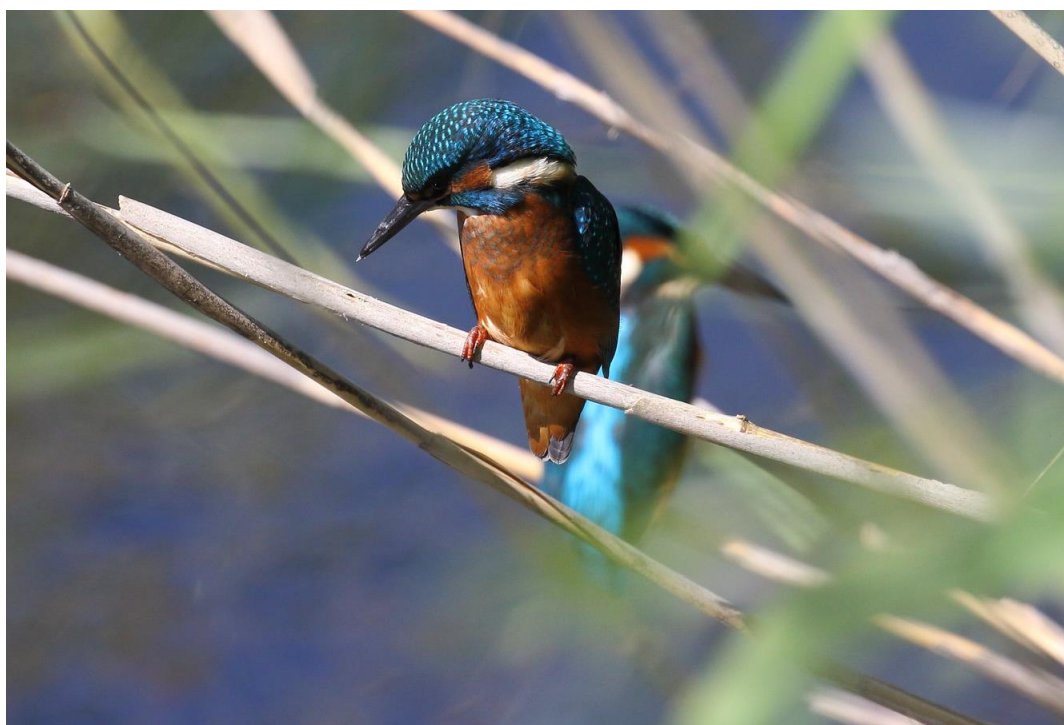
Statut départemental : nicheur très rare – migrateur et hivernant rare.

Toute l'année. Migrateur. Niche en Europe au sud du 60° Nord ; en Asie et en Afrique du Nord. Les populations les plus continentales hivernent au sud de leur aire de reproduction. En Europe, elles renforcent alors celles plus méridionales. L'aire d'hivernage atteint l'Afrique du Nord au sud-ouest.

En Île-de-France, c'est surtout un nicheur et un hivernant. L'effectif reproducteur est estimé entre cent et deux-cents couples pour la période 2009-2014 (Malher et al., 2017).

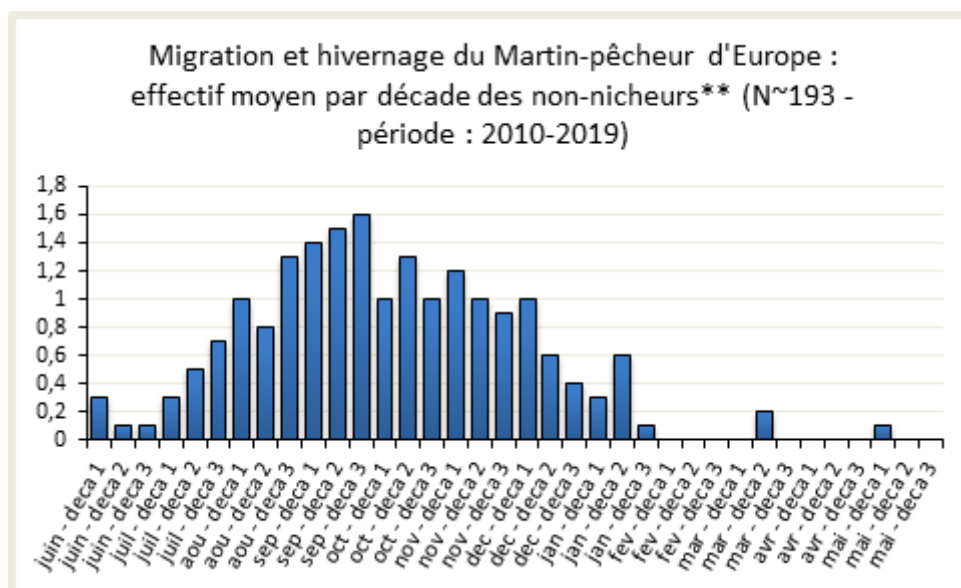
Dans la zone d'étude, il est principalement remarqué en hiver sur toutes les pièces d'eau. Il est ainsi régulier, à cette saison, sur les mares du parc de la Poudrerie, aux parcs Georges Valbon et du Sausset, à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne. Il est alors plus occasionnel sur la Marne, sur le canal de l'Ourcq, en Forêt régionale de Bondy, sur les bassins du Vieux-Pays de Tremblay-en-France et sur ceux de l'aéroport Charles-de-Gaulle. Il a aussi été noté au parc des Beaumonts à Montreuil, au bois de Bernouille à Coubron ou à Livry-Gargan, etc.

En reproduction, l'espèce est annuelle dans le secteur de la Marne et de la Haute-Île. Sa régularité en période de nidification n'y laisse aucun doute quant à son statut de nicheuse. Les sites précis des nids ne sont pas connus. Ils se situent plausiblement sur la Marne ou sur le canal de Chelles. Au moins deux couples nichent probablement au niveau de cette boucle de rivière. Le martin-pêcheur se reproduit moins souvent dans le secteur du pont d'Épinay à L'Île-Saint-Denis. Par exemple, de 2015 à 2019, sa nidification y est probable de 2015 à 2018 mais pas en 2019. Le nombre de couples connus pour le département s'élève donc sans doute à deux ou trois selon les années mais il faut dire qu'aucun dénombrement précis n'a été effectué pour l'ensemble de L'Île-Saint-Denis et des bords de Marne.



Martin-pêcheur d'Europe, parc de la Haute-Île © Vincent Limagne

Les périodes des migrations de l'espèce sont difficiles à établir. Les martins-pêcheurs apparaissent en plus grand nombre au moment de la dispersion postnuptiale dès juin. Il y a des arrivées jusqu'en octobre puis le nombre des individus décroît. Cette baisse des effectifs correspond alors sans doute au repositionnement des oiseaux sur leurs sites de nidification. Il est possible aussi qu'ils glissent vers le sud au cours de l'hiver. Aucun passage printanier n'est perçu.



** Le graphique a été établi en excluant les données provenant des secteurs où le Martin-pêcheur était susceptible de nicher : c'est-à-dire l'Île-Saint-Denis, la Haute-Île, Ville Evrard, Gournay-sur-Marne.

GUEPIER D'EUROPE

Merops apiaster (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur et migrateur occasionnel.

Migrateur. Niche de l'Europe méridionale à l'Asie centrale, dans le Nord et le Sud de l'Afrique. Hiverne en Afrique subsaharienne.

Venue du Sud, il s'installe, pour la première fois en Île-de-France, dans le Sud de la Seine-et-Marne, vers le milieu des années 1970 (Le Maréchal et al., 2013). Actuellement, il n'y a pas plus de trente-cinq couples dans la région (Malher et al., 2017). Par ailleurs, c'est un migrateur très rare.

Dans la zone d'étude, d'un à six individus sont observés au Mesnil-Amelot dans l'enceinte de l'Aéroport Charles-de-Gaulle, en juin et en juillet, de 2005 à 2007. L'espèce niche alors probablement mais le site sera détruit.

Les autres données en Seine Saint-Denis concernent des oiseaux en déplacement. Le guêpier est noté, très occasionnellement, aux deux passages, en mai et en août-septembre. Ces périodes d'observation coïncident avec les dates de migration de l'espèce dans la région.

Données (exhaustives, en dehors de l'aéroport Charles-de-Gaulle – le 30 juin 2020) :

Migration prénuptiale

1 le 12 mai 1997 à Tremblay-en-France.

2 ou 3 en vol nord le 15 mai 2000 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.

15 le 16 mai 2016 aux Joncherolles, Pierrefitte-sur-Seine.

Migration postnuptiale

1 vers le nord le 31 août 2007 depuis le parc des Beaumonts.

1 le 5 septembre 2007 au parc de la Poudrerie.

1 juv. le 5 septembre 2017 au parc du Sausset.

1 le 16 septembre 2016 aux bassins du Vieux-Pays, Tremblay-en-France.

TORCOL FOURMILIER

Jynx torquilla (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur très rare – nicheur (?) occasionnel.

Migrateur. Niche dans quasiment toute l'Europe à l'exception de l'Islande, des îles Britanniques et de l'extrême nord ; en Afrique du Nord et en Asie. Hiverne dans le Sud de l'Europe, de l'Asie et en Afrique du Nord et tropicale.

En Île-de-France, l'espèce a décliné depuis le XIX^e siècle. Aujourd'hui, elle y semble encore en régression. L'effectif nicheur actuel est de l'ordre d'une dizaine de couples (Malher et al., 2017).

Dans la zone d'étude, le torcol est connu comme nicheur aux coteaux d'Avron à Neuilly-Plaisance jusqu'en 1986. Il est aussi remarqué en reproduction, à proximité, aux vergers du Bel-Air jusqu'en 1990. Plus récemment, seulement quelques indices de nidifications possibles ou probables sont relevés. Il s'agit d'un chanteur au fort de Romainville de 2003 à 2006. Un oiseau est noté au bois du Renard à Livry-Gargan au printemps et en été en 2008. Deux individus sont contactés la même année et à la même période, non loin de là, près d'une cavité, au bois de la Couronne à Clichy-sous-Bois. Ailleurs, il y a peu, en juin 2020, un oiseau est aussi entendu au Bois Saint-Martin à Noisy-le-Grand.

En dehors de ces observations dont la plupart sont relativement anciennes, le torcol est surtout noté en migration. D'une à quatre données sont faites par an. Il est ainsi vu au parc du Sausset, au parc Georges Valbon, sur le territoire de l'aéroport Charles-de-Gaulle, à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne. Il est aussi observé sur des sites plus petits et plus urbains comme au parc des Beaumonts à Montreuil ; à une seule occasion, au Grand Parc à Saint-Ouen, au cimetière parisien de Bobigny-Pantin, etc.

Le passage prénuptial en avril et mai semble moins fort que le retour à la fin août et en septembre.



Torcol fourmilier, Montreuil © David Thorns

Migration prénuptiale

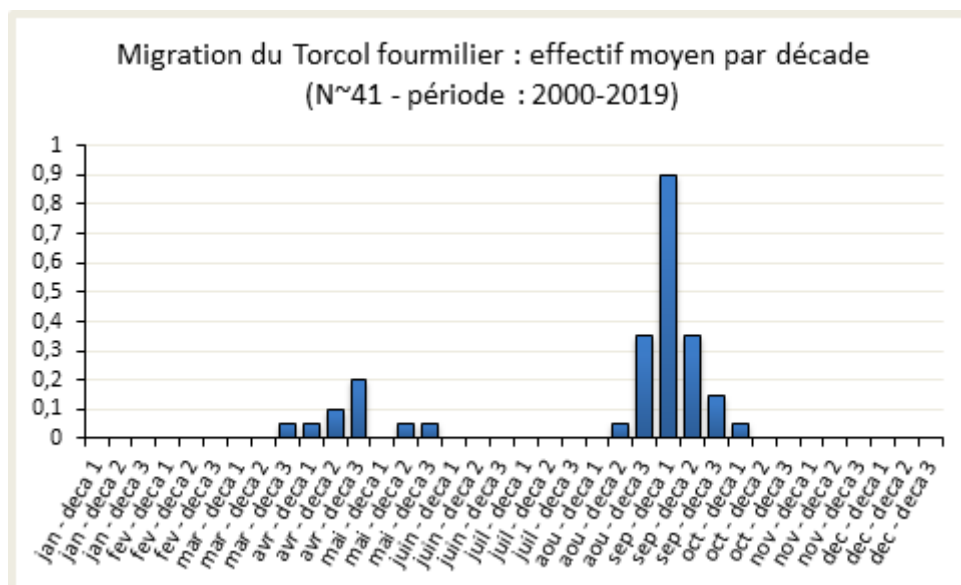
premier observé : 1 le 22 mars 2001 au parc de la Bergère, Bobigny.

dernier observé (indicatif) : 1 le 23 mai 2013 au Bois Saint-Martin (un nicheur ?).

Migration postnuptiale

Premier observé (indicatif) : 1 le 1^{er} août 2020 à Pantin.

derniers observés : noté en octobre 1989 au parc du Sausset – 1 le 8 octobre 2006 au parc des Beaumonts, Montreuil – 1 le 10 octobre 2020 au parc des Friches, Livry-Gargan.



PIC MAR

Dendrocoptes medius (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur rare.

Toute l'année. Niche en Europe du Nord de l'Espagne, à la France et à l'Estonie, jusqu'à l'Ouest de l'Asie centrale et à l'Asie mineure.

Dans la région, il est beaucoup moins commun au XIX^e siècle. Ses effectifs augmentent au début des années 1990.

Dans la zone d'étude, il est quasiment inconnu jusqu'à 1998. Il est alors vu, à plusieurs reprises, en hiver, au parc de la Poudrerie et au parc des Beaumonts à Montreuil. Au même moment, une donnée aussi faite en Forêt régionale de Bondy. Plus tard, en 2010, l'espèce semble déjà implantée, comme nicheuse, dans la plupart des grands espaces forestiers du nord-est du département : notamment au parc de la Poudrerie (récemment trois couples), en Forêt régionale de Bondy et dans le secteur du bois de Bernouille à Coubron. En période de reproduction, vers 2010, elle est également notée au bois du Renard à Vaujours et au bois de la Couronne à Clichy-sous-Bois. En mai 2021, un nourrissage au nid est découvert dans ce dernier bois. Récemment, le Pic mar est aussi remarqué, au moins comme nicheur possible, à la Fosse-Maussoin à Clichy-sous-Bois en 2010, 2011, 2015 et 2019 ; ponctuellement, aux coteaux d'Avron en 2011 ; au Bois Saint-Martin à Noisy-le-Grand, avec jusqu'à trois oiseaux de 2016 à 2018. Sur ce dernier site, son installation est sans doute durable. Ailleurs dans le département, au parc Georges Valbon, l'observation la plus ancienne est faite en septembre 2017. Au printemps 2020, la première nidification est déjà prouvée. Cette reproduction reflète la dynamique très positive de l'espèce qui profite là du vieillissement des boisements.

En dehors de ses sites de nidification, l'espèce est occasionnelle. Elle a ainsi été remarquée en d'autres points de la Seine-Saint-Denis comme à Romainville, à Pantin ou au parc du Sausset, etc.



Pic mar, parc de la Poudrerie © Viviane Arrechea

PIC EPEICHETTE

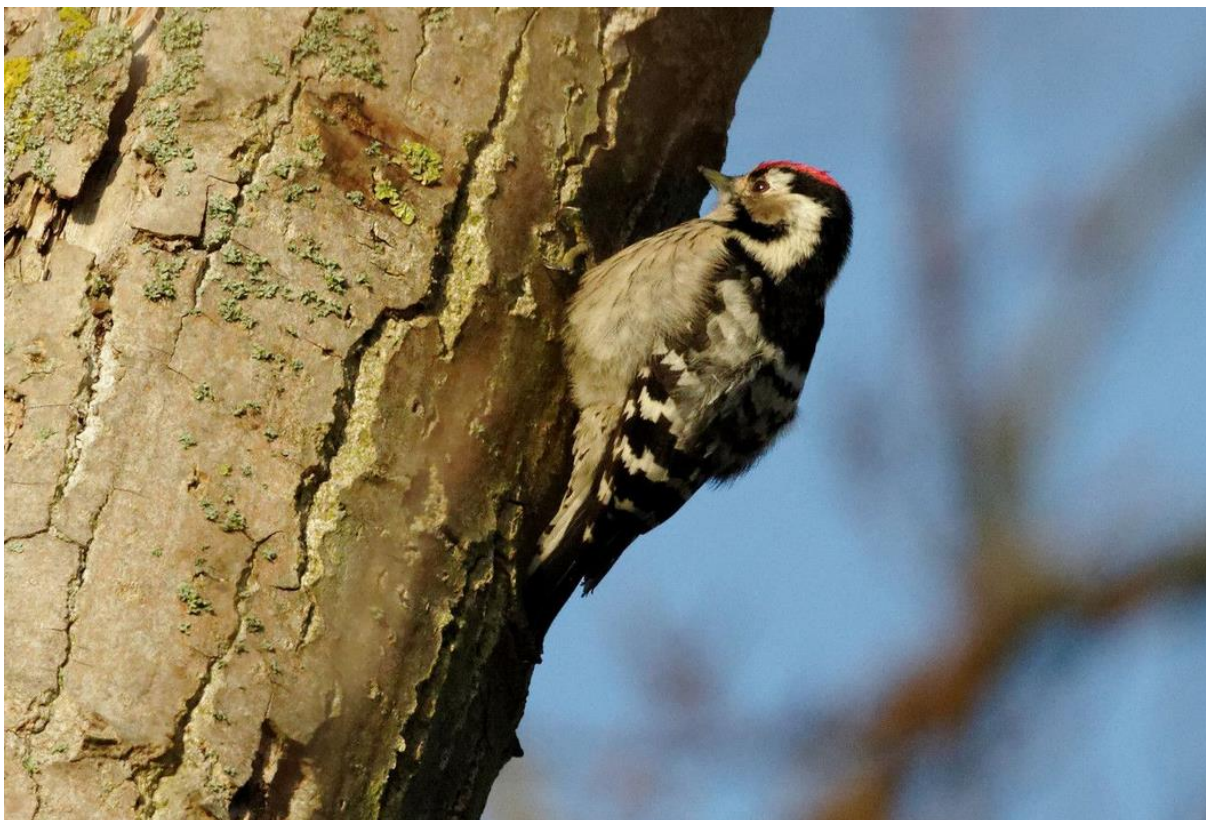
Dryobates minor (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur rare ou très rare.

Toute l'année. Niche en Europe de la péninsule ibérique, à la Grande-Bretagne et au cap Nord, jusqu'à l'Est de l'Asie. Localisé en Afrique du Nord.

En Île-de-France, la population a connu un déclin marqué depuis le début des années 1980 (Malher et al., 2017).

Dans la zone d'étude, la diminution des effectifs est ressentie au moins depuis 2000. Auparavant, l'espèce était commune dans les grandes zones forestières mais aussi dans les ripisylves* et des espaces urbains tels que les jardins des zones pavillonnaires, les squares, les petits parcs. Récemment, en période de reproduction le Pic épeichette semble avoir de plus en plus délaissé ces dernières zones. De 2010 à 2020, il est encore observé sur environ la moitié des communes du département mais en dehors du parc de la Poudrerie, où il se reproduit notamment en 2019 et 2020, il y a peu de données. On ne peut qu'être inquiet quant à son avenir comme nicheur.



Pic épeichette, parc de la Haute-Île © Olivier Hépiègne

PIC EPEICHE

Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur commun.

Toute l'année. Niche de l'Afrique du Nord, à la Grande-Bretagne et à la Norvège, jusqu'à l'Est de l'Asie. Évite l'extrême Nord du Paléarctique*.

En Île-de-France, c'est un nicheur très commun avec plusieurs milliers de couples.

Dans le département, il est aussi très commun. De 2010 à 2019, sa présence est remarquée dans trente-sept de ses quarante communes. En période de nidification, elle est constatée dans trente-six d'entre elles. L'espèce niche probablement dans l'intégralité des villes du département. Il apprécie les peuplements âgés de type chênaie-charmaie et les ripisylves*. Dans ces milieux, ses densités sont supérieures à celles que peuvent atteindre le Pic vert dans les zones qui lui sont les plus favorables. C'est probablement l'espèce de pic la mieux représentée dans la zone d'étude. Par exemple, en 2020 six nichées simultanées sont observées sur un petit périmètre du parc de la Poudrerie.

PIC NOIR

Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur très rare.

Toute l'année. Niche des Pyrénées, à la Norvège, jusqu'à l'Est de l'Asie.

Venu des forêts de l'Est, il est observé pour la première fois dans la région en 1936 et il s'y implante à partir de 1960. En 2000, il semble occuper toute l'Île-de-France mais de nouvelles installations sont encore perçues au moins jusqu'au milieu des années 2000 (Le Maréchal et al., 2017).

La première mention dans la zone d'étude remonte à décembre 1988, au bois de la Tussion au parc de la Poudrerie. L'espèce est ensuite notée à deux reprises au même endroit en 1993, puis une fois en 1994 à Coubron. À partir de 1996, les observations deviennent régulières. En 2001, le Pic noir niche pour la première fois au parc de la Poudrerie. Depuis 2010 au moins, sa présence comme nicheur y est régulière avec un couple. De la même façon il semble implanté en Forêt régionale de Bondy, au Bois Saint-Martin à Noisy-le-Grand, dans le secteur de la Dhuys et du bois de Bernouille à Coubron. L'espèce a aussi été observée plusieurs fois à Livry-Gargan dans le secteur du parc des Friches.

Ailleurs dans le département, des individus erratiques peuvent être vus, occasionnellement, en toute saison, comme à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne, au parc Georges Valbon, au parc des Beaumonts à Montreuil ou à la carrière Saint-Pierre à Gagny, etc.



Pic noir, parc de la Poudrerie © Olivier Laporte

PIC VERT

Picus viridis (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur commun.

Sédentaire. Niche dans quasiment toute l'Europe au sud du 60° Nord, à l'exception de l'Islande et de l'Irlande. Atteint le 60° Est en Asie.

En Île-de-France, c'est un nicheur très commun avec plusieurs milliers de couples.

Dans le département, c'est aussi un nicheur très commun. De 2010 à 2019, sa présence est relevée dans la totalité de ses quarante communes. En période de nidification, elle est notée dans trente-huit d'entre elles. Le Pic vert se reproduit donc dans l'intégralité du département. Il apprécie particulièrement les pelouses bordées de quelques grands arbres. On rencontre ces paysages dans les parcs urbains, les cimetières, etc. Il y trouve à la fois gîte et couvert. Il peut aussi nicher dans les jardins des zones pavillonnaires bien arborées. Les densités de nicheurs n'ont pas été étudiées.

FAUCON CRECERELLE

Falco tinnunculus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur, hivernant et migrateur rare.

Toute l'année. Migrateur. Niche en Afrique, dans quasiment toute l'Europe à l'exception de l'Islande et de l'extrême nord, jusqu'à l'Est de l'Asie. Les populations les plus nordiques du Paléarctique* sont migratrices strictes. En Europe, au nord, l'aire d'hivernage s'étend des îles Britanniques, au Danemark et au Sud-Ouest de la Russie jusqu'au sud du continent. Certains oiseaux européens atteignent alors l'Afrique équatoriale.

Dans la région, c'est encore un nicheur très répandu, pourtant pour Paris intra-muros, on est passé de trente-cinq à cinquante couples en 2010 [...] à quinze en 2017 ([Le Maréchal, 2018](#)).

En 1992, la population pour la zone d'étude, en dehors des oiseaux de l'aéroport Charles-de-Gaulle, est estimée à une quarantaine de couples. Même si les populations de Seine-Saint-Denis sont moins bien suivies que les oiseaux parisiens, depuis 2010 au moins, elles semblent aussi à la baisse, notamment en dehors des grands parcs.

De 2010 à 2019, le Faucon crécerelle niche régulièrement dans les secteurs de l'aéroport Charles-de-Gaulle, de la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne, du plateau d'Avron à Rosny-sous-Bois, des parcs du Sausset, Georges Valbon et de la Poudrerie. Sa nidification est sans doute de la même façon régulière, au Vieux-Pays de Tremblay-en-France, en Forêt régionale de Bondy, aux vergers de la Dhuis à Coubron et dans les carrières de Vaujours. Ailleurs, de forts indices ou des preuves de reproduction ne sont pas nombreux. Ils ont été notés assez régulièrement au centre-ville de Clichy-sous-Bois, aux Arcades à Noisy-le-Grand (2011), au parc du bois de l'Étoile à Gagny (2011, 2014), au château d'eau de Romainville (2012), au Vert-Galant à Tremblay-en-France (2012, 2015, 2018), près de la porte de Montreuil à Montreuil (au moins jusqu'en 2015), à Saint-Ouen (2014, 2017), au château d'eau de Maison-Blanche à Neuilly-sur-Marne (2015), aux coteaux d'Avron à Neuilly-Plaisance (2015, 2016 et 2017), à Drancy (2017) et à Aubervilliers (2019). Souvent les nids sont repérés sur des points hauts : nichoir sur des châteaux d'eau, pylônes mais aussi sur des façades d'immeubles ou dans des arbres.

La migration de l'espèce est indécélable compte tenu de la présence d'oiseaux locaux sur tous les sites. Dans d'autres régions de France le passage est le plus fort en mars-avril puis en septembre-octobre ([Trektellen](#), 2020).

Maximum : 14 à 18 du 18 octobre au 5 novembre 1982 à l'aéroport Charles-de-Gaulle.

FAUCON KOBEZ

Falco vespertinus Linnaeus, 1766

Statut départemental : migrateur occasionnel.

Migrateur. Niche de l'Est de l'Europe à l'Ouest de la Léna en Russie. Hiverné dans le Sud de l'Afrique.

En France, l'espèce est le plus souvent notée, de passage, en petit nombre, sur la façade méditerranéenne et dans l'Est. Certaines années, elle est plus abondante : les effectifs sont alors davantage importants et les observations sont plus nombreuses ailleurs dans le pays.

Dans la zone d'étude, huit observations sont recueillies. Toutes ces mentions ne sont pas faites des années d'afflux. Elles coïncident toutes avec la période de migration prénuptiale de l'espèce. Cela est conforme avec la phénologie* d'apparition du Faucon kobez en France : ce dernier est beaucoup plus régulier au printemps qu'à l'automne.

Données exhaustives (le 31 décembre 2021) :

1 le 22 avril 2010 au parc des Beaumonts, Montreuil.

1 le 2 mai 1999 au parc Georges Valbon.

1 mâle de 1^{er} été le 11 mai 2005 au parc des Beaumonts.

1 mâle de 1^{er} été le 19 mai 2001 au parc des Beaumonts.

1 mâle de 1^{er} été le 19 mai 2002 au parc des Beaumonts.

[1 mâle d'âge indéterminé le 21 mai 2016 au parc des Beaumonts.](#)

1 mâle le 23 mai 2008 au parc des Beaumonts.

1 le 2 juin 1986 à l'aéroport Charles-de-Gaulle.

FAUCON EMERILLON

Falco columbarius (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur très rare – hivernant occasionnel.

Migrateur. : Nordique. Aire de répartition mondiale. Niche dans l'hémisphère Nord. En Europe de l'Ouest, ses populations les plus méridionales sont situées en Angleterre. Les plus nordiques atteignent alors le cap Nord au nord. La plupart des oiseaux du Paléarctique* sont des migrateurs stricts*. En hiver, ils atteignent notamment l'Afrique du Nord et le Sud de l'Asie, au sud ; les îles Britanniques, le Sud de la Scandinavie et de l'Islande, au nord.

Dans la région, c'est un migrateur et un hivernant qui apparaît en petit nombre.

Dans la zone d'étude, toujours à l'unité, c'est surtout à l'époque des passages qu'il est remarqué. D'une à cinq données sont recueillies chaque année. Il s'agit principalement d'individus vus en migration active* depuis les sites montreuillois du parc des Beaumonts et de la Croix-de-Chavaux.



Faucon émerillon, parc de la Haute-Île © Olivier Hépiègne

Le passage prénuptial est noté de février-mars à début mai. Le retour est remarqué de septembre à novembre.

En hiver, le Faucon émerillon est occasionnel. Il n'y a pas de séjour récent. Cela même à l'aéroport Charles-de-Gaulle qui semble pourtant un endroit favorable à l'espèce. Entre 1999 et 2019, son observation n'y est rapportée qu'une fois, ponctuellement.

Migration postnuptiale

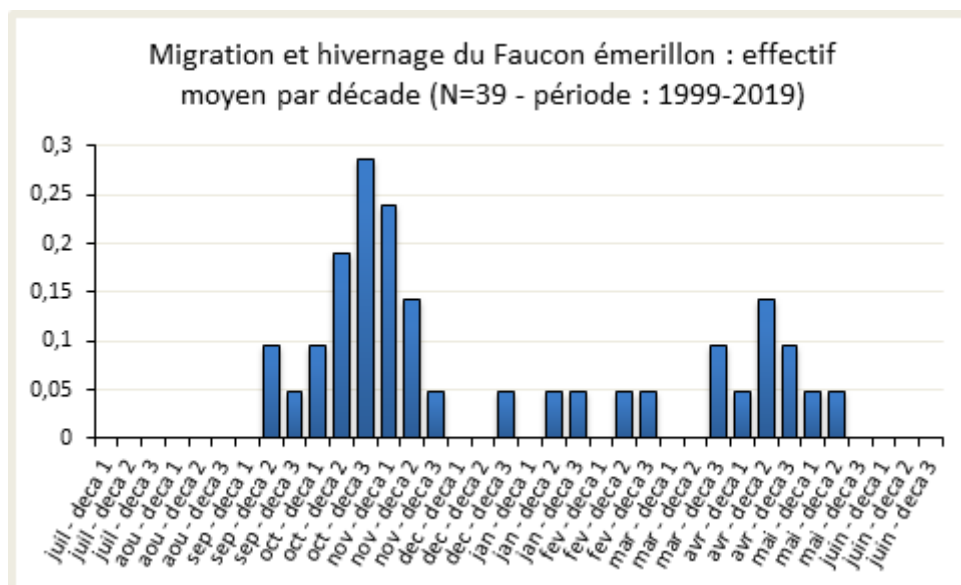
premier observé : 1 le 14 septembre 2011 depuis le parc des Beaumonts – 1 le 14 septembre 2019 depuis le parc des Beaumonts.

dernier observé (indicatif) : 1 le 22 novembre 2008 depuis le parc des Beaumonts.

Migration prénuptiale

premier observé (indicatif) : 1 le 17 février 2018 depuis la Croix-de-Chavaux.

dernier observé : 1 le 12 mai 2020 depuis le parc des Beaumonts.



FAUCON HOBREAU

Falco subbuteo (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur très rare – migrateur rare.

Migrateur. Niche de l'Ouest de l'Europe à l'Est de l'Asie, localisé en Afrique du Nord. Absent d'Irlande, d'Islande, du Nord de la Scandinavie et de la Grande-Bretagne. Hiverné plus au sud, dans le Sud de l'Afrique et de l'Asie.

Dans la région, après avoir régressé, il revient en plus grand nombre à partir des années 1990. Aujourd'hui, il y est probablement plus abondant qu'à aucun moment au XIX^e ou au XX^e siècle.

Auparavant, dans la zone d'étude, l'espèce, très rare, était surtout remarquée aux deux passages. Plus régulière à partir des années 2000, elle niche avec succès, pour la première fois, en 2008 et en 2009, sur les vergers de la Dhuis à Coubron. En 2008, des oiseaux fréquentent aussi régulièrement le parc Georges Valbon. L'été suivant, d'autres séjournent à Gagny et sur le plateau d'Avron à Rosny-sous-Bois. Ce sont autant de cas de nidification possible.

Plus récemment, l'espèce se reproduit avec des jeunes, dans le secteur de la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne en 2012, au parc de la Poudrerie en 2012, 2019, 2020 et 2021, au Vieux-Pays de Tremblay-en-France en 2013, 2014 et 2017, au cimetière parisien de Pantin-Bobigny en 2015 et 2016, au parc Georges Valbon en 2016 et 2017. Pour s'installer, le Faucon hobereau semble régulier dans l'irrégularité. En dehors du site de la Haute-Île où des oiseaux sont vus chaque année pendant toute la belle saison (nidification prouvée en 2020 à la friche de Ville-Évrard proche), sur les autres sites, il n'apparaît que quelques printemps pour nicher. Il y devient ensuite moins fidèle, avec une présence faible, comme ailleurs dans le département.



Faucon hobereau juvénile, Neuilly-sur-Marne © Olivier Hépiègne

Toutes ces observations de nicheurs, associées à des apparitions estivales sporadiques de l'espèce, rendent difficile l'analyse des flux migratoires. En Île-de-France le passage est connu en avril et mai puis d'août à mi-octobre (Le Maréchal et al., 2013).

Migration prénuptiale

premier observé : 1 (précoce) le 25 mars 2005 au parc des Beaumonts, Montreuil.

Migration postnuptiale

dernier observé : 1 le 24 octobre 2019 à la Croix-de-Chavaux, Montreuil.

FAUCON PELERIN

Falco peregrinus (Tunstall, 1771)

Statut départemental : nicheur très rare.

Toute l'année. Aire de répartition mondiale, niche dans les deux hémisphères, notamment dans presque toute l'Europe et en Afrique du Nord. Absent d'Islande. Dans le Paléarctique*, au nord et à l'est, la plus grande part des oiseaux est migratrice. L'hiver, certains individus européens peuvent atteindre l'Afrique australe au sud. Au nord, ils sont alors notamment présents au Sud de la Scandinavie et dans les îles Britanniques.

Longtemps pourchassé, empoisonné par les produits phytosanitaires, le Faucon pèlerin augmente ses effectifs en France à partir des années 1980. Dans ce cadre, plusieurs couples s'installent en ville, sur des sites artificiels, tels que des cheminées d'usines ou d'autres grands édifices.

En Île-de-France, les premiers oiseaux urbains à réussir leur reproduction sont notés en 2011, à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). On compte au moins six couples dans toute la région en 2014 (Malher et al., 2017).

Dans la zone d'étude, seulement sept données sont recensées avant 2009. Elles interviennent, aux mois d'avril, d'août, de septembre et d'octobre ainsi qu'en hiver. À partir de 2010, l'espèce devient régulière tous les mois de l'année, notamment depuis le parc des Beaumonts à Montreuil.

Les premiers indices de nidification sont recueillis en 2011 et 2012. Il s'agit d'un individu cantonné sur les tours Mercuriales à Bagnolet. Ce fait restera sans suite. En 2014, un couple est présent et tente de nicher sur la tour hertzienne du fort de Romainville aux Lilas. La même situation se répète en 2015. Le premier jeune est produit en 2016. En mauvaise posture, il est secouru puis relâché quelques temps plus tard. En 2017, aucune nichée n'est menée à bien sur le site qui est encore occupé. En 2018, deux jeunes s'envolent. En 2019, deux poussins sont visibles au nichoir. L'avenir de l'espèce est plutôt bien engagé dans le département puisque, dans le quartier des Docks en bord de Seine à Saint-Ouen, un à deux individus sont aussi cantonnés depuis 2018. Ailleurs, un couple élève deux jeunes sur une tour d'Aubervilliers au printemps 2020.

PERRUCHE A COLLIER

Psittacula krameri (Scopoli, 1769)

Statut départemental : nicheuse commune.

Sédentaire. Férale*. Originaire d'Afrique et d'Asie.

L'espèce a colonisé plusieurs grandes agglomérations en Europe. Pour nicher elle apprécie les vieux arbres et les platanes en particulier.

En Île-de-France, les premières observations semblent dater de 1974. À partir des années 1990 la Perruche à collier est apparue plus fréquente pour devenir localement commune en 2010 (Le Maréchal et al., 2013).

Dans la zone d'étude, le secteur de l'aéroport Charles-de-Gaulle est un des cœurs historiques de l'espèce dans la région. En dehors de ce site, sa première nidification est remarquée au parc municipal de Drancy en 1990. Ailleurs, un individu est contacté dans un dortoir de pies de septembre 1992 à janvier 1993 au parc Georges Valbon. À cette époque, l'espèce est aussi notée à plusieurs reprises au parc du Sausset. Sa présence comme nicheuse est ensuite probable au parc du Sanatorium à Villepinte.

Au cours des années 2000, elle s'installe pour nicher aux parcs Georges Valbon et de la Poudrerie, au Vieux-Pays de Tremblay-en-France, au cimetière parisien de Bobigny-Pantin, au parc Jacques Duclos au Blanc-Mesnil, à Coubron. Au départ, ce sont quelques oiseaux qui fréquentent un endroit puis elle apparaît en plus grand nombre et finalement s'y reproduit.

Récemment, des implantations sont encore en cours. C'est le cas par exemple, au cimetière parisien de Saint-Ouen, au parc Courbet à Gagny, à Ville-Évrard à Neuilly-sur-Marne, etc. Sur des communes où elle n'est pas connue comme nicheuse certaine, elle est tout de même représentée. Pour le département ses

effectifs sont donc toujours en hausse. L'ancien maximum était de cinquante à quatre-vingts individus en novembre et décembre 2008 au parc du Sanatorium à Villepinte. En novembre 2014, trois-cent-dix oiseaux sont comptés en dortoir près de la friche Kodak à Sevran. En septembre 2018, cent oiseaux sont vus au parc du Sausset, etc.



Accouplement de Perruches à collier, parc Courbet, Gagny © Olivier Laporte

PIE-GRIECHE ECORCHEUR

Lanius collurio (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheuse et migratrice occasionnelle.

Migratrice. Niche en Europe de l'Espagne, à la France, au Sud de la Scandinavie jusqu'au 85° Est en Asie. Hiverne dans l'Est de l'Afrique jusqu'au sud du continent.

En Île-de-France c'est une nicheuse peu répandue avec cent-quatre-vingts à trois cents couples (Malher et al., 2017).

Dans la zone d'étude, par le passé, elle est remarquée comme nicheuse aux coteaux d'Avron à Neuilly-Plaisance jusqu'en 1984. Au parc du Sausset, la dernière nidification probable est notée en 1991. À la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne, les derniers cas de reproduction possible sont relevés en 1991 et 1997. Depuis, les observations les plus récentes en période de nidification, sont faites sur le territoire de l'aéroport Charles-de-Gaulle en 2008 et 2009. Aujourd'hui, dans le département, la plupart des friches se sont refermées et leurs boisements ont vieilli. Peu de sites sont maintenant susceptibles d'évoluer en faveur de l'espèce. En dehors des secteurs du Vieux-Pays de Tremblay-en-France, de ceux des deux grands aéroports et des vergers de la Dhuis à Coubron, les chances d'installation nouvelle sont faibles.

En migration, l'espèce est occasionnelle. Au printemps, elle est notée à partir de la deuxième décade de mai jusqu'à début juin. Le retour est principalement remarqué de mi-août à fin septembre. De 2010 à 2019, il y a cinq données pour six individus au passage prénuptial et sept données pour huit individus au passage postnuptial. Récemment, un seul séjour prolongé est relevé. Il s'agit d'un à deux oiseaux du 26 août au 12 septembre 2015 au parc des Beaumonts à Montreuil.

Migration prénuptiale

première observée : 1 le 9 mai 1988 au parc Georges Valbon.

dernières observées (indicatif) : 2 le 7 juin 2019 aux Ruisseaux, Vieux-Pays de Tremblay-en-France.

Migration postnuptiale

première observée (indicatif) : 1 le 13 août 2016 au Grand Parc, Saint-Ouen

dernière observée : 1 (tardive) le 15 octobre 1988 au parc Georges Valbon.

PIE-GRIECHE GRISE

Lanius excubitor (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : occasionnelle.

Migratrice. Niche de l'Europe à l'Est du fleuve Ienisseï. Les populations européennes les plus méridionales sont situées au sud du Massif central en France. Cette région constitue aussi la limite sud d'hivernage de l'espèce pour l'ouest du continent, la limite nord, se situant alors au Sud de la Scandinavie.

L'espèce a beaucoup régressé en France. En Île-de-France, elle n'a plus niché depuis 2005 (Le Maréchal et al., 2013). Quelques oiseaux hivernent.

Dans le département, elle est observée à la fin des années 1980 sur le territoire de l'aéroport Charles-de-Gaulle. Il n'y a pas d'autres mentions depuis.

PIE-GRIECHE A TETE ROUSSE

Lanius senator (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migratrice occasionnelle.

Migratrice. Aire de répartition méridionale. Niche en Afrique du Nord, du Sud de l'Europe à l'Iran à l'Est. Localisée en Allemagne et en Pologne. En France, présente dans les deux tiers sud-est du Pays. Hivérne en Afrique tropicale.

Dans la région, elle est signalée comme étant la plus commune des pies-grièches au XIX^e siècle par Albert Cretté de Palluel (Cretté de Palluel, 1884). Depuis, elle a beaucoup régressé dans le Nord de la France et, en Île-de-France, la dernière reproduction est remarquée en 1981 dans la Vallée du Petit Morin en Seine-et-Marne (Le Maréchal et al., 2013).

L'espèce a sans aucun doute autrefois appartenu à l'avifaune* nicheuse du département mais la seule mention précise recueillie pour la zone d'étude est contemporaine. Il s'agit d'un individu le 30 mai 1991 au parc du Sausset. La date correspond à la période de passage prénuptial de l'espèce.

LORIOT D'EUROPE

Oriolus oriolus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur et migrateur très rare.

Migrateur. Niche en Europe du Sud de la Scandinavie, l'Angleterre et l'Afrique du Nord jusqu'à l'Est de l'Asie centrale. Hiverné en Afrique subsaharienne.

En Île-de-France, c'est un nicheur peu abondant. Sa population est de l'ordre de mille couples.

Dans le département, c'est un nicheur très rare ou occasionnel. Il n'est pas remarqué chaque année en période de reproduction : malgré ses couleurs vives c'est aussi un oiseau discret. Ainsi, les secteurs où il semble le plus régulier comme nicheur éventuel sont les zones forestières, de la Forêt régionale de Bondy (dernier cas 2013), du parc de la Poudrerie (dernier cas 2019), de la Dhuys et du bois du Renard à Coubron et Vaujours (derniers cas 2021). Vers 2014, il a notamment été remarqué, avec des nourrissages de jeunes au bois de la Couronne à Clichy-sous-Bois. Ailleurs, récemment, Il est également mentionné en juin sur trois sites : à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne (2010), à la Corniche des forts à Romainville (2013) et au parc Georges Valbon (2015). De plus, par le passé, au moment de la nidification, il a aussi fréquenté la Fosse-Maussoin à Clichy-sous-Bois.

En migration, il est très rare. Le passage prénuptial est plus remarqué que le retour. Au printemps l'espèce est surtout notée de la troisième décennie d'avril à la fin mai. À l'automne, très peu de données sont faites en juillet, août et septembre.

Migration prénuptiale

premier observé : 1 le 19 avril 2019 au parc de la Poudrerie.

dernier observé (indicatif) : 1 le 29 mai 2021 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.

rassemblement : 4 le 9 mai 2001 en Forêt régionale de Bondy.

Migration postnuptiale ;

premier observé (indicatif) : 1 le 13 juillet 2010 au parc des Beaumonts.

dernier observé : 1 mâle en vol sud le 24 septembre 2004 depuis le parc des Beaumonts.

rassemblement : 6 le 26 juillet 1987 au parc Georges Valbon.

GEAI DES CHENES

Garrulus glandarius (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur commun.

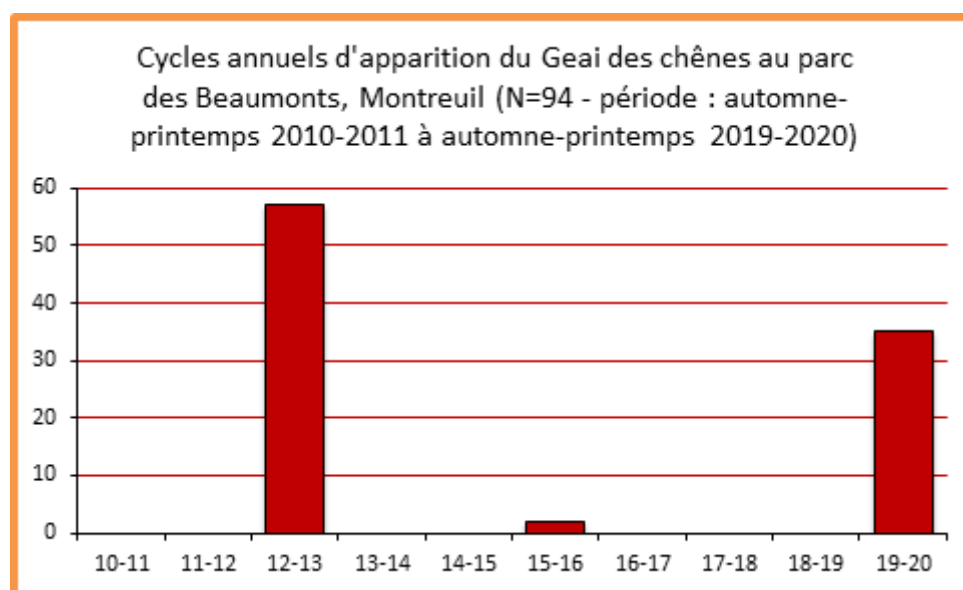
Toute l'année. Migrateur en afflux. Niche en Europe, en Afrique du Nord et en Asie. Évite l'extrême Nord du Paléarctique*. Lors des afflux, les oiseaux observés ne semblent pas aller au-delà de l'aire de reproduction habituelle de l'espèce.

En Île-de-France, son effectif est estimé à vingt-mille couples nicheurs (Malher et al., 2017).

Dans le département, de 2010 à 2019, il est remarqué, en période de reproduction, dans presque la totalité des communes. Il niche sans doute dans l'intégralité d'entre elles et il est possible que ses effectifs y soient en hausse. Il profite probablement de la fermeture des milieux.

En migration, il est irrégulier et semble alors uniquement sujet à invasions automnales. À ces occasions, dans la région, il est remarqué en septembre par Albert Cretté de Palluel dès le XIX^e siècle (Cretté de Palluel, 1884). Plus récemment des arrivées ont lieu en octobre 1996, septembre 2012, octobre 2019 et 2021. Le retour printanier n'est alors pas observé.

Rassemblements et maxima : 161 dont un groupe de 32 le 7 octobre 2021 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil – un groupe de 22 en migration active* le 11 septembre 2012 depuis la Grande Prairie, parc Georges Valbon.



PIE BAVARDE

Pica pica (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheuse commune.

Sédentaire. Niche en Europe de la péninsule ibérique, aux îles Britanniques et au cap Nord jusqu'à l'Est de l'Asie.

En Île-de-France, l'effectif nicheur est de l'ordre de cinquante-mille couples.

L'espèce est inconnue à Paris au XIX^e siècle (Le Maréchal et al., 2017). Depuis, elle s'est très bien implantée dans toutes les villes de la région.

Dans la zone d'étude, elle occupe tous les milieux ouverts pourvu que l'herbe ne soit pas trop haute. Elle est présente dans les parcs, les jardins mais aussi à la campagne. En hiver elle forme des dortoirs parfois importants (parc Georges Valbon, parc de la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne, parc du Sausset...). À la fin des années 1990, ces derniers peuvent réunir 200 individus au Vert-Galant à Tremblay-en-France ou 400 au parc Georges Valbon. Plus récemment, au parc Georges Valbon, pendant l'hiver 2003-2004, jusqu'à 1256 individus sont dénombrés sur trois dortoirs différents.

Aucun mouvement migratoire n'est remarqué.

CHOUCAS DES TOURS

Coloeus monedula (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur rare – migrateur et hivernant commun.

Toute l'année. Migrateur. Niche en Afrique du Nord ; dans quasiment toute l'Europe à l'exception de l'Islande et du Nord de la Scandinavie. Atteint l'Asie à l'ouest du 100° Est. Migrateur strict* dans l'est de son aire de reproduction. En Europe de l'Ouest, l'aire d'hivernage est très proche de l'aire de nidification de l'espèce.

En France, l'espèce est en augmentation. Cependant, dans la région, au centre de l'agglomération parisienne, elle a quasiment disparu de Paris et des communes de la Petite Couronne. Elle y était pourtant bien représentée jusqu'au début du XXI^e siècle. L'explication la plus probable est l'éloignement des zones de gagnage* par extension de la banlieue (Malher et al., 2017).

Aujourd'hui, dans la zone d'étude, seulement trois colonies sont connues. La plus ancienne occupe le front de taille des carrières de Vaujours depuis plus de vingt-cinq ans. Son effectif est peu suivi mais c'est sans doute la plus importante du département. La deuxième colonie se situe à Roissy-en-France, sur le territoire de l'aéroport Charles-de-Gaulle. Elle est remarquée depuis 2012 au moins, avec quelques couples. La troisième d'entre elles se trouve à Aulnay-sous-Bois au sud du parc du Sausset. Elle est signalée depuis 2016 avec cinq couples au maximum. Ailleurs, de 2010 à 2019, l'espèce est aperçue en période de reproduction, avec pas plus de trois individus, à Stains (2010), au parc des Beaumonts à Montreuil (2013), au parc de la Poudrerie (2014 et 2017), et à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne (2018, 2021). Au parc de la Poudrerie, en 2017, un transport de matériaux est observé. Par le passé, au début des années 1980, le choucas est aussi remarqué au moment de la nidification, à Saint-Denis et à Saint-Ouen. Au cours des années 2000, il est également noté, à cette saison, au parc Georges Valbon, au parc du Sausset, au parc de la Poudrerie et à Aubervilliers. À l'époque, des reproductions en ville passent sans doute inaperçues. Aujourd'hui, c'est sans doute plus rarement le cas.

En migration, au printemps, l'espèce est surtout remarquée fin février - début mars. Des oiseaux sont notés jusqu'à fin mai. À l'automne, le passage est sensible de début octobre à la fin de la deuxième décennie de novembre.

En hiver, les effectifs sont renforcés. Des rassemblements sont observés dans les prairies et les cultures : au Vieux-Pays de Tremblay-en-France et à Coubron, à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne. Sur ce dernier

site, un dortoir mixte avec d'autres espèces de corvidés se constitue peu avant la tombée de la nuit à la mauvaise saison. Il regroupe jusqu'à 250 oiseaux.

Migration prénuptiale

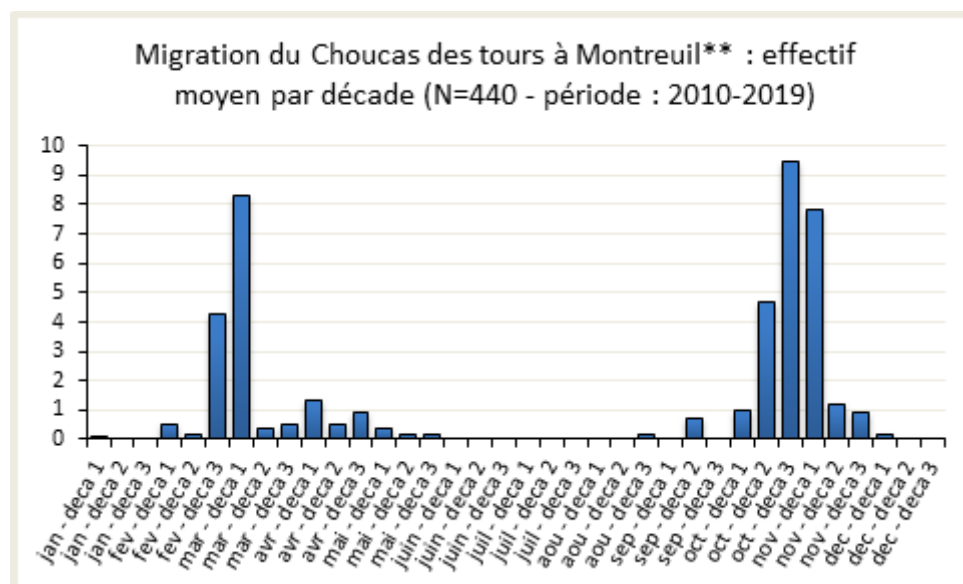
maximum : 35 en 2 heures 45 d'observation le 9 mars 2013 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.

Migration postnuptiale

maximum : 450 environ vers le sud sud-est le 11 novembre 2017 depuis le parc Louis Armand à Sevran (migrateurs ?) – 87 en 4 heures d'observation le 22 octobre 2000 depuis le parc Georges Valbon.

Rassemblements hivernaux :

300 le 20 décembre 2014 au parc des Sœurs à Sevran – 250 environ en dortoir le 18 janvier 2016 à la Haute-Île.



** Les données utilisées pour établir le graphique concernent les oiseaux observés depuis la Croix-de-Chavaux et le parc des Beaumonts à Montreuil.

CORBEAU FREUX

Corvus frugilegus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : Nicheur rare – hivernant commun.

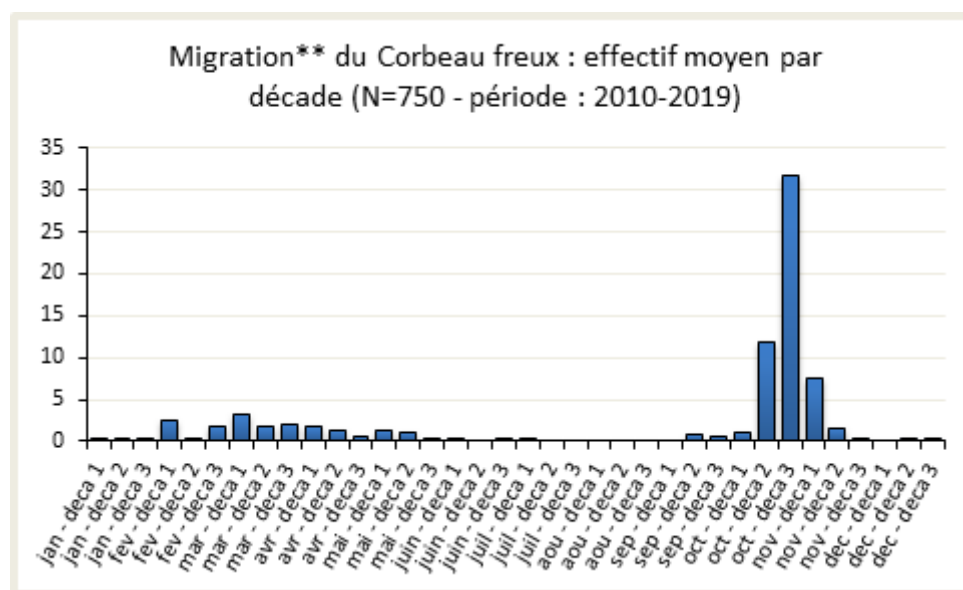
Toute l'année. Migrateur. Niche en Europe de l'Espagne, aux îles Britanniques et au Sud de la Scandinavie, jusqu'à l'Est de l'Asie. Migrateur strict* dans l'Est du Paléarctique*. En Europe de l'Ouest, l'aire d'hivernage est très proche de l'aire de reproduction. À cette saison des migrants peuvent y rejoindre des oiseaux plus méridionaux jusqu'en Espagne.

Dans la région c'est un nicheur répandu. En hiver, ses effectifs sont plus importants. Comme nicheur il disparaît de Paris *intra-muros* dans les années 1950-1960 (Le Maréchal et al., 2013).

Dans la zone d'étude, dans les années 1970-1980, la seule colonie connue se trouve au parc de la Légion d'Honneur à Saint-Denis. Vingt nids y sont comptés en 1970, vingt-sept en 1988 (Thauvin, 1988), soixante-et-un en 1989 (Thauvin, 1989). Cette colonie n'est pas retrouvée à la fin des années 2000. Ailleurs, au cours des années 2000, l'espèce niche sur le territoire de l'aéroport Charles-de-Gaulle à Roissy-en-France. L'installation est durable et un minimum de vingt nids est notamment compté en 2014. Dans le secteur du parc Georges Valbon, où des observations d'oiseaux en période nuptiale avaient déjà eu lieu au cours des années 2000, une colonie est découverte en 2011. Les individus qui l'occupent semblent se nourrir dans le Val-d'Oise ou vers le Bourget. Ses effectifs semblent fluctuants, voire nuls certaines années. Pour les années 2010, un maximum de quinze-seize nids est compté en 2018 (trois secteurs différents).

En migration, les maxima sont anciens, l'espèce apparaît en moins grand nombre que par le passé, au moins depuis le début des années 1990. Le passage postnuptial est plus fort que le passage prénuptial. Au printemps, l'essentiel de la migration s'effectue de mi-février à mi-mars mais depuis le parc des Beaumonts à Montreuil, des mouvements ont été observés jusqu'à la mi-mai (oiseaux locaux ?). Le retour est surtout remarqué de début octobre à la deuxième décennie de novembre.

En hiver, les effectifs sont renforcés mais comme dans la région à cette saison, ils ont diminué. Des séjours sont alors remarqués à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne où se tient un dortoir de corvidés, à Coubron et dans la plaine cultivée du Vieux-Pays de Tremblay-en-France.



** le graphique a été établi en excluant les données provenant des secteurs de reproduction et d'hivernage du Corbeau freux : c'est-à-dire les communes du parc Georges Valbon, de l'aéroport Charles-de-Gaulle, de Neuilly-sur-Marne et de Coubron.

Migration prénuptiale

maximum : 29 en moins de 2 heures d'observation le 13 février 2005 depuis le parc des Beaumonts.

Migration postnuptiale

maxima : 263 en une journée d'observation le 21 octobre 1990 depuis le Belvédère de Livry-Gargan – 68 en 2 heures d'observation le 22 octobre 2005 depuis le parc des Beaumonts.

Rassemblement hivernal :

150 le 10 janvier 2014 au Vieux-Pays.

CORNEILLE NOIRE

Corvus corone (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheuse et hivernante commune.

Toute l'année. Sédentaire et migratrice. Niche en Asie ; en Europe de l'Ouest, jusqu'en Allemagne ; en Afrique, localisée au Maroc. Absente en Irlande. Dans le Paléarctique occidental*, l'aire d'hivernage coïncide avec l'aire de nidification.

À l'origine forestière, cette espèce s'est bien adaptée aux villes. Elle niche à Paris *intra-muros* depuis les années 1970. La population, pour la période 2005-2008, y est de l'ordre de cinq-cents couples (Le Maréchal et al., 2013).

En Seine-Saint-Denis aussi, elle est bien implantée dans toutes les communes, en ville et à la campagne. Elle occupe les espaces forestiers et tous les espaces ouverts ou semi-ouverts avec de grands arbres : clairières, parcs, etc. Dans les secteurs urbains, elle augmente ses effectifs au moins depuis 1980 jusqu'à nos jours. Elle occupe ainsi des secteurs qui étaient uniquement fréquentés par la pie. Il lui suffit de perchoirs hauts, tels que les édifices humains, pour surveiller son territoire.

Compte-tenu du nombre d'oiseaux locaux, les périodes des flux migratoires sont indécelables. L'hiver on remarque des rassemblements et la population doit être renforcée par des oiseaux nordiques. Les groupes fréquentent alors les pelouses et ils peuvent former de grands dortoirs.

Rassemblement (dortoirs par sites) :

500 le 30 novembre 2016 au parc Georges Valbon.

450 le 24 novembre 2005 à la Haute-Île, Neuilly-sur-Marne.

200 le 25 décembre 2018 au lieu-dit des Ruisseaux, Vieux-Pays de Tremblay-en-France.

JASEUR BOREAL

Bombus garrulus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : hivernant occasionnel.

Migrateur. En afflux. Aire de répartition mondiale circumboréale*. Niche en Europe, en Asie et en Amérique du Nord. La plupart des populations hivernent au sud de leur aire de reproduction. Certaines années elles atteignent le Nord ou l'Est de la France.

En Île-de-France, il apparaît principalement dans des contextes invasifs, lorsque la nourriture manque sur les lieux habituels d'hivernage. Les derniers grands afflux ont eu lieu pendant les hivers 1965-1966, 1995-1996 et 2004-2005 (Le Maréchal et al., 2013).

Dans la zone d'étude, cinq données sont recueillies. Trois d'entre elles se rapportent à l'important afflux de l'hiver 2004-2005.

Données exhaustives (le 31 décembre 2021) :

1 tué dans les années 1950 ou 1960 à la Fosse-Maussoin, Clichy-sous-Bois.

1 le 22 février 1996 au parc des Friches à Livry-Gargan, puis 3 du 25 février au 2 mars.

Une quinzaine le 25 février 2005 près de la gare RER de Sevrans-Livry au bord du canal de l'Ourcq.

1 à 10 du 27 février au 10 mars 2005 au parc du Sausset.

3 le 6 mars 2005 au parc des Beaumonts à Montreuil, 8 le 9 puis 1 le 10.



Jaseur boréal lors de l'afflux de l'hiver 2004-2005, parc du Sausset © Yvonnick Lhomer

MESANGE NOIRE

Periparus ater (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migratrice et hivernante rare et irrégulière – nicheuse (?) occasionnelle.

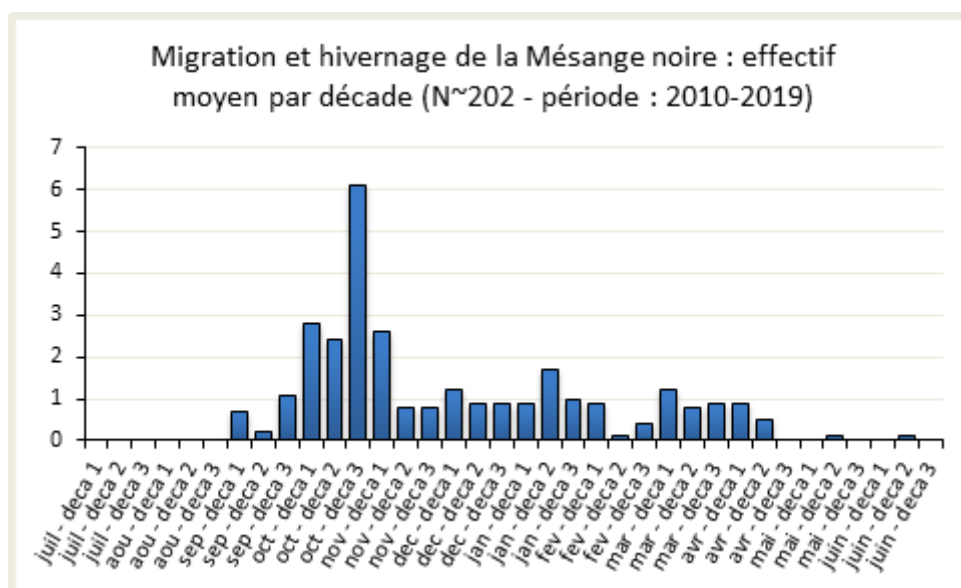
Migratrice en afflux. Sédentaire. Niche en Afrique du Nord ; en Europe où elle est uniquement absente à l'extrême nord et en Islande. Atteint l'Est de l'Asie. Contrairement aux autres mésanges, en hiver l'espèce peut séjourner au sud de son aire de nidification.

En Île-de-France, le nombre de nicheurs est estimé entre cinq-cents et sept-cent-cinquante couples (Malher et al., 2017). C'est aussi une migratrice et une hivernante, avec certaines années des effectifs plus importants.

Dans la zone d'étude, peu d'indices de nidification sont relevés. Il s'agit notamment, d'un individu aux Pavillons-sous-Bois (juillet 2006), d'un individu au Pré-Saint-Gervais (juin 2012) et d'un individu à Ville-Évrard à Neuilly-sur-Marne (mai 2017). Après des années d'afflux, quelques individus fréquentent aussi le cimetière parisien de Pantin-Bobigny en avril 2016 et en avril 2018. Dans le même contexte invasif, quelques chanteurs sont également entendus en avril 2018, dans le secteur de l'aéroport Charles-de-Gaulle, au bois du Mémorial à Mitry-Mory et sur la zone technique à Roissy-en-France. Finalement la reproduction certaine de l'espèce n'a jamais été mise en évidence.

En migration, la Mésange noire est régulière dans l'irrégularité, avec parfois de grosses invasions. Les derniers afflux importants datent des automnes 1996, 2005 et 2021. Ces forts passages interviennent généralement des premiers jours de septembre à mi-novembre avec un maximum dans la deuxième moitié d'octobre. Ils semblent être suivis d'années avec peu d'observations. La migration prénuptiale est très occasionnellement remarquée de fin mars à la fin de la deuxième décennie d'avril.

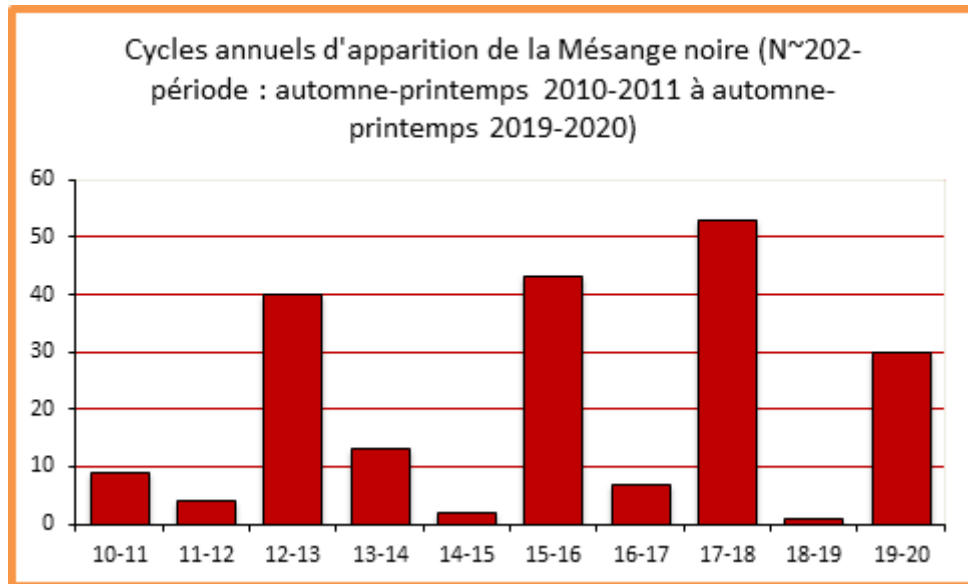
En hiver, même les années de fort passage, très peu d'oiseaux séjournent. C'est probablement faute de milieux favorables.



Maxima :

plusieurs dizaines en une journée d'observation le 20 octobre 1996 depuis le Belvédère de Livry-Gargan.

22 en 3 heures d'observation le 22 octobre 2021 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.



Mésange noire, Gagny © Grégory Picard

MESANGE HUPPEE

Lophophanes cristatus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheuse rare.

Sédentaire. Très occasionnellement en afflux. Niche de l'Europe à l'Ouest de l'Asie centrale. Absente en Islande et au Nord de la Scandinavie. Localisée dans les îles Britanniques. L'aire d'hivernage coïncide avec l'aire de reproduction.

En Île-de-France, le nombre de couples est estimé entre cinq-mille et huit-mille-cinq-cents (Malher et al., 2017).

Dans la zone d'étude, en reproduction, l'espèce est peu commune. Elle ne rencontre qu'un petit nombre d'espaces qui lui sont favorables. Comme le Roitelet huppé, elle profite de l'implantation de résineux dans les parcs et les jardins. Elle y est cependant bien moins répandue que ce dernier. Par le passé, elle a été remarquée régulièrement dans les Pins noirs des parcs Georges Valbon et du Sausset. De 2001 à 2003, lors d'inventaires réalisés par la LPO, elle est notée sur une dizaine de localités du département. Aujourd'hui, la situation a peu changé. De 2010 à 2019, elle apparaît ainsi comme nicheuse, probable ou certaine, à nouveau sur une dizaine de sites. Les installations ne sont pas toujours reconduites. Par exemple, au parc des Beaumonts à Montreuil, elle semble ne se reproduire qu'en 2011, 2015 et 2017. Il faut dire aussi que sa présence doit souvent passer inaperçue. Le nombre de sites occupés chaque année est sans doute supérieur à ce qui est observé.

Par ailleurs, en 2005, un afflux automnal a été observé. L'espèce est ainsi apparue en effectifs inhabituels dans la zone d'étude dès le mois de juillet.

MESANGE NONNETTE

Poecile palustris (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheuse rare.

Sédentaire. Aire de répartition disjointe. Niche en Europe, du Nord de la péninsule ibérique à la Grande-Bretagne et du Sud de la Scandinavie jusqu'à l'Ouest de l'Asie centrale. Niche aussi dans l'Est de l'Asie.

En Île-de-France, elle est bien répandue. Son effectif est de l'ordre de quinze-mille couples (Malher et al., 2017).

Dans la zone d'étude, elle est moins commune que la Mésange bleue, la Mésange charbonnière et la Mésange à longue queue. Moins sociable que ces dernières, elle s'associe quand même aux autres passereaux pour former des rondes*. Elle apprécie les vieux arbres avec du lierre. Comme nicheuse, elle est surtout bien représentée dans les grands espaces forestiers du département : secteur de la Dhuys et du bois de Bernouille à Coubron, parc de la Poudrerie, Forêt régionale de Bondy, Bois Saint-Martin à Noisy-le-Grand. De 2010 à 2019, elle est aussi notée en période de reproduction dans des sites moins étendus comme à la carrière Saint-Pierre à Gagny et à Ville-Évrard à Neuilly-sur-Marne. Ailleurs, elle se

montre, occasionnellement, comme nicheuse possible, probable ou certaine, à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne, au parc des Beaumonts à Montreuil et au fort de Noisy à Noisy-le-Sec.

De passage, en général, elle évite les boisements les plus jeunes. Par exemple au parc du Sausset et au parc Georges Valbon, elle n'est pas vue chaque année, principalement en hiver.

Les effectifs ne paraissent pas varier selon les saisons. Aucun afflux n'est remarqué.

MESANGE BORÉALE

Poecile montanus (Conrad von Baldenstein, 1827)

Statut départemental : nicheuse disparue.

Polytypique*. Sédentaire. Niche en Europe. La France est en limite sud d'aire de répartition. L'espèce atteint la Grande-Bretagne et le cap Nord à l'ouest, puis jusqu'à l'Est de l'Asie.

En Île-de-France, en fort déclin, après avoir été surévaluée à moins de vingt-mille couples pour la période 1980-1995, la population est estimée entre cinquante et cent couples en 2010 (Malher et al., 2017).

Dans la zone d'étude, c'est la sous-espèce nommée Mésange des saules (*Poecile m. rhenanus*) qui était implantée. Disparue, sa présence en Seine-Saint-Denis n'aura été établie que de façon contemporaine et pour une courte durée.

Au cours des années 1990, elle est encore considérée comme très régulière en petit nombre, en hiver, dans tous les grands parcs et les espaces boisés du département. Comme la Mésange nonnette, elle s'associe peu aux autres passereaux et elle ne forme pas de grandes rondes*. On la trouve dans les buissons, sur les haies et sur les lisières des forêts. En raison de sa grande discrétion à la période de reproduction, sa nidification doit passer souvent inaperçue, mais deux tentatives sont notées au parc Georges Valbon avant 1995. L'espèce est aussi notée nicheuse à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne en juillet 1991. Après 2000, il n'y a quasiment plus d'observations, sauf deux mentions de 2003 et 2004, respectivement aux coteaux d'Avron à Neuilly-Plaisance et à la Haute-Île. Il s'agit alors de reproductions possibles. Le déclin de l'espèce est difficile à expliquer. Cette dernière occupait des zones qui ont peu changé en apparence.

MESANGE BLEUE

Cyanistes caeruleus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheuse et hivernante commune.

Sédentaire. Migratrice en afflux. Niche dans toute l'Europe à l'exception de l'Islande et du Nord de la Scandinavie. Atteint l'Ouest de l'Asie centrale à l'est. L'aire d'hivernage coïncide avec l'aire de reproduction.

En Île-de-France, son effectif est de l'ordre de cent-mille couples (Malher et al., 2017).

Dans la zone d'étude, c'est une nicheuse très commune. Elle se reproduit sur l'intégralité des communes. Elle utilise alors les cavités à sa taille, qu'elles soient naturelles ou artificielles. On la rencontre dans tous les milieux pourvu qu'il y ait quelques arbres. C'est la mésange qui fréquente le plus les roselières, notamment en période internuptiale.

En hiver, les effectifs sont renforcés par des oiseaux venus d'Europe du Nord et de l'Est (Le Maréchal et al., 2013), en particulier certaines années d'afflux. Ces arrivées coïncident souvent avec celles d'autres espèces forestières comme la Mésange charbonnière ou la Mésange noire.

Rassemblement : une ronde* de 71 le 12 décembre 1997 au parc du Sausset.



Mésange bleue en plein nourrissage, Gagny © Noémie Laporte

MESANGE CHARBONNIERE

Parus major (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheuse et hivernante commune.

Sédentaire. Migratrice en afflux. Niche de l'Ouest de l'Europe et l'Afrique du Nord, jusqu'à l'Est de l'Asie. Absente en Islande. L'aire d'hivernage coïncide avec l'aire de reproduction.

En Île-de-France, l'effectif nicheur est estimé entre cent-mille et cent-cinquante-mille couples (Malher et al., 2017).

Dans la zone d'étude, avec la Mésange bleue, c'est la plus commune des mésanges. Comme cette dernière, elle occupe les milieux boisés mais elle apprécie moins les zones arbustives. Pour se reproduire elle utilise des cavités à sa taille, que ces dernières soient naturelles ou artificielles.

En hiver et à l'époque des migrations, les effectifs sont renforcés par des oiseaux nordiques ou orientaux (Le Maréchal et al., 2013), en particulier certaines années d'afflux. À ces occasions les groupes sont plus diffus que ceux des Mésanges bleues. Ils sont surtout remarqués en octobre.

Rassemblement : plus de 40 le 31 janvier 2013 au parc des Beaumonts, Montreuil.

REMIZ PENDULINE

Remiz pendulinus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migratrice et hivernante occasionnelle.

Migratrice. Niche en Europe de la péninsule ibérique, au Danemark jusqu'en Asie à l'ouest du 85° Est. En France, c'est une nicheuse relativement localisée ; surtout dans l'est et le sud du pays. Migratrice stricte* dans le nord de son aire de répartition. En hiver, au sud, atteint l'Afrique du Nord ; en Europe, au nord, l'ouest de la France, l'Italie, la Roumanie et la Turquie.

En Île-de-France, elle est notée pour la première fois en 1972. Quatre-vingts données sont collectées entre 1982 et 2012 (Le Maréchal et al., 2013).

Dans la zone d'étude, les premières mentions sont faites au parc Georges Valbon en mars 1987 et avril 1988. Ensuite, au cours des années 1990 et au début des années 2000, l'espèce est presque régulière en migration. Elle fréquente alors souvent les roselières où elle décortique les massettes. Elle est ainsi notée à plusieurs reprises au parc du Sausset et au parc des Beaumonts à Montreuil ; à nouveau au parc Georges Valbon. Ponctuellement, elle est aussi remarquée dans les carrières de Vaujours et sur des bassins de rétention à Sevrans. Aujourd'hui, elle semble moins régulière que pendant les années qui ont suivi ses premières observations. De 2010 à 2019, elle n'est ainsi vue que trois fois.

Auparavant, en migration prénuptiale, elle était très occasionnelle en février, plus régulière en avril mais le plus souvent notée dans les deux dernières décades de mars. À l'automne, très occasionnelle en septembre et en novembre, elle était majoritairement vue en octobre.

Récemment, le premier cas d'hivernage intervient [aux bassins de la Molette à Dugny \(hiver 2005-2006\)](#). Un second cas est constaté à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne (décembre 2011).

Migration postnuptiale

première observée : 1 le 10 septembre 1995 au parc du Sausset.

dernière observée (indicatif) : 1 le 1^{er} novembre 1993 au parc Georges Valbon.

rassemblement : 5 le 6 octobre 2007 au parc des Beaumonts.

Migration prénuptiale

premières observées (indicatif) : 2 les 16 et 17 février 1991 au parc du Sausset.

dernière observée : 1 les 10 et 14 avril 1987 au parc Georges Valbon.

rassemblement : 4 le 17 mars 1992 au parc Georges Valbon.

Données hivernales exhaustives (le 30 juin 2020)

2 ou 3 du 1^{er} octobre 2005 au 4 mars 2006 aux bassins de la Molette.

3 le 14 décembre 2011 à la Haute-Île.

PANURE A MOUSTACHES

Panurus biarmicus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migratrice et hivernante occasionnelle.

Migratrice. Niche en Europe où son aire de répartition est en grande partie morcelée ; en Asie jusqu'à l'est du continent. Absente, notamment en Islande, en Irlande et au Nord de la Scandinavie. En France, présente sur une grande part du littoral méditerranéen, plus localisée sur ceux de l'Atlantique, de la Manche et de la mer du Nord.

En Île-de-France, c'est une migratrice et une hivernante très rare. Elle niche une fois, en 2014, aux étangs de Saint-Hubert dans les Yvelines.

Dans le département, huit données sont recueillies. Deux concernent des séjours hivernaux dont un beau groupe qui s'est laissé observer pendant plusieurs semaines. Six concernent les périodes de migration. La mention du 8 septembre 2008 au parc des Guilands à Montreuil correspond à un passage postnuptial précoce pour l'espèce.



Panure à moustaches, parc Georges Valbon ©Yvonnick Lhomer

Données exhaustives (le 31 décembre 2021) :

Migration prénuptiale

2 le 16 mars 1999 au parc du Sausset.

2 le 16 avril 1995 au parc du Sausset.

2 le 21 avril 1994 au parc du Sausset.

Migration postnuptiale :

3 le 8 septembre 2008 au parc des Guilands.

1 le 15 octobre 2003 au Vallon écologique, parc Georges Valbon.

2 le 28 octobre 1992 au parc du Sausset.

Séjours hivernaux :

6 à 8 du 3 janvier au 30 mars 2004 à l'étang des Brouillards, parc Georges Valbon.

1 le 16 janvier 2016 à la Haute-Île, Neuilly-sur-Marne.

ALOUETTE LULU

Lullula arborea (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migratrice rare – hivernante occasionnelle.

Migratrice. D'affinité méridionale et continentale. Niche au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et dans la plus grande part de l'Europe à l'exception de l'Islande, de l'Irlande, des parties Nord la Grande-Bretagne et de la Scandinavie. En France, elle ne se reproduit pas dans le nord du Pays. Migratrice stricte* dans la plus grande part de son aire de reproduction. À l'ouest l'espèce n'est présente toute l'année que de l'Allemagne, le Sud de la Grande-Bretagne et à l'Afrique du Nord (limite sud d'aire d'hivernage).

En Île-de-France, elle était probablement plus commune au XIX^e siècle. C'est aujourd'hui une nicheuse assez localisée. Elle est facilement notée en migration, surtout au passage postnuptial.

Dans la zone d'étude, elle est régulière, surtout vue en petit nombre, au passage, depuis les sites les plus suivis, comme à Montreuil à la Croix-de-Chavaux et au parc des Beaumonts. Ailleurs, elle est moins souvent notée : à Gagny depuis le point de vue du Bois de l'Etoile, aux parcs Georges Valbon et du Sausset ainsi qu'à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne. Des observations d'oiseaux posés relativement anciennes ont aussi été faites près de la Dhuys à Coubron et à Livry-Gargan dans les secteurs du Belvédère et de la Glaisière.

L'espèce a peut-être niché une fois, en 1995, au parc Georges Valbon. Deux oiseaux dont un chanteur ont ainsi été observés le 6 mai 1995 à la Grande Prairie. Cette mention printanière est intervenue après l'unique cas d'hivernage qui a eu lieu pour ce site.

Le passage postnuptial est beaucoup plus marqué que le passage printanier. Il débute en octobre, culmine au milieu du mois, puis décroît rapidement début novembre. La migration pré-nuptiale est remarquée, occasionnellement, fin février - début mars.

Avec celle du parc Georges Valbon, il n'y a que quatre mentions hivernales. Deux d'entre elles correspondent à des séjours. Une autre intervient au moment d'un coup de froid.

Migration prénuptiale

première observée (indicatif) : 1 le 16 février 2013 depuis le parc des Beaumonts.

dernière observée (indicatif) : 1 le 14 avril 2013 depuis le parc des Beaumonts.

maximum : 21 en 4 heures d'observation le 24 février 2019 depuis le parc des Beaumonts.

Migration postnuptiale

première observée (indicatif) : 1 le 31 août 2013 aux Cascades, parc Georges Valbon.

dernières observées (indicatif) : 4 le 19 novembre 2011 depuis la Croix-de-Chavaux.

maximum : 82 en 9 heures d'observation le 12 octobre 2019 depuis le parc des Beaumonts.

rassemblement : 22 le 22 octobre 1998 dans les prairies de la Dhuis.

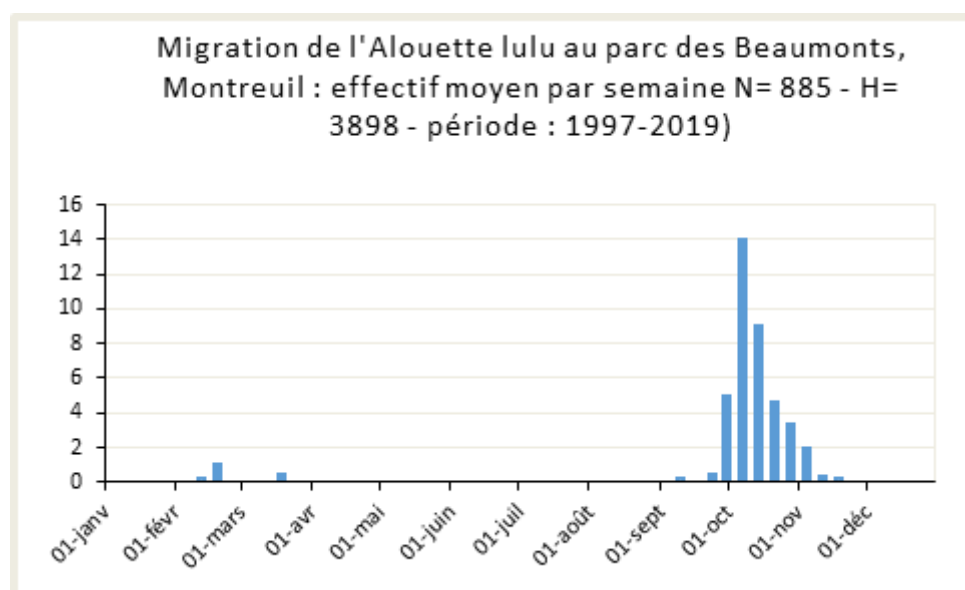
Données hivernales exhaustives (le 30 juin 2020) :

2 à 8 du 11 décembre 1994 au 15 janvier 1995 à la Grande Prairie.

1 le 19 janvier 2013 au parc des Beaumonts (coup de froid).

3 à 4 du 23 janvier au 11 février 2010 sur une pelouse en friche proche de l'arborétum de Gagny.

1 le 10 février 1997 dans les prairies de la Dhuis.



ALOUETTE DES CHAMPS

Alauda arvensis (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : Nicheuse rare – migratrice et hivernante commune.

Toute l'année. Migratrice. Niche de l'Afrique du Nord, aux îles Britanniques et au cap Nord jusqu'à l'Est de l'Asie. Les oiseaux les plus orientaux hivernent au sud de leur aire de nidification ; en Europe de l'Ouest au sud du 60° Nord. Ils rejoignent alors des populations plus méridionales.

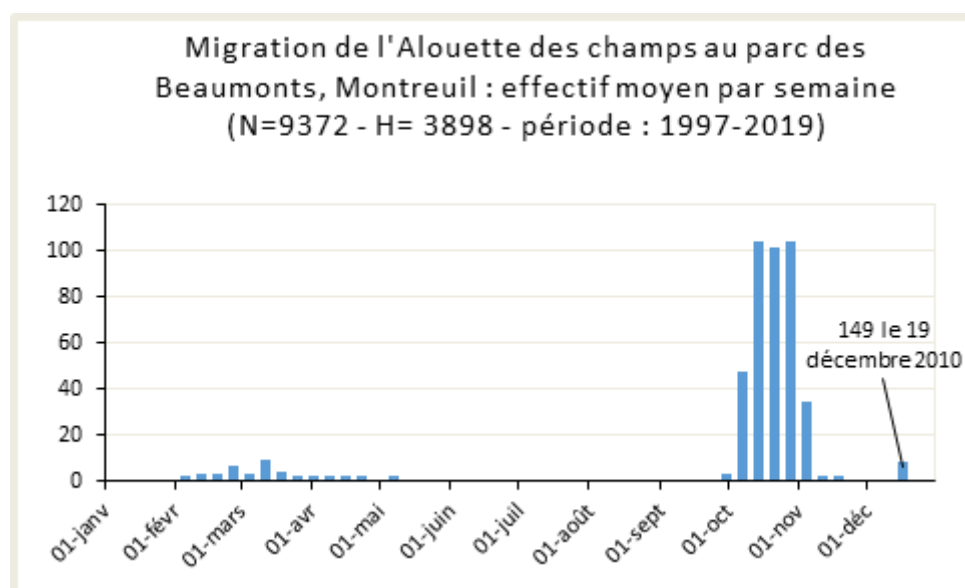
L'espèce est en déclin en France.

En Île-de-France plusieurs milliers de couples nichent. Un grand nombre de migratrices transitent, certaines hivernent.

Dans la zone d'étude, jusqu'au début des années 1990, elle se reproduit sur les grands espaces ouverts : parcs Georges Valbon et du Sausset, Haute-Île à Neuilly-sur-Marne, coteaux d'Avron à Neuilly-Plaisance, Vieux-Pays de Tremblay-en-France, aéroports du Bourget et Charles-de-Gaulle. Elle est aussi présente sur des secteurs de taille plus réduite comme au parc des Beaumonts à Montreuil, à la carrière Saint-Pierre à Gagny ou au parc des Friches à Livry-Gargan. À partir de 2005, elle n'est plus présente régulièrement que sur les deux grands aéroports régionaux et au Vieux-Pays. Sa nidification est alors aussi possible, occasionnellement, aux prairies de la Dhuys à Coubron (vers 2010, 2013 et 2015), à la plaine de Montceaux à Sevran (2013, 2014 et 2016). Les causes locales de la raréfaction de l'espèce sont sans doute en grande partie à rechercher dans l'évolution des milieux qui se referment. Il faut dire aussi que les pratiques agricoles qui ont pu lui bénéficier autrefois sont sans doute aujourd'hui moins favorables.

En migration, les effectifs semblent également en baisse. Le passage prénuptial, principalement fin février et en mars, est nettement moins marqué que la migration postnuptiale, d'octobre et de début novembre. Quelques oiseaux passent en avril. Des mouvements hivernaux peuvent avoir lieu, par temps de neige en particulier.

En hiver, sociable, l'espèce apparaît en plus grand nombre qu'en période de reproduction. Les sites occupés correspondent alors généralement aux lieux de nidification.



Migration prénuptiale

premières observées (indicatif) : 2 le 15 février 2020 depuis le parc des Beaumonts.

dernières observées (indicatif) : 5 le 8 mai 2013 depuis le parc des Beaumonts.

maximum : 49 en 2 heures d'observation le 16 mars 2005 depuis le parc des Beaumonts.

Migration postnuptiale

premières observées (indicatif) : 3 le 15 septembre 2002 depuis le parc des Beaumonts.

dernières observées (indicatif) : 149 en plusieurs groupes le 19 décembre 2010 depuis le parc des Beaumonts (temps froid et neigeux).

maximum : 793 en 7 heures d'observation le 18 octobre 2014 depuis le parc des Beaumonts.

COCHEVIS HUPPE

Galerida cristata (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur disparu.

Sédentaire. Méridional. Niche en Afrique au nord de l'équateur ; en Europe au sud du 60° Nord, jusqu'à l'Est de l'Asie. Absent notamment des îles Britanniques.

En Île-de-France, il est en nette régression (comme dans beaucoup d'autres régions françaises), probablement depuis le milieu du XX^e siècle, mais le phénomène s'est amplifié dans les années 1990 (Le Maréchal et al., 2013).

Dans le département, l'espèce a complètement disparu.

Jusqu'au milieu des années 1990, des individus apparaissent en petit nombre sur les espaces dénudés comme les friches industrielles, les grands parkings, les emblavures*, etc. L'espèce est alors relativement commune et régulière mais les effectifs restent toujours faibles.

En 2001-2002, le cochevis est encore probablement nicheur dans le secteur de Sevrans et Villepinte. Il n'y est plus revu ensuite. En 2003, il est contacté pour la dernière fois au parc Georges Valbon. En 2003-2004, les dernières observations sont faites, pour les environs du canal de l'Ourcq aux Pavillons-sous-Bois et à Bobigny. Aujourd'hui, les mentions les plus récentes pour la zone d'étude, datent de juin 2012 et juin 2013 à Mitry-Mory à l'aéroport Charles-de-Gaulle.

Rassemblement : 5 le 19 octobre 1986 au parc Georges Valbon.

HIRONDELLE DE RIVAGE

Riparia riparia (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheuse et migratrice rare.

Migratrice. Aire de répartition mondiale. Niche en Amérique du Nord, en Europe de la péninsule ibérique, aux îles Britanniques et au cap Nord jusqu'à l'Est de l'Asie. En Afrique localisée à l'Égypte. Les oiseaux européens hivernent en Afrique subsaharienne

En Île-de-France, l'effectif est estimé à environ quatre-mille couples (Malher et al., 2017). L'espèce se reproduit davantage dans les sablières que dans les berges sauvages des rivières. Ces dernières constituent pourtant l'habitat naturel de l'espèce.

Dans la zone d'étude, la première nidification est découverte dans des palplanches du canal de Chelles à Gournay-sur-Marne en 1997. Aujourd'hui, l'espèce fréquente toujours le site. Au vingt-trois nids y sont occupés en mai 2018 et juin 2019. Dans le même habitat qu'à Gournay-sur-Marne, en 2000, un couple se reproduit sur le canal de l'Ourcq au parc de la Bergère à Bobigny. En 2008, au moins dix-neuf couples sont présents dans ce secteur du canal et à Aulnay-sous-Bois proche (Lair, 2008). La zone est toujours occupée en 2019. Ailleurs, quelques autres implantations sont aussi remarquées. À la fin des années 1990, une colonie aujourd'hui détruite, est ainsi notée sur le territoire de l'aéroport Charles-de-Gaulle à Mitry-Mory. Elle est sans doute relativement importante puisqu'à proximité, en juin 1999, sur les bassins du Vieux-Pays de Tremblay-en-France jusqu'à trente individus sont vus en période de nidification. À partir de 2003, l'espèce niche occasionnellement près de la gare RER de Neuilly-Plaisance (jusqu'à trois couples en 2009). En 2019, elle s'installe dans des nichoirs au parc du Sausset (deux couples). Le site est à nouveau occupé en 2020.



Hirondelle de rivage au nourrissage, parc du Sausset ©Thierry Chaurand

En migration, l'espèce est souvent mentionnée sur les pièces d'eau du département. Par rapport aux Hirondelles rustique et de fenêtre le passage est très faible. Au printemps, il s'opère principalement de fin mars à la deuxième décade de mai. Le pic se situe entre la mi-avril et la mi-mai. Le retour est surtout

remarqué des derniers jours de juillet à fin septembre. Il semble que la migration postnuptiale soit plus intense que la migration pré-nuptiale mais l'échantillon est ici réduit.

Migration pré-nuptiale

premières observées : 2 le 17 mars 1991 au parc du Sausset.

dernière observée (indicatif) : 1 le 3 juin 2011 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.

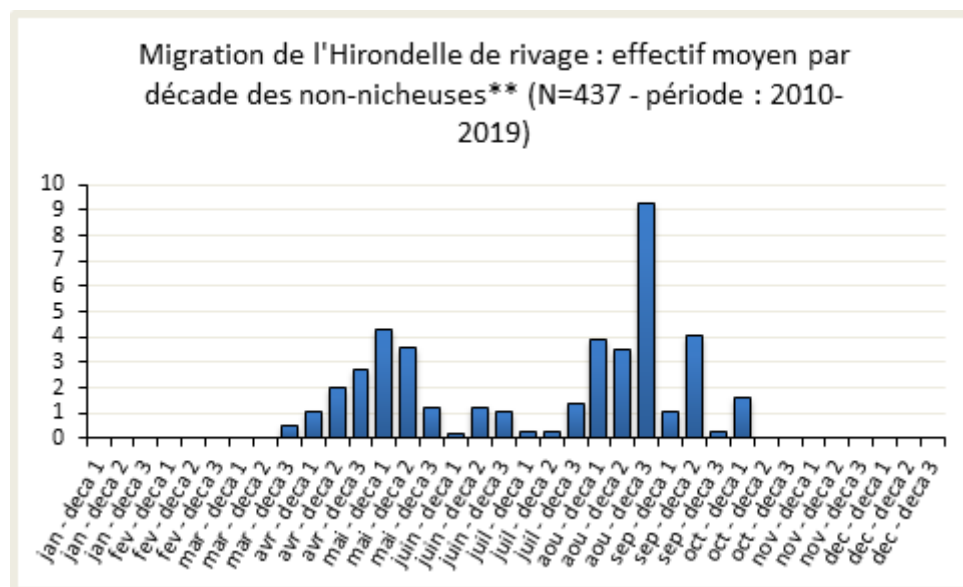
rassemblement : 30 le 15 mai 2011 au Grand Lac, parc Georges Valbon.

Migration postnuptiale

première observée (indicatif) : 1 le 12 juillet 2012 depuis le parc des Beaumonts.

dernière observée : 1 le 17 octobre 1998 depuis le parc des Beaumonts.

rassemblement : 50 les 29 août et 14 septembre 1998 aux bassins du Vieux-Pays.



** Le graphique a été établi en excluant les données provenant des secteurs où l'Hirondelle de rivage était susceptible de nicher ou avait niché : c'est-à-dire les communes de la Marne, du canal de Chelles, du canal du l'Ourcq et, pour l'année 2019, celles du parc du Sausset.

HIRONDELLE RUSTIQUE

Hirundo rustica (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheuse rare – migratrice commune.

Migratrice. Aire de répartition mondiale. Niche en Amérique du Nord ; dans le Paléarctique* du Maroc aux îles Britanniques et au cap Nord puis jusqu'à l'Est de l'Asie. La plupart des oiseaux européens hivernent en Afrique subsaharienne.

En Île-de-France, en déclin, l'effectif est de dix-mille à vingt-mille couples pour les années 2010 (Malher et al., 2017).

Dans la zone d'étude, après un rebond au cours des années 2000, le nombre de nicheuses est à nouveau en diminution. L'espèce semble maintenant éviter les villes les plus proches de Paris. Dans cette zone, à proximité de la capitale, la nidification possible ou certaine n'est récemment rapportée qu'à Aubervilliers (2009 et 2013) et à Pantin (2015 et 2017). L'Hirondelle rustique fréquente davantage les espaces ayant gardé un caractère rural et les grands parcs. Sa nidification est actuellement régulière au Vieux-Pays de Tremblay-en-France (cinq couples ou plus), au parc du Sausset (2 couples au minimum). Au parc Georges Valbon, elle nichait dans les conduits des bassins des Brouillards mais sa nidification n'a plus été rapportée depuis 2013. Ailleurs, les nids ne sont pas toujours faciles à trouver. Ainsi, de 2010 à 2019, l'espèce est également notée avec quelques individus en période de reproduction à Gagny (2010), à Montreuil (2010 et 2011), à Neuilly-sur-Marne (2010 à 2018), à Coubron (2012), à Sevran (2013 et 2019), aux Pavillons-sous-Bois (2016), à Gournay-sur-Marne (2017), à L'Île-Saint-Denis (2018), à Noisy-le Sec (2019) et Bondy (2019). À l'exception de Neuilly-sur-Marne avec vingt individus le 22 juin 2013 (Haute-Île), le plus gros effectif alors observé ne dépasse pas les dix oiseaux. La population actuelle pour le département ne doit donc pas être supérieure à quelques dizaines de couples.



Hirondelle rustique, parc du Sausset © Thierry Chaurand

En migration, le passage prénuptial est moins marqué que le passage postnuptial. Il débute généralement à la fin mars et dure jusqu'à la deuxième ou la troisième décade de mai. Le maximum est alors atteint du 15 avril à la fin de la première semaine de mai. Le retour peut débiter dès les premiers jours d'août et s'étend jusqu'à mi-octobre. Il est le plus fort de la fin août à la fin septembre. Les oiseaux de novembre sont très occasionnels.

Migration prénuptiale

première observée : 1 le 10 mars 2015 au parc du Sausset.

dernière observée (indicatif) : 1 le 1^{er} juin 2015 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.

maximum : 82 en 4 heures d'observation le 5 mai 2017 depuis le parc des Beaumonts.

rassemblement : 80 le 5 mai 2019 aux bassins du Vieux-Pays.

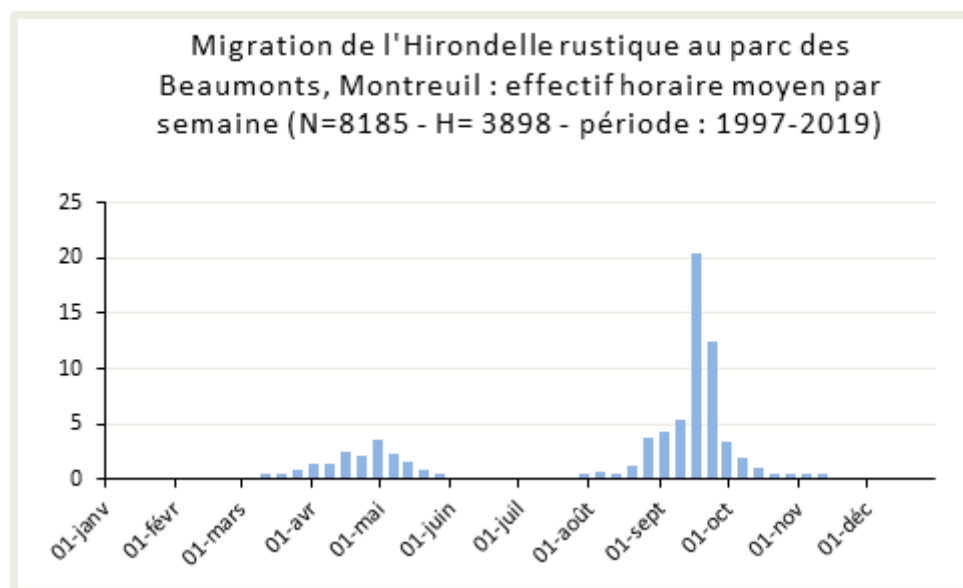
Migration postnuptiale

premières observées (indicatif) : 2 le 1^{er} août 2010 depuis le parc des Beaumont.

dernières observées (tardives) : 1 le 17 novembre 2011 depuis le parc des Beaumonts – 1 le 19 novembre 2016 depuis la Croix-de-Chavaux, Montreuil.

maximum : 1068 en 5 heures d'observation le 20 septembre 2009 depuis le parc des Beaumonts.

rassemblement : 300 le 15 août 2014 au Fond-Fortin, aéroport Charles-de-Gaulle.



HIRONDELLE DE FENETRE

Delichon urbicum (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheuse rare – migratrice commune.

Migratrice. Niche du Maroc, aux îles Britanniques et au cap Nord jusqu'au centre de l'Asie. Hiverné en Afrique subsaharienne.

En Île-de-France, elle est en déclin entre 2004 et 2014. Depuis l'effectif est remonté dans certaines colonies, mais stagne ou diminue ailleurs (Malher et al., 2017).

Dans la zone d'étude, comme pour l'Hirondelle rustique, sa population semble avoir déserté les villes les plus proches de Paris. Beaucoup de colonies ont disparu entre la fin des années 1990 et le début des années 2000. Certaines d'entre elles ne semblent pas s'être reconstituées depuis. C'est le cas à Saint-Ouen, dans le secteur des coteaux d'Avron à Neuilly-Plaisance ou dans le quartier du Bel air à Montreuil (colonie détruite). Pour d'autres villes où l'espèce semblait représentée on manque d'informations précises. Beaucoup de sites de reproduction ont sans doute aussi disparu. Il s'agit par exemple du Bourget depuis 1997, de Rosny-sous-Bois depuis 2003, du quartier Bel-Air à Villemomble depuis 2003, d'Aubervilliers depuis 2004, de Coubron depuis 2010. À Dugny, où l'espèce se maintenait notamment

dans les conduits des bassins de la Molette, il n'y a pas de donnée de reproduction postérieure à 2010. De façon plus récente, à Neuilly-sur-Marne, il n'y a pas eu d'observation de juin ou juillet depuis 2016 alors qu'une colonie s'y maintenait auparavant (Ville evrard, Centre équestre). De 2010 à 2019, les seuls sites où la présence plus ou moins significative de l'espèce en reproduction est notée sont situés à Pantin dans le quartier Raymond Queneau (2011), près du canal de l'Ourcq à Bobigny (2013), à la porte de Paris à Saint-Denis (2016), à la gare RER d'Épinay-sur-Seine (2017), à Stains (juin 2017 – soixante-seize nids alors comptés dont certains inoccupés), au pont de Gournay-sur-Marne (2019), à la Poudrerie à Sevran (régulière jusqu'en 2019), à Tremblay-en-France (encore plusieurs localités jusqu'en 2019), dans le secteur du centre-ville de Villepinte (assez régulièrement signalée jusqu'en 2019). C'est peu.

En migration, l'Hirondelle de fenêtre passe en moins grand nombre que l'Hirondelle rustique. Le passage postnuptial est plus marqué que le prénuptial. L'espèce est occasionnelle en mars. Elle est surtout notée à partir du 15 avril jusqu'à la fin de la deuxième décennie de mai. Il devient ensuite difficile de distinguer les oiseaux locaux des migrants mais le passage se prolonge sans doute jusqu'au début juin. Le retour débute fin juillet et s'achève avant le 20 octobre. L'espèce est ensuite occasionnelle jusqu'à mi-novembre.

première observée : 1 le 21 mars 1994 au parc Georges Valbon.

dernière observée (indicatif) : 1 le 1^{er} juin 2015 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.

maximum : 36 en 8 heures d'observation le 9 mai 2017 depuis le parc des Beaumonts

rassemblements : 100 le 23 avril 2016 au parc du Sausset – 100 le 18 mai 2016 au Grand Lac, parc Georges Valbon.

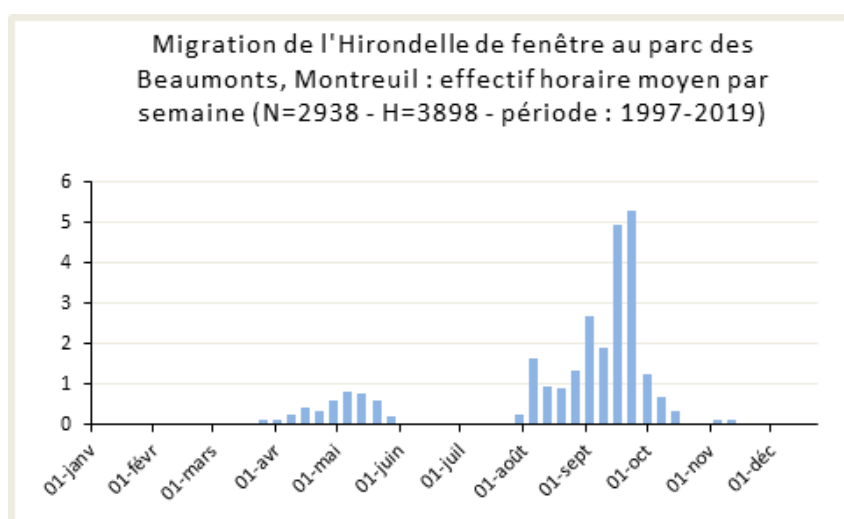
Migration postnuptiale

premières observées (indicatif) : 6 le 24 juillet 2016 depuis le parc des Beaumonts.

dernières observées : 1 le 13 novembre 1997 à Coubron – 1 le 14 novembre 2011 depuis le parc des Beaumonts.

maximum : 286 en 5 heures d'observation le 20 septembre 2009 depuis le parc des Beaumonts.

rassemblement : 200 le 15 août 2014 au Fond-Fortin, aéroport Charles-de-Gaulle.



HIRONDELLE ROUSSELINE

Cecropis daurica (Laxmann, 1769)

Statut départemental : migratrice occasionnelle.

Migratrice. Niche en Europe méridionale, en Asie et en Afrique. Les oiseaux européens hivernent en Afrique tropicale.

En France, en expansion, elle se reproduit principalement autour de la Méditerranée. Des oiseaux déroutés sont régulièrement observés, au printemps ou à l'automne, au nord de l'aire habituelle de répartition de l'espèce.

Dans la zone d'étude, un individu est noté le 25 avril 2008 depuis le parc des Beaumonts à Montreuil. Cette mention constitue alors l'unique donnée régionale. Elle intervient dans la période de l'année où le passage migratoire pré-nuptial de l'espèce est le plus marqué dans le sud du pays.

BOUSCARLE DE CETTI

Cettia cetti (Temminck, 1820)

Statut départemental : migratrice et hivernante occasionnelle.

Toute l'année. Méridionale. Niche en Asie mineure et en Asie Centrale, en Afrique du Nord ; en Europe, jusqu'au Nord de la France et au Sud de l'Angleterre à l'ouest, jusqu'à la Bulgarie et à la Turquie à l'est. Migratrice stricte* dans le nord-est de son aire de répartition.

En France, elle est en expansion géographique au cours du XX^e siècle. Elle atteint la région en 1932 (Le Maréchal et al., 2013). Aujourd'hui, les effectifs y demeurent faibles (environ trente couples – Malher et al., 2017) mais en augmentation récente (par exemple nicheuse probable au Bois de Boulogne en 2021). L'espèce reste sensible aux vagues de froid.

Dans la zone d'étude, par le passé, comme nicheuse potentielle, elle est signalée au parc Georges Valbon entre 1974 et 1986 mais il n'y a alors pas de preuve de reproduction. Elle est aussi notée, avant 1997, sur la partie nord de l'aéroport Charles-de-Gaulle. Plus récemment un individu, qui peut éventuellement être un nicheur, est remarqué le 23 avril 2017 près de la Dhuys à Coubron.

Depuis 2000, les cinq autres mentions concernent plus clairement des oiseaux de passage. Il s'agit de trois observations réalisées au parc Georges Valbon, avec une du 4 au 9 avril 2003 à l'étang des Brouillards, une autre au même endroit le 14 décembre 2015, et une le 18 juin 2016 au Grand Lac. L'espèce est aussi vue deux fois à [la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne avec un hivernage du 16 novembre 2018 au 14 février 2019](#) et une signalée plus ponctuellement le 24 janvier 2020. Ces données faites dans les parcs départementaux suggèrent donc que la Bouscarle de Cetti n'est pas complètement sédentaire mais plutôt mobile, en particulier en hiver. L'origine des oiseaux observés est malheureusement inconnue.



La première Bouscarle de Cetti hivernante au parc de la Haute-Île © Olivier Laporte

MESANGE A LONGUE QUEUE

Aegithalos caudatus (Linnaeus, 1758)

Polytypique*. Toute l'année. Souvent considérée comme sédentaire. En afflux (*Aegithalos c. caudatus*). Niche dans toute l'Europe, à l'exception de sa partie la plus nordique, jusqu'à l'Est de l'Asie.

Aegithalos c. caudatus niche en Fennoscandie, Pologne, pays Baltes et Russie.

Aegithalos c. europaeus se reproduit du centre de la France jusqu'à la Bulgarie.

MESANGE A LONGUE QUEUE NORDIQUE

Aegithalos caudatus caudatus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : hivernante occasionnelle.

Cela fait peu de temps que cette sous-espèce est recensée comme faisant partie de l'avifaune française*. Auparavant, on a considéré que les individus à tête blanche qui étaient vus sur le territoire national étaient atypiques, tous de la sous-espèce *europaeus* (Oliosio, 1997). Cependant, de fin octobre 2010 à mi-mars 2011, on a assisté à un mouvement qui concernait plusieurs centaines d'individus dans tout le pays, une vingtaine en Île-de-France. Depuis, *Aegithalos c. caudatus* n'est jamais revenue en aussi grand nombre. Elle semble devenue plus régulière en France même si elle n'a jamais été revue dans la région.

L'unique observation de la zone d'étude concerne un oiseau au parc du Sausset le 29 janvier 2011. Elle intervient donc le contexte de l'afflux de l'hiver 2010-2011.

MESANGE A LONGUE QUEUE

Aegithalos caudatus europaeus (Hermann, 1804)

Statut départemental : nicheuse commune.

En Île-de-France, ses effectifs sont estimés de dix-mille à quinze-mille couples.

Commune, de 2010 à 2019, elle est présente en période de reproduction dans plus de trente des quarante villes que compte le département. Elle est très probablement nicheuse dans toutes les communes de Seine-Saint-Denis. Elle apprécie les zones sauvages des espaces verts et peut aussi se reproduire dans de grands jardins. C'est la mésange la plus liée au milieu arbustif. Les zones denses et épineuses lui procurent la meilleure protection contre les prédateurs comme l'épervier, le faucon crécerelle, le geai, la pie ou la corneille.

En hiver et en automne, peu de mouvements sont connus. L'espèce est alors très sociable. Elle est alors parmi les mésanges qui forment les groupes les plus grands et les plus bruyants.

Rassemblement : 40 le 12 décembre 1997 au parc du Sausset.

POUILLOT SIFFLEUR

Phylloscopus sibilatrix (Bechstein, 1793)

Statut départemental : migrateur occasionnel – nicheur (?) occasionnel.

Migrateur. Niche en Europe des Pyrénées, aux îles Britanniques et au cap Nord jusqu'au Nord-Ouest de la Sibérie centrale. Hiverné en Afrique tropicale.

Signalé en augmentation au cours du XX^e siècle dans plusieurs pays d'Europe (Yeatman, 1971). En Île-de-France, comme nicheur, il a beaucoup régressé durant les années 1990 (Le Maréchal et al., 2013).

À cette époque, il se reproduit encore dans plusieurs espaces forestiers du nord-est du département. Son installation est même suspectée au parc Georges Valbon. Ses effectifs qui devaient s'élever à quelques dizaines de couples au maximum, sont aujourd'hui très faibles ou nuls. Les dernières observations de nicheurs en Forêt régionale de Bondy sont faites en 2001. Au bois du Renard à Vaujours l'espèce ne se maintient probablement plus après 2008 ou 2010. Depuis, la seule mention récente d'un oiseau susceptible de se reproduire est faite avec un chanteur cantonné les 18 avril et 2 juin 2018 au Bois Saint-Martin à Noisy-le-Grand. Le site étant peu prospecté par les ornithologues, l'espèce a peut-être pu s'y maintenir jusqu'à aujourd'hui sans être remarquée. Des observations ultérieures nous le diront éventuellement.

Par ailleurs, le Pouillot siffleur est maintenant un migrateur occasionnel, en particulier au printemps, avec en moyenne, environ une donnée par an. Il est alors surtout vu de la troisième décennie d'avril à la fin mai. Depuis 2000, il n'y a que deux mentions au passage postnuptial. Elles sont faites en août.



Pouillot siffleur en halte, Montreuil © David Thorns

Migration prénuptiale

premier observé : 1 le 1^{er} avril 2011 au parc des Beaumonts, Montreuil.

Migration postnuptiale

dernier observé : 1 le 22 août 2004 au parc Georges Valbon.

POUILLOT DE BONELLI

Phylloscopus bonelli (Vieillot, 1819)

Statut départemental : migrateur occasionnel.

Migrateur. Méridional. Niche en France, dans le Sud de l'Allemagne, en Autriche, en Italie, dans la péninsule ibérique et en Afrique du Nord. Hiverné dans l'Ouest de l'Afrique tropicale.

L'Île-de-France est à la limite nord de l'aire de répartition de l'espèce. La population, principalement située dans le sud de la région, y dépasse probablement les sept-cents à huit-cents couples (Malher et al., 2017).

Dans la zone d'étude, six données sont recueillies. Elles correspondent principalement aux périodes de migration de l'espèce. Les deux observations de fin mai et début juin peuvent aussi concerner des oiseaux prospectant de nouveaux territoires. Malheureusement l'individu de juin à Villepinte n'a pas été retrouvé quelques jours plus tard. Il s'agissait donc probablement d'un oiseau de passage.

Données exhaustives (le 31 décembre 2021) :

Migration prénuptiale

1 le 21 avril 1996 au parc des Beaumonts, Montreuil.

1 chanteur le 4 mai 2018 dans les carrières de Vaujours.

2 le 12 mai 1997 aux coteaux d'Avron, Neuilly-Plaisance.

2 le 26 mai 1991 au parc du Sausset.

1 chanteur le 3 juin 2009 au bois de la Tussion, Villepinte.

Migration postnuptiale

1 le 17 août 2002 au parc des Beaumonts.

POUILLOT A GRANDS SOURCILS

Phylloscopus inornatus (Blyth, 1842)

Statut départemental : migrateur et hivernant occasionnel.

Migrateur. Niche de l'Ouest des monts Oural jusqu'à l'Est de la Sibérie. La plus grande part de sa population hiverne au Sud-Est de l'Asie. Quelques oiseaux atteignent alors aussi l'Europe, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient.

Régulière en France dès le début des années 1980, l'espèce est alors majoritairement notée, en milieu d'automne, sur le littoral et les îles du Ponant. Quelques hivernages sont alors aussi notés. Plus récemment, certaines « bonnes années » amènent plus d'observations à l'intérieur des terres.

C'est dans un de ces contextes de petit afflux qu'est découvert le premier oiseau de la région, en octobre 2007, dans le Val-d'Oise.

Dans la zone d'étude, trois données sont recueillies. Elles interviennent, elles aussi, de « bonnes années » mais en 2015, en France, il n'y a pas encore d'observation hivernale prolongée du Pouillot à grands sourcils, à l'intérieur des terres. À ce titre la mention à Neuilly-Plaisance est remarquable ([Laporte, 2016](#)).

Données exhaustives (le 30 juin 2021) :

1 le 30 septembre 2020 au parc du bois de l'Etoile à Gagny.

1 individu est trouvé mort au pied d'un immeuble du Bourget le 4 octobre 2015.

1 hiverne à Neuilly-Plaisance du 15 décembre 2014 au 13 avril 2015.



Le Pouillot à grands sourcils de Neuilly-Plaisance © Olivier Laporte

POUILLOT BRUN

Phylloscopus fuscatus (Blyth, 1842)

Statut départemental : migrateur occasionnel.

Migrateur. Niche en Asie à l'Est de l'Asie centrale. Habituellement, hiverne dans le sud-est de ce continent.

Occasionnel dans le pays en octobre et novembre jusqu'en 1990-2000, les premières observations sont faites à l'île d'Ouessant. L'espèce devient régulière en France après 2000. Elle demeure alors principalement notée à l'automne, parfois au printemps ou en hiver. Ces nouvelles observations sont faites sur les îles du Ponant, sur littoral et, dans une bien moindre mesure, à l'intérieur des terres.

La découverte d'un individu qui séjourne du 20 au 24 octobre 2013 au parc des Beaumonts à Montreuil est exceptionnelle. Elle constitue une première régionale pour une espèce qui n'a pas été revue depuis en Île-de-France.



Pouillot brun, Montreuil © Thibault Chansac

POUILLOT FITIS

Phylloscopus trochilus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur rare – migrateur commun.

Migrateur. Plutôt nordique. Niche en Europe de la France, aux îles Britanniques et au cap Nord jusqu'à l'Est de l'Asie. Hiverné en Afrique subsaharienne.

En Europe, il se porte bien mais en France, il est en déclin depuis une trentaine d'années ([Vigie-Nature](#), 2020). En limite sud d'aire de répartition, le réchauffement climatique lui est probablement défavorable.

En Île-de-France, malgré une baisse des effectifs le nombre des nicheurs est encore important.

Dans la zone d'étude, il a régressé avec le vieillissement des friches qu'il occupait. Sa diminution y est aussi sans doute due au contexte général de l'évolution à la baisse de l'espèce dans la région. Aujourd'hui, il ne semble plus se reproduire régulièrement que dans les carrières de Vaujours et à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne. Il faut remarquer que, sur ce dernier site, depuis 2015, le nombre de chanteurs n'a pas été supérieur à sept (LPO, 2019), alors que le nombre de couples est estimé entre seize et trente de 2002 et 2008 ([Laporte, 2013](#)). De 2010 à 2019, des cas ponctuels de reproduction possible sont aussi notés au Vieux-Pays de Tremblay-en-France (2013), à l'aéroport Charles-de-Gaulle (2013, 2016, 2018 et 2019) et au Bois Saint-Martin à Noisy-le-Grand (2018). Ailleurs, le Pouillot fitis disparaît de la plupart des sites où il était régulier avant la fin des années 2000. Les dernières nidifications sont ainsi suspectées au parc du Sausset en 2007 ou 2009, au parc Georges Valbon en 2009, au plateau d'Avron à

Rosny-sous-Bois en 2009, etc. Auparavant, il a été présent sur la plupart des zones avec une végétation peu développée, en lisière forestière.

En migration, le fitis demeure commun. Au passage prénuptial, il est régulier de la troisième décade de mars à fin mai (culmine en avril et début mai). Le retour est sans doute plus intense que le passage printanier (les oiseaux ne chantant pas sont cependant plus discrets à cette époque). Il intervient de fin juillet à début octobre (culmine durant la troisième décade d'août jusqu'à la fin de la deuxième décade de septembre).

Migration prénuptiale :

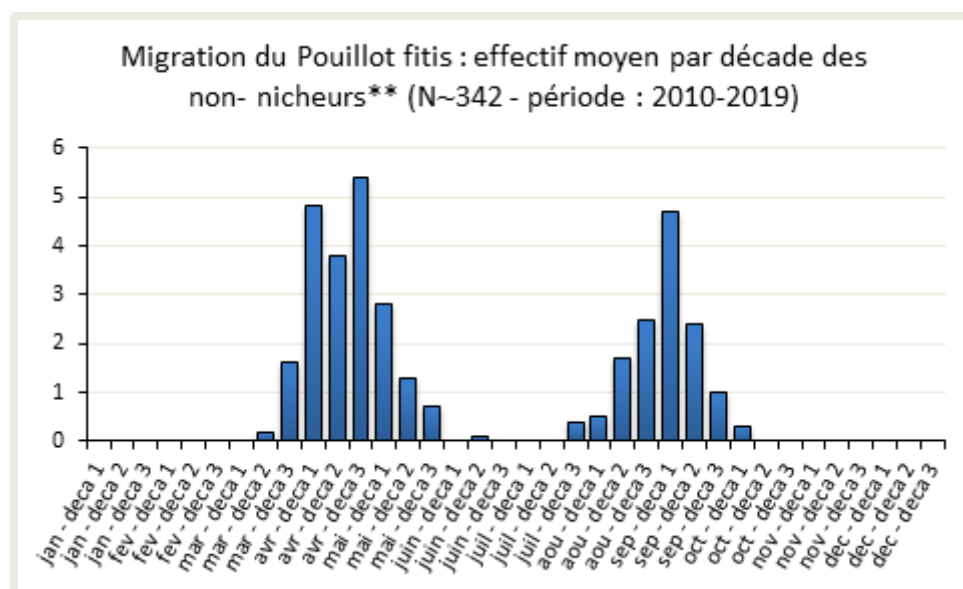
premier observé : 1 chanteur le 10 mars 1989 au parc de la Poudrerie.

dernier observé (indicatif) : 1 le 29 mai 2010 au parc des Beaumonts, Montreuil.

Migration postnuptiale :

premier observé (indicatif) : 1 le 23 juillet 2015 au parc des Beaumonts.

dernier observé : 1 le 24 octobre 2004 au parc des Beaumonts.



** Le graphique a été établi en excluant les données provenant des secteurs de reproduction du Pouillot fitis : c'est-à-dire la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne, les communes de l'aéroport Charles-de-Gaulle et, pour l'année 2018, celle du Bois Saint-Martin.

POUILLOT VELOCE

Phylloscopus collybita (Vieillot, 1817)

Polytypique*. Migrateur et sédentaire. Niche dans quasiment toute l'Europe à l'exception de l'extrême nord, jusqu'à l'Est de l'Asie.

Phylloscopus c. collybita niche de l'Europe de l'Ouest jusqu'au Nord du Danemark, le Sud de la Suède, la Pologne, la Hongrie et au sud, les Pyrénées, l'Italie, la Grèce, la Roumanie. Hiverné des Pays-Bas, le Sud des îles Britanniques, la Turquie jusqu'en Afrique tropicale.

Phylloscopus c. abietinus niche de la Norvège et la Suède jusqu'à l'Oural, le Caucase, la région transcaucasienne, le Nord de l'Iran. Hiverné plus au sud.

Phylloscopus c. tristis niche en Sibérie. Hiverné généralement en Asie, de la péninsule arabique au Bangladesh.



Pouillot véloce, Gagny © Olivier Laporte

POUILLOT VELOCE

Phylloscopus collybita collybita (Vieillot, 1817)

Statut départemental : nicheur et migrateur commun – hivernant rare.

En Île-de-France, c'est un nicheur très commun.

En Seine-Saint-Denis, il est aussi commun. De 2010 à 2019, il est remarqué en période de nidification dans trente des quarante communes que compte le département. Il occupe tous les espaces boisés où il peut être abondant. Il est moins lié à la strate arbustive que le Pouillot fitis.

Le passage printanier est surtout remarqué en mars et en avril. Le retour s'étend d'août à octobre.

Quelques oiseaux hivernent, souvent dans les saules près des pièces d'eau mais aussi, de plus en plus souvent, en ville et dans les petits parcs urbains, en particulier en cas de coup de froid.

POUILLOT VELOCE NORDIQUE

Phylloscopus collybita abietinus (Nilsson, 1819)

Statut départemental : migrateur occasionnel.

Dans la région, quelques individus présentant des caractères de type *abietinus* sont parfois signalés fin octobre-début novembre (quelques-uns hivernent) (Le Maréchal et al., 2013).

Dans le doute, compte tenu des difficultés d'identification dans des conditions naturelles, beaucoup d'observateurs hésitent à s'engager sur sa détermination.

Données exhaustives (le 30 juin 2020) :

1 oiseau de cette sous-espèce est bagué le 27 septembre 2009 au parc Georges Valbon. Il s'agit de la seule donnée départementale recueillie, alors qu'*abietinus* pourrait être assez régulier.

POUILLOT DE SIBERIE

Phylloscopus collybita tristis Blyth, 1843

Statut départemental : migrateur occasionnel.

En France, beaucoup plus rare auparavant, en 1998, il n'en existe que dix données. À la même époque on compte déjà cent-quarante-quatre mentions d'oiseaux présentant des caractéristiques intermédiaires ou incertaines (Dubois et al., 2000). Ces derniers sont notamment des individus dont le cri ou le chant n'ont pas été entendus. En plus des critères visuels, on considère, en effet, que l'audition de la voix est nécessaire à l'identification de *Phylloscopus c. tristis*.

En Île-de-France, le nombre de contacts avec *Phylloscopus c. tristis* a récemment beaucoup augmenté. Par exemple pendant l'hiver 2015-2016 jusqu'à sept individus sont comptés près de la Seine à Achères (Yvelines) ([Massin et al., 2018](#)).

Dans la zone d'étude aussi, beaucoup de données sont récentes. Il y a plus d'observations d'individus incertains (Pouillot de type sibérien) que d'oiseaux prouvés (Pouillot de Sibérie).

Données exhaustives (le 30 juin 2021) :

Pouillot de Sibérie

1 chanteur le 30 mars 2001 au parc Georges Valbon.

1 chanteur le 2 avril 2021 au parc Georges Valbon.

[1 chanteur le 3 avril 2019 au parc du Sausset.](#)

1 ou 2 du 23 octobre au 2 novembre 2016 parc des Beaumonts, Montreuil.

POUILLOT DE TYPE SIBERIEN

1 isolé est entendu sans être vu, deux hivers consécutifs, au début des années 2010, aux bassins des Brouillards à Dugny. La première année il crie comme *Phylloscopus c. tristis*. L'année suivante, il a deux types de vocalises : l'une comme *Phylloscopus c. tristis* et l'autre proche de *Phylloscopus c. collybita*.

1 aux sources à Gagny le 17 janvier 2021

1 du 17 février au 15 avril 2007 au parc des Beaumonts – le même (?) l'année suivante le 24 février 2008 au même endroit.

1 à 2 du 18 mars au 5 avril 2016 au parc du Sausset.

[1 du 21 au 23 octobre 2013 au parc des Beaumonts.](#)

1 le 17 novembre 2015 au parc du Sausset.

[1 le 10 décembre 2019 au Grand Parc, Saint-Ouen.](#)

ROUSSEROLLE TURDOÏDE

Acrocephalus arundinaceus (Linnaeus, 1758)

Migratrice. Niche depuis l'Afrique du Nord, la France et le Sud de la Scandinavie jusqu'à l'Est de l'Asie centrale. Hiverné en Afrique subsaharienne.

Autrefois plus abondante. Au XIX^e siècle, à la Glacière, à Paris, elle est même plus commune que la Rousserolle effarvate (Quépat, 1874). Dans la région, depuis, elle a beaucoup régressé, notamment entre 1980 et 2010. Elle semble se réinstaller avec une vingtaine de couples en 2017, contre seulement un à cinq en 2010 ([Le Maréchal, 2018](#)).

Dans la zone d'étude les cinq mentions recueillies sont contemporaines et étaient prévisibles dans ce contexte. La plus ancienne intervient en période de migration postnuptiale. Les trois suivantes correspondent davantage à des migrateurs printaniers tardifs ou à des individus ayant des vellétés de nidification. Malgré un séjour au parc Georges Valbon, il n'y a alors malheureusement pas de preuve de reproduction.

Données exhaustives (le 31 décembre 2021) :

1 chanteur le 1^{er} juin 2015 aux bassins du Tronchet, Vieux-Pays de Tremblay-en-France.

[1 le 3 juin 2020 au Vallon écologique, parc Georges Valbon.](#)

[1 chanteur du 9 au 30 juin 2019 à l'étang des Brouillards, parc Georges Valbon.](#)

1 le 26 août 2004 à l'aéroport Charles-de-Gaulle.

1 le 29 août 2021 au parc du Sausset.

PHRAGMITE DES JONCS

Acrocephalus schoenobaenus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur disparu – migrateur très rare.

Migrateur. Niche de l'Ouest de la France, des îles Britanniques, et du cap Nord jusqu'au centre de la Sibérie. Localisé en Espagne. Hiverné en Afrique subsaharienne.

En France, il a régressé dans la seconde moitié du XX^e siècle. Dans la région, il reste environ cinquante couples nicheurs (Malher et al., 2017).

Dans la zone d'étude, la dernière reproduction connue remonte à 1996 au Vieux-Pays de Tremblay-en-France. Au début des années 1990, il se reproduit aussi au parc du Sausset. Il est également noté, en 1990, à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne avec trois couples. Plus récemment quelques oiseaux semblent montrer des intentions d'installation à la Haute-Île (fin mai 2011 et surtout d'avril à juin 2021), aux bassins des Brouillards à Dugny (fin mai 2013 – juin 2014). Malheureusement, aucune preuve de nidification certaine n'est alors apportée. Il peut s'agir de simples apparitions estivales auxquelles l'espèce semble sujette.

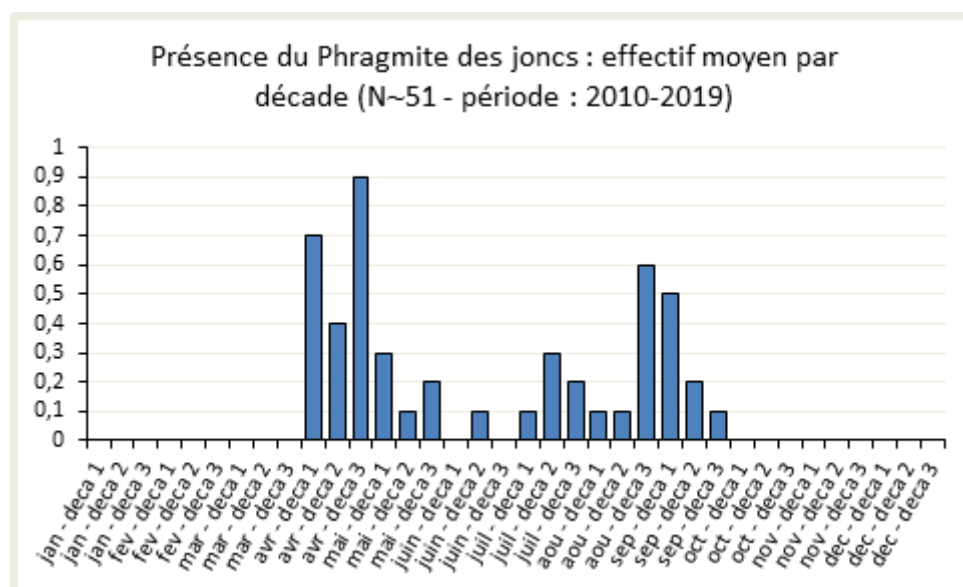
En migration, le Phragmite des joncs est très rare. Au printemps, il passe principalement de fin mars à fin avril. Au retour, des mouvements ont été notés du mois de juillet jusqu'aux premiers jours d'octobre.

Migration prénuptiale

premier observé : 1 le 16 mars 1990 au parc Georges Valbon.

Migration postnuptiale

dernier observé : 1 le 5 octobre 2016 à la Grande Prairie, parc Georges Valbon.



ROUSSEROLLE EFFARVATTE

Acrocephalus scirpaceus (Hermann, 1804)

Statut départemental : nicheuse et migratrice rare.

Migratrice. Niche en Afrique, en Europe depuis la péninsule ibérique, les îles Britanniques et le Sud de la Scandinavie jusqu'à l'Est de l'Asie centrale. Hiverné principalement en Afrique tropicale, notamment du Cameroun et à la Tanzanie.

En Île-de-France, plusieurs milliers de couples nichent. C'est aussi une migratrice commune.

Dans la zone d'étude, en reproduction, elle est surtout remarquée dans les phragmitaies qui bordent les pièces d'eau. Elle a pu alors se contenter de petites surfaces comme occasionnellement au parc des Beaumonts à Montreuil (2011, 2013, 2014, 2016, etc.), ou par le passé sur les mares du bois de Bernouille à Coubron (avant 2010). Les plus grosses populations sont actuellement implantées au parc Georges Valbon (étang des Brouillards, Grand Lac, Vallon écologique, Cascades) et à proximité à Dugny aux bassins des Brouillards et de la Molette. L'espèce se reproduit aussi régulièrement mais en plus petit nombre au parc du Sausset, en Forêt régionale de Bondy, aux bassins du Pont-Yblon au Blanc-Mesnil, à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne (effectifs fluctuants – LPO, 2019). Sa reproduction a également été notée au Vieux-Pays de Tremblay-en-France (cas récents : bassins du Tronchet en 2016, Château bleu en 2018, Bateau en 2018 et 2019).

En migration, l'espèce peut apparaître dans beaucoup de milieux avec des ronciers et arbustes, parfois même en ville. Au printemps, elle passe de fin avril jusqu'à fin juin. Après la reproduction, la plupart quittent les roselières entre août et fin septembre.

Migration pré-nuptiale

première observée : 1 le 9 avril 2014 au parc du Sausset.

Migration post-nuptiale

dernières observées : 2 le 22 octobre 2012 au parc des Beaumonts.

ROUSSEROLLE VERDEROLLE

Acrocephalus palustris (Bechstein, 1798)

Statut départemental : nicheuse et migratrice rare.

Migratrice. Niche du Nord et de l'Est de la France, au Danemark, au Sud de la Norvège, de la Suède et de la Finlande jusqu'à l'Ouest de l'Asie centrale. Localisée dans le Sud de la Grande-Bretagne. Hiverné dans l'Est de l'Afrique au sud de l'équateur.

Venue de l'Est, depuis la fin des années 1970, dans la région, elle est à la fois en expansion géographique et en augmentation d'effectifs (Le Maréchal et al., 2013).

Dans la zone d'étude, deux belles populations étaient connues. La première se situait à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne (jusqu'à douze-quinze couples en 2005 – [Laporte, 2013](#)). La seconde se trouvait au

parc du Sausset (parfois plus de dix chanteurs au début des années 1990). À la Haute-Île, l'espèce n'a été contactée que deux fois depuis 2016. Au parc du Sausset, elle semble qu'elle puisse ne nicher qu'occasionnellement depuis 2015. Il faut dire qu'au-delà de ses variations interannuelles importantes d'effectifs, la Rousserolle verderolle occupe des milieux qui sont peu stables dans le temps. Sur ces deux sites, elle ne trouve plus de zones favorables à son installation. Ailleurs, de 2009 à 2019, des observations ponctuelles pouvant concerner, ou concernant des nicheurs, sont faites à la carrière Saint-Pierre à Gagny (2009 et 2011), au plateau d'Avron à Rosny-sous-Bois (2009, 2011 et 2012), au parc des Guilands à Montreuil (2011), au parc Georges Valbon (2011, 2017 et 2019), dans les carrières de Vaujours (2012), au parc départemental de Romainville (2012), près des Arcades à Noisy-le-Grand (2012), au parc des Beaumonts à Montreuil (2012 et jusqu'à deux chanteurs en 2016), près du canal de l'Ourcq aux Pavillons-sous-Bois et à Pantin et (respectivement 2013 et 2016), à l'Usine des eaux de Neuilly-sur-Marne (2014), près de la Corniche des forts à Romainville (2015). La régularité actuelle de l'espèce en reproduction est plutôt à rechercher aux bassins et à l'étang des Brouillards à Dugny (installation au cours des années 2000 récemment jusqu'à deux, voire quatre chanteurs sur les bassins en 2018), au Vieux-Pays de Tremblay-en-France (deux chanteurs sur le ru du Sausset en 2017 – deux ou trois chanteurs près des bassins de rétention la même année) et au parc des Friches à Livry-Gargan (deux-trois chanteurs en juin 2020).

Au passage printanier, les oiseaux en déplacement sont très difficiles à distinguer des nicheurs locaux : la migration se déroule en mai et juin au moment de l'installation de l'espèce. À cette période, les oiseaux qui chantent le plus sont probablement des mâles esseulés ou des individus en déplacement. La migration postnuptiale n'est quasiment pas perçue.

Migration prénuptiale

première observée : 1 le 21 avril 1994 au parc du Sausset.

Migration postnuptiale

dernière observée : 1 jeune baguée le 12 septembre 2012 à la Grande Prairie, parc Georges Valbon.

HYPOLAÏS POLYGLOTTE

Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)

Statut départemental : nicheuse rare – migratrice commune.

Migratrice. Plutôt méridionale. Niche en Afrique du Nord du Maroc à l'Ouest de la Tunisie ; en Europe dans la péninsule ibérique, en France, au Sud du Benelux et de la Suisse à l'Italie, à la Slovénie et à la Croatie. Hiverné dans l'Ouest de l'Afrique tropicale.

Dans la région, c'est une nicheuse qui occupe les zones ouvertes avec des buissons, les prairies envahies de cirses et de cigüe, les taillis, les lisières forestières. Les densités y sont très variables. Elles dépendent notamment des capacités des milieux.

Dans la zone d'étude, actuellement, les concentrations de nicheurs les plus importantes sont remarquées dans les secteurs de l'aéroport Charles-de-Gaulle et du Vieux-Pays de Tremblay-en-France. Ailleurs, comme au parc des Friches à Livry-Gargan, l'espèce apparaît en très petit nombre. Elle a régressé dans plusieurs zones, notamment suite à la fermeture naturelle des friches par la végétation. À la Haute-Île, où l'effectif avoisinait les quinze couples au début des années 2000 ([Laporte, 2013](#)),

aujourd'hui, il ne dépasse probablement plus les trois couples. C'est aussi le cas, par exemple, aux parcs du Sausset et Georges Valbon, ou au plateau d'Avron à Rosny-sous-Bois (devenu occasionnelle sur ce dernier site ?), dans les différentes carrières de Gagny, etc. Ailleurs, l'espèce peut se montrer opportuniste et occuper des petites parcelles même en milieu très urbanisé. Elle a récemment ainsi pu être remarquée ponctuellement près du canal Saint-Denis à Aubervilliers, près du canal de l'Ourcq aux Pavillons-sous-Bois, à Pantin etc.

En migration, le passage prénuptial s'étend d'avril à juin. Des oiseaux s'installent au moins jusqu'au commencement de ce dernier mois. Le retour est beaucoup moins perceptible. Les oiseaux disparaissent en août et en septembre.



Hypolaïs polyglotte, parc du Sausset © Thierry Chaurand

Migration prénuptiale

première observée : 1 le 5 avril 2011 au parc des Beaumonts, Montreuil.

Migration postnuptiale

dernière observée : 1 le 24 septembre 1994 au parc Georges Valbon.

HYPOLAÏS ICTERINE

Hippolais icterina (Vieillot, 1817)

Statut départemental : nicheuse (?) et migratrice occasionnelle.

Migratrice. Niche du Nord et de l'Est de la France, au centre de la Norvège jusqu'au Nord-Est de l'Asie centrale. Absente des îles Britanniques. Hiverné en Afrique au sud de l'équateur.

En France, elle a contracté son aire de répartition vers le nord-est au cours du XX^e siècle.

En Île-de-France, sa présence comme nicheuse (?) est rapportée à la fin XIX^e siècle, aux bois de Boulogne et de Vincennes. Au XX^e siècle, elle n'est signalée en reproduction qu'à partir des années 1950. Le dernier cas connu est remarqué à Bullion (Yvelines) en 1992 (Le Maréchal et al., 2013).

Dans la zone d'étude, il est difficile d'avoir une idée précise de l'histoire de sa répartition. Par exemple, au XIX^e siècle, l'espèce semble inconnue d'Albert Cretté de Palluel (Cretté de Palluel, 1884). Actuellement, comme par le passé, sa discrétion et les difficultés liées à sa détermination expliquent probablement la faiblesse du nombre de données. Les seules observations récentes sont faites au passage postnuptial au parc Georges Valbon lors de séances de baguage.

Données exhaustives (le 31 décembre 2021) :

Plusieurs individus (jusqu'à 3), dont un chanteur, sont observés entre le 25 mai et le 4 août 1987 au parc Georges Valbon. Cela indique alors une nidification probable de l'espèce.

1 baguée le 18 août 2009 à la Grande Prairie, parc Georges Valbon.

1 baguée le 5 septembre 2012 à la Grande Prairie.

LOCUSTELLE TACHETEE

Locustella naevia (Boddaert, 1783)

Statut départemental : nicheuse et migratrice très rare.

Migratrice. Niche en Europe du Nord de la péninsule ibérique, aux îles Britanniques, au Sud de la Suède et de la Norvège jusqu'en Asie à l'Ouest de la Mongolie. Zones d'hivernage connues en Afrique tropicale et en Inde.

Probablement plus rare autrefois dans la région (Le Maréchal et al., 2013 – Degland et al., 1867) ; la Locustelle tachetée apprécie les friches ouvertes, humides, riches en graminées comme les calamagrostis.

Dans la zone d'étude, il semble qu'elle ne soit pas connue comme nicheuse au début des années 1990. Elle est notée pour la première fois dans les carrières de Vaujours en 1994 ; à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne en 1997. Sur ce dernier site jusqu'à un maximum de cinq-sept couples sont remarqués entre 2002 à 2012 mais, depuis 2013, il semble que l'espèce ne se reproduise plus sur le site. Ailleurs, par le passé, elle est aussi notée en période de reproduction au Vieux-Pays de Tremblay-en-France (1997 – Gaborit, 1997), au parc des Friches à Livry-Gargan (un ou deux chanteurs de 2004 à 2007), au Bois Saint-Martin à Noisy-le-Grand (2004 – Vignon, 2005), à Coubron au pied de la Dhuys (2010 et 2013), sur le territoire de l'aéroport Charles-de-Gaulle au Mesnil-Amelot et au Fond-Fortin (respectivement 2010 et 2014), au parc des Beaumonts à Montreuil (2011), aux bassins des Brouillards à Dugny (2017).

Aujourd'hui, elle se maintient dans les carrières de Vaujours où les milieux lui sont très favorables (un seul chanteur en 2019 mais à l'époque de la nidification elle peut être très discrète – Sébastien Siblet, *comm. pers.*). Sa présence plus ou moins régulière comme nicheuse est aussi encore probable au parc des Friches où un chanteur est cantonné au printemps 2020.

En migration printanière, loquace, l'espèce arrive en avril mais le passage se prolonge jusqu'à début juin (Le Maréchal et al., 2013). Il peut alors y avoir des séjours de plus d'une semaine. La migration postnuptiale, très discrète est perçue notamment grâce au baguage. Elle intervient principalement août et en septembre.

Migration prénuptiale :

première observée : 1 le 28 mars 2010 au parc des Beaumonts, Montreuil.

dernière observée (indicatif) : 1 le 26 mai 2012 au plateau d'Avron, Rosny-sous-Bois.

Migration postnuptiale

première observée (indicatif) : 1 le 15 août 2014 au parc des Beaumonts.

dernière observée : 1 trouvée vivante dans un magasin le 26 septembre 2015 à Épinay-sur-Seine.

maximum : 4 baguées au parc Georges Valbon le 22 août 2009.

LOCUSTELLE LUSCINIOÏDE

Locustella luscinioides (Savi, 1824)

Migratrice. Niche de l'Afrique du Nord, à la France, au Danemark et à l'Estonie jusqu'à l'Altaï. Hiverné en Afrique tropicale.

En France, l'espèce est en déclin depuis le début des années 1970.

En Île-de-France, elle est inconnue au XIX^e siècle. Les premières mentions y ont ainsi lieu en 1941, à Saclay (Essonne) et en 1972, à l'étang de Villeron (Seine-et-Marne). L'espèce est régulière comme nicheuse dans les années 1970-1980 puis sa reproduction devient moins continue (Le Maréchal et al., 2013 – Malher et al., 2017).



Locustelle luscinioides, parc Georges Valbon © Pascal et Sylvie Le Guen - Ruffin

Dans la zone d'étude, une seule mention est recueillie : un individu est vu et entendu du 7 au 9 avril 2017 aux cascades au parc Georges Valbon. Cette observation localisée est-elle significative d'un retour de l'espèce sur une plus grande échelle ? Les années à venir nous le diront.

CISTICOLE DES JONCS

Cisticola juncidis (Rafinesque, 1810)

Statut départemental : migratrice occasionnelle – nicheuse (?) occasionnelle.

Considérée comme sédentaire. Méridionale. Niche en Europe, à l'ouest au sud du 50° Nord ; dans le Sud de l'Asie ; en Afrique et en Océanie. Uniquement migratrice stricte* dans l'extrême Est de l'Asie, c'est-à-dire au nord-est de son aire de nidification.

Dans le cadre de son expansion vers le Nord de la France, elle arrive en région parisienne à partir du milieu des années 1970. Sa reproduction est avérée pour la première fois en 1980 à Verrières-le-Buisson (Essonne) (Le Maréchal et al., 2013). Depuis, ses effectifs ont fluctué mais contrairement à d'autres régions, en Île-de-France, l'espèce ne s'est encore jamais installée en nombre et durablement. C'est, aujourd'hui encore, une nicheuse occasionnelle.

Dans la zone d'étude, la première mention est faite le 29 septembre 2001 au parc des Beaumonts à Montreuil. Plus récemment, un individu fréquente le parc Georges Valbon aux automnes 2008 et 2009. Il est bagué le 29 août 2008 et recapturé l'année suivante le 26 octobre. Par ailleurs, en 2018, l'espèce est contactée à deux reprises sur le territoire de l'aéroport Charles-de-Gaulle. Ces observations font alors d'elle une nicheuse possible pour le site ([SCE, 2019](#)).

FAUVETTE A TETE NOIRE

Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheuse et migratrice commune – hivernante rare.

Migratrice. Toute l'année. Niche de l'Afrique du Nord, aux îles Britanniques et au centre de la Norvège jusqu'au Nord-Ouest de l'Asie centrale. Ses populations les plus nordiques et continentales sont strictement migratrices*. Hivernent en Europe au sud du 60° Nord à l'ouest, en Afrique du Nord et parfois jusqu'en Afrique tropicale.

En Île-de-France c'est une des dix espèces nicheuses les plus communes avec plusieurs centaines de milliers de couples (Malher et al., 2017). Les densités peuvent alors être importantes mais, même dans les milieux qui lui sont les plus favorables, elles n'atteignent pas celles de l'Hypolaïs polyglotte ou de la Fauvette grisette dans leurs habitats favoris.

Dans la zone d'étude, l'effectif est en augmentation et elle profite probablement de la fermeture des milieux, c'est aussi la fauvette qui apparaît en plus grand nombre. Elle niche dans les lisières forestières, les parcs, les jardins et squares pourvu qu'elle trouve quelques buissons pour y poser son nid. De 2010 à 2019, elle est notée en période de reproduction dans trente-huit des quarante communes que compte le département. Elle est donc présente dans son intégralité.

En migration, elle est abondante. Au printemps, les oiseaux sont souvent vus en plus grand nombre dès fin janvier mais le passage prénuptial ne débute vraiment qu'en mars. Il dure jusqu'à début mai. Le retour s'étend surtout d'août à octobre.

En hiver, l'espèce est régulière, au moins à partir de 1995-2000. Depuis, les effectifs à cette saison ont progressivement augmenté. Ils demeurent cependant assez faibles : par exemple seulement onze oiseaux différents sont remarqués pour l'hiver 2019-2020.

Maximum :

116 baguées au parc du Sausset le 17 septembre 2017.

FAUVETTE DES JARDINS

Sylvia borin (Boddaert, 1783)

Statut départemental : nicheuse rare – migratrice commune.

Migratrice. Niche en Europe de la péninsule ibérique, aux îles Britanniques et au cap Nord jusqu'en Asie à l'ouest du 90° Est. Hiverné en Afrique subsaharienne.

En Île-de-France, comme en France et en Europe, elle est en déclin (Malher, 2017). C'est par ailleurs l'espèce de fauvette qui a le plus d'affinités nordiques. Dans la région, pour nicher, elle apprécie particulièrement les fourrés denses et humides.

Dans la zone d'étude aussi, ses effectifs sont en baisse. Actuellement, la plus belle population se trouve à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne. Elle ne dépasse vraisemblablement pas les cinq couples. L'espèce est aussi présente régulièrement au parc Georges Valbon, au parc du Sausset, au parc des Beaumonts à Montreuil, dans les carrières de Vaujours. Sa présence est moins souvent rapportée mais elle est sans doute tout aussi continue au parc des Friches à Livry-Gargan, aux carrières Saint-Pierre à Gagny (cinq à six chanteurs en 2020) et dans la friche de Ville-Évrard à Neuilly-sur-Marne. Sur ce dernier site, les densités ont été très fortes, avec plusieurs dizaines de couples au début des années 2000. Elles ont beaucoup diminué depuis. Cela est peut-être dû, en partie, au vieillissement des groupements arbustifs. Ailleurs, plus ponctuellement, depuis 2010, des nidifications possibles probables ou certaines sont mentionnées au Vieux-Pays de Tremblay en France (au moins deux chanteurs en 2016 et 2017), près de la Dhuis à Coubron, au parc de la Poudrerie, en Forêt régionale de Bondy, au cimetière parisien de Bobigny-Pantin, près du canal de l'Ourcq à Bobigny, au parc du Bois de l'étoile à Gagny, au plateau d'Avron à Rosny-sous-Bois, etc.

En migration, au printemps, l'espèce est occasionnelle dans les deux premières décades d'avril. Ensuite, le passage dure au moins jusqu'à fin mai. À l'automne, le passage est remarqué en août (voire juillet), et en septembre. Les oiseaux d'octobre sont occasionnels.

Migration prénuptiale

première observée : 1 le 1^{er} avril 2014 au Bois Saint-Martin, Noisy-le-Grand.

Migration postnuptiale

dernière observée : 1 le 18 octobre 2003 au parc des Beaumonts.

FAUVETTE BABILLARDE

Sylvia curruca (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheuse et migratrice rare.

Migratrice. Niche en Europe de la France, la Grande-Bretagne et au centre de la Norvège jusqu'en en Asie à l'ouest du 130° Est. Hiverné principalement dans l'Est de l'Afrique tropicale, dans la péninsule arabique et en Inde.

En Île-de-France, elle est en limite sud-ouest d'aire de répartition. Ses densités sont faibles.



Fauvette babillarde, parc de la Haute-Île © Olivier Hépiègne

Dans la zone d'étude, pour nicher, elle apprécie en particulier les zones semi-ouvertes avec des prunelliers mais elle n'apparaît nulle part en grand nombre. La nidification est souvent difficile à prouver. L'espèce ne chante quasiment qu'au moment de son installation, et les oiseaux que l'on remarque le plus sont souvent des mâles non appariés. Entre 1990 et 2010, elle est notée, en période favorable à la reproduction, dans la friche de Ville-Évrard et à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne, aux vergers de la Dhuys à Coubron, au Vieux-Pays de Tremblay-en-France, au parc des Beaumonts à Montreuil, au plateau d'Avron à Rosny-sous-Bois, aux coteaux d'Avron à Neuilly-Plaisance, à Sevran, au parc Georges Valbon, au parc du Sausset (deux à trois mâles chanteurs cantonnés au printemps 1990), au parc de la Bergère à Bobigny, mais aussi en milieu très urbanisé comme au stade de la Motte à Bobigny. De 2010 à 2019, elle est plus souvent mentionnée à la Haute-Île (jusqu'à probablement trois couples en 2016 et 2018 – elle profite alors vraisemblablement de la fermeture relative des milieux). Récemment, tandis que d'autres anciens sites sont repris, la reproduction possible ou probable est également remarquée dans de nouveaux lieux comme la carrière Saint-Pierre à Gagny (2010), Roissy-en-France sur le territoire de

l'aéroport Charles-de-Gaulle (2012), la Poudrette aux Pavillons-sous-Bois (2016), etc. Généralement, l'espèce occupe un endroit pendant quelques années puis elle en disparaît et, en dehors de la Haute-Île, actuellement, il n'y a pas de lieu où elle est régulière. Au total chaque année, il n'y a sans doute pas plus d'une ou deux dizaines de couples nicheurs dans le département.

En migration, l'espèce semble aujourd'hui moins commune qu'il y a une dizaine d'année. Au printemps, loquace, elle est plus remarquée qu'à l'automne. En migration prénuptiale, le passage intervient principalement de la mi-avril à la fin mai. Le retour est surtout noté de mi-août à fin septembre. Les oiseaux d'octobre sont occasionnels.

Migration prénuptiale

première observée : 1 (précoce) le 22 mars 1994 au parc du Sausset.

maximum : 4 ou 5 individus entendus en une matinée de marche au Vieux-Pays de Tremblay-en-France fin avril 2010.

Migration postnuptiale

dernière observée : 1 le 11 octobre 1992 au parc du Sausset.

maximum : 4 le 15 septembre 2013 au parc des Beaumonts.

FAUVETTE GRISETTE

Sylvia communis Latham, 1787

Statut départemental : nicheuse et migratrice commune.

Migratrice. Niche de l'Afrique du Nord, aux îles Britanniques et au centre de la Norvège jusqu'en Asie à l'ouest du 100° Est. Hiverné en Afrique subsaharienne.

En Île-de-France, c'est une espèce commune avec des effectifs variables.

Dans la zone d'étude, elle est aussi commune comme nicheuse.

Elle apprécie ainsi les friches ensoleillées mais ses effectifs sont souvent en baisse du fait de la fermeture des milieux. Par exemple, elle semble aussi avoir disparu du plateau d'Avron à Rosny-sous-Bois au milieu des années 2000. Dans la friche de Ville-Évrard à Neuilly-sur-Marne, en 2020, sa nidification n'est plus certaine. À la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne, elle demeure commune mais le nombre de chanteurs ne dépasse pas les dix à treize individus depuis 2012 (LPO, 2019), contre vingt à trente couples de 2002 à 2011 ([Laporte, 2013](#)).

Ailleurs, l'espèce est également bien représentée dans le secteur du Vieux-Pays de Tremblay-en-France et de l'aéroport Charles-de-Gaulle. Quelques couples sont présents au parc Georges Valbon, au parc du Sausset, sur les vergers de la Dhuys à Coubron, à la carrière Saint-Pierre à Gagny, dans les carrières de Vaujours et au parc des Friches à Livry-Gargan. Elle peut aussi s'installer plus ou moins ponctuellement sur des espaces avec un caractère urbain plus marqué comme au bois de l'étoile à Gagny (six couples), au parc des Beaumonts à Montreuil, près du canal de l'Ourcq à Bondy, à Romainville, à Bobigny, à Villetaneuse ou aux Pavillons-sous-Bois, etc.

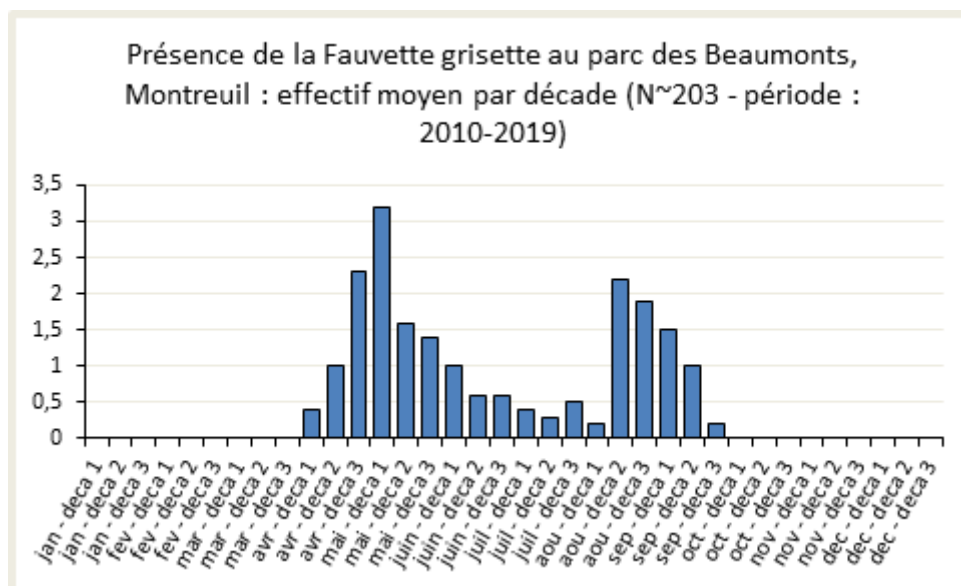
En migration, les premières arrivent au début avril. Le passage se prolonge ensuite au moins tout le mois de mai. Au retour, les oiseaux ne chantent pas et ils sont donc plus discrets, surtout en août, puis en septembre. L'espèce est occasionnelle en octobre.

Migration prénuptiale

première observée : 1 (précoce) consomme les dernières baies d'un Chèvrefeuille du Japon le 21 mars 2010 à Saint-Ouen.

Migration postnuptiale

dernière observée : 1 le 18 octobre 1998 au parc des Beaumonts.



FAUVETTE PITCHOU

Sylvia undata (Boddaert, 1783)

Statut départemental : hivernante occasionnelle.

Sédentaire. Espèce d'affinité océanique et méridionale. Niche du Sud de l'Angleterre, à la France et à l'Afrique du Nord, en Italie.

En Île-de-France, comme nicheuse, elle est remarquée pour la première fois en forêt de Fontainebleau en 1935, mais les effectifs alors notés suggèrent une installation antérieure. Sa population actuelle est estimée à trente-quarante couples (Le Maréchal et al, 2013).

Dans la zone d'étude, une seule observation est recueillie. Il s'agit du séjour d'un oiseau (jeune mâle ?) du 8 novembre 2003 au 3 mars 2004 au parc des Beaumonts à Montreuil.

Dans la région les observations de l'espèce loin des zones de nidification sont exceptionnelles. Cette dernière est réputée sédentaire mais pourtant elle se déplace. Par exemple, absente en été sur le littoral camarguais ou en baie de l'Aiguillon en Vendée, elle y apparaît en hiver. Ses déplacements hivernaux mériteraient d'être mieux connus.

ROITELET A TRIPLE BANDEAU

Regulus ignicapilla (Temminck, 1820)

Statut départemental : nicheur rare – migrateur et hivernant commun.

Toute l'année. Migrateur. Niche en Afrique du Nord ; en Europe de la péninsule ibérique, à l'Angleterre, au Danemark, jusqu'en Asie à l'Est de la mer Noire. Les oiseaux les plus continentaux hivernent en dehors de leur aire de nidification. Ils renforcent alors les effectifs des populations plus méridionales ; à l'ouest, du Danemark au Sud de la Grande-Bretagne et à l'Afrique du Nord.

En Île-de-France, il niche au moins depuis le début des années 1970, mais il demeure une espèce peu commune (Le Maréchal et al., 2013 – Malher et al., 2017).



Roitelet à triple-bandeau, Neuilly-sur-Marne © Olivier Hépiègne

Dans la zone d'étude, la nidification n'est que très occasionnellement prouvée avec certitude puisque des jeunes non-volants, des transports de matériaux ou nourriture ne sont pas souvent observés. Par ailleurs, l'espèce ne semble pas montrer de grande régularité quant au choix des lieux où elle s'installe. Les sites occupés peuvent être de petits parcs urbains. Avant 2010, le Roitelet à triple bandeau est ainsi rencontré en période de nidification au parc de la Poudrerie (fin des années 1980, 2001 et 2003), à Rosny-sous-Bois (2002 et 2003), au parc des Guilands à Montreuil (2002 et 2003), à Livry-Gargan (2003), au parc de la Bergère à Bobigny (2004), à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne (2004), au parc des Beaumonts à Montreuil (2005 et 2008). Sans doute plus du fait d'un manque d'effort de prospection en sa faveur que de sa réelle absence comme nicheur, il n'y a ensuite pas de données de reproduction éventuelle jusqu'à 2013. Il est alors noté aux bassins du Vieux-Pays de Tremblay-en-France, au parc de la Poudrerie et à Montfermeil. Ensuite la fréquence des contacts s'accélère : parc du Sausset (2015 et 2016), parc de la Poudrerie (2016 à 2019), aéroport Charles-de-Gaulle (2016 et 2017), parc Montreau à Montreuil (2017), Bagnolet (2017), Romainville (2018), Bois Saint-Martin à Noisy-le-Grand (2018), parc des Beaumonts (2018 et 2019), etc. La dynamique de ce roitelet semble positive. Par exemple, au printemps

2021, pas moins de quatre chanteurs différents sont découverts dans le secteur de la Dhuis et des vergers à Coubron. Les observations à venir nous diront si la tendance est confirmée.

En migration l'espèce est commune : à l'automne, elle passe surtout de fin septembre à novembre. Au printemps, elle est notée en migration surtout en mars puis en avril, parfois dans les premiers jours de mai.

En hiver, les effectifs sont renforcés mais il n'y jamais de rassemblements importants. Au maximum une petite dizaine d'individus peut alors être rencontrée au cours d'une seule sortie.

ROITELET HUPPE

Regulus regulus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur, migrateur et hivernant commun.

Toute l'année. Migrateur. Aire de reproduction comprenant l'Europe, de l'Espagne (localisé) jusqu'au cap Nord, à l'ouest, puis morcelée jusqu'à l'Est de l'Asie. Les oiseaux les plus nordiques sont des migrateurs stricts*. Dans le Paléarctique occidental* au sud, l'espèce peut atteindre l'Afrique du Nord en hiver ; au nord, le littoral norvégien, les îles Britanniques, le Sud de la Suède et de la Finlande.

En Île-de-France, il est actuellement plus commun qu'au XIX^e siècle. Il a bénéficié de la plantation de résineux dans les forêts, les parcs et les jardins.



Roitelet huppé, parc du Sausset © Thierry Chaurand

Dans le département, de 2010 à 2019, il est remarqué en période de reproduction dans un peu plus de la moitié des communes mais sa présence est sans doute sous-évaluée. Il lui suffit de quelques grands résineux pour nicher. Il apprécie beaucoup les épicéas, mais il a aussi pu s'installer sur des Pins noirs, comme au parc Georges Valbon.

En dehors de la période de nidification, il apparaît en plus grand nombre, en hiver et à l'époque des migrations mais comme pour le Roitelet à triple bandeau, il n'y a alors pas de rassemblements importants. Le passage pré-nuptial est probable en février-mars. Le retour en septembre mais surtout octobre et novembre (Le Maréchal et al., 2013).

TROGLODYTE MIGNON

Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur, hivernant et migrateur commun.

Toute l'année. Migrateur. Niche de l'Afrique du Nord, à l'Islande et à la Scandinavie jusqu'à l'Est de l'Asie. Les oiseaux les plus nordiques et continentaux hivernent au sud de leur aire de nidification. Ils renforcent alors des populations plus méridionales.

En Île-de-France, le troglodyte est un nicheur très commun avec une population estimée à cent-mille couples (Malher et al., 2017).

Dans la zone d'étude, il est aussi très commun dans les parcs, les jardins et les squares. Il apprécie particulièrement les fourrés bas et denses : il peut s'y cacher.

De 2010 à 2019, il est noté en période de reproduction dans trente-huit des quarante communes du département. C'est-à-dire qu'il niche sur l'ensemble de la zone d'étude. Les effectifs maximaux sont principalement relevés au printemps lorsque les oiseaux sont les plus démonstratifs, parfois en hiver. Il n'y a pas de rassemblement : l'espèce n'est pas sociable.

Les migrations sont difficiles à évaluer. Il y a notamment des mouvements en hiver en cas de coup de froid ou de neige.

Maxima :

24 le 27 mars 2003 au fort de Rosny-sous-Bois.

20 le 25 janvier 2014 à la Haute-Île, Neuilly-sur-Marne.

20 le 15 mars 2014 à la Haute-Île.

SITTELE TORCHEPOT

Sitta europaea (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheuse commune.

Sédentaire. Niche de l'Afrique du Nord (localisée), à la Grande-Bretagne, au Sud de la Scandinavie jusqu'à l'Est de l'Asie.

En Île-de-France, elle niche avec quelques dizaines de milliers de couples.

Dans la zone d'étude, elle est remarquée en régression au cours des années 2000. Depuis la situation a peu évolué. Par exemple, au cimetière parisien de Pantin-Bobigny où elle était régulière jusqu'en 2010, depuis elle ne réapparaît que deux fois, ponctuellement. Comme la Mésange nonnette, elle apprécie en particulier les chênaies-charmaies. Elle demeure donc bien implantée dans les plus grands espaces forestiers du département, mais là encore probablement en baisse d'effectif. Ainsi, de petites populations sont notées au parc de la Poudrerie, au Bois Saint-Martin à Noisy-le-Grand, en Forêt régionale de Bondy, dans le secteur de la Dhuys et du bois de Bernouille à Coubron. Elle ne s'installe que dans des boisements relativement anciens et pour cette raison elle reste, par exemple, occasionnelle au parc du Sausset. De la même façon, au parc Georges Valbon, elle ne semble régulière que depuis 2017 (nicheuse ?). Ailleurs, pourvu que quelques beaux arbres soient présents, elle peut aussi se reproduire dans des parcs urbains de moindre taille, comme au parc de la Légion d'honneur à Saint-Denis (2016), au parc Montreau à Montreuil (2018) ou au parc de Ladoucette à Drancy (2018), etc.

Il n'y a pas de mouvement migratoire connu de l'espèce qui peut cependant apparaître en tout point du département, notamment à la faveur d'erratisme hivernal.

GRIMPEREAU DES JARDINS

Certhia brachydactyla Brehm CL, 1820

Statut départemental : nicheur commun.

Sédentaire. Aire de répartition relativement restreinte depuis l'Afrique du Nord, à la France, au Danemark et à la Pologne, jusqu'aux abords de la mer Noire et de la Mer Caspienne.

En Île-de-France, il est peu probable que l'effectif nicheur dépasse de beaucoup les cinquante-mille couples (Malher al., 2017).

Dans le département, l'espèce est commune. De 2010 à 2019, elle est remarquée, en période de nidification, dans trente des quarante villes qui le composent. À l'origine forestière, elle s'est aussi bien adaptée aux parcs urbains voire aux jardins privés arborés. Elle niche dans des cavités, sous une écorce...

En hiver, le grimpereau est souvent associé aux rondes* de passereaux. Il n'y a pas de mouvements ou de migrations décelés.

Maximum :

15 le 5 novembre 2011 au parc de la Poudrerie.

ÉTOURNEAU SANSONNET

Sturnus vulgaris (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur et hivernant commun.

Toute l'année. Migrateur. Niche du Nord de l'Espagne, à l'Islande et au cap Nord jusqu'en Asie à l'ouest du 120° Est. Introduit en Amérique du Nord, en Afrique du Sud et en Australie. Les populations européennes les plus continentales et nordiques hivernent au sud de leur aire de reproduction. Les oiseaux européens peuvent alors atteindre l'Afrique du Nord au sud ; le Sud de la Scandinavie au nord.

En Île-de-France, le nombre de nicheur est de l'ordre de cent-mille couples (Malher et al., 2017).

Dans le département, il se reproduit dans toutes les communes. Il utilise alors aussi bien les cavités naturelles qu'artificielles. Il est commun à la ville et à la campagne, dans les parcs, les jardins, en lisière de forêt, etc. Ses effectifs ont cependant diminué au moins au cours des années 2000. Il apparaît maintenant en moins grand nombre, notamment dans les espaces forestiers.

En migration, les oiseaux locaux sont difficiles à distinguer des migrants. Le passage prénuptial a lieu de février à début avril. Le retour de septembre à novembre, peut-être même en décembre.

En hiver, il se montre aussi en moins grand nombre que par le passé. Récemment il n'y a pas de grand dortoir découvert dans la zone d'étude. À la fin des années 1990, il y en avait un de plusieurs milliers d'individus, occupé chaque année au Vieux-Pays de Tremblay-en-France près de l'aéroport Charles-de-Gaulle.

MERLE A PLASTRON

Turdus torquatus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur rare.

Polytypique*. Migrateur. Nordique et montagnard. En Europe, niche sur les reliefs, des Pyrénées, le Massif central, les Alpes, aux abords de la mer Caspienne. Se reproduit aussi dans les îles Britanniques, au Nord de la Scandinavie. Aire d'hivernage plus au sud, morcelée, principalement des Pyrénées, l'Afrique du Nord jusqu'à l'Iran.

En Île-de-France, les oiseaux observés appartiennent à la sous-espèce *torquatus* nordique. Le Merle à plastron est un migrateur surtout remarqué au passage prénuptial. En moyenne une trentaine d'individus sont notés chaque année pour la période 1995-2011 (le Maréchal et al., 2013).



Merle à plastron, parc de la Haute-Île © O. Hépiègne

Dans la zone d'étude, un nid aurait été découvert au XIX^e siècle à Dugny (Cretté de Palluel, 1884). Depuis, il n'y a pas eu d'autre mention de reproduction possible dans la région.

De façon contemporaine, dans le département, le Merle à plastron n'est donc vu qu'en migration. Le passage semble moins fort actuellement qu'au cours des années 1990. L'espèce fréquente les grands parcs et les prairies. Elle est aussi remarquée dans des espaces verts de taille assez réduite comme au parc du bois de l'Étoile à Gagny, à Montreuil aux parcs des Beaumonts ou des Guilands, etc.

Au printemps, le passage est plus intense qu'à l'automne. Il s'effectue généralement de la troisième décennie de mars à la première décennie de mai. Le retour est ressenti de mi-septembre à la première décennie de novembre.

Migration prénuptiale

premier observé : 1 (précoce) les 20 et 21 février 2007 au parc des Beaumonts.

dernier observé : 1 le 13 mai 2010 au parc des Beaumonts.

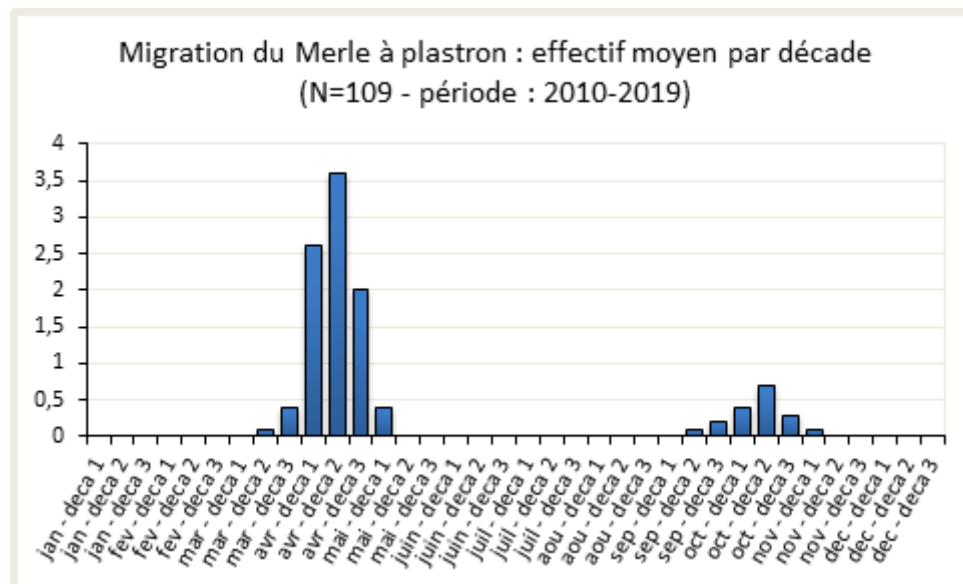
rassemblement : 14 le 28 avril 1990 à Vaujours.

Migration postnuptiale

premier observé : 1 le 13 septembre 1997 au parc du Sausset.

derniers observés : 2 le 10 novembre 1998 au parc des Beaumonts.

rassemblement : 8 le 17 octobre 1993 depuis le Belvédère de Livry-Gargan.



MERLE NOIR

Turdus merula (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur, migrateur et hivernant commun.

Toute l'année. Migrateur. Niche depuis l'Afrique du Nord, l'Islande et le cap Nord jusqu'en Asie centrale. Les populations les plus continentales hivernent au sud de leur aire de reproduction. Elles rejoignent alors des oiseaux plus méridionaux.

En Île-de-France, c'est l'espèce la plus commune après le Moineau domestique (Malher et al., 2013).

Dans la zone d'étude aussi, c'est un ubiquiste. Les densités peuvent être relativement importantes pour un oiseau de cette taille. Il fréquente aussi bien les espaces forestiers que les parcs et les jardins. Il lui faut simplement des espaces découverts près du sol pour se nourrir et quelques buissons pour nicher. Il fréquente aussi les arbres et les arbustes pour chanter, s'alimenter de fruits comme les cerises, les cynorrhodons* ou les baies de cotonéaster.

En migration, il reste discret puisqu'il se déplace alors principalement de nuit. Dans la région le passage prénuptial est remarqué de février à début avril. Le retour intervient surtout en octobre et novembre (Le Maréchal et al., 2013).

En hiver, les effectifs sont renforcés.

GRIVE LITORNE

Turdus pilaris (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheuse occasionnelle – migratrice et hivernante commune.

Migratrice. Nordique et continentale. Niche depuis le centre et l'Est de la France, le cap Nord puis jusqu'à l'Est de l'Asie. Les populations les plus nordiques hivernent au sud de leur aire de nidification. À l'ouest, elles sont alors présentes depuis le Sud de la Scandinavie, l'Islande jusqu'à l'Afrique du Nord.

En Île-de-France, l'espèce apparaît en grand nombre, surtout en hiver et à l'époque des migrations. Dans le cadre de son expansion vers l'Ouest de la France elle se reproduit occasionnellement dans la région, de 1979 à 2001. La population nicheuse, principalement située en Seine-et-Marne, dépasse ainsi les dix couples au début des années 1990 (Le Maréchal et al., 2013).

En Seine-Saint-Denis, c'est dans ce cadre de progression que la reproduction est possible au parc du Sausset en 1996. L'année suivante un oiseau couveur est noté sur le site. Au même moment, un oiseau est présent au parc Georges Valbon le 1^{er} juin 1991. Deux individus sont aussi remarqués en train d'alarmer à Livry-Gargan le 12 juin 1998.

Dans la zone d'étude, comme dans la région, aujourd'hui, l'espèce a perdu son statut de nicheuse. Elle apparaît maintenant, comme auparavant, uniquement en migration et en hivernage. À ces occasions, elle est la plus sociable des grives et elle peut se déplacer en vols importants. Le passage d'automne est surtout remarqué en octobre-novembre. Le retour semble apparaître de fin février à avril, mais, pendant tout l'hiver et jusqu'en février-mars, il peut y avoir de grosses arrivées d'oiseaux.

Migration postnuptiale

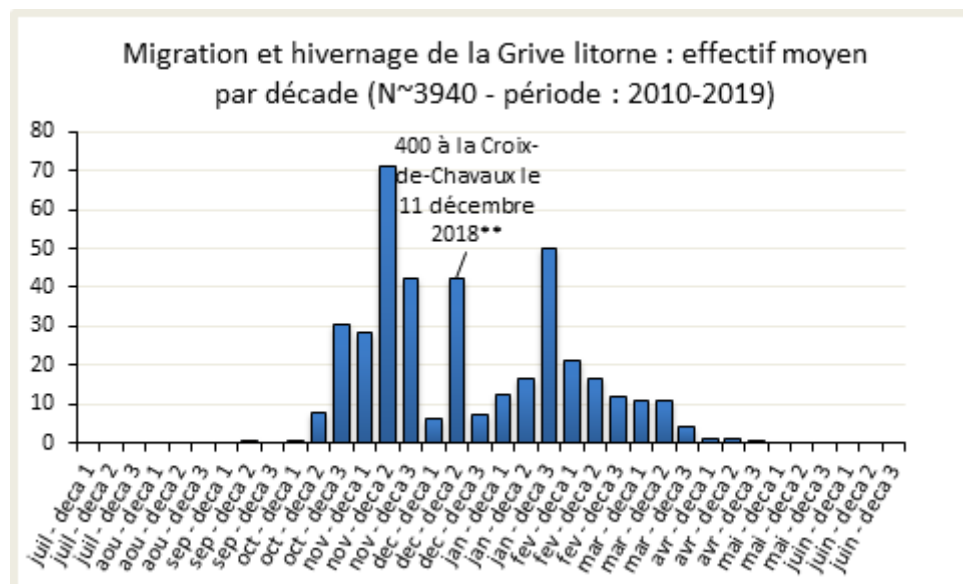
première observée : 1 le 12 septembre 2015 au parc des Beaumonts, Montreuil.

rassemblements : 400 en vol sud le 11 décembre 2018 depuis la Croix-de-Chavaux – 300 en vol sud le 14 novembre 2018 depuis la Croix-de-Chavaux.

Migration prénuptiale

dernière observée : 1 le 30 avril 2016 au parc des Beaumonts.

rassemblement : au moins 300 le 17 février 1996 au parc du Sausset.



**Le pic de de la deuxième décade de décembre, s'explique par l'apparition d'un groupe de quatre-cents individus vus depuis la Croix-de-Chavaux à Montreuil le 11 décembre 2018.

GRIVE MAUVIS

Turdus iliacus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migratrice et hivernante commune.

Migratrice. Nordique. Niche en Europe de l'Islande, au Nord de la Grande-Bretagne, à la Scandinavie et à la Pologne jusqu'à l'Est de l'Asie. Hiverné au sud de son aire de nidification des îles Britanniques, au Danemark, aux rivages de la mer Noire et de la mer Caspienne, jusqu'en Afrique du Nord.

En Île-de-France, c'est une migratrice et une hivernante très commune.

Dans la zone d'étude, c'est aussi une migratrice et une hivernante très commune. Elle est alors très sociable. À l'automne, elle apprécie particulièrement les baies d'aubépine. En hiver, on la retrouve dans les cotonéasters et sur les pelouses.

Au printemps, elle passe de mi-février à début avril. Le retour est marqué de début octobre à fin novembre. Les effectifs sont très variables en fonction des conditions climatiques et des disponibilités alimentaires. Des mouvements nocturnes sont notamment remarqués certaines nuits froides d'hiver. Les cris de l'espèce retentissent alors dans le ciel du département.

Migration postnuptiale

première observée : 1 le 8 septembre 1996 au parc du Sausset.

maximum : 512 en une journée d'observation le 20 octobre 1991 depuis le Belvédère de Livry-Gargan.

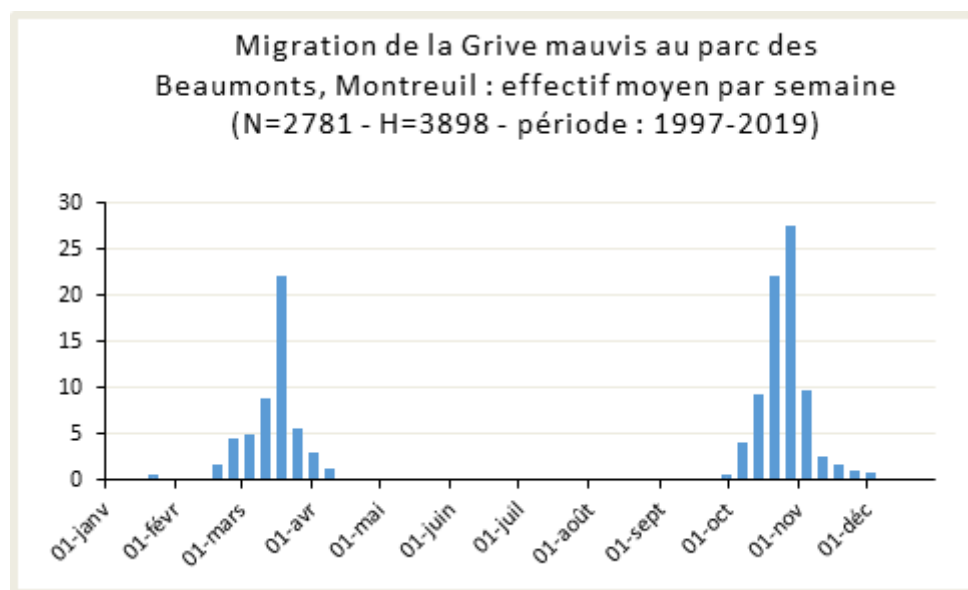
Migration prénuptiale

dernière observée : 1 le 30 avril 2010 au parc des Beaumonts, Montreuil.

maximum : 115 en 1 heure 15 d'observation le 25 mars 2015 depuis le parc des Beaumonts.

Rassemblement hivernal :

une bande d'un millier environ circule diffusément dans le parc Georges Valbon en décembre 2005 et début janvier 2006.



GRIVE MUSICIENNE

Turdus philomelos Brehm CL, 1831

Statut départemental : nicheuse, migratrice et hivernante commune.

Toute l'année. Migratrice. Absente en Islande. Niche de l'Europe de l'Ouest et la Scandinavie, au 110° Est en Asie. Les populations les plus nordiques hivernent au sud de leur aire de reproduction. L'aire d'hivernage atteint la Mauritanie et l'Éthiopie en Afrique ; le littoral du Sud de la Norvège, l'Allemagne et les îles Britanniques au nord-ouest ; l'Iran à l'est.

En Île-de-France, l'espèce est une nicheuse très commune avec un effectif de l'ordre de cent-mille couples (Malher et al., 2017). C'est la seule grive qui y apparaît en moins grand nombre en hiver qu'en période de reproduction.

En Seine-Saint-Denis, c'est également une nicheuse très commune. De 2010 à 2019, elle apparaît au moment de la nidification dans vingt-six des quarante communes que compte le département. Sa

reproduction est probable dans l'ensemble de la zone d'étude. Elle apprécie alors les espaces forestiers, les jardins, les parcs, les squares, pourvu qu'elle trouve où se mettre à couvert.

C'est en migration que les effectifs sont les plus importants. Elle est alors relativement sociable et forme des groupes lâches. Au printemps, elle passe de fin février à mi-avril. Le retour, plus marqué, s'étend de mi-septembre à mi-novembre.

En hiver, des coups de froid peuvent amener de petits afflux.

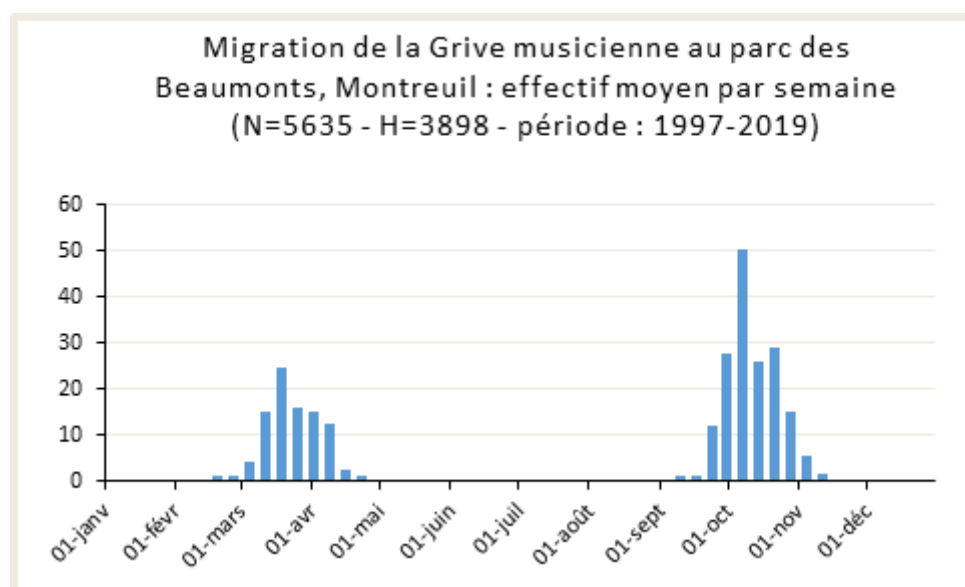
Migration pré-nuptiale

maximum : 163 en 5 heures d'observation le 22 mars 2013 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.

Migration post-nuptiale

maximum : 430 en 4 heures d'observation le 10 octobre 2004 depuis le parc des Beaumonts.

rassemblement : 180 le 10 octobre 2004 au parc des Beaumonts.



GRIVE DRAINE

Turdus viscivorus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheuse, migratrice et hivernante commune.

Toute l'année. Migratrice. Niche en Afrique du Nord, en Europe à l'exception de l'Islande et de l'extrême nord, jusqu'en Asie à l'ouest du 110° Est. Les populations les plus nordiques hivernent au sud de leur aire de reproduction ; à l'ouest au sud du 60° Nord. En hiver, les effectifs des oiseaux méridionaux sont ainsi renforcés.

En Île-de-France, c'est une nicheuse répandue. Ses effectifs augmentent en hiver.

Dans le département, de 2010 à 2019, elle n'apparaît en période de nidification que sur la moitié des communes. Elle ne niche pas forcément dans toutes les villes. Il lui faut des espaces verts suffisamment vastes. Elle apprécie les zones forestières comme au parc des Sœurs à Sevran.

En migration active*, c'est de loin la moins commune des grives. Elle semble alors plus discrète au passage prénuptial qu'à l'automne. Au printemps, elle est remarquée de fin février à début avril. Au retour, elle est notée de la deuxième décade de septembre à mi-novembre.

En hiver, sa présence est souvent associée à celle du gui dont elle consomme les baies. À cette saison, elle est moins sociable que les autres grives. Il n'y a alors pas de rassemblements importants.

Migration prénuptiale

maximum : 8 en moins de 8 heures d'observation le 31 mars 2019 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.

Migration postnuptiale

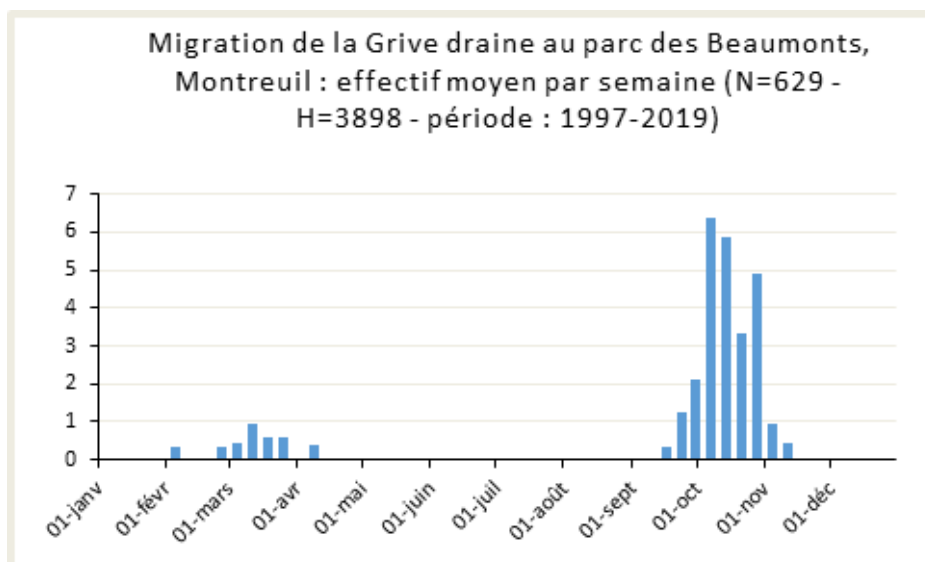
maximum : 60 en 2 heures 15 d'observation le 30 octobre 2005 depuis le parc des Beaumonts.

Rassemblement hivernal

50 en dortoir le 8 mars 2005 au parc du Sausset.



Grive draine, parc du Sausset © Thierry Chaurand



GOBEMOUCHE GRIS

Muscicapa striata (Pallas, 1764)

Statut départemental : migrateur rare – nicheur (?) occasionnel.

Migrateur. Niche en Afrique du Nord, dans toute l'Europe, jusqu'en Asie à l'ouest du 120° Est. Hivérne en Afrique subsaharienne.

L'espèce a régressé en France depuis 1989 ([Vigie-Nature](#), 2020). La région ne fait pas exception.



Gobemouche gris, Montreuil © David Thorns

Dans la zone d'étude, depuis 2005 les seuls cas de reproduction prouvés concernent le parc des Guilands à Montreuil (2005 à 2009), et le parc de la Poudrerie (2013). Par ailleurs, l'espèce est notée en période de nidification, sans preuve de réussite, au cimetière parisien de Pantin-Bobigny (2010, 2012, 2016, 2019), à Neuilly-sur-Marne à la Haute-Île (2012) et Ville-Évrard (2012). Le bilan des reproductions actuelles est donc bien maigre. À la fin du XX^e siècle, l'espèce avait pourtant déjà été remarquée, au moment de la nidification ou comme nicheuse, dans la plupart des grands espaces forestiers de Seine-Saint-Denis mais aussi dans des petits parcs urbains comme au parc de la Bergère à Bobigny ou au parc des Beaumonts à Montreuil.

Au XXI^e siècle, en migration aussi, le Gobemouche gris apparaît, en plus petit nombre que par le passé. Ses effectifs ne se sont cependant pas effondrés comme ceux du Gobemouche noir : au départ, ils étaient beaucoup moins importants que ceux de ce dernier. Le passage prénuptial est moins fort que la migration postnuptiale. Il débute de la troisième décennie d'avril jusqu'à la fin de la première décennie de juin. Le retour est ressenti de début août à fin septembre. Les oiseaux de début octobre sont occasionnels.

Migration prénuptiale

premiers observés : 2 le 17 avril 1995 au parc des Beaumonts.

dernier observé (indicatif) : 1 le 10 juin 2013 à Montfermeil.

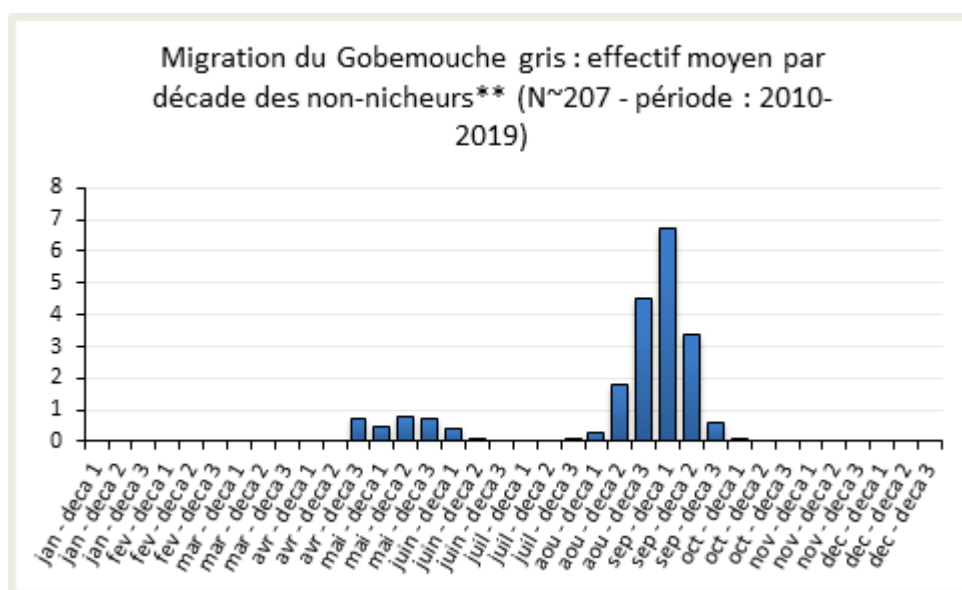
maximum : 2 le 7 mai 2017 au parc des Beaumonts.

Migration postnuptiale

premier observé (indicatif) : 1 le 2 août 2015 au parc des Beaumonts.

dernier observé : 1 le 16 octobre 1993 au parc Georges Valbon.

maximum : une dizaine le 10 septembre 2011 à l'étang des Brouillards, parc Georges Valbon.



** Le graphique a été établi en excluant les données provenant des secteurs où le Gobemouche gris avait niché ou avait été susceptible de nicher : cimetière parisien de Pantin-Bobigny pour toute la période, commune de Neuilly-sur-Marne pour l'année 2012, et parc de la Poudrerie pour l'année 2013.

ROUGE GORGE FAMILIER

Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur, hivernant et migrateur commun.

Toute l'année. Migrateur. Niche de l'Europe et l'Afrique du Nord, au Nord-Est de l'Asie centrale. En Europe, uniquement absent d'Islande et de l'extrême nord. Les populations les plus nordiques et les plus continentales hivernent au sud de leur aire de reproduction ; du Sud de la Norvège, aux îles Britanniques et à l'Afrique du Nord, à l'ouest.

En Île-de-France, l'espèce se classe à la dixième position des nicheurs les plus abondants (Malher et al., 2017).

Pour le département, de 2010 à 2019, en période de nidification, sa présence est relevée dans trente-cinq des quarante communes qui le composent. Il est donc très commun.

À l'origine forestier, il apprécie aussi les parcs, les jardins et les squares. Il lui suffit de buissons pour se cacher.

Ses migrations printanières sont remarquées en mars et avril. Au passage d'automne, il est plus abondant. Il est alors surtout vu en septembre et octobre.

L'espèce apparaît en plus grand nombre en hiver qu'en été. Les coups de froid ou de neige sont suivis d'afflux.

GORGE BLEUE A MIROIR

Luscinia svecica (Linnaeus, 1758)

Polytypique*. Migratrice. Niche du Sud-Ouest de l'Europe (localisée), à la Scandinavie jusqu'à l'Est de l'Asie et à l'Alaska. Absente en Islande et dans les îles Britanniques. Hiverné dans le Sud de l'Europe et de l'Asie, en Afrique du Nord et tropicale.

Luscinia s. svecica est principalement nordique. Elle se reproduit de la Scandinavie à l'Est de la Sibérie et à l'Ouest de l'Alaska.

Luscinia s. cyanecula niche du Nord-Ouest de la France jusqu'à l'Ouest de la Russie.

GORGE BLEUE A MIROIR ROUX

Luscinia svecica svecica (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : occasionnelle.

Au XIX^e siècle, dans la région, Albert Cretté de Palluel signale le passage de *Luscinia s. svecica* vers le 20-25 avril, plus tardif que *Luscinia s. cyanecula*. Une capture aurait alors aussi été faite à Vaujours par Jules Verreaux (Cretté de Palluel, 1884). De façon contemporaine *Luscinia s. svecica* n'est observée qu'une fois dans le département. Il s'agit d'un mâle le 24 mars 1991 au parc du Sausset. C'est une des seules (la seule ?) données depuis le début du XX^e siècle pour la région.

GORGEBLEUE A MIROIR BLANC

Luscinia svecica cyanecula (Meisner, 1804)

Statut départemental : nicheuse et migratrice occasionnelle.

En Île-de-France, la Gorgebleue à miroir blanc était plus commune au XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e siècle. Elle s'installe à nouveau, en 1987, à Carrières-sous-Poissy dans les Yvelines (Le Maréchal et al., 2013). La population actuelle pour la région fluctue autour de vingt couples (Malher et al., 2017).

Dans la zone d'étude, le nombre de données de migratrices augmentent au début des années 1990. Récemment, il est en baisse. Il n'y a ainsi que cinq mentions d'oiseaux en déplacement de 2010 à 2019. C'est sans doute plus un effet d'une moindre pression d'observation sur l'espèce que d'une réelle baisse de ses effectifs.

Le fait marquant pour la gorgebleue, c'est son installation comme probable nicheuse, notamment dans des friches et fossés humides à saulaies pionnières du Vieux-Pays de Tremblay-en-France. Elle y a ainsi été contactée en avril 2015 (une chanteuse), en juin-juillet 2018 (jusqu'à trois individus dont deux mâles), en avril et juin 2019 (une chanteuse en juin), en mai-juillet 2020 (jusqu'à trois individus dont deux chanteuses). Il n'y a alors pas eu de jeune observé mais les tentatives de reproduction, notamment en 2018 et 2020, sont apparentes. Par ailleurs, non loin de là, l'espèce est notée comme nicheuse possible à l'aéroport Charles-de-Gaulle, en 2018 ([SCE, 2019](#)).



Gorgebleue à miroir nicheuse, Tremblay-en-France © Vivianne Arrechea

En migration prénuptiale, elle est surtout remarquée fin mars et en avril. Le retour est ressenti entre la fin août et la mi-septembre.

Migration prénuptiale

première observée : 1 mâle le 13 mars 2001 à l'étang des Brouillards, parc Georges Valbon.

dernières observées (tardive) : 1 mâle et une fem. le 30 mai 1995 au parc du Sausset.

Migration postnuptiale

première observée : 1 le 19 août 1996 au Vallon écologique, parc Georges Valbon.

dernière observée : 1 le 15 septembre 1996 au parc du Sausset.

maximum : 4 (!) baguées sur une friche du parc Georges Valbon le 24 août 2009 (sous les cardères et le panais – vu du sol, cela ressemble à une roselière sèche).

ROSSIGNOL PHILOMELE

Luscinia megarhynchos (Brehm CL, 1831)

Statut départemental : nicheur très rare – migrateur rare.

Migrateur. Méridional. Niche de l'Afrique du Nord, au Sud de la Grande-Bretagne et à la Pologne, jusqu'à l'Ouest de la Mongolie en Asie. Hiverne en Afrique tropicale.

En Île-de-France, c'est un nicheur répandu dont les densités peuvent être importantes si les milieux sont favorables.

Dans la zone d'étude, pour se reproduire, il ne semble pas fidèle à des zones précises. Il a occupé le bois de Bernouille à Coubron dans les années 2000 (jusqu'à cinq individus en mai 2001). À la même époque, il était présent à la Fosse-Maussoin à Clichy-sous-Bois. Jusqu'en 2010 environ, il a aussi été régulier au parc du Sausset, etc. Il faut dire que les milieux qu'il a fréquentés se sont souvent avérés peu stables dans le temps. Le vieillissement des jeunes espaces forestiers et la diminution de la densité végétale près du sol ont probablement été à l'origine de la disparition de l'espèce sur ces sites.

Plus récemment, de 2010 à 2019, le rossignol est très régulièrement noté au printemps à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne (jusqu'à au moins quatre individus fin mai 2019), mais des mentions de juin ou juillet n'y sont faites qu'en 2012, 2013 et 2019. Pendant la même période, sa nidification est probable ou certaine, près de la Dhuys à Coubron (2010), au parc des Beaumonts à Montreuil (2010, 2011, 2013), au parc du Sausset (2010 et 2019), au parc Georges Valbon (2013), au Vieux-Pays de Tremblay-en France (bassins : 2014 – Château bleu : 2018), à la carrière Saint-Pierre à Gagny (2016), au parc des Friches à Livry-Gargan (2016), à l'aéroport Charles-de-Gaulle (2017 et 2018). Au Bois Saint-Martin, à Noisy-le-Grand, où jusqu'à cinq oiseaux sont remarqués en mai 2012, deux chanteurs sont contactés fin mai 2015. Le site est très peu suivi par les ornithologues et la régularité de l'espèce y serait à prouver. La pérennité du rossignol comme nicheur, dans ce secteur comme dans d'autres, est à rechercher dans la présence de chablis*.

En migration, le passage prénuptial est surtout remarqué par le chant des mâles. Il intervient en avril et en mai. Des individus isolés peuvent alors se cantonner pendant quelques jours ou même plusieurs semaines. Ils disparaissent avant la fin du mois de mai. Au parc des Beaumonts, le passage postnuptial très discret a surtout été noté entre la mi-août et la mi-septembre.

Migration prénuptiale

premier observé : 1 chanteur le 29 mars 1994 au parc Georges Valbon.

dernier observé (indicatif) : 1 le 30 mai 2015 à la Haute-Île.

maximum : 7 chanteurs, environ, le 28 avril 2021 à la Haute-Île.

Migration postnuptiale

premier observé (indicatif) : 1 le 13 août 2012 au parc des Beaumonts.

dernier observé : 1 entendu le 26 septembre 2009 au parc des Beaumonts.

GOBEMOUCHE NOIR

Ficedula hypoleuca (Pallas, 1764)

Statut départemental : migrateur rare.

Migrateur. Niche de l'Ouest de l'Europe, à l'Est de l'Asie centrale. Absent d'Islande et de l'Italie à la Bulgarie. Hiverné dans l'Ouest de l'Afrique tropicale.

En Île-de-France, les plus gros effectifs sont remarqués en migration. C'est par ailleurs un nicheur, principalement localisé en forêt de Fontainebleau, avec cent-cinquante à deux-cent-cinquante couples (Malher et al., 2017).

Signalé en augmentation dans plusieurs régions d'Europe au cours de XX^e siècle (Yeatman, 1971), il semble qu'à l'aube du XXI^e siècle sa situation ait changé. Dans la zone d'étude, le passage postnuptial, traditionnellement important, est beaucoup moins perçu depuis le milieu des années 2000. On rencontre encore l'espèce, mais en moins grand nombre, dans les espaces forestiers, les parcs, les jardins, les cimetières, les espaces verts, etc.

Au printemps, le Gobemouche noir n'est pas annuel. Il est alors remarqué en avril et mai. Au retour, il passe entre la mi-août et la première décade d'octobre. Les oiseaux de juin, juillet, de la deuxième et troisième décade d'octobre sont occasionnels.



Gobemouche noir, parc de la Haute-Île © Bernard Varesi

Migration prénuptiale

premier observé : 1 le 7 avril 2018 à la Haute-Île, Neuilly-sur-Marne.

dernier observé (tardif) : 1 le 7 juin 2016 à la Haute-Île.

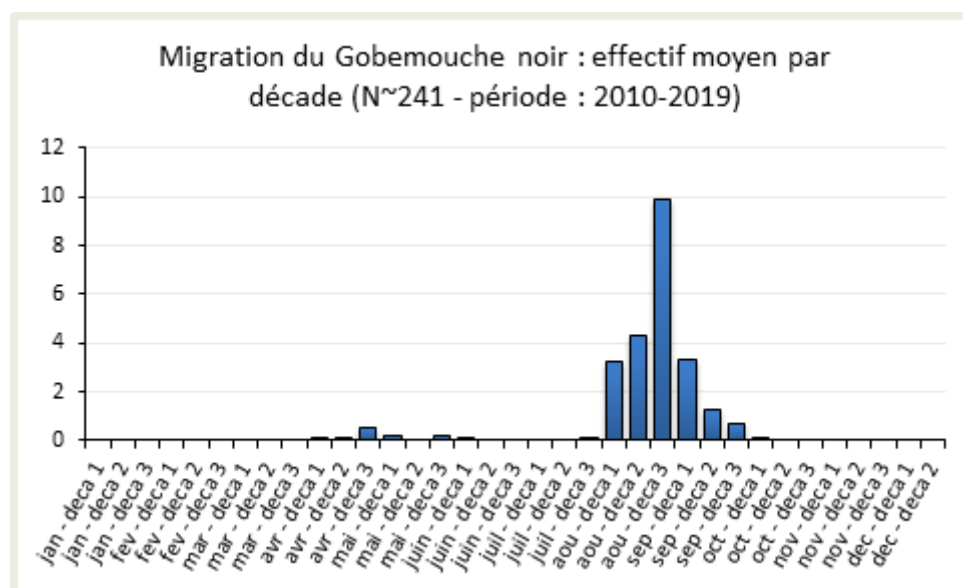
maximum : 3 le 4 mai 2007 au cimetière parisien de Pantin-Bobigny

Migration postnuptiale

premier observé : 1 le 21 juillet 2002 au parc de la Bergère, Bobigny.

dernier observé : 1 (très tardif et fatigué) du 25 au 28 octobre 2008 au parc des Beaumonts, Montreuil.

maximum : 35 en 2 heures 30 de marche le 12 septembre 2003 au parc Georges Valbon.



ROUGEQUEUE NOIR

Phoenicurus ochruros (Gmelin, SG, 1774)

Statut départemental : nicheur et migrateur commun – hivernant très rare.

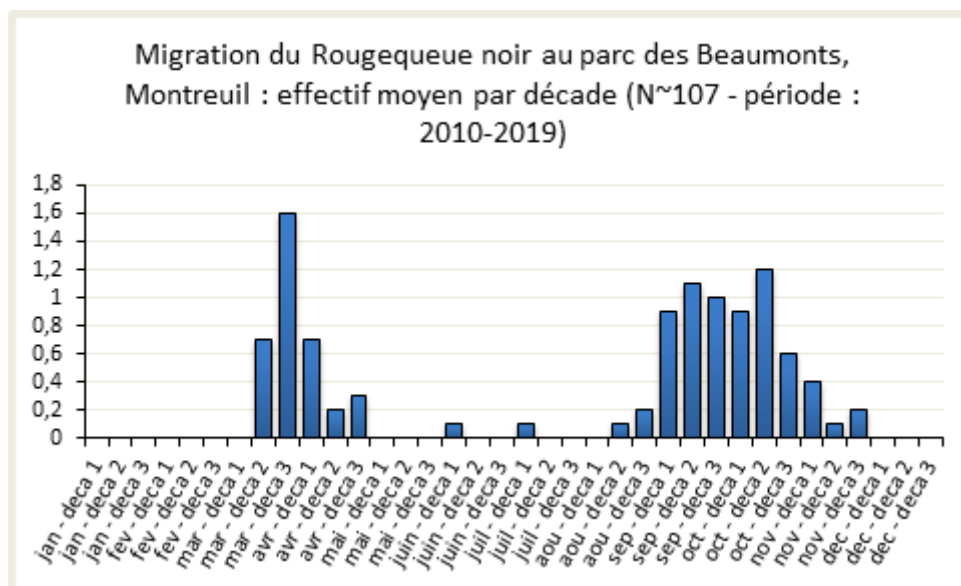
Migrateur. Toute l'année. Niche de l'Afrique du Nord au Sud de la Grande-Bretagne et de la Scandinavie jusqu'à la Mongolie. Les populations les plus nordiques et les plus orientales hivernent au sud de leur aire de nidification. À l'ouest, l'aire d'hivernage concerne le Sud des îles Britanniques, jusqu'à l'Afrique du Nord.

D'origine montagnarde, l'espèce est absente comme nicheuse en Île-de-France au début du XIX^e siècle. Aujourd'hui, elle se reproduit dans toute la région. Quelques oiseaux hivernent.

En Seine-Saint-Denis, actuellement, elle niche dans toutes les villes. De 2010 à 2019, elle est ainsi contactée en période de reproduction dans trente-six des quarante communes que compte le département. Les densités ne sont jamais très importantes. Ce rougequeue apprécie les bâtiments où il peut construire son nid mais il lui faut aussi des espaces verts ouverts, à proximité.

En migration, le passage pré-nuptial, discret, débute en mars et dure jusqu'en avril. La migration post-nuptiale est plus marquée, en particulier, en septembre et en octobre.

En hivernage il semble inconnu jusqu'à la fin du XX^e siècle. Il est noté pendant l'hiver 1999-2000 à Bobigny. À partir de 2004, il devient régulier à cette saison dans la zone d'étude. Il est alors noté à Bobigny (plusieurs localités), Pantin (plusieurs localités), Montreuil (plusieurs localités), Aubervilliers, Saint-Ouen, etc. Par exemple pour l'hiver 2019-2020, cinq sites avec une présence en décembre, janvier ou février, sont recensés.



ROUGEQUEUE A FRONT BLANC

Phoenicurus phoenicurus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur très rare – migrateur rare.

Migrateur. Niche de l'Afrique du Nord (localisé), aux îles Britanniques et au cap Nord jusqu'à la Mongolie. Hiverné en Afrique du Nord et tropicale, au Sud de la péninsule arabique.

Il a beaucoup régressé en France, notamment dans la seconde moitié du XX^e siècle. Son statut actuel dans la région est sans doute très éloigné de ce qu'il a pu être par le passé. Ses populations y connaissent cependant un léger rebond au début des années 1990.

Dans la zone d'étude, avant 2010, l'espèce s'est déjà reproduite ou a probablement tenté de se reproduire dans la plupart des espaces forestiers : au parc de la Poudrerie, à la Forêt régionale de Bondy, au bois de Bernouille à Coubron, au Bois Saint-Martin à Noisy-le-Grand, au bois de la Couronne et à la Fosse-Maussoin sur la commune de Clichy-sous-Bois. Au moment de la nidification, elle a aussi pu se montrer dans des zones moins boisées : aux coteaux d'Avron à Neuilly-Plaisance, au parc des Beaumonts à Montreuil, au cimetière des Joncherolles à Saint-Denis, au Vieux-Pays de Tremblay-en-France, dans le secteur du canal de l'Ourcq à Bobigny-Pantin ou au cimetière parisien de Bobigny-Pantin. Le point commun à toutes ces installations c'est qu'elles n'ont pas été pérennes. Le Rougequeue à front blanc a alors été noté tout au plus pendant quelques saisons puis il a disparu.

Depuis la fin des années 2000 au moins, le statut de l'espèce a sans doute doucement changé. Le nombre d'espaces occupés a probablement légèrement augmenté. De 2010 à 2019, la reproduction du Rougequeue à front blanc est ainsi à nouveau remarquée de façon possible, probable ou certaine, en Forêt régionale de Bondy (2010), près du canal de l'Ourcq à Pantin (2010 et 2011), au parc de la Poudrerie (2011, 2012, 2014, 2015 et 2016), au Bois Saint-Martin (2012 et 2015), à la Fosse-Maussoin (2014). Des installations nouvelles et récentes sont de la même façon plus ou moins avérées, au cimetière parisien de Saint-Ouen (2011), dans le secteur du bois de Romainville aux Lilas (2012), à la gare RER d'Aulnay-sous-Bois (2012), au bois de l'Étoile à Gagny (2013), à Neuilly-sur-Marne à Ville-Évrard et à Maison-Blanche (respectivement 2014 et 2015), près du canal Saint-Denis à Saint-Denis à Aubervilliers (2016), à Coubron près de la Forêt régionale de Bondy (2016 et 2018), au bois du Vert-Galant à Tremblay-en-France (2018), à Pantin près de la Porte de la Villette (2019). Souvent c'est un chanteur isolé qui est noté : cela trahit la faiblesse encore actuelle des effectifs.

En migration, l'espèce est rare. Le passage prénuptial est moins fort que le passage postnuptial. Il est surtout remarqué de début avril à mi-mai. Le retour est principalement noté de début août à la première décade d'octobre.

Migration prénuptiale

premier observé : 1 le 15 mars 2007 au parc des Beaumonts.

dernier observé (indicatif) : 1 le 24 mai 2012 au parc des Beaumonts.

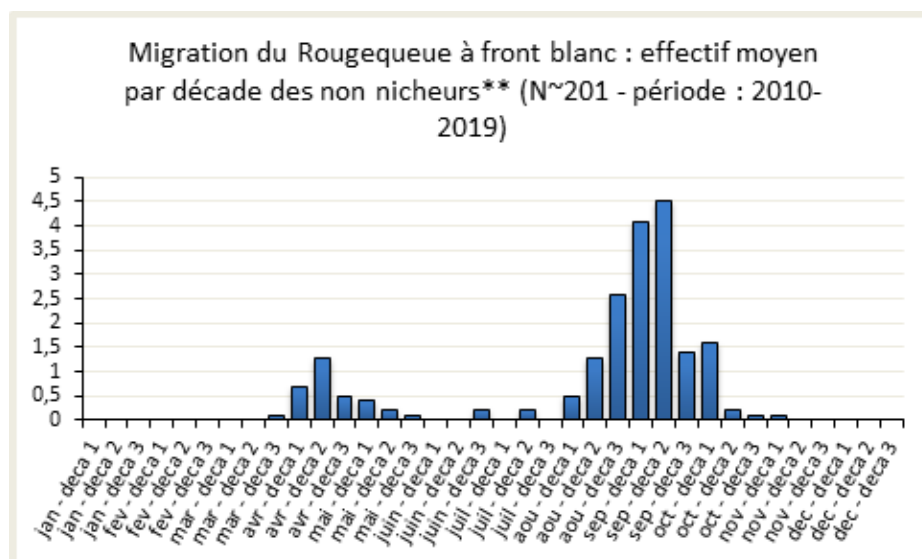
maximum : 2 le 2 mai 2015 au parc des Beaumonts.

Migration postnuptiale

premier observé (indicatif) : 1 le 8 août 2015 à la Haute-Île, Neuilly-sur-Marne.

dernier observé : 1 du 30 octobre au 7 novembre 2010 au parc des Beaumonts.

maximum : 8 le 28 août 2015 à l'aéroport Charles-de-Gaulle.



** Le graphique a été établi en excluant, pour l'année, les données provenant des secteurs où le Rougequeue à front blanc avait chanté ou niché.

TARIER DES PRES

Saxicola rubetra (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur rare.

Migrateur. Niche dans toute l'Europe à l'exception de l'Islande. Atteint le Nord de l'Asie centrale. Hiverné en Afrique subsaharienne jusqu'au Mozambique et au Gabon au sud.

En Île-de-France, en reproduction, l'espèce était très commune au XIX^e siècle. Elle s'est raréfiée lentement au moins depuis le début des années 1960. À la fin des années 2010, elle ne niche vraisemblablement plus régulièrement dans notre région (Le Maréchal et al., 2013).

Comme nicheur potentiel, dans le département, une donnée ancienne se rapporte à l'observation d'un à deux individus en juin et juillet 1976 au parc des Beaumonts à Montreuil. Plus récemment, il se reproduit au parc du Sausset en 1988. En 1997, un couple stationne pendant la période de reproduction sur la grande zone ouverte de la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne. Il n'y a plus eu d'indice de nidification depuis.

En migration, les effectifs ont diminué par rapport au début des années 1990. Les regroupements, d'automne en particulier, sont moins nombreux et moins importants. Au printemps, l'espèce passe principalement de la deuxième décade d'avril à fin mai. Au retour, la migration est plus intense. Elle se déroule surtout de la deuxième décade d'août à fin septembre. Les oiseaux de mars et d'octobre sont occasionnels.



Tarier des prés, parc de la Haute-Île ©Olivier Hépiègne

Migration prénuptiale

premier observé : 1 (précoce) le 8 mars 1998 au parc des Beaumonts.

derniers observés : 2 le 23 mai 2019 à la Haute-Île, Neuilly-sur-Marne.

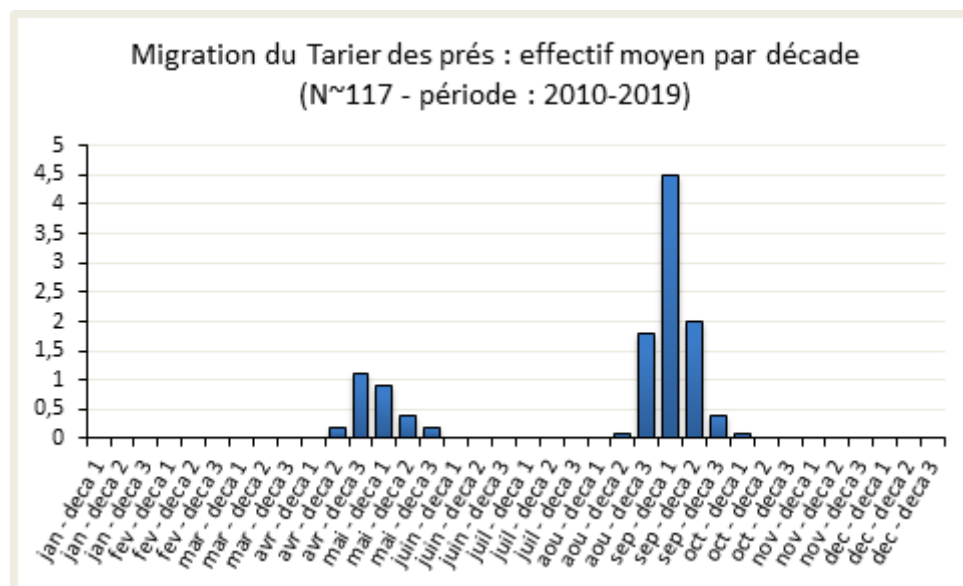
rassemblement : 3 le 22 avril 2018 à la Grande Prairie, parc Georges Valbon.

Migration postnuptiale

premier observé : 1 le 8 août 2020 à la Haute-Île.

dernier observé : 1 le 24 octobre 2004 au parc des Beaumonts.

rassemblements : une vingtaine le 1^{er} septembre 1996 au Vieux-Pays, Tremblay-en-France – 5 le 29 août 1999 aux bassins du Vieux-Pays.



TARIER PATRE

Saxicola rubicola (Linnaeus, 1766)

Statut départemental : nicheur et migrateur rare – hivernant occasionnel.

Migrateur. Niche en Afrique du Nord et en Europe au sud du 60° Nord à l'ouest. Les populations les plus continentales hivernent au sud de leur aire de reproduction. Elles renforcent alors les effectifs d'oiseaux plus méridionaux.

En Île-de-France pour se reproduire, il occupe les espaces avec des buissons et de la végétation basse mais pas rase.

Dans la zone d'étude, en reproduction, il est actuellement régulier sur le territoire favorable de l'aéroport Charles-de-Gaulle où le nombre de nicheurs est sans doute relativement élevé. Il est aussi présent, avec quelques couples, au Vieux-Pays de Tremblay-en-France et dans les carrières de Vaujours. Il a été remarqué, en plus petit nombre et plus occasionnellement, au pied de la Dhuys à Coubron. Le site est peu suivi par les ornithologues et un couple y est sans doute régulier. La Tarier père a souvent régressé avec l'aménagement des parcs et la fermeture naturelle des milieux. Il a ainsi disparu du parc du Sausset (2003 – environ cinq couples à la fin des années 1980), du parc des Beaumonts à Montreuil (2004 – deux à quatre à couples occupent le site entre 1993 et 1995), du plateau d'Avron à Rosny-sous-Bois (2009), du parc des Friches à Livry-Gargan (2010), du parc Georges Valbon (occasionnel depuis 2012 – au moins dix mâles sur au moins quatre secteurs de friches différents cantonnés en 1988), des bassins de la Molette à Dugny (présence des années 2000 à 2012), de la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne

(un cas de reproduction certaine depuis 2012 – de deux à sept couples de 2002 à 2012 – [Laporte, 2013](#)). Aux carrières Saint-Pierre et Monguichet à Gagny et Chelles (Seine-et-Marne), plus aucune installation n'est rapportée depuis 2016. Ailleurs, des nidifications possibles, probables ou certaines, plus ou moins ponctuelles ont aussi eu lieu. Elles sont ainsi notées, parfois sur des friches de taille réduite, à la Poudrette aux Pavillons-sous-Bois (2002, 2005 et 2009), à Villetaneuse (2004), au moulin du Sempin à Montfermeil et Chelles (un à deux couples de 2007 à 2010 au moins), en Forêt régionale de Bondy (2012), près du parc des expositions à Villepinte (2019), etc.

En migration, le passage printanier est remarqué, surtout en mars, en avril ou occasionnellement fin février. À l'automne, les Tariers pâtres repartent avec les migrants, en septembre et en octobre.

L'espèce est notée en hiver à quelques reprises.

Données hivernales exhaustives (le 30 juin 2020) :

2 (un mâle accompagné d'une fem.) pendant l'hiver 1997-1998 au parc des Beaumonts.

2 (un mâle accompagné d'une fem.) pendant l'hiver 2004-2005 au parc des Friches.

1 le 29 décembre 2005 au Vieux-Pays.

1 le 1^{er} janvier 1991 au parc Georges Valbon.

1 au cimetière parisien de Bobigny-Pantin le 25 janvier 2009.

TRAQUET MOTTEUX

Oenanthe oenanthe (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur rare – nicheur occasionnel.

Migrateur. Niche dans l'hémisphère Nord, à l'exception du centre de l'Amérique du Nord. En Europe, présent de la péninsule ibérique, à l'Islande, au Groenland et au cap Nord puis plus à l'est. Hiverné en Afrique subsaharienne jusqu'à la Guinée et au Zimbabwe au sud.

En Île-de-France, comme nicheur, il était très commun au XIX^e siècle. Il a beaucoup régressé depuis. Une des dernières preuves de reproduction réussie est rapportée à Valentigney dans le Val-de-Marne en 1997 (Sériot, 1998).

Récemment, notre zone d'étude concentre les données de nidification possible ou certaine de l'espèce pour la région. Ainsi, le 30 juin 2007, une femelle est remarquée transportant de la nourriture au cimetière parisien de Bobigny-Pantin. Cette observation restera sans lendemain mais elle indique une reproduction probable. En 2008, dans le secteur des bassins de l'aéroport Charles de Gaulle à Mitry-Mory, une femelle ou un immature est observé le 25 juin puis une femelle est notée le 10 juillet. Au même endroit, l'année suivante, en juin, un mâle est vu en train de nourrir deux juvéniles. Cette fois la nidification réussie est prouvée. Elle sera reconduite en 2011 ([Beaucour, 2012](#)).

En migration, l'espèce est rare. Les effectifs sont actuellement moins importants que dans les années 1990, en particulier ceux des rassemblements printaniers. Le passage prénuptial est principalement marqué d'avril à la deuxième décennie de mai. Le retour est surtout noté de mi-août à fin septembre. Les oiseaux de mars et octobre sont occasionnels. Il y a une donnée du 1^{er} novembre.

Migration pré-nuptiale

premier observé : 1 le 14 mars 1994 au parc du Sausset.

dernier observé : 1 le 19 mai 1991 au parc du Sausset.

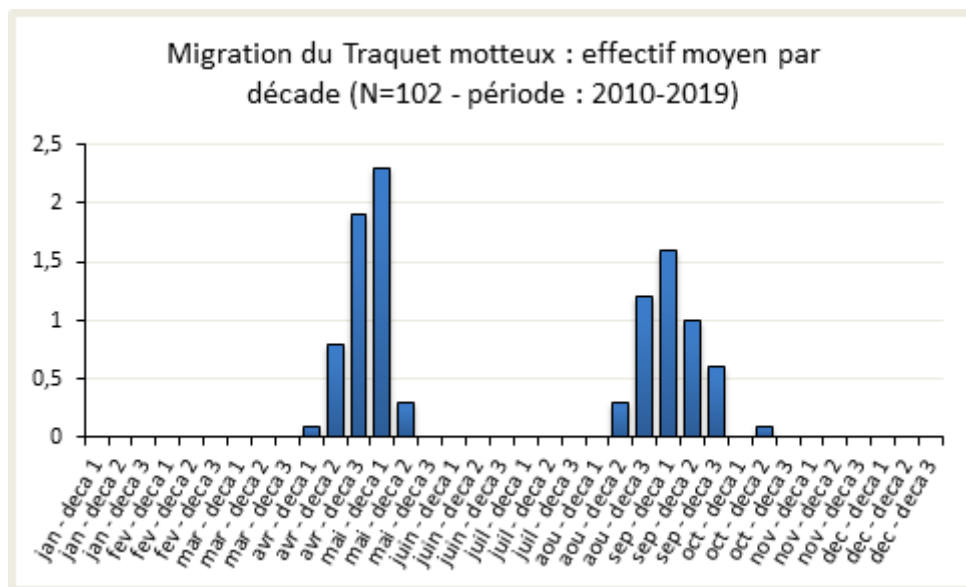
Rassemblements : 10 environ du 19 au 22 avril 1995 au parc Georges Valbon – 8 le 1^{er} mai 2018 au Vieux-Pays, Tremblay-en-France.

Migration post-nuptiale

premier observé : 1 le 12 août 2016 au cimetière parisien de Bobigny-Pantin.

dernier observé : 1 le 1^{er} novembre 1998 au parc des Beaumonts.

rassemblement : 4 le 21 août 2012 à l'aéroport Charles-de-Gaulle.



MOINEAU DOMESTIQUE

Passer domesticus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur commun.

Sédentaire. Niche en Europe, en Asie, en Afrique du Nord. Évite l'extrême Nord du Paléarctique*. Introduit dans le Sud de l'Afrique, en Amérique et en Australie.

En Île-de-France, l'effectif est estimé entre cinq-cent-mille et un million de couples. Comme en France, il est en déclin modéré (Malher et al., 2017).

Dans la zone d'étude, il est remarqué comme nicheur à proximité des habitations humaines. Il n'est observé dans les espaces forestiers que ponctuellement, au printemps, lorsqu'il est à la recherche d'insectes pour nourrir ses petits. Il se reproduit surtout dans des cavités artificielles. Sociable, il peut parfois former de grands groupes.

Aucune migration n'est précisément décelée mais des mouvements sont probables. Ils mériteraient d'être mieux étudiés au niveau national.

MOINEAU FRIQUET

Passer montanus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur, migrateur (?) et hivernant (?) très rare.

Toute l'année. Migrateur (?). Niche en Afrique du Nord (localisé), puis de l'Ouest de l'Europe à l'Est de l'Asie. Évite l'extrême Nord du Paléarctique*. L'aire d'hivernage est quasiment identique à l'aire de reproduction dans la majeure partie de Paléarctique occidentale*, elle peut cependant atteindre le Maroc au sud-ouest.

Depuis 1980, comme dans beaucoup de régions françaises, en Île-de-France, ses effectifs sont en baisse. À la fin du XX^e siècle, sa population y est probablement proche des trente-mille couples. Actuellement, elle est sans doute inférieure à mille couples (Malher et al., 2017).



Moineau friquet, Grand Parc de Saint-Ouen © Didier Godreau

Dans la zone d'étude, la régression est encore en cours aujourd'hui. Au début des années 1980, le Moineau friquet est présent dans beaucoup de communes. Il forme alors souvent de petites colonies plus ou moins lâches. Il occupe les parcs, les jardins et les zones rurales. Il est souvent à proximité des arbres à fleurs comme les fruitiers. Au début des années 2000, ses effectifs ont déjà diminué. En 2005, il se maintient localement au cimetière parisien de Bobigny-Pantin, dans la zone du canal de l'Ourcq aux

Pavillons-sous-Bois, à Livry-Gargan, dans les secteurs ruraux de Coubron et Tremblay-en-France. Quelques individus sont alors encore notés à Montfermeil, Bagnole, Bobigny et Épinay-sur-Seine. Depuis 2015, il n'a été retrouvé en reproduction, en petit nombre, qu'à la Poudrette aux Pavillons-sous-Bois (où il semble avoir disparu récemment), au Grand Parc à Saint-Ouen et au Vieux-Pays de Tremblay-en-France. C'est peu pour une espèce qui était commune.

En migration active*, il était surtout remarqué, avec des effectifs faibles, en octobre. Il semble aujourd'hui très occasionnel dans ces conditions.

L'hiver, des rassemblements parfois importants pouvaient se former, en particulier au parc Georges Valbon. Ces regroupements, qui apparaissaient d'octobre jusqu'à mars (taille maximum en janvier-février), ne sont quasiment plus d'actualité.

Migration postnuptiale :

21 en une journée d'observation le 22 octobre 1995 depuis le Belvédère de Livry-Gargan.

Rassemblements hivernaux anciens :

500 le 11 février 1988 au parc Georges Valbon.

250 le 2 février 1997 au parc des Beaumonts, Montreuil.

50 le 2 septembre 1990 à la Rose des Vents, Aulnay-sous-Bois.

Rassemblements hivernaux récents :

40 le 24 janvier 2008 au Vieux-Pays.

27 le 27 septembre 2016 au Grand Parc de Saint-Ouen.

ACCENTEUR MOUCHET

Prunella modularis (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur, hivernant et migrateur commun.

Toute l'année. Migrateur. Niche dans toute l'Europe à l'exception de l'extrême sud. Les oiseaux les plus nordiques et les plus continentaux hivernent au sud de leur aire de reproduction, au sud du 60° Nord, à l'ouest. L'espèce peut alors atteindre l'Afrique du Nord.

Peu connue du grand public, en Île-de-France, c'est une des quinze espèces les plus communes (Malher et al., 2017).

Pour le département, de 2010 à 2019, en période de nidification, il est signalé dans trente-sept de ses quarante communes. Il ne fait aucun doute qu'il se reproduit sur chacune d'entre elles.

Discret, il s'installe dans les parcs, les jardins, sur les lisières forestières. Il a une préférence pour les zones pavillonnaires où il apprécie l'alternance entre les haies basses et la végétation rase.

Les mouvements de l'espèce sont difficilement perceptibles. Ils sont principalement remarqués en octobre-novembre et en mars. Par temps très froid, des accenteurs quittent la région.

BERGERONNETTE PRINTANIERE

Motacilla flava (Linnaeus, 1758)

Polytypique*. Migratrice. Niche de l'Europe et l'Afrique du Nord au 100° Est en Asie. Absente en Islande. Les oiseaux européens hivernent principalement en Afrique subsaharienne.

Motacilla f. flava niche de l'Ouest de la France au Sud de la Suède, au Nord de l'Ukraine et jusqu'aux Alpes.

Motacilla f. thunbergi niche de la Norvège au Nord de la Sibérie.

Motacilla f. flavissima niche dans les îles Britanniques et sur les côtes Nord-Ouest de l'Europe continentale.

BERGERONNETTE PRINTANIERE

Motacilla flava flava (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheuse rare et localisée – migratrice commune.

En Île-de-France, elle a sans doute régressé depuis le XIX^e siècle. La population actuelle est estimée à cinq-mille couples (Malher et al., 2017).

Dans la zone d'étude, comme nicheuse, il semble qu'elle ait abandonné beaucoup de localités à la fin des années 1990 et au début des années 2000. Au cours de années 1990, sa présence est relevée à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne (jusqu'à huit couples – [Laporte, 2013](#)) et au parc du Sausset. Elle disparaît de ces deux sites avant 2005. Elle occupe alors sans doute aussi des zones plus urbaines où sa présence n'est pas remarquée par les ornithologues. Par exemple, au cours du printemps pluvieux de 2001, lors d'inventaires réalisés par la LPO, elle est notée en période de nidification dans trois communes dépourvues de grands espaces vraiment favorables (Villetaneuse, Sevrans et Montfermeil). Elle n'y sera pas revue les années suivantes mais ces observations indiquent alors son caractère pionnier. Récemment, en dehors de la présence de deux oiseaux au fort de Noisy à Romainville en juillet 2011 et du cantonnement d'un mâle à Pantin en mai 2012, il semble qu'il y n'ait pas eu de nouvelle implantation. L'espèce ne se maintient ainsi plus qu'au Vieux-Pays de Tremblay-en-France et à l'aéroport Charles-de-Gaulle. Le nombre des oiseaux y est en diminution. Cela trahit probablement un déclin plus général.

Au passage, les effectifs sont variables selon les années. L'espèce demeure commune même si elle apparaît sans doute en moins grand nombre que par le passé. Les plus gros rassemblements de migratrices sont déjà anciens. Au printemps, la printanière est occasionnelle en mars. Le passage culmine de la deuxième décennie d'avril à la fin de la première décennie de mai. Au retour, elle passe surtout de la mi-août à la mi-septembre. Elle n'est pas annuelle en octobre. Il y a une mention de novembre.

Migration prénuptiale

première observée : 1 le 11 mars 2000 au parc des Beaumonts, Montreuil.

dernière observée (indicatif) : 1 le 30 mai 2018 depuis la Croix-de-Chavaux, Montreuil.

maximum : 11 en 6 heures d'observation le 11 mai 2017 depuis le parc des Beaumonts.

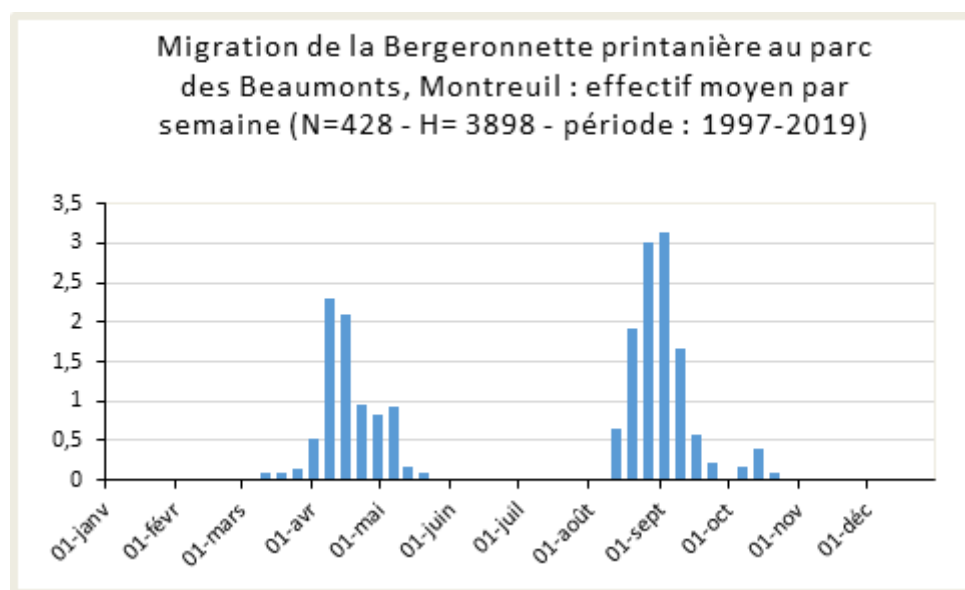
Migration postnuptiale

première observée (indicatif) : 1 le 5 août 2016 depuis la Croix-de-Chavaux.

dernière observée : 1 le 7 novembre 1988 à Tremblay-en-France.

maximum : 17 en environ 5 heures d'observation le 3 septembre 2011 depuis le parc des Beaumonts.

rassemblements : une centaine entre le 20 août et le 6 septembre 1992 aux bassins du Vieux-Pays, Tremblay-en-France – 50 le 10 septembre 1998 au Marais, parc du Sausset.



BERGERONNETTE NORDIQUE

Motacilla flava thunbergi (Billberg, 1828)

Statut départemental : migratrice occasionnelle.

En Île-de-France, elle passe en petit nombre. En migration prénuptiale, elle est un peu plus tardive que *Motacilla f. flava*.

Dans la zone d'étude, sept données sont recueillies. La plupart d'entre elles sont anciennes. La période à laquelle sont faites les observations coïncide avec la phénologie* du passage de la sous-espèce dans la région.

Données exhaustives (le 30 juin 2020) :

Migration prénuptiale

1 le 29 avril 1995 au Vieux-Pays, Tremblay-en-France.

2 le 1^{er} mai 1994 au parc Georges Valbon.

6 le 9 mai 1991 au parc du Sausset.

7 le 16 mai 1996 au parc du Sausset.

1 le 16 mai 1997 au parc des Beaumonts, Montreuil.

1 le 17 mai 1991 au parc Georges Valbon.

Migration postnuptiale

2 le 5 septembre 2015 au parc du Sausset.

BERGERONNETTE FLAVEOLE

Motacilla flava flavissima (Blyth, 1834)

Statut départemental : migratrice occasionnelle.

En Île-de-France, *Motacilla f. flavissima* est principalement remarquée en migration. En reproduction, elle a aussi été notée à quelques reprises. Elle s'est alors hybridée à *Motacilla f. flava*.

Dans la zone d'étude, peu de données sont recueillies. L'oiseau de juillet 2015 au Fond-Fortin à l'aéroport Charles-de-Gaulle est susceptible d'être un nicheur. Malheureusement, la reproduction n'est alors pas prouvée.

Données exhaustives (le 30 juin 2020) :

Notée en 1997 au parc Georges Valbon.

Migration prénuptiale

1 les 12 et 14 avril 2003 au parc Georges Valbon.

2 le 4 mai 1997 au parc des Beaumonts, Montreuil.

1 le 7 mai 2012 à Tremblay-en-France.

1 les 7 et 9 mai 2001 au parc des Beaumonts.

Migration postnuptiale

2 le 11 septembre 2015 au Fond-Fortin.

1 le 14 septembre 2007 à l'aéroport Charles-de-Gaulle.

Donnée estivale

1 les 3 et 10 juillet 2015 au Fond-Fortin.

BERGERONNETTE DES RUISSEAUX

Motacilla cinerea (Tunstall, 1771)

Statut départemental : nicheuse rare – migratrice et hivernante commune.

Toute l'année. Migratrice. Niche de l'Afrique du Nord (localisée) et l'Europe jusqu'à l'Est de l'Asie. Absente en Islande. Les populations les plus nordiques hivernent au sud de leur aire de reproduction, notamment au sud du 60° Nord, à l'ouest, et jusqu'au Kenya et au Mali en Afrique.

En Île-de-France, la population nicheuse est estimée entre cinq-cent-soixante et sept-cent-trente couples en 2017 (Malher et al., 2017). C'est aussi une migratrice et une hivernante très commune. Pour se reproduire, elle ne s'installe réellement dans la capitale qu'au début des années 2000 (Malher et al., 2010).

Dans la zone d'étude, auparavant elle était surtout connue comme migratrice et hivernante. Elle était alors très commune mais comme actuellement toujours à l'unité : il n'y a pas de rassemblement. Ubiquiste, elle apparaît dans tous les milieux, même loin de l'eau. Elle évite les endroits enherbés mais, par exemple, elle affectionne les toits en terrasse où des flaques stagnent. Comme nicheuse, il semble qu'elle se soit bien implantée dans le département au même moment qu'à Paris, c'est à dire au cours des années 2000.

De 2010 à 2019, sa reproduction est prouvée régulièrement dans les secteurs des parcs de la Poudrerie et Georges Valbon (bassins de la Molette et des Brouillards à Dugny en particulier), sur le canal de l'Ourcq (Écluse de Sevran, parc de la Bergère et la Folie à Bobigny, etc.). En d'autres endroits, la nidification est moins souvent rapportée mais elle est sans doute tout autant régulière. Il s'agit des territoires de la Marne et du canal de Chelles avec au moins cinq couples (Usine des eaux de Neuilly-sur-Marne, Écluse de Neuilly-sur-Marne, etc.), de la Seine (Centre de traitement des déchets de Saint-Ouen, quai du Moulin de Cage à L'Île-Saint-Denis, etc.), du canal Saint-Denis (pont du Landy à Aubervilliers, gare RER de Saint-Denis, etc.), et du parc du Sausset. Récemment, des nidifications ponctuelles ont aussi été relevées sur des sites en apparence moins favorables : aux bassins du Vieux-Pays de Tremblay-en-France, au parc Jean Valjean à Montfermeil et au Bois Saint-Martin à Noisy-le-Grand. Dans ce même cadre d'implantation surprenante, en 2020, l'espèce a été vue transportant des matériaux en ville, à Montreuil. Cette observation récente, ainsi que d'autres faites à Saint-Ouen en 2019, suggèrent qu'elle peut maintenant nicher loin de l'eau.

Au passage, les migrateurs sont souvent difficiles à discerner des oiseaux qui séjournent dans le département. Le passage prénuptial moins marqué que le retour s'étend de début mars à mi-avril. La migration postnuptiale est notée de début septembre à début novembre.

En hiver les effectifs sont renforcés.

Migration prénuptiale

maximum : 6 en 2 heures 30 d'observation le 30 mars 2018 depuis la Croix-de-Chavaux, Montreuil.

Migration postnuptiale :

maximum : 12 en 2 heures d'observation le 24 octobre 2015 depuis la Croix-de-Chavaux – 12 en 4 heures 30 d'observation le 13 octobre 2011 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil

BERGERONNETTE GRISE

Motacilla alba (Linnaeus, 1758)

Polytypique*. Migratrice. Toute l'année. Niche dans toute l'Europe et en Afrique du Nord jusqu'à l'Est de l'Asie. Les oiseaux les plus nordiques hivernent au sud de leur aire de nidification, au sud du 60° Nord à l'ouest. L'aire d'hivernage atteint le Sierra-Leone et le Sud du Kenya en Afrique ; le Sud de l'Asie.

Motacilla a. alba niche en Europe occidentale, en Anatolie jusqu'au Levant.

Motacilla a. yarrellii niche dans les îles Britanniques, parfois sur le continent proche.

BERGERONNETTE GRISE

Motacilla alba alba (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheuse et hivernante rare – migratrice commune.

En Île-de-France, sa population est estimée entre trois-mille-six-cents et six-mille couples. Beaucoup de nicheurs de la région n'y hivernent pas.

Dans la zone d'étude, dans les années 1990, en reproduction, elle est remarquée sur des lieux ayant un caractère rural. C'est-à-dire, à Coubron, à Tremblay-en-France et dans les carrières de Vaujours. En augmentation dès les années 2000, elle niche alors au parc de la Poudrerie, au parc Georges Valbon, au parc du Sausset mais aussi en zone plus urbaine : au parc de la Bergère à Bobigny. Contrairement à la Bergeronnette des ruisseaux, elle est peu liée à des infrastructures fluviales. Sa nidification est ainsi moins souvent reproduite et plus aléatoire dans le choix des espaces utilisés. De 2010 à 2019, elle est globalement fidèle aux secteurs du canal de l'Ourcq, du Vieux-Pays de Tremblay-en-France et de l'aéroport Charles-de-Gaulle. Elle apparaît comme nicheuse certaine, mais de façon plus discontinue, aux parcs Georges Valbon, du Sausset, et de la Poudrerie, à Saint-Ouen au Grand Parc et sur la Seine, à Neuilly-sur-Marne à la Haute-Île et à l'Usine des eaux, à la gare RER Neuilly-Plaisance. Elle se reproduit, une fois, à la Plaine-Saint-Denis, à Noisy-le-Grand et à la pointe de Gournay à Gagny. Par ailleurs elle est notée ponctuellement en période de nidification dans plusieurs autres communes. Cela indique d'autres reproductions possibles.

Au passage, elle est plus commune à l'automne (de mi-septembre à début novembre) qu'au printemps (de fin février à mi-avril).

En hiver, elle apparaît en moins grand nombre qu'en période de reproduction. Quelques oiseaux peuvent alors fréquenter les grandes pièces d'eau du département, le canal de l'Ourcq, etc.

Migration prénuptiale

première observée (indicatif) : 1 le 16 février 2013 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.

dernière observée (indicatif) : 1 le 5 mai 2019 depuis le parc des Beaumonts.

maximum : 44 en 5 heures d'observation le 14 mars 2009 depuis le parc des Beaumonts.

rassemblement : 15 le 21 mars 1998 sur les prairies de la Dhuys, Coubron.

Migration postnuptiale

premières observées (indicatif) : 2 le 1^{er} septembre 2019 depuis le parc des Beaumonts.

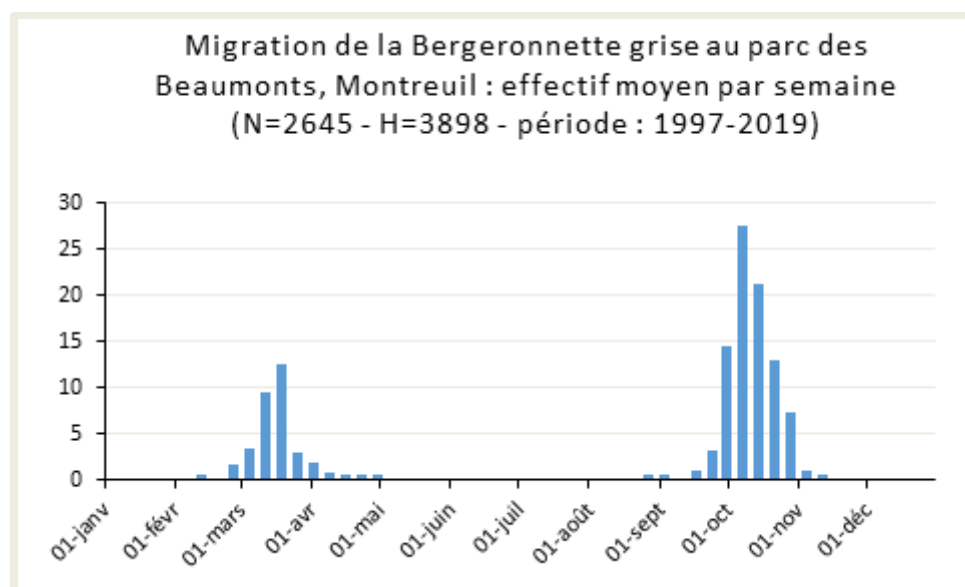
dernière observée (indicatif) : 1 le 12 novembre 2016 depuis le parc des Beaumonts.

maxima : 250 en une journée d'observation le 19 octobre 1997 depuis le Belvédère de Livry-Gargan – 135 en 9 heures d'observation le 12 octobre 2019 depuis le parc des Beaumonts.

rassemblements : 40 le 10 octobre 1998 à Tremblay-en-France – 40 le 15 octobre 1998 au parc du Sausset.

Rassemblement hivernal :

20 le 17 novembre 2019 aux bassins de la Molette, Dugny.



BERGERONNETTE DE YARRELL

Motacilla alba yarrellii Gould, 1837

Statut départemental : migratrice, hivernante et estivante occasionnelle.

En Île-de-France, elle est surtout remarquée en migration. Quelques individus hivernent. C'est par ailleurs une nicheuse très occasionnelle. Elle s'hybride alors avec *Motacilla a. alba*.

Dans la zone d'étude, beaucoup d'individus, femelle ou immature, doivent être confondus avec *Motacilla a. alba*.

Motacilla a. yarrellii y est une migratrice et une hivernante occasionnelle. Depuis 1996 une trentaine de données sont recueillies. La sous-espèce apparaît toujours à l'unité. Il y a deux séjours, ils interviennent en hiver. *Motacilla a. yarrellii* apparaît le plus souvent de fin novembre à fin mars. Le maximum du nombre des observations est atteint pour ce dernier mois. Il faut dire qu'à cette époque la plupart des mâles immatures ont déjà des plumages avancés. Cela facilite leur détermination.

Par ailleurs, plusieurs observations estivales se rapportent à des oiseaux présentant des caractères hybrides ou incertains. Deux données sont ainsi recueillies dans la zone du canal de l'Ourcq à Bobigny et Pantin, en mai-juin 2012 et avril-mai 2017. L'oiseau de 2012 est apparié à une femelle *Motacilla a. alba*.

En été, dans le secteur de l'aéroport Charles-de-Gaulle, de 2007 à 2014, de possibles femelles sont également vues à cinq ou six reprises avec parfois des séjours. Cependant, depuis 1998, dans ce secteur, il n'y a qu'une observation d'un mâle nuptial à cette saison. Elle est ponctuelle et non renouvelée (Jean-Christophe Beaucour, *comm.pers.*). Elle constitue aussi la seule donnée estivale certaine de la sous-espèce pour la zone d'étude.

Séjours hivernaux exhaustifs (le 30 juin 2020) :

1 du 1^{er} au 8 décembre 1997 au parc du Sausset.

1 mâle adulte du 21 janvier au 12 mars 1996 sur les pelouses rases d'une cité HLM de Saint-Ouen.

PIPIT ROUSSELIN

Anthus campestris (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur occasionnel.

Migrateur. Méridional. Niche de l'Afrique du Nord, à la France, au Sud de la Norvège et à l'Estonie jusqu'au 100° Est en Asie. Hiverné nettement au sud de son aire de nidification, en Asie, du Nord-Ouest de l'Inde à la péninsule arabique ; en Afrique tropicale, de la Corne de l'Afrique au Sénégal.

En Île-de-France, depuis le XIX^e siècle, il a régressé. Il n'y niche plus. En moyenne moins d'une dizaine d'oiseaux est vue chaque année pour la période 1995-2011. La majorité des individus est contactée au passage prénuptial (Le Maréchal et al., 2013).

Dans la zone d'étude, par le passé, l'espèce était remarquée sur les friches ouvertes. Elle a ainsi été contactée aux parcs Georges Valbon et du Sausset, à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne. Elle occupait les zones les moins végétalisées de ces sites. Considérée comme quasiment régulière à la fin des années 1990, l'évolution des milieux associé à sa raréfaction y ont rendu plus improbables les rencontres pour les observateurs. Il n'y a ainsi que trois mentions de 2010 à 2019. Les deux premières concernent le parc Georges Valbon (septembre 2010 et septembre 2012), la plus récente se rapporte à un oiseau en migration active* noté depuis le parc des Beaumonts à Montreuil (août 2012).

Les périodes de passage constatées dans le département coïncidaient avec ce qui est encore observé au niveau régional. Au printemps, la migration était remarquée d'avril à début mai (maximum le 20 avril). Au retour, moins apparente, cette dernière était notée de fin août à courant septembre.

Migration prénuptiale

premier observé : 1 le 4 avril 2001 au parc Georges Valbon.

derniers observés : 2 le 9 mai 1996 au parc Georges Valbon.

rassemblement : 11 le 22 avril 1995 au parc Georges Valbon.

Migration postnuptiale

premier observé : 1 le 18 août 2012 depuis le parc des Beaumonts.

dernier observé : 1 le 23 septembre 1998 au parc Georges Valbon.

rassemblement : 4 le 2 septembre 1994 au parc Georges Valbon puis 6 le 9.

PIPIT FARLOUSE

Anthus pratensis (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur rare et localisé – migrateur et hivernant commun.

Migrateur. Toute l'année. Niche de la France, à l'Islande, au Groenland et au cap Nord jusqu'à la Russie à l'ouest du 70° Est et au nord du 50° Nord. Les oiseaux les plus nordiques et les plus continentaux hivernent en dehors de leur aire de reproduction. À l'ouest, l'aire d'hivernage concerne le Sud de la Norvège jusqu'à l'Afrique du Nord et à la Mauritanie ; à l'est, le Pakistan et l'Ouzbékistan.

En France, où il est en limite sud d'aire de répartition, il est en régression comme en Europe.

Dans la région aussi, ses effectifs ont diminué.

Dans la zone d'étude, il était bien représenté. Il disparaît de la plupart des sites où il se reproduisait à la fin des années 1990 et au début des années 2000 : parc des Beaumonts à Montreuil (1996), parc Georges Valbon (2001), parc du Sausset (2003), Haute-Île à Neuilly-sur-Marne (2006 – une dizaine de couples sont encore présents en 2000). Malheureusement, il occupe alors des zones peu stables dans le temps. La fermeture naturelle des milieux et les aménagements des parcs lui sont presque partout fatals. Le réchauffement du climat peut aussi expliquer en partie ces disparitions.

Dans le département, actuellement, l'espèce n'est plus présente comme nicheuse que sur le territoire de l'Aéroport Charles-de-Gaulle où une belle population se maintient.

En migration, le Pipit farlouse demeure commun. Le passage prénuptial est assez concentré dans le temps, surtout de mi-mars à mi-avril. Le retour, plus diffus, est principalement remarqué entre la mi-septembre et la première décade de novembre.

Les petits rassemblements hivernaux qui intervenaient régulièrement dans les parcs, là où l'espèce nichait, ne sont plus d'actualité qu'au Vieux-Pays de Tremblay-en-France, à l'aéroport Charles de Gaulle et occasionnellement à la Haute-Île et à la Grande Prairie au parc Georges Valbon.



Pipit farlouse, parc de la Haute-Île © O. Hépiègne

Migration prénuptiale

premier observé (indicatif) : 1 le 28 février 2009 depuis le parc des Beaumonts.

dernier observé (indicatif) : 2 le 8 mai 2010 depuis le parc des Beaumonts.

maximum : 246 en 3 heures 20 d'observation le 14 avril 2007 depuis le parc des Beaumonts.

rassemblement : 50 environ le 19 avril 2014 au Vieux-Pays.

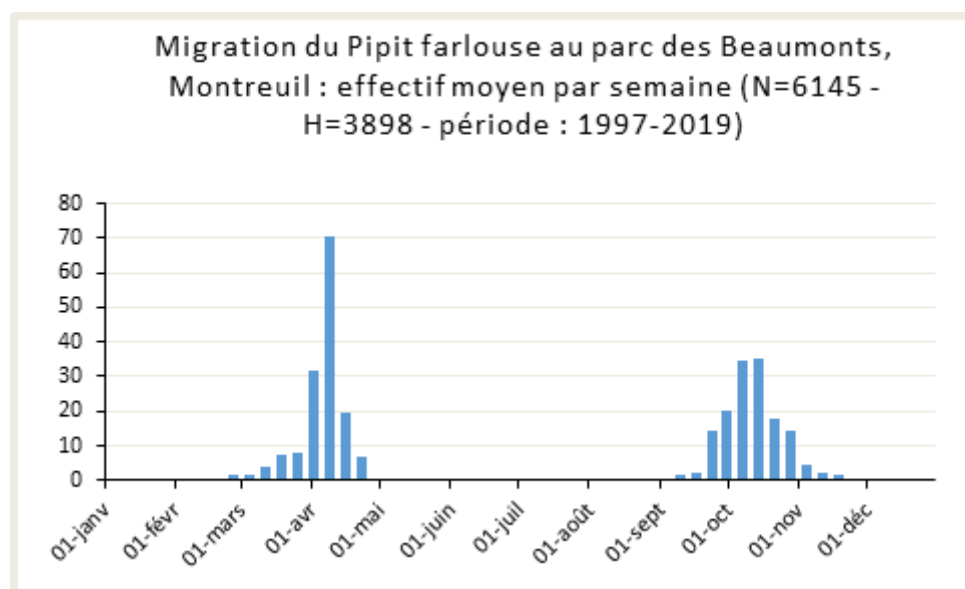
Migration postnuptiale

premier observé (indicatif) : 1 le 2 septembre 2018 depuis le parc du Sausset.

dernier observé (indicatif) : 6 le 24 novembre 2002 depuis le parc des Beaumonts.

maximum : 193 en moins de 9 heures d'observation le 12 octobre 2019 depuis le parc des Beaumont.

rassemblement : 50 environ le 10 octobre 1998 au Vieux-Pays.



PIPIT DES ARBRES

Anthus trivialis (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur très rare et localisé – migrateur commun.

Migrateur. Niche dans toute l'Europe à l'exception de l'extrême sud, de l'Islande et de l'Irlande. Atteint l'Est de l'Asie. Les oiseaux européens hivernent en Afrique subsaharienne ; jusqu'au Gabon et Botswana au sud.

En Île-de-France, sa population est estimée entre trois-mille et quatre-mille-quatre-cents couples (Malher et al., 2017). Il y est par ailleurs assez facilement observable à l'époque des migrations.

Dans la zone d'étude, au début des années 1990, il se reproduit encore au parc du Sausset. Sa nidification est alors aussi possible aux coteaux d'Avron à Neuilly-Plaisance. En 1998, il est également noté en période de nidification à la Glaisière à Livry-Gargan. À cette époque, le cœur de la population du département se trouve à proximité dans les carrières de Vaujours. L'espèce se maintient encore sur ce dernier site aujourd'hui. Ailleurs, sa présence comme nicheuse n'est plus d'actualité. Le Pipit des arbres a régressé consécutivement à l'évolution des milieux en sa défaveur.

Comme migrateur, il est commun dans les milieux ouverts. En survol, c'est souvent son cri métallique qui le trahit. Au passage prénuptial, il est occasionnel fin mars mais très régulier dès les premiers jours d'avril. La migration est importante tout le mois d'avril. Elle décroît ensuite jusqu'à fin mai. Au retour, le passage ne débute vraiment que dans la deuxième décade d'août. Il culmine à la fin du mois et début septembre. En octobre l'espèce n'est pas annuelle.

Migration prénuptiale

premier observé : 1 le 25 mars 2013 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.

dernier observé (indicatif) : 1 le 20 mai 2014 depuis le parc des Beaumonts.

maximum : 6 en 2 heures d'observation le 8 avril 2007 depuis le parc des Beaumonts.

rassemblement : une dizaine le 28 avril 2012 au parc des Beaumonts.

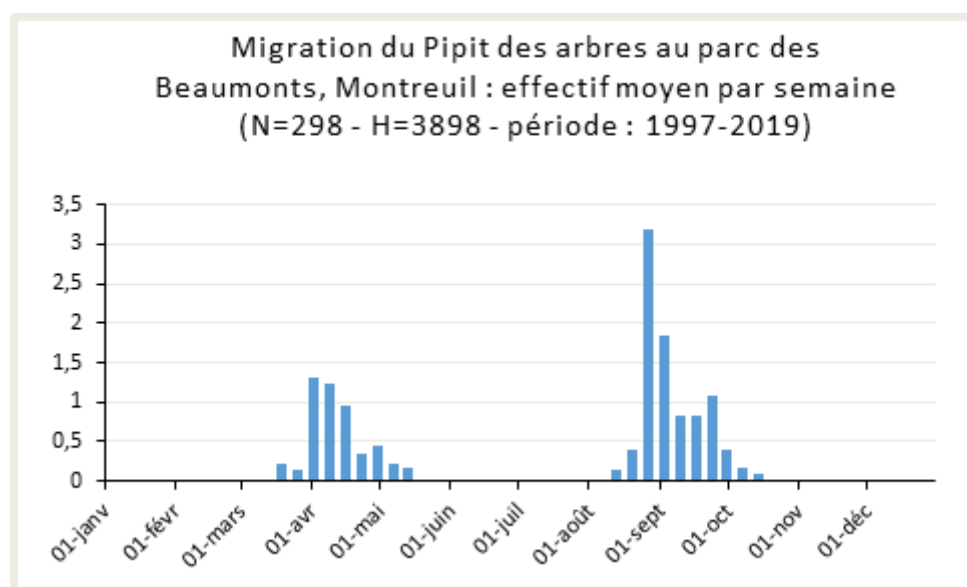
Migration postnuptiale

premier observé (indicatif) : 1 le 24 juillet 2015 depuis le parc des Beaumonts.

dernier observé : 1 le 29 octobre 2013 au parc des Beaumonts.

maximum : 31 en moins de 2 heures d'observation le 31 août 2018 depuis le parc des Beaumonts.

rassemblement : 9 bagués le 29 août 2013 à la Grande Prairie, parc Georges Valbon.



PIPIT A DOS OLIVE

Anthus hodgsoni Richmond, 1907

Statut départemental : migrateur occasionnel.

Migrateur. Niche essentiellement en Sibérie, hiverne généralement dans le Sud de l'Asie.

En France, ses premières observations ont lieu à l'île d'Ouessant (Finistère). Il est occasionnel dans le pays jusqu'en 2000-2010, ensuite il y devient régulier. Il est presque toujours vu fin octobre – début novembre, parfois en hiver. Récemment, il est aussi remarqué sur le littoral, plus occasionnellement à l'intérieur des terres.

Pour la zone d'étude, l'unique observation d'un individu le 5 octobre 2014 au parc des Beaumonts à Montreuil correspond bien aux dates habituelles de passage de l'espèce mais elle n'en est pas moins très exceptionnelle. Elle constitue alors une première régionale pour une espèce qui, depuis, n'a été contactée que trois autres fois en Île-de-France, en novembre 2016, octobre 2020 et décembre 2021, mais uniquement en migration active (au cri).

PIPIT SPIONCELLE

Anthus spinoletta (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur et hivernant très rare.

Migrateur. Montagnard. Niche des Pyrénées, les Alpes jusqu'à la Mongolie. Hiverne souvent en plaine ; à l'ouest, du Sud de la Grande-Bretagne, à l'Allemagne jusqu'en Afrique du Nord ; à l'est, jusqu'au Sud-Est de la Chine.

En Île-de-France, il est surtout remarqué en hiver, fréquemment à proximité des pièces d'eau.

Dans la zone d'étude, il est aussi généralement vu près de l'eau, souvent en petits groupes, ou parfois à l'unité. Il est noté de façon plus ou moins régulière à Dugny aux bassins de la Molette et des Brouillards, aux bassins de l'aéroport Charles-de-Gaulle, aux bassins du Vieux-Pays de Tremblay-en-France et à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne. Il a aussi été remarqué au parc du Sausset, au parc du bois de l'Étoile à Gagny et près du canal de l'Ourcq à Bobigny. En vol, l'espèce est sans doute souvent confondue avec le Pipit farlouse plus commun. Ainsi, en migration active*, elle est uniquement observée occasionnellement depuis le parc des Beaumonts à Montreuil.

Les passages ont été observés depuis le parc des Beaumonts en octobre-novembre et en mars-avril.

Ailleurs, il peut aussi y avoir des arrivées l'hiver, en particulier en cas de coup de froid.

Migration postnuptiale :

premiers observés : 5 le 18 septembre 1987 à l'aéroport Charles-de-Gaulle.

rassemblement : 19 le 22 octobre 2017 au Fond-Fortin, aéroport Charles-de-Gaulle.

Migration prénuptiale :

dernier observé : 1 le 25 avril 2013 au Fond-Fortin.

rassemblement : 22 le 11 mars 2020 aux bassins de la Molette.

Rassemblement hivernal

15 le 28 janvier 2012 à la Haute-Île (lors d'un coup de froid).

PINSON DES ARBRES

Fringilla coelebs (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur, migrateur et hivernant commun.

Migrateur et sédentaire. Niche en Afrique du Nord et en Europe jusqu'en Asie à l'ouest du 100° Est. Absent en Islande. Les populations les plus continentales hivernent au sud de leur aire de reproduction. Elles renforcent alors les effectifs des oiseaux plus méridionaux ; en dehors du littoral scandinave, généralement au sud du 60° Nord.

En Europe, c'est l'espèce nicheuse la plus commune. Ceci explique que ce soit le migrateur le plus abondant de la région. En Île-de-France, c'est aussi une des espèces nicheuses les plus répandues.

En Seine-Saint-Denis, comme ailleurs, pour qu'il se reproduise, il suffit que soient présents... des arbres ! De 2010 à 2019, il est remarqué en période de nidification dans trente-huit des quarante communes du département. Il a donc niché dans toutes les villes. Il apprécie particulièrement les parcs et les lisières forestières.

En migration, en l'absence de flux importants, les oiseaux de passage sont difficiles à distinguer des individus locaux. Le passage prénuptial est moins marqué que le retour. Il intervient de la deuxième décennie de février à la fin de la première décennie d'avril (maximum vers le 10-20 mars). La migration postnuptiale est surtout remarquée de la dernière semaine de septembre à mi-novembre (maximum vers le 15-20 octobre).

En hiver, l'espèce est sociable et les effectifs sont plus importants. Les oiseaux se regroupent alors sur des zones ouvertes comme au Vieux-Pays de Tremblay-en-France ou près de la Dhuis à Coubron. Ils sont aussi parfois dans les sous-bois ou les parcs.



Plinson des arbres, parc Courbet © Gagny Olivier Laporte

Migration prénuptiale

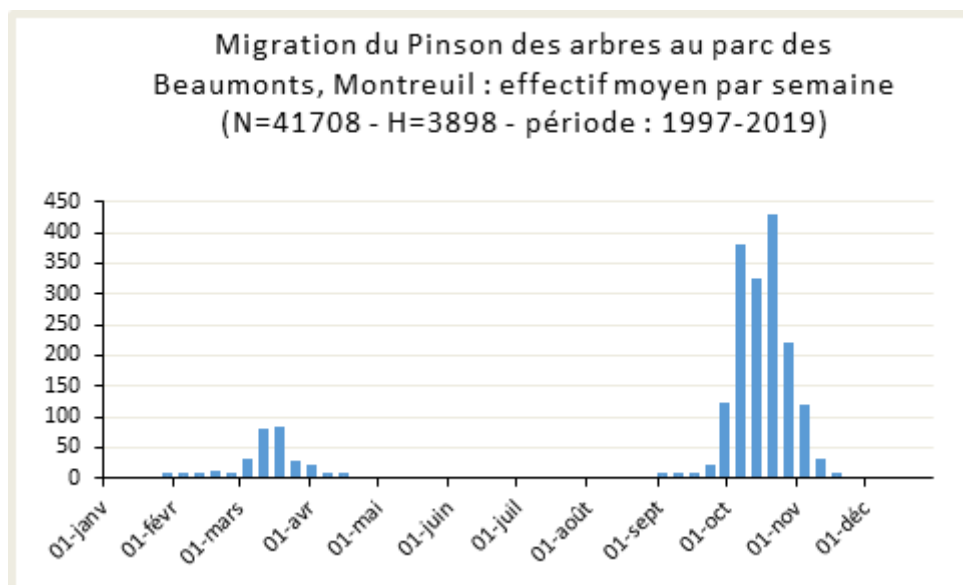
maximum : 301 en 1 heure 30 d'observation le 12 mars 2014 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.

Migration postnuptiale

maximum : 2024 en moins de 9 heures d'observation le 12 octobre 2019 depuis le parc des Beaumonts.

Rassemblements hivernaux :

plus de 300 le 27 décembre 2009 au cimetière parisien de Pantin-Bobigny – 200 le 20 février 2015 près de la mairie de Tremblay-en-France – 200 le 3 février 2019 près du ru du Sausset au Vieux-Pays.



PINSON DU NORD

Fringilla montifringilla (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur et hivernant commun.

Migrateur et en afflux. Nordique. Niche de la Scandinavie au Kamtchatka. En dehors des populations de l'Ouest de la Scandinavie, l'aire d'hivernage est disjointe de l'aire de reproduction, généralement au sud du 60° Nord, jusqu'à l'Afrique du Nord et au Nord des Philippines au sud.

En Île-de-France, c'est un hivernant dont les effectifs sont très variables. Jusqu'à environ un million d'individus en dortoir sont notés pendant l'hiver 1986-1987, dans les Yvelines, dans le secteur de Jouy-en-Josas et de Versailles.

Dans la zone d'étude aussi, le nombre d'observations est variable. L'espèce est surtout notée en migration. Beaucoup d'oiseaux passent alors inaperçus, mêlés aux Pinsons des arbres. Le passage prénuptial plus faible que le passage postnuptial est surtout remarqué en mars. Le retour est principalement ressenti en octobre et pendant la première décade de novembre.

Quelques individus hivernent irrégulièrement, là encore souvent en compagnie de Pinsons des arbres. Occasionnellement de plus grands groupes monospécifiques ont stationné.

Il y a une donnée estivale de juillet, au parc Georges Valbon. Elle correspond à la donnée printanière la plus tardive pour la région (Le Maréchal et al., 2013).

Migration postnuptiale

premier observé : 1 (précoce) le 1^{er} septembre 2006 à l'aéroport Charles-de-Gaulle.

maxima : 103 en 6 heures d'observation le 24 octobre 2021 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil – 85 en 7 heures 30 d'observation le 4 novembre 2018 depuis le parc des Beaumonts.

Migration prénuptiale

derniers observés : 3 le 23 avril 1997 au parc Georges Valbon.

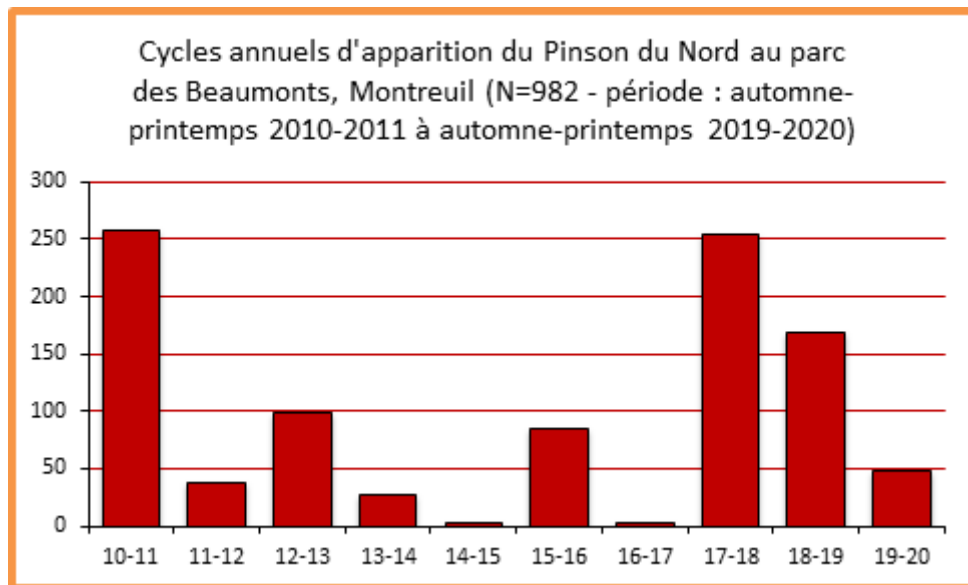
maximum : 78 en 1 heure 30 d'observation le 23 mars 2011 depuis le parc des Beaumonts.

Donnée estivale :

1 le 6 juillet 1997 au parc Georges Valbon.

Rassemblements hivernaux

150 à 250 entre octobre 1996 et février 1997 au parc des Beaumonts – 50 environ le 15 novembre 2010 au parc du bois de l'Étoile, Gagny.



GROSBEC CASSE-NOYAUX

Coccothraustes coccothraustes (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur et hivernant commun – nicheur (?) très rare.

Toute l'année. Migrateur et en afflux. Niche de l'Afrique du Nord, à la Grande-Bretagne, au Sud de la Norvège, de la Suède et de la Finlande jusqu'à l'Est de l'Asie. À l'ouest, en hiver, les effectifs des oiseaux méridionaux sont renforcés. Contrairement à celles d'Europe de l'Ouest, les populations orientales ont une aire d'hivernage située nettement au sud de leur aire de reproduction.

En Île-de-France, sa population est estimée entre mille et trois-mille couples.

Dans la zone d'étude, discret, son statut comme nicheur est difficile à établir avec certitude. Avant 2010, il est remarqué, en période de nidification, souvent régulièrement, dans les grands espaces forestiers du nord-est du département : parc de la Poudrerie, Forêt régionale de Bondy, parc des Friches à Livry-

Gargan, Fosse-Maussoin à Clichy-sous-Bois, bois de Bernouille à Coubron, Vert-Galant à Tremblay-en-France. Il est alors aussi ponctuellement noté aux coteaux d'Avron à Neuilly-Plaisance, au parc du Sausset, au parc Georges Valbon ou au parc des Beaumonts à Montreuil. De 2010 à 2019, au moment de la reproduction, beaucoup d'observations sont faites au parc des Beaumonts où l'espèce est régulière. Par ailleurs, à la même saison, il y a une mention de mai au nouveau cimetière de Romainville (2011), une mention de mai au Bois Saint-Martin à Noisy-le-Grand (2012), trois mentions de mai ou juin en Forêt régionale de Bondy (2013, 2014 et 2017), cinq mentions de mai ou juin au parc du Sausset (2013, 2015, 2016, 2018, 2019), une mention de juin au parc Georges Valbon (2013). Même si la faiblesse du nombre de données ne permet pas d'être complètement convaincu de l'effectivité de la reproduction dans le département, on peut remarquer qu'en période de nidification le Grosbec paraît maintenant le plus régulier dans les boisements les plus jeunes comme aux parcs des Beaumonts ou du Sausset. Il semble ainsi avoir régressé dans les forêts.



Gros-Bec à la mangeoire, Rosny-sous-Bois © Christophe Geyres

En migration, le passage pré-nuptial est surtout remarqué en mars. À cette occasion, les groupes d'oiseaux peuvent être assez démonstratifs et bruyants. Le retour, plus fort, est ressenti en octobre jusqu'à mi-novembre. Il culmine à la fin octobre.

Le passage d'automne est très variable. Les « bonnes années », il est généralement suivi de séjours jusqu'au printemps suivant.

Migration pré-nuptiale

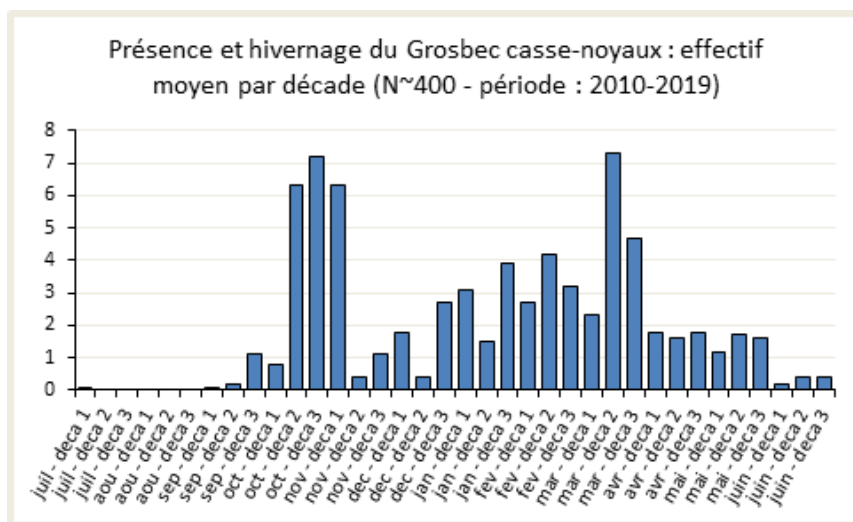
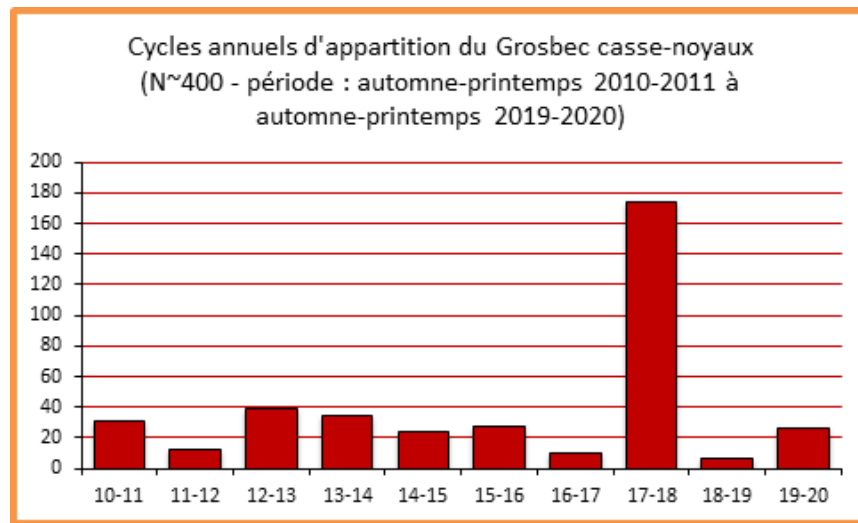
maximum : 9 en 5 heures d'observation le 22 mars 2013 depuis le parc des Beaumonts.

Migration post-nuptiale

maximum : 39 en moins de 8 heures d'observation le 1^{er} novembre 2017 depuis le parc des Beaumonts.

Rassemblements hivernaux

32 le 13 mars 2014 aux coteaux de l'Aulnoye, Coubron – 31 le 14 février 2018 aux bassins des Brouillards, Dugny.



BOUVREUIL PIVOINE

Pyrrhula pyrrhula (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur, migrateur et hivernant rare.

Polytypique*. Toute l'année. Migrateur. Niche du Nord de la péninsule ibérique, aux îles Britanniques, au cap Nord jusqu'à l'Est de l'Asie. Migrateur strict* uniquement au nord-est de son aire de reproduction. En Europe de l'Ouest, l'aire d'hivernage est ainsi très proche de l'aire de reproduction.

Pyrrhula p. pyrrhula niche de la Scandinavie (jusqu'à 70° Nord) à la Sibérie et dans le centre des Alpes.

Pyrrhula p. europaea niche depuis le Nord-Ouest de l'Allemagne à travers les Pays-Bas et la plus grande partie du pays excepté les Pyrénées. Les individus du Jura et des Vosges sont intermédiaires entre *Pyrrhula p. pyrrhula* et *Pyrrhula p. europaea*.

La distinction entre *Pyrrhula p. pyrrhula* et *Pyrrhula p. europaea* est difficile à faire dans la nature. Le Bouvreuil des Komis ou Bouvreuil « trompeteur », appartient à la sous-espèce *pyrrhula*. Il s'agit d'une population au cri caractéristique qui niche dans l'extrême Nord-Est de l'Europe et en Sibérie.

BOUVREUIL « TROMPETEUR »

Pyrrhula pyrrhula pyrrhula (Linnaeus, 1758)

En France, durant l'hiver 2004-2005, puis plus encore pendant l'hiver 2005-2006, des Bouvreuils « trompeteurs » en afflux sont remarqués par leur cri caractéristique. Plusieurs sont entendus en Seine-Saint-Denis. Toutefois, compte tenu des difficultés de détermination, on ne peut alors pas exclure des confusions avec des oiseaux locaux qui, au contact de ces « trompeteurs », imiteraient leur cri.

Données exhaustives des oiseaux entendus (le 30 juin 2020) :

Noté durant l'hiver 2005-2006 aux coteaux d'Avron, Neuilly-Plaisance.

1 à 2 (dont 1 mâle) du 24 décembre 2005 au 10 février 2006 au parc Georges Valbon.

1 le 8 janvier 2006 à la Haute-Île, Neuilly-sur-Marne.

BOUVREUIL PIVOINE

Pyrrhula pyrrhula europaea Vieillot, 1816

Signalé en augmentation en Grande-Bretagne et en France septentrionale au cours du XX^e siècle (Yeatman, 1971), l'espèce était probablement très rare ou absente de la région au XIX^e siècle (Cretté de Palluel, 1884). Depuis trente ans, la tendance s'est inversée dans le pays ([Vigie-Nature](#), 2020) et le Bouvreuil pivoine est actuellement aussi en déclin dans la région (Malher et al., 2017). Il est sans doute victime des changements actuels du climat.



Bouvreuil pivoine femelle, parc de la Haute-Île © Olivier Hépiègne

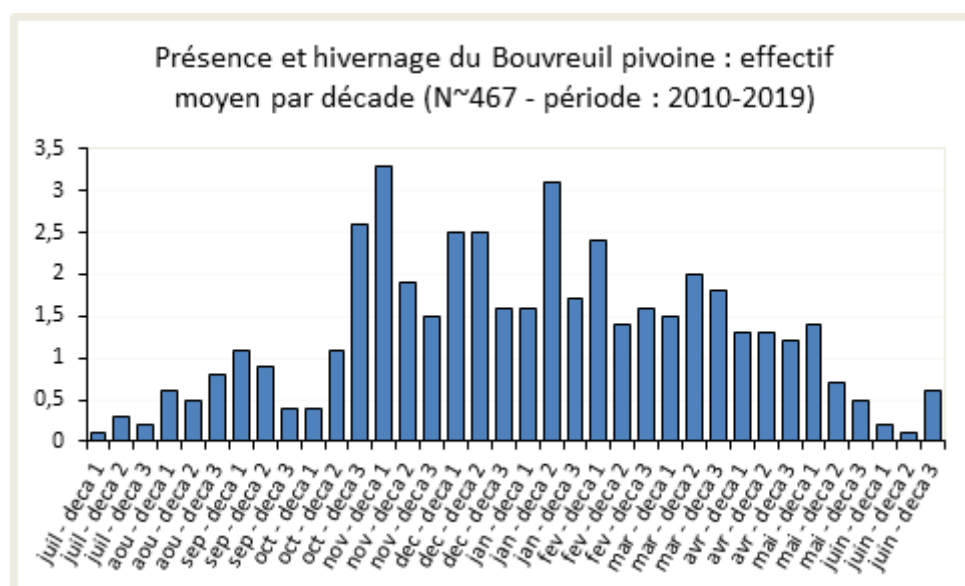
Dans la zone d'étude aussi, il a régressé. La pérennité de son statut de nicheur n'est pas assurée. Au début des années 2000, il occupe encore la plupart des zones denses avec des arbres ou des arbustes.

Plus récemment, au début des années 2010, à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne deux à trois couples résident encore dans la friche centrale ([Laporte, 2013](#)). L'espèce n'a plus été contactée sur le site en période de nidification depuis 2016. À l'époque, elle est aussi présente à proximité dans la friche de Ville-Évrard. Elle en a disparu depuis. Dans le secteur des coteaux de l'Aulnoye à Coubron elle n'est plus notée en période de reproduction depuis 2011 ; au plateau d'Avron à Rosny-sous-Bois, depuis 2014 ou 2016 ; dans les différentes anciennes carrières de Gagny, depuis 2016 ; au parc des Beaumonts où elle était nicheuse occasionnelle, depuis 2016. Auparavant, elle était aussi nicheuse possible au parc du Sausset en 2006, au parc Georges Valbon en 2006 et 2007, au cimetière parisien de Pantin-Bobigny en 2010, au parc de L'Île-Saint-Denis en 2012, à Noisy-le-Grand en 2016, etc. Depuis peu, les seuls cas de nidification possible sont remarqués au cimetière parisien de Pantin Bobigny en 2018, dans les carrières de Vaujours en 2019 et dans les boisements proches du moulin du Sempin à Montfermeil en 2020. C'est modeste.

En migration, le passage est faible. Au printemps, en mars-avril, l'espèce est moins abondante qu'à l'automne, en octobre novembre.

En hiver, les effectifs sont renforcés.

Maxima : 16 le 7 février 2012 au parc de la Poudrerie – 15 le 5 mars 1991 au parc de la Poudrerie.



VERDIER D'EUROPE

Chloris chloris (Linnaeus, 1758)

Statut départemental nicheur : nicheur, hivernant et migrateur commun.

Toute l'année. Migrateur. Niche de l'Afrique du Nord, aux îles Britanniques et au cap Nord jusqu'à l'Oural ; localisé en Asie centrale. Les populations les plus nordiques et continentales hivernent au sud de leur aire de reproduction. Elles renforcent alors les effectifs des oiseaux plus méridionaux.

En France, il est en régression depuis une vingtaine d'années ([Vigie-Nature, 2020](#)).

En Île-de-France, c'est encore un nicheur très répandu.

Dans la zone d'étude, en reproduction, ses effectifs sont probablement en baisse. De 2010 à 2019, il est remarqué en période de nidification dans un peu plus de la moitié des communes de Seine-Saint-Denis. C'est relativement peu. Il apprécie particulièrement les parcs avec des haies denses, les lisières forestières.

En migration, au parc des Beaumonts à Montreuil, les oiseaux en déplacement sont difficiles à distinguer des oiseaux locaux. Dans le département le passage prénuptial, faible, intervient principalement en mars. Le retour, plus fort, est surtout noté en octobre jusqu'à début novembre.

En hiver, l'espèce apparaît en plus grand nombre. Elle fréquente davantage les zones ouvertes. Elle peut alors aussi former des dortoirs dans les arbres à feuilles persistantes. La taille de ces regroupements semble en diminution. Les années à venir nous dirons si cette tendance est confirmée.

Migration postnuptiale

Maximum : 82 en une journée d'observation le 20 octobre 1991 ou 1996 depuis le Belvédère de Livry-Gargan.

Rassemblements :

500-600 sont estimés en stationnement en août 1867 à Dugny.

300-500 en dortoir en février 2009 au pont de Bondy.

200 en dortoir le 1^{er} février 2018 place du 8 mai 1945 à Saint-Denis.

150 le 28 mars 2008 au cimetière parisien de Pantin-Bobigny.

LINOTTE MELODIEUSE

Linaria cannabina (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheuse et hivernante rare, migratrice commune.

Toute l'année. Migratrice. Niche de l'Afrique du Nord, aux îles Britanniques, au Sud de la Norvège, de la Suède et de la Finlande jusqu'à l'Asie à l'Ouest du 100° Est. Les populations les plus nordiques hivernent au sud de leur aire de reproduction, au sud du 60° Nord à l'ouest. Elles renforcent alors les effectifs des oiseaux plus méridionaux.

En Île-de-France, l'espèce est signalée en régression depuis 2004 (Malher et al., 2017).

Dans la zone d'étude, elle a fortement régressé dès les années 1990. Les grands groupes que l'on observait en période internuptiale, sur la plupart des zones ouvertes, ont quasiment disparu. Des nicheuses, peu nombreuses, occupent encore les prairies, la périphérie des cultures, les friches ou les lambeaux de friche.

Aujourd'hui, en reproduction, la Linotte est encore présente avec plusieurs couples sur le territoire de l'aéroport Charles-de-Gaulle (plusieurs localités), et au Vieux-Pays de Tremblay-en-France (plusieurs localités). Quelques nicheurs se maintiennent aussi aux Sablons et à la plaine de Montceleux à Sevran, à la Grande Prairie au parc Georges Valbon, au parc du Sausset, dans les carrières de Vaujours. Récemment, des nidifications possibles, probables ou certaines sur des sites moins régulièrement suivis ont aussi été rapportées à la carrière Saint-Pierre à Gagny (2010), dans le secteur de la Poudrette aux

Pavillons-sous-Bois (2010, 2011, 2013), au Bois Saint-Martin à Noisy-le-Grand (2015), au parc des Sports à Bobigny (2015, 2016, 2017), au moulin du Sempin à Montfermeil (2018), etc. Ailleurs, la linotte semble disparaître encore, comme à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne où elle est devenue occasionnelle en reproduction depuis 2012-2013 (probablement quatre couples au début des années 2000). Il est difficile de savoir si cette évolution est liée à la fermeture des milieux ou à la raréfaction de l'espèce sur une plus large échelle.

En migration, le passage prénuptial est moins fort que le passage postnuptial. Il intervient de fin février à début mai. Le retour est noté de la deuxième décennie de septembre à mi-novembre. Le rassemblement le plus récent est noté au cimetière parisien de Pantin-Bobigny en octobre 2012.

Récemment, les hivernantes qui pouvaient se compter par centaines ne dépassent généralement plus la dizaine d'individus pour les groupes les plus importants. Des mouvements sont possibles tout l'hiver.

Migration prénuptiale

premières observées (indicatif) : 5 le 25 février 2019 depuis la Croix-de-Chavaux, Montreuil.

dernières observées (indicatif) : 3 le 9 mai 2016 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.

maximum : 24 en 5 heures 15 d'observation le 22 mars 2009 depuis le parc des Beaumonts.

rassemblement : 55 le 26 mars 2008 à la carrière Saint-Pierre.

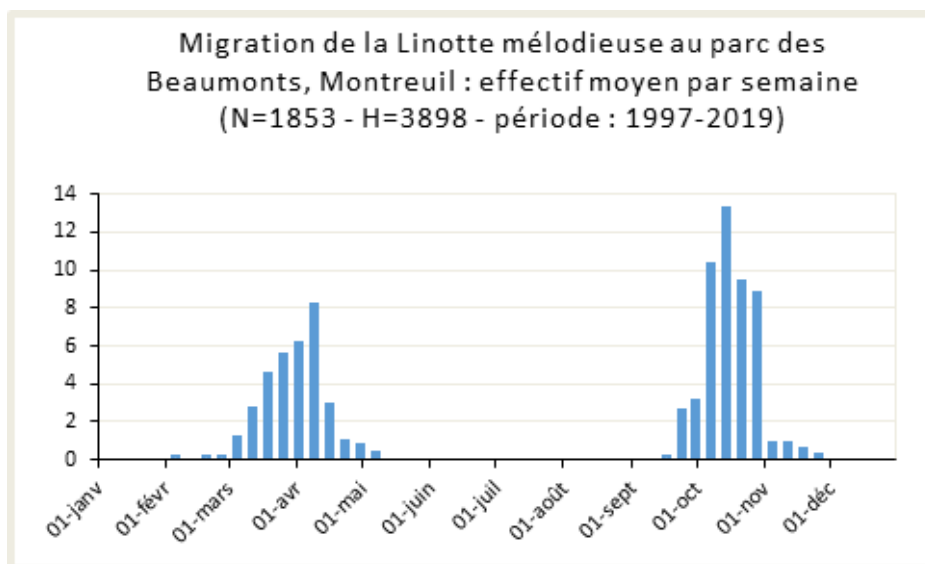
Migration postnuptiale

premières observées (indicatif) : 2 le 19 septembre 2009 depuis le parc des Beaumonts.

dernières observées (indicatif) : 6 le 21 novembre 2019 depuis la Croix-de-Chavaux.

maximum : 118 en 3 heures 15 d'observation le 13 octobre 2019 depuis la Croix-de-Chavaux.

rassemblements : 200 le 8 octobre 1989 au parc Georges Valbon, 150 le 20 septembre 1992 au même endroit – 100 le 18 octobre 2012 au cimetière parisien de Pantin-Bobigny.



SIZERIN FLAMME

Acanthis flammea (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur et hivernant occasionnel.

Migrateur. Le Sizerin flammé a une répartition mondiale où il occupe les forêts boréales. À l'ouest de l'Europe, il hiverne irrégulièrement jusqu'au Nord de la France, plus régulièrement de la Belgique, à la Grande-Bretagne et au cap Nord.

Du fait qu'il ait été récemment élevé au rang d'espèce par la Commission de l'Avifaune Française* son statut n'est pas encore bien précisé dans la région ([Massin et al., 2020](#)). En effet, auparavant, ses observations étaient agrégées avec celles du Sizerin cabaret plus régulier.

Dans la zone d'étude, les observations les mieux documentées sont toutes faites pendant l'hiver 2017-2018. Elles coïncident avec un afflux qui touche l'Europe et en conséquence l'Île-de-France. Une de ces mentions a été accompagnée de clichés photographiques.



Sizerins flammés, Romainville © Patrick Decreus

Données exhaustives (le 30 juin 2020) :

10 le 9 février 2018 à Romainville.

2 à 5 du 3 mars au 2 avril 2018 au parc des Beaumonts, Montreuil

Une trentaine le 19 mars 2018 depuis les Quatre-Chemins à Aubervilliers.

SIZERIN CABARET

Acanthis cabaret (Müller PLS, 1776)

Statut départemental : migrateur et hivernant occasionnel.

Migrateur. D'affinité montagnarde et nordique. Niche dans les îles Britanniques, du Nord de la France, au Sud-Ouest de la Norvège, des Alpes française à la République Tchèque. À l'ouest, hiverne occasionnellement jusqu'au Nord de l'Espagne et du Portugal.

En Île-de-France, sa reproduction est probable, une fois, en forêt de Fontainebleau (Seine-et-Marne) en 2006. Dans la région, par ailleurs, c'est un migrateur et un hivernant régulier avec des effectifs très variables (Le Maréchal et al., 2013).

Dans la zone d'étude, en hivernage, comme plusieurs espèces forestières, il est aussi régulier dans l'irrégularité. Il n'est pas annuel et, en moyenne, pas plus de cinq données sont recueillies chaque année. Beaucoup de ces mentions, en particulier celles d'oiseaux en migration active*, se rapportent à des sizerins indiscernables (cabaret ou flammé). Dans la pratique, il s'agit le plus souvent de cabarets, plus communs.

En déplacement, depuis le parc des Beaumonts à Montreuil des sizerins indéterminés ont été surtout notés, en migration postnuptiale, en octobre et jusqu'à la fin de la première décade de novembre. Il y a alors très peu de données printanières en mars et en avril.

Migration postnuptiale

premier observé : 1 sizerin indéterminé le 3 octobre 2015 depuis le parc des Beaumonts.

Migration postnuptiale

dernier observé : 1 le 25 avril 2008 au parc des Beaumonts.

Rassemblements et stationnements (par sites) :

60 le 2 février 2006 au parc du Croissant vert, Neuilly-sur-Marne.

Un groupe qui compte jusqu'à une trentaine d'individus pendant l'hiver 2012-2013 à la Haute-Île, Neuilly-sur-Marne ([Laporte, 2013](#)).

15 le 11 décembre 1987 au parc du Sausset.

BECCROISE DES SAPINS

Loxia curvirostra (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur et hivernant occasionnel.

Toute l'année. Migrateur en afflux. Espèce de l'hémisphère Nord à aire de répartition mondiale. Niche dans la majeure partie du Paléarctique occidental* à l'exception de l'Islande. En Europe, l'aire d'hivernage coïncide avec l'aire de reproduction.

En Île-de-France, il est surtout connu pour ses invasions. Sa nidification, en petit nombre, principalement en forêt de Fontainebleau (Seine-et-Marne) et de Rambouillet (Yvelines), y dépend de la fructification

des conifères (Malher et al., 2017). La période juin-octobre correspond à un moment de passage de l'espèce dans la région mais certaines années elle n'est notée qu'en hiver (Le Maréchal et al., 2013).

Régulier dans l'irrégularité, dans la zone d'étude, ses effectifs sont très variables selon les années. Par exemple, de 2010 à 2019, il y a quatorze données : trois en 2010, cinq en 2012, deux en 2013, une en 2014 et trois en 2017. Les autres années sont blanches. Ces observations sont faites de juin à décembre avec une donnée en juin, une en juillet, une en août, trois en septembre, six en octobre, une en novembre et une en décembre. La plupart de ces mentions concernent des oiseaux en déplacement. Dans la zone d'étude, par le passé, le Bec-croisé a également été vu tous les mois de l'année. Des séjours ont aussi été remarqués dans les Pins noirs du parc Georges Valbon. Le dernier cas y remonte à décembre 2005 et janvier 2006 avec au moins un oiseau.

Par ailleurs, l'espèce aurait niché une fois à La Courneuve au XIX^e siècle (Cretté de Palluel, 1884).

Migration postnuptiale

rassemblement : 21 le 31 août 2008 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.

Migration prénuptiale

rassemblement : 14 le 20 avril 2020 depuis le parc des Beaumonts.

CHARDONNERET ELEGANT

Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur, migrateur et hivernant commun.

Toute l'année. Migrateur. Niche de l'Afrique du Nord, aux îles Britanniques et au Sud de la Norvège jusqu'au 90° Est en Asie. En hiver, les populations les plus orientales séjournent toutes au sud de leur aire de reproduction. Dans l'Ouest du Paléarctique*, les effectifs des populations les plus méridionales sont alors renforcés.

En France, l'espèce serait en déclin modéré depuis une vingtaine d'années. Cette tendance ne se retrouve pas à l'échelle européenne ([Vigie-Nature](#), 2020).

En Île-de-France, c'est un nicheur familial.

Dans le département, de 2010 à 2019, il est remarqué en période de nidification dans un peu plus des deux tiers des communes. Il a probablement régressé avec l'envahissement par la végétation de nombreuses friches. Ces dernières constituaient son milieu favori pour se reproduire. Il s'installe toujours en milieu plus urbain mais en moins grand nombre, sur des alignements d'arbres, à proximité de voie de chemin de fer, dans des cours d'écoles, etc.

En migration, le passage prénuptial est beaucoup moins marqué que le passage postnuptial. Il intervient en mars et en avril. Le retour est surtout ressenti en octobre et début novembre.

En hiver, l'espèce apparaît en petites bandes dans les parcs ou les espaces forestiers, souvent en compagnie de tarins dans les aulnes et les bouleaux. Par ailleurs, dès l'automne des groupes dont la taille peut être importante utilisent aussi les friches pour se nourrir. Ils se dispersent au printemps. Ces derniers rassemblements, faute de milieux propices, sont devenus rares.



Chardonneret élégant © Thierry Chaurand

Migration prénuptiale

maximum : 11 en moins de 3 heures 30 d'observation le 26 mars 2011 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.

rassemblement : 82 à la gare RER de Villepinte le 5 mars 2012.

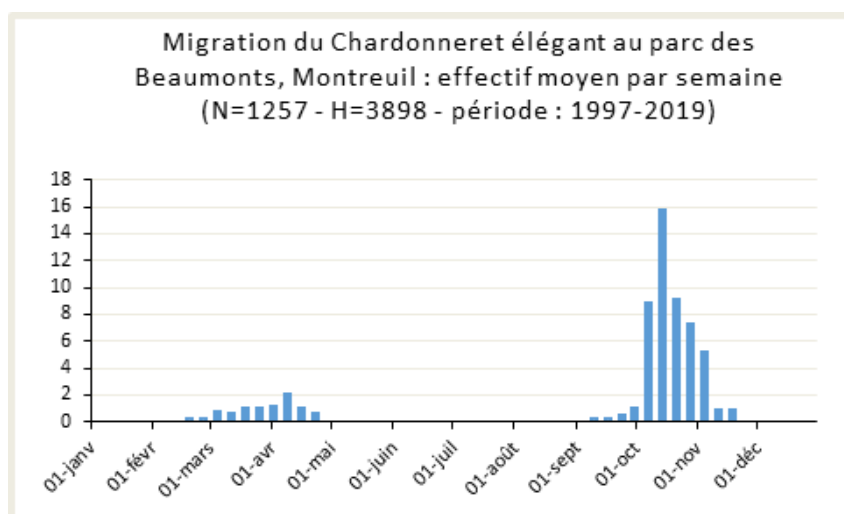
Migration postnuptiale

maximum : 50 en 2 heures d'observation le 12 octobre 2001 depuis le parc des Beaumonts.

rassemblements : une centaine le 8 septembre 2019 près du parc des expositions de Villepinte – une centaine au parc du bois de l'Étoile à Gagny le 6 novembre 2010.

Rassemblement hivernal

Une centaine le 8 janvier 2012 à l'aéroport Charles de Gaulle à Mitry-Mory.



SERIN CINI

Serinus serinus (Linnaeus, 1766)

Statut départemental : nicheur, migrateur et hivernant rare.

Toute l'année. Migrateur. Niche du Sud de l'Angleterre au 40° Est et de l'Afrique du Nord au 60° Nord. Les populations les plus continentales et les plus nordiques hivernent au sud de leur aire de reproduction, au sud du 50° Nord en France. Elles renforcent alors les effectifs des oiseaux plus méridionaux.

Au début du XIX^e siècle, il est totalement absent en Île-de-France. Avec une répartition plus méridionale, il occupe alors le Sud de la France, jusqu'à la Bourgogne à l'est. Il colonise la totalité du pays en cent-soixante à deux-cents ans (la progression semble s'être faite par taches diffuses). Dans la région, des captures ou des nidifications sont notées dès le milieu du XIX^e siècle, mais la grande colonisation a eu lieu vers 1906 (Yeatman, 1971).

Depuis une vingtaine d'années, il est en déclin en France et en Europe ([Vigie-Nature](#), 2020).

Pour nicher, le Serin cini apprécie particulièrement les parcs, ou les friches avec des espaces nus et quelques arbres ou arbustes. Il peut même s'installer dans de petits squares.

Dans la zone d'étude, ses effectifs ont très fortement diminué depuis le début des années 2000. Compte tenu de ses affinités pour les climats chauds, il devrait pourtant y profiter de la montée actuelle des températures. De 2010 à 2019, il est signalé en période de nidification sur un peu plus de la moitié des communes. Il a alors peut-être niché sur une bonne partie d'entre elles mais les effectifs y sont demeurés faibles. Pour cette saison estivale (mai, juin et juillet), le maximum du nombre d'oiseaux contactés est ainsi de huit individus (deux données). C'est très peu.

En déplacement, le passage prénuptial des oiseaux en migration active* est actuellement quasiment devenu imperceptible depuis le parc des Beaumonts à Montreuil. Dans le département, il intervient principalement des derniers jours de février aux premiers jours d'avril. Le retour, plus fort, est remarqué de fin septembre à début novembre.

Traditionnellement de petits rassemblements intervenaient, en hiver, dans les friches comme au parc Georges Valbon, à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne ou au parc des Beaumonts, etc. Ils se formaient dès que la nidification était terminée en juillet-août, jusqu'en mars-avril. Leur taille culminait au moment des passages. Ces regroupements ne sont quasiment plus d'actualité. Depuis 2005, le plus gros d'entre eux est remarqué au Grand Parc à Saint-Ouen, le 14 janvier 2017, avec seulement vingt-cinq individus.

Migration prénuptiale

premier observé (indicatif) : 1 le 1^{er} mars 2009 depuis le parc des Beaumonts.

dernier observé (indicatif) : 1 le 19 avril 2007 depuis le parc des Beaumonts.

maximum : 4 en 1 heure 30 d'observation le 14 mars 2012 depuis le parc des Beaumonts.

rassemblement : 150 le 19 mars 1987 au parc Georges Valbon.

Migration postnuptiale

premiers observés (indicatif) : 7 le 30 septembre 2009 depuis le parc des Beaumonts.

dernier observé (indicatif) : 18 le 6 novembre 2014 depuis le parc des Beaumonts.

maximum : 150 en 2 heures d'observation le 27 octobre 2000 depuis le parc des Beaumonts.

rassemblement : 150 le 17 octobre 1997 au parc des Beaumonts.

Rassemblement hivernal

100 les 1^{er} et 13 janvier 2000 au parc des Beaumonts.

TARIN DES AULNES

Spinus spinus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur et hivernant commun.

Migrateur. D'affinité nordique et montagnarde. Niche de Europe de l'Ouest, à l'exception de l'Islande, jusqu'à l'Est de l'Asie. En France, localisé au nord du pays et aux régions élevées. Les individus les plus nordiques et les plus orientaux hivernent au sud de leur aire de nidification ; à l'ouest du Sud de la Scandinavie jusqu'en Afrique du Nord.

Dans la région c'est surtout un migrateur et un hivernant. À ce jour, on ne connaît que trois cas de reproduction probable ([Piolain et al., 2017](#)).

Dans la zone d'étude, il est uniquement remarqué au passage et en hiver.

La migration prénuptiale, faible, est principalement notée de fin février à début avril. Le retour, plus fort, est ressenti des derniers jours de septembre à la première décade de novembre.

En hiver, l'espèce apprécie particulièrement les aulnes et les bouleaux. Sociables, des petits groupes sont alors très réguliers au parc du Sausset, au parc de la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne...



Tarin des aulnes, parc de la Haute-Île © Olivier Hépiègne

Migration postnuptiale

premiers observés : 15 le 14 septembre 1997 à Coubron – 1 le 14 septembre 2018 au parc du Sausset.

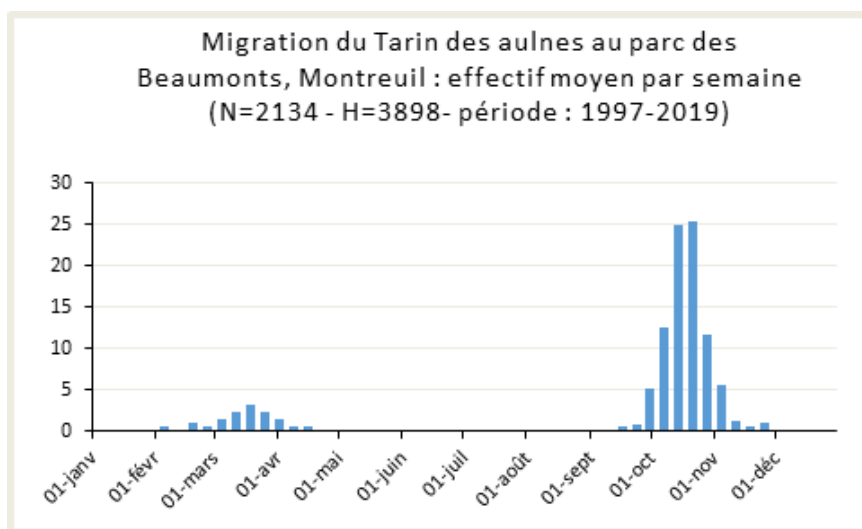
maximum : 100 en 4 heures le 10 octobre 2008 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.

Migration prénuptiale

derniers observés : 3 le 22 avril 2016 depuis le parc des Beaumonts.

maximum : 20 en 5 heures d'observation le 27 mars 2011 depuis le parc des Beaumonts.

Rassemblement hivernal : 130 à Livry-Gargan le 30 janvier 1991.



BRUANT PROYER

Emberiza calandra (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur très rare et localisé – migrateur occasionnel.

Toute l'année (?). Migrateur. Aire de répartition plutôt méridionale. Niche en Afrique du Nord et de l'Europe de l'Ouest au sud du 60° Nord jusqu'à 80° Est en Chine. Une partie des oiseaux européens est migratrice. En hiver, elle renforce les populations plus méridionales. L'aire d'hivernage atteint l'Afrique du Nord au sud.

En France, le Bruant proyer est signalé en déclin modéré depuis trente ans.

En Île-de-France, ses densités sont variables et il apprécie particulièrement les plaines cultivées.

Dans la zone d'étude, il a régressé mais les effectifs n'ont jamais été importants. Il disparaît du parc Georges Valbon au début des années 1980. Au début des années 2000, il n'est plus présent au parc du Sausset. Il ne se maintient alors plus qu'au Vieux-Pays de Tremblay-en-France et à proximité à l'aéroport Charles-de-Gaulle. Au Vieux-Pays jusqu'à sept chanteurs sont encore contactés au printemps 2010.

Depuis, il semble que l'espèce s'y soit raréfiée, voire qu'elle ait quitté le site. Pour l'aéroport, il est difficile d'avoir une idée de l'évolution des populations mais récemment, le nombre d'oiseaux présents semble faible puisque l'espèce n'est mentionnée qu'en petite quantité.

Les migrateurs ne sont pas aisément distinguables des oiseaux locaux. Au passage, au parc des Beaumonts à Montreuil, l'espèce n'a été vue qu'à quelques reprises en mars et fin octobre – début novembre. Dans la région, le passage prénuptial est indiqué de février à avril. Le retour est mentionné en octobre et novembre (Le Maréchal et al., 2013).

Aucune observation de rassemblement ou de dortoir hivernal n'est rapportée dans le département.

Maximum : 15 le 12 août 1998 au Château bleu, Vieux-Pays.

BRUANT JAUNE

Emberiza citrinella (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur disparu – migrateur occasionnel.

Toute l'année. Migrateur. Niche en Europe, à l'exception de l'Islande et du Sud de la péninsule ibérique, jusqu'en Asie à l'ouest du 110° Est. En Europe de l'Ouest, l'aire d'hivernage est très proche de l'aire de reproduction. Les migrateurs y renforcent les populations méridionales.

En Île-de-France, comme dans d'autres régions de France, il est en régression.

Dans la zone d'étude, après avoir vu ses effectifs se réduire au cours des années 1980-2000, aujourd'hui, il semble qu'il ne niche plus. Au milieu des années 1980, la population de Seine-Saint-Denis doit s'élever à quelques dizaines de couples. Elle occupe la plupart des grandes zones ouvertes. Elle disparaît du parc de la Poudrerie en 1992, du parc départemental du Sausset en 1994, du parc Georges Valbon en 1995. Dans les zones cultivées en limite de département, elle se maintient au Vieux-Pays de Tremblay-en-France et aux vergers de la Dhuys à Coubron jusqu'au début des années 2000. Les dernières données d'oiseaux en période nuptiale sont faites à Stains (2010), à Vaujours (2012), à l'aéroport Charles-de-Gaulle (2017 et 2018), et au parc du Sausset (2018). Hormis les individus de Vaujours et de l'aéroport Charles-de-Gaulle, il s'agit alors probablement d'oiseaux de passage. L'Île-de-France est au cœur de l'aire de répartition de l'espèce. Sa disparition, plausible en Seine-Saint-Denis, trahit un déclin plus général. Les milieux agricoles qui lui ont été favorables jusqu'à maintenant ne lui conviennent plus. Il faudra sans doute trouver d'autres espaces susceptibles de l'accueillir.

Par ailleurs, l'espèce est une migratrice occasionnelle. Récemment, elle est ainsi principalement notée depuis le parc des Beaumonts à Montreuil. Le passage prénuptial est remarqué en mars jusqu'à la fin de la deuxième décennie d'avril. Le retour est ressenti de la deuxième décennie d'octobre à la fin novembre.

BRUANT ORTOLAN

Emberiza hortulana (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : migrateur occasionnel.

Migrateur. Niche dans une grande part de l'Europe, à l'exception des îles Britanniques et de l'Islande. Évite également l'extrême nord du continent. Atteint l'Asie à l'ouest du 100° Est. Hiverné en Afrique tropicale.

En France, il est aujourd'hui surtout localisé dans la moitié sud du pays. Depuis le XIX^e siècle, l'espèce a régressé comme dans beaucoup de régions d'Europe.

En Île-de-France, à l'époque, il était commun dans les environs de Montereau-Fault-Yonne (Seine-et-Marne). Le dernier cas de reproduction est remarqué près de Fontainebleau en 1968 (Siblet, 1988). Plus récemment, jusqu'à l'année 2018, l'espèce était devenue tout juste annuelle dans la région. Puis, en août et septembre 2018, plus de cent individus sont contactés à l'aide de pièges à sons nocturnes en Essonne et dans les Yvelines. Dans les mêmes conditions d'observation, quelques-uns sont aussi notés au printemps de la même année. Le statut de l'espèce change alors. Le passage était soupçonné mais jamais confirmé ([Massin et al., 2020](#)).

Dans la zone d'étude, la plupart des données obtenues sont anciennes. La plus grande partie correspond à la migration pré-nuptiale fin avril et en mai. Cette phénologie* de passage ressemble à ce qui était connu jusqu'à 2018 dans la région. Les quatre données les plus récentes sont les seules qui se rapportent à la migration post-nuptiale. Les chances de revoir régulièrement le Bruant ortolan en stationnement en Seine-Saint-Denis sont devenues faibles compte tenu de la raréfaction de l'espèce et de l'évolution des sites. Sur beaucoup d'anciens lieux de présence, l'état de la couverture végétale (fermeture des milieux) est en effet devenu moins favorable aux séjours.

Données exhaustives (le 31 décembre 2021) :

Noté à l'aéroport du Bourget avant 1992 (Briot, 1992a).

Migration pré-nuptiale

1 le 22 avril 1999 au parc des Beaumonts, Montreuil.

2 mâles le 25 avril 1985 au parc Georges Valbon.

1 le 25 avril 1998 au parc Georges Valbon.

1 mâle le 26 avril 1989 au parc Georges Valbon, 2 mâles et 1 fem. le 28, 1 fem. le 29 puis 1 mâle le 2 mai.

2 le 30 avril 1990 au parc Georges Valbon.

1 le 1^{er} mai 1981 au parc des Beaumonts.

7 dont 4 mâles le 1^{er} mai 1994 au parc Georges Valbon, 4 le 4 puis 2 le 8.

1 mâle et 1 fem. le 2 mai 1990 au parc Georges Valbon.

4 le 2 mai 1995 au parc des Beaumonts, 2 le 3 puis 1 mâle et 1 fem. le 4.

1 mâle le 4 mai 1996 au Belvédère de Livry-Gargan.

1 le 6 mai 1995 au parc Georges Valbon.

1 le 6 mai 2000 au parc des Beaumonts.

3 le 7 mai 1994 au parc des Beaumonts.

3 ou 4 le 15 mai 1997 au parc Georges Valbon.

Migration postnuptiale

1 bagué le 27 août 2013 à la Grande Prairie, parc Georges Valbon.

[1 le 3 septembre 2010 depuis le parc des Beaumonts.](#)

[1 le 3 septembre 2021 depuis le parc des Beaumonts.](#)

[1 le 14 septembre 2020 depuis le parc des Beaumonts.](#)

BRUANT ZIZI

Emberiza cirlus Linnaeus, 1766

Statut départemental : nicheur disparu – Occasionnel.

Toute l'année. Espèce d'affinité méditerranéenne, niche de l'Afrique du Nord au Sud de l'Angleterre et au Nord de la France jusqu'à la Turquie.

Cette espèce a vu ses effectifs fluctuer en France au cours du XX^e siècle et jusqu'à maintenant.

En Île-de-France, elle est en limite nord d'aire de répartition, localement en augmentation.

Dans la zone d'étude, à la fin des années 1980, le Bruant zizi est représenté dans beaucoup de parcs et de zones ouvertes : parc Georges Valbon, parc du Sausset, coteaux d'Avron à Neuilly-Plaisance, carrières de Gagny, parc des Friches à Livry-Gargan, Bobigny, Aulnay-sous-Bois, etc. Il s'acclimate alors bien à la proximité de la ville et peut même fréquenter des jardins potagers ou des friches industrielles. Les derniers contacts avec d'éventuels nicheurs sont faits au parc du Sausset en 1991, au parc de la Poudrerie en 1994, à Livry-Gargan en 2000, au parc Georges Valbon en 2005, aux vergers de la Dhuis à Coubron en 2010. Récemment, l'espèce est notée occasionnellement à Gagny (2010 à 2013), au parc des Beaumonts à Montreuil (2013), à Sevran (2013, 2016, 2019), à Rosny-sous-Bois (2014), et à Neuilly-Plaisance (2019). Il s'agit alors sans doute d'oiseaux en transit. Compte tenu de la dynamique actuelle de l'espèce, et du nombre des observations récentes, il est permis d'espérer son retour comme nicheuse dans le département.

La plupart des oiseaux locaux devaient être sédentaires. L'hiver, ils apparaissaient souvent en petits groupes.

BRUANT DES ROSEAUX

Emberiza schoeniclus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur rare – migrateur et hivernant commun.

Toute l'année. Migrateur. Niche dans tous les pays d'Europe, à l'exception de l'Islande, jusqu'à l'Est de l'Asie. Localisé en Afrique du Nord. Les populations les plus nordiques hivernent au sud de leur aire de nidification. L'aire d'hivernage concerne l'Afrique du Nord au sud-ouest, les îles Britanniques et le Sud de la Scandinavie au nord-ouest.

En Île-de-France, la population nicheuse est estimée entre six-cents et neuf-cents couples (Malher et al., 2017).

Dans la zone d'étude, il semble plus commun de nos jours qu'au XIX^e siècle (Cretté de Palluel, 1884). Il peut parfois s'installer dans des endroits complètement secs.

Actuellement, il niche régulièrement au parc du Sausset (un couple), et dans le secteur de l'aéroport Charles-de-Gaulle à Mitry-Mory (jusqu'à trois couples notés depuis la périphérie du site en 2010). Il est aussi présent aux bassins des Brouillards et de la Molette à Dugny (implantation au cours des années 2000 avec jusqu'à quatre couples – récemment deux-trois couples au total). À la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne, l'effectif atteint cinq-huit couples en 2009 mais, en reproduction, l'espèce semble disparue depuis 2017. Sur des friches au Vieux-Pays de Tremblay-en-France et dans le secteur du ru du Sausset, le Bruant des roseaux s'installe et récemment renforce ses effectifs (un couple en 2008 – trois chanteurs en 2020). Par le passé, il a aussi niché régulièrement au parc Georges Valbon : à l'étang des Brouillards (jusque vers 2010, probable en 2016), au Grand Lac (avant 2000). De façon plus ponctuelle, il s'est aussi reproduit, ou cantonné pour nicher : dans les carrières de Vaujours (2000), en Forêt régionale de Bondy (2008), ailleurs au parc Georges Valbon (sur les friches sèches de la Grande Prairie, en 2005 et 2006 – aux Cascades, en 2016 et 2017 – au Vallon écologique, en 2017), ailleurs au Vieux-Pays de Tremblay-en-France (près du circuit Carole, en 2013 – sur les bassins de rétention, en 2015 et 2017) et à Villepinte (près du parc des expositions, en 2019).

En migration, le passage prénuptial débute fin février, il est fort en mars, plus diffus en avril jusque dans les tout premiers jours de mai. Le retour, plus intense, commence en octobre. Il est fort de la deuxième décade d'octobre jusqu'à la première décade de novembre. Il se termine avant la fin du mois de novembre.

En hiver, le Bruant des roseaux peut être présent en plus grand nombre qu'en période de reproduction. Au cours des années 1990, un dortoir est ainsi remarqué à l'étang des Brouillards, il semble régresser avec la végétalisation des friches environnantes. Plus récemment, l'espèce est notée dans les mêmes conditions au parc du Sausset.



Bruant des roseaux, parc du Sausset © Thierry Chaurand

Migration prénuptiale

premier observé (indicatif) : 1 le 26 février 2014 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.

dernier observé (indicatif) : 1 le 3 mai 2016 depuis le parc des Beaumonts.

maximum : 33 en 1 heure d'observation le 21 mars 2006 depuis le parc des Beaumonts.

Migration postnuptiale

premier observé (indicatif) : 1 le 3 octobre 2015 au parc des Beaumonts.

dernier observé (indicatif) : 1 le 25 novembre 2019 depuis la Croix-de-Chavaux, Montreuil.

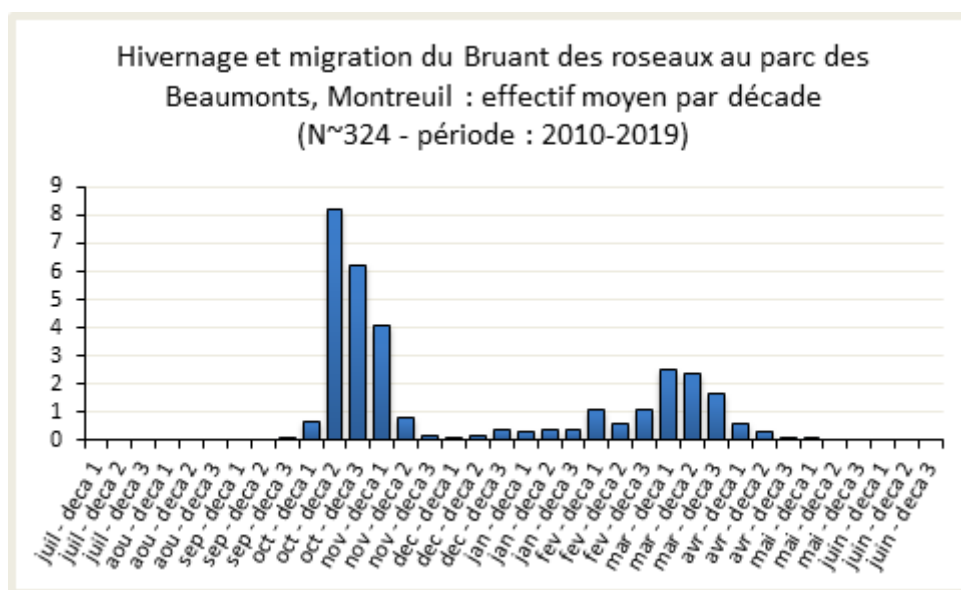
maxima : 22 en 2 heures d'observation le 6 novembre 2009 depuis le parc des Beaumonts – 21 en 8 heures d'observation le 19 octobre 2014 depuis le parc des Beaumonts.

Dortoirs hivernaux :

75 le 16 février 2016 au Marais, parc du Sausset.

Quelques dizaines pendant les années 1990 à l'étang des Brouillards.

23 le 2 janvier 2019 aux bassins des Brouillards.



ESPÈCES POTENTIELLES POUR LA ZONE D'ÉTUDE

Il s'agit-là d'espèces potentielles pour la Seine-Saint-Denis. Ce sont des d'oiseaux dont les observations n'ont pas été suffisamment documentées, des allochtones* ayant pu être directement issus de captivité ou n'appartenant pas à la liste des oiseaux de France*.

ESPECES DONT LES OBSERVATIONS N'ONT PAS ÉTÉ SUFFISAMMENT DOCUMENTÉES

MARQUETTE DE BAILLON

Porzana pusilla (Pallas, 1776)

Statut départemental : occasionnelle (XIX^e siècle) ?

Migratrice. Niche en Europe, en Asie, en Afrique et en Australie. Les oiseaux européens hivernent sans doute principalement en Afrique tropicale.

En France, elle a beaucoup régressé depuis le XIX^e siècle. Une petite population est découverte très récemment en Brière, en Loire-Atlantique. Ailleurs dans le pays, l'espèce est une nicheuse occasionnelle.

En Île-de-France, c'est aujourd'hui une migratrice très occasionnelle. Deux mentions récentes sont recueillies à l'aide de pièges à sons nocturnes en Essonne en 2020. Auparavant, l'observation la plus récente datait de 1987 (le Maréchal et al., 2013).

Non loin de la zone d'étude, sa nidification est signalée par Albert Cretté de Palluel à Garges-lès-Gonesse au XIX^e siècle (Cretté de Palluel, 1884). À l'époque, dans la région, il y avait sans doute plus d'endroits susceptibles d'accueillir l'espèce. Depuis des zones humides ont été asséchées.

En Seine-Saint-Denis, la Marquette de Baillon a très probablement été présente, au moins de passage, par le passé.

AIGLE BOTTE

Hieraaetus pennatus (Gmelin, JF, 1788)

Statut départemental : occasionnel ?

Migrateur. D'affinité méridionale, niche en Europe, en Afrique du Sud, en Afrique du Nord et en Asie. La plupart des oiseaux européens hivernent en Afrique subsaharienne, parfois dans le Sud de la France ou en Espagne, etc.

L'espèce est installée depuis plusieurs années en forêt d'Orléans (Loiret), proche de notre région. Les données en Île-de-France sont maintenant régulières mais la nidification n'y a jamais été prouvée (le Maréchal et al., 2013).

Dans le département, un ou deux oiseaux dont l'origine captive est évidente sont recueillis, vers 2000, au parc du Sausset et au parc de la Poudrerie. Par ailleurs, il y a trois observations mais malheureusement aucune n'est suffisamment documentée ou d'assez bonne qualité pour être considérée comme valide. La plus ancienne mention concerne un individu le 30 juillet 1997 aux coteaux d'Avron à Neuilly-Plaisance. La deuxième se rapporte à un individu, mal vu, le 23 mars 2004 depuis le parc des Beaumonts à Montreuil. La plus récente se réfère à un individu le 26 mai 2019 au parc de la Poudrerie. Compte tenu de l'évolution actuelle du statut de l'espèce dans la région, une observation dans de bonnes conditions avec une description précise est attendue.

PYGARGUE A QUEUE BLANCHE

Haliaeetus albicilla (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : occasionnel (XIX^e siècle) ?

Migrateur. Plutôt nordique. Espèce européenne et asiatique. Il en existait une population en Corse qui a aujourd'hui disparu.

En France, le Pygargue à queue blanche n'est de retour comme nicheur que depuis 2011 sur l'étang de Lindre en Moselle.

En 1884, dans son article sur les oiseaux des environs de Paris, à propos de cette espèce, Albert Cretté de Palluel écrit : « nous citerons particulièrement une variété isabelle capturée par Jules Verreaux à Bondy ». Dans la région, à l'époque, les persécutions humaines sur les grands rapaces n'ont pas encore fini de les anéantir. Remarquons aussi qu'il y avait alors des confusions entre les différents aigles. Aujourd'hui, on ne connaît pas vraiment de variété isabelle de Pygargue à queue blanche et, étant donné l'absence de peau*, il risque de rester une part de doute pour cette mention.

PIE-GRIECHE A POITRINE ROSE

Lanius minor (Gmelin, JF, 1788)

Statut départemental : nicheuse (XIX^e siècle) ?

Migratrice. Peu commune en Europe de l'Ouest, atteint l'Afghanistan à l'est, 50° Nord en Pologne et 55° Nord en Russie. Hiverné en Afrique australe.

En France, au XIX^e siècle, elle est commune dans beaucoup de régions. Elle régresse surtout de la seconde moitié du XX^e siècle jusqu'à nos jours. Au printemps 2019, dans le pays, un seul couple est connu. Il tente de se reproduire, dans l'Hérault ([Wikipédia](#), 2020).

En 1884, l'espèce est signalée comme nicheuse plus commune que la Pie-grièche écorcheur dans les environs de Paris (Cretté de Palluel, 1884). Il est certain, qu'à l'époque, l'espèce a fréquenté notre zone d'étude.

CASSENOIX MOUCHETE

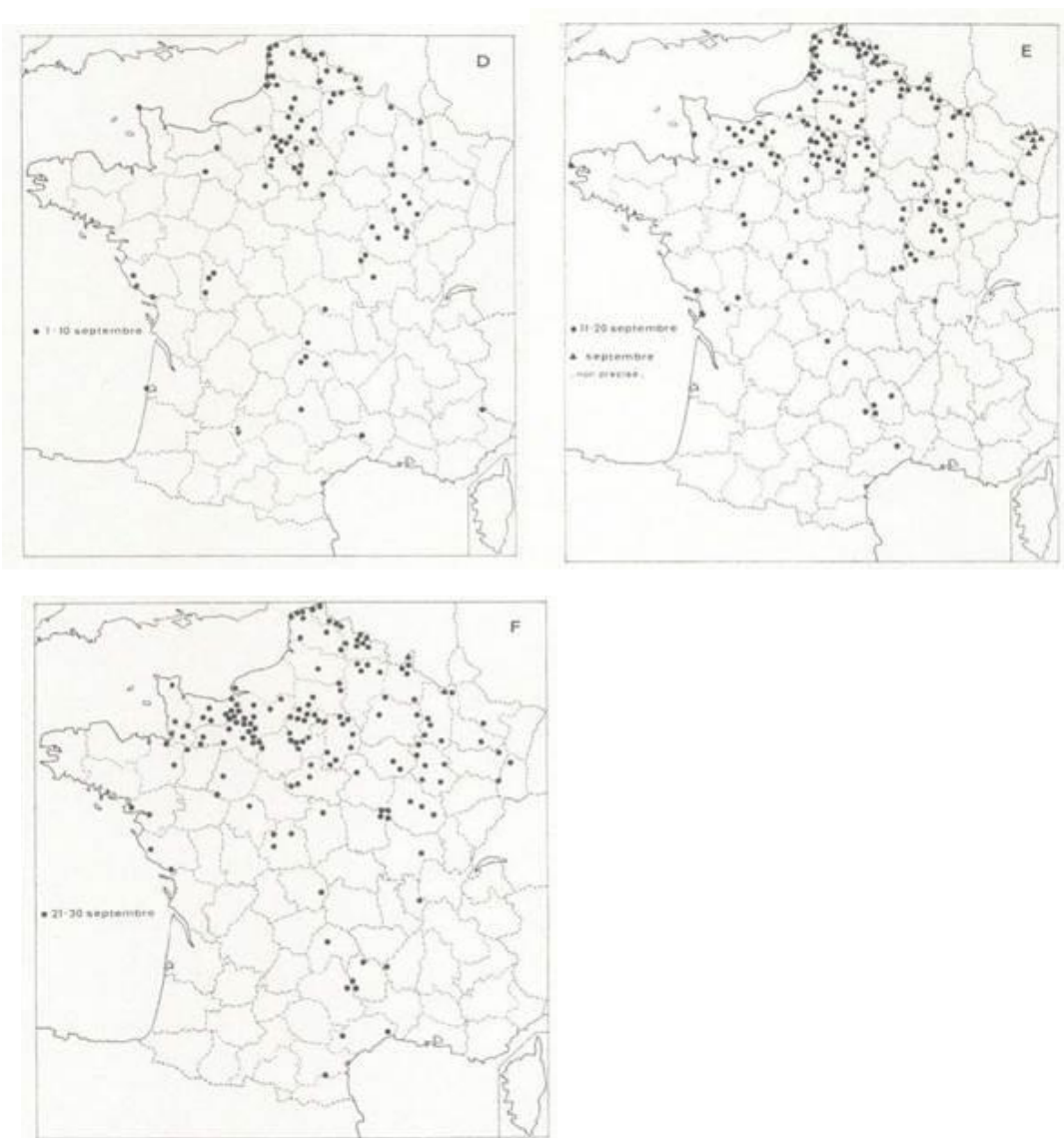
Statut départemental : occasionnel ?

Nucifraga caryocatactes (Linnaeus, 1758)

Polytypique*. Migrateur. Nordique et montagnard. En afflux. Niche des Alpes, les Ardennes, les Vosges, le Sud de la Scandinavie, jusqu'à l'Est de l'Asie.

En Île-de-France l'espèce est très occasionnelle en afflux. Les oiseaux alors observés appartiennent à la sous-espèce sibérienne *macrorhynchos*.

Dans la zone d'étude, il semble bien que l'espèce soit apparue lors de la grande invasion qui a touché l'Europe de l'été 1968 jusqu'au printemps suivant. En effet, bien que peu précises, les cartes, extraites de l'article alors écrit par Christian Énard dans la revue *Alauda* (Énard, 1970), suggèrent la présence de l'espèce dans la zone d'étude au mois de septembre 1968.



Cartes montrant la phénologie de l'afflux de Cassenoix mouchetés en 1968 in *Alauda* (Énard, 1970).

CORNEILLE MANTELEE

Corvus cornix (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : hivernante (XIX^e et début du XX^e siècle) ?

Polytypique*. Migratrice. Niche en Irlande, en Corse, dans le Nord et l'Est de l'Europe jusqu'à 50° Est en Asie. En Afrique localisée à l'Égypte. Les populations nordiques les plus orientales hivernent au sud de leur aire de reproduction.

Hivernante (*Corvus c. cornix*). Sous-espèce régulière et commune dans la région au XIX^e siècle. Commence à régresser dès la fin du XIX^e siècle. Encore régulière dans la région au début des années 1970. Aujourd'hui, très occasionnelle en hiver, même dans le Nord de la France.

L'espèce a sans aucun doute fréquenté la zone d'étude, probablement jusqu'au milieu du XX^e siècle.

GOBEMOUCHE A COLLIER

Ficedula albicollis (Temminck, 1815)

Statut départemental : occasionnel (XIX^e siècle) ?

Migrateur. Niche de l'Est de la France et à l'Italie jusqu'à l'Est de l'Europe. Hiverné dans le Sud-Est de l'Afrique centrale, du Sud-Est de la République démocratique du Congo, à la Tanzanie jusqu'au Zimbabwe.

Dans la région, au XIX^e siècle, il est signalé au passage par plusieurs auteurs. Des captures sont alors parfois faites.

À l'époque, l'espèce a sans doute fréquenté la zone d'étude, bien qu'il n'y ait pas de mention précise.

BRUANT LAPON

Calcarius lapponicus (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : occasionnel ?

Migrateur. Nordique. Aire de répartition mondiale. Nicheur des toundras de l'Arctique, de la Sibérie en passant par la Scandinavie. Hiverné au sud de son aire de reproduction ; en Europe de l'Ouest généralement jusqu'au Nord de la France et à la Bretagne.

En Île-de-France, on n'en connaît que trois observations contemporaines.

Un afflux postnuptial d'oiseaux originaires d'Amérique du Nord est observé en Europe de l'Ouest dès la fin du mois d'août 2010. Il se tarit dès le début du mois d'octobre dans les îles Britanniques (Provost, 2013). C'est à cette occasion qu'un individu en déplacement a probablement été contacté le 9 octobre 2010, depuis la Grande Prairie, au parc Georges Valbon. À l'époque, l'observateur a peu de doutes sur l'identité de l'oiseau qui n'est malheureusement pas vu mais qui crie à plusieurs reprises à courte distance.

ESPECES ALLOCHTONES* (PROBABLEMENT INTRODUITES)

OIE A TETE BARREE

Anser indicus (Latham, 1790)

Statut départemental : très rare (introduite ?).

Toute l'année. Férale* ? Espèce d'ornement originaire d'Asie. Migratrice stricte* dans son aire de répartition d'origine.

Il en existe plusieurs petites populations férales* en Europe, mais elle n'appartient pas encore à la liste des oiseaux de France*.

Dans la région, elle se reproduit notamment au lac de l'Arbalète à Grigny, Essonne, en 2012 et 2014.

Le nombre d'observations dans la zone d'étude peut laisser supposer qu'une partie des oiseaux qui y est vue est férale*. L'espèce est régulière avec un individu depuis 2014 au parc Georges Valbon et depuis 2015 sur la Marne à Gournay-sur-Marne. Elle a aussi été notée au parc des Beaumonts à Montreuil avec un individu (2011), à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne avec deux individus à chaque fois (2014 et 2016), sur le canal de l'Ourcq avec un individu aux Pavillon-sous-Bois (2016). D'autres mentions concernent des oiseaux dont l'origine captive est plus évidente. La fréquence des apparitions de l'espèce dans le département semble s'accroître. Il s'agit peut-être du signe avant-coureur d'une installation sur une plus grande échelle.

CANARD CAROLIN

Aix sponsa (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : nicheur occasionnel (introduit ?).

Toute l'année. Féral* ? Originaire d'Amérique du Nord où il est partiellement migrateur*. Il est aussi parmi les espèces d'anatidés* les plus souvent détenues en captivité en Europe. En 2007, en France, on n'en connaît pas vraiment de population férale* (Dubois, 2007).

Dans la zone d'étude, il est plus régulier au cours des années 2000. À cette époque, on remarque notamment la présence d'un à trois couples à l'étang de Ville-Évrard à Neuilly-sur-Marne. Il niche avec succès sur ce site en 2006 et, entre 2002 et 2006, la reproduction y est suspectée à plusieurs reprises. Au parc de la Poudrerie, un couple niche avec des poussins en 2007 et en 2009 (Malher et al. 2017). Plus récemment, les principales observations sont encore faites au parc de la Poudrerie avec un à deux couples de 2016 à 2018. La nidification est à nouveau prouvée, à proximité, au Vert-Galant à Tremblay-en-France au printemps 2020.

La faiblesse des effectifs de Canard carolin dans le département y rend cependant assez peu probable l'implantation d'une véritable population férale*. Il faut dire aussi qu'un habitué du parc Georges Valbon

m'a rapporté qu'au moins un lâcher de trois oiseaux avait lieu à cet endroit pendant les années 2000. C'est peut-être aussi ce qu'il est arrivé il y a quelques années à l'étang de Ville-Évrard et ce qu'il se passe encore aujourd'hui au parc de la Poudrerie.

CANARD A FRONT BLANC

Mareca americana Gmelin, JF, 1789

Statut départemental : occasionnel (introduit ?).

Souvent détenu en captivité. Niche en Amérique du Nord où il est principalement migrateur. Il n'apparaît pas dans la liste des oiseaux de la région.

En France, l'origine des Canards à front blanc observés est souvent difficile à établir. En effet, il peut s'agir tout aussi bien d'introduits que d'individus originaires d'Amérique du Nord. Les observations d'automne et d'hiver, faites sur le littoral du Nord et de l'Ouest du pays sont les plus susceptibles de concerner des oiseaux sauvages.

Dans le département, une donnée est recueillie. Elle se rapporte à l'observation d'un mâle accompagné par deux femelles le 7 décembre 2001 au parc Georges Valbon. Le fait qu'il y ait eu trois oiseaux ensemble plaide en faveur d'une origine captive : même s'ils ont traversé l'Atlantique ensemble, il y a peu de chance que trois oiseaux restent groupés jusqu'à notre région.

FULIGULE NYROCA

Aythya nyroca (Güldenstädt, 1770)

Continental. Souvent détenu en captivité. Niche de l'Est de l'Europe à l'Ouest de la Mongolie. Localisé notamment en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Strictement migrateur* dans le nord de son aire de reproduction. Hiverné jusqu'au Sénégal, l'Éthiopie, l'Inde, le Sud-Est asiatique.

En France, c'est un nicheur très rare et localisé un peu plus abondant en hiver.

Dans la zone d'étude un mâle adulte est observé à l'étang des Brouillard le 13 octobre 2021. Comme pour le Canard à front blanc, il peut ici s'agir d'un individu introduit sur le site.

GRUE DEMOISELLE

Grus virgo (Linnaeus, 1758)

Statut départemental : occasionnelle (introduite ?).

Niche de l'Ukraine à 125° Est en Asie. Migratrice stricte*, hiverne dans l'Est de l'Afrique tropicale ainsi qu'en Inde et à proximité.

L'espèce ne fait partie de la liste des oiseaux de France* que depuis peu. Auparavant on considérait que les oiseaux observés étaient tous des introduits.

Dans la zone d'étude, un individu adulte est observé le 16 août 2016 à Sevrans. Un cliché photographique est alors pris. Le plumage endommagé en plusieurs endroits et de façon dissymétrique suggèrent une origine captive récente. La date est également peu favorable pour un oiseau sauvage.

FLAMANT ROSE

Phoenicopterus roseus (Pallas, 1811)

Statut départemental : occasionnel (introduit ?).

Niche dans le Sud de l'Europe, en Afrique australe et dans le Sud-Ouest de l'Asie occidentale.

L'espèce n'est pas considérée comme faisant partie de l'avifaune* régionale. On considère que les observations se rapportant au Flamant rose concernent des introduits.

Dans le département un individu est noté le 13 mai 1986 au parc Georges Valbon. Il s'agit là aussi probablement d'un oiseau issu de captivité.

LISTE DES ESPECES DIRECTEMENT ISSUES DE CAPTIVITE (PAR ORDRE ALPHABETIQUE)

Il s'agit là d'oiseau dont l'origine captive récente était évidente.

Astrild à joues oranges	Conure veuve	Perruche alexandre
Astrild cendré	Conure à tête bleue	Perruche omnicolore
Astrild ondulé	Conure veuve	Perruche ondulée
Bengali rouge	Diamant mandarin	Sarcelle à collier noir
Bernache de Hutchins	Dendrocygne fauve	Sarcelle bariolée
Bulbul orphée	Faisan vénéré	Sarcelle hottentote
Cacatoès Rosalbin	Hybride Fuligule milouin x morillon	Serin des Canaries
Calopsitte élégante	Inséparable rosegorge	Serin du Mozambique
Canard à collier noir	Martin triste	Travailleur à bec rouge
Canard à crinière	Nette demi-Deui	Veuve royale
Canard musqué	Oie cygnoïde	Perruche alexandre
Céréopse cendré	Perroquet gris du Gabon	Perruche omnicolore
Choucador pourpre	Perroquet jaco	
Conure à tête bleue	Perroquet youyou	

ÉVOLUTIONS NOTABLES DE L'AVIFAUNE* DÉPARTEMENTALE

LES NOUVELLES ESPECES DEPUIS 2011 : UN PREMIER REFLET DE L'ETAT DE L'AVIFAUNE* ET DE LA PRATIQUE LOCALE DE L'ORNITHOLOGIE

L'observation d'une nouvelle espèce peut être significative du bon état de ses populations, surtout si elle est confirmée par de nouvelles mentions. Cependant pour les espèces en déclin, elle n'apporte aucune information.

Depuis 2011, onze espèces n'ont été mentionnées qu'une fois et non revues par la suite, il s'agit de l'Eider à duvet, de l'Outarde canepetière, du Grèbe esclavon, du Gravelot à collier interrompu, du Tournepierre à collier, de la Guifette moustac, du Busard pâle, du Petit-duc scops, du Pouillot brun, de la Locustelle lusciniôïde et du Pipit à dos olive. Ces oiseaux sont tous plus ou moins occasionnels ou rares dans la région. Leur mention récente reflète surtout l'augmentation de la pression d'observation et la présence des ornithologues sur le terrain. À l'exception de la Locustelle lusciniôïde qui signe peut-être là un retour sur une plus grande échelle, elle est peu significative de leur état récent de conservation.

Les espèces nouvelles qui sont revues sont au nombre de neuf. Il s'agit de la Bernache nonnette, du Cygne noir, du Bécasseau sanderling, du Labbe parasite, du Bihoreau gris, du Héron garde-bœufs, du Pouillot à grands sourcils, de la Rousserolle turdoïde et du Sizerin flammé (la première mention de la Rousserolle turdoïde est collectée après 2011 mais, en fait, l'espèce est signalée pour la première fois en 2004). Trois de ces nouvelles mentions réitérées sont peu significatives de modifications éventuelles de l'état des populations des espèces concernées. Il s'agit de celles du Sizerin flammé, du Bécasseau sanderling et du Labbe parasite. Pour le Sizerin flammé, c'est l'évolution générale des connaissances en ornithologie et son élévation récente au rang d'espèce qui explique son entrée dans la liste des oiseaux de Seine-Saint-Denis. Le Labbe parasite et le Bécasseau sanderling, comme les douze espèces nouvellement observées et non revues, sont des oiseaux rares dans la région. Leurs observations, renouvelées une fois, n'indiquent pas de changements pour ces espèces mais plutôt la chance d'observateurs différents. Le Pouillot à grands sourcils, mentionné lui trois fois, est lui de plus en plus souvent vu dans le pays. Les cinq autres nouvelles espèces revues appartiennent toutes aux milieux aquatiques, certaines sont férales*. Ces mentions sont à l'image du bon état relatif des populations d'un bon nombre d'oiseaux de ces espaces.

ÉVOLUTION DEPUIS 2011 ET AUPARAVANT

LE CAS DE PLUSIEURS ESPECES FERALES*

Une espèce dont l'introduction est ancienne voit peu de changement dans son statut. Il s'agit du Faisan de Colchide.

Beaucoup d'autres oiseaux féraux* s'implantent et/ou renforcent leur effectif nicheur à la fin du XX^e siècle. Il s'agit du Cygne tuberculé, du Canard mandarin et de la Perruche à collier (actuellement en forte augmentation). Au début du XXI^e siècle, après une longue absence, la Perdrix rouge se réinstalle. Elle est

suivie par les implantations nouvelles de la Bernache du Canada (forte augmentation en cours) et de l'Ouette d'Égypte. Cette dernière implantation s'inscrit dans un contexte européen d'extension.

Deux espèces, d'origine nordique, auparavant surtout connues comme migratrices ou hivernantes dans la région sont, elles aussi, en cours d'implantation à l'état féral* dans le département. Il s'agit de l'Oie cendrée et de la Bernache nonnette. De la même façon, le Cygne noir, récemment entré dans la liste des oiseaux de France* (auparavant on a considéré que ses populations se maintenaient sous l'influence des introductions), est vu de plus en plus régulièrement. Il pourrait, lui aussi, un jour, faire partie de l'avifaune* nicheuse locale.

Il faut également signaler la présence en Seine-Saint-Denis de deux espèces qui n'appartiennent pas à la liste des oiseaux de France* mais qui sont susceptibles de voir leur statut évoluer en ce sens. Il s'agit du Canard carolin (nicheur occasionnel) et surtout de l'Oie à tête barrée.



Ouette d'Égypte, parc du Sausset ©Thierry Chaurand

LE CAS DE PLUSIEURS MIGRATEURS TRANSSAHARIENS ET LES EFFETS DU CLIMAT

Le réchauffement local actuel du climat est probablement en cause dans la raréfaction de plusieurs espèces. À la fin du XX^e et au début du XXI^e siècle, plusieurs oiseaux nicheurs, en limite sud d'aire de répartition dans le pays, voient leurs effectifs de reproducteurs diminuer ou quasiment disparaître dans le département. Il s'agit en particulier du Pouillot fitis, du Pipit farlouse et du Bouvreuil pivoine.

Dans les mêmes conditions de réchauffement du climat, des espèces en limite sud d'aire d'hivernage dans la région trouvent au nord des conditions plus clémentes et, récemment, elles apparaissent moins régulièrement à cette saison. Il s'agit par exemple des Harles piette et bièvre.

Depuis le début du XXI^e siècle, certains flux sont également moins importants que par le passé. Il s'agit notamment de ceux des Oies cendrées migratrices et du Goéland cendré.

Apparu au cours du XX^e siècle le Goéland argenté voit également depuis peu le nombre de ses migrants en baisse.

À contrario, des espèces de passage venues du Sud, comme le Milan noir ou l'Échasse blanche, apparaissent.

Pour d'autres oiseaux, auparavant d'affinité plus méridionale en hiver, dès la fin du XX^e siècle, l'aire d'hivernage s'étend vers le nord et concerne de plus en plus souvent le département. C'est le cas par exemple pour le Rougequeue noir, la Fauvette à tête noire ou la Cigogne blanche (cette dernière uniquement de passage).

L'évolution générale du climat a aussi des effets en Afrique. Elle a une influence néfaste, sur les oiseaux qui hivernent au Sud du Sahara et qui passent ou séjournent dans notre département. En effet, la désertification est sans doute un des facteurs aggravant pour la raréfaction locale d'un bon nombre d'espèces tant nicheuses que non-nicheuses. Dès la fin du XX^e siècle, c'est le cas (mais certainement pas seulement le cas) pour la Sarcelle d'été, la Huppe fasciée, le Torcol fourmilier, le Tarier des prés ; plus récemment pour la Tourterelle des bois, le Pouillot siffleur, la Fauvette des jardins, les Gobemouches gris et noirs et aussi probablement pour le Coucou gris.

Finalement une seule espèce transsaharienne fait exception et voit récemment ses effectifs augmenter très significativement. Il s'agit du Faucon hobereau. Il faut dire que cet oiseau est un très bon voilier et que contrairement à d'autres oiseaux, pour lui, la traversée du Sahara doit être relativement facile.

LES ESPECES LIEES AUX MILIEUX AQUATIQUES

À la suite à des assèchements de zones humides, certaines espèces comme les marouettes ou les guifettes ont régressé depuis le XIX^e siècle, mais plus récemment, le bilan pour les oiseaux des zones humides est globalement plus favorable.

Deux espèces de passereaux, sans doute plus rares au XIX^e siècle, le Bruant des roseaux et la Rousserolle effarvatte, se maintiennent.

La Sterne pierregarin profite d'infrastructures humaines et s'installe au début du XXI^e siècle sur des entrepôts puis à l'instar de la Mouette rieuse sur des barges artificielles. Quelques années plus tôt, l'Hirondelle de rivage et les Bergeronnettes grise et des ruisseaux s'implantent ou renforcent leurs effectifs. Ces trois dernières espèces occupent pareillement des milieux très anthropisés*, comme les canaux et les constructions fluviales.

Une espèce localement moins dépendante de l'Homme, la Foulque macroule, augmente récemment ses effectifs de nicheuses et d'hivernantes.

Dans un même contexte de croissance de population, mais cette fois en association avec une expansion géographique encore plus évidente, le Goéland leucophaea puis la Nette rousse, la Mouette mélanocéphale et enfin le Goéland brun sont de plus en plus souvent observés de passage.

Il faut dire également que les lois françaises de protection de 1970, sont aussi un des facteurs favorables aux laridés*. De la même façon, cette évolution de la législation profite au Grèbe huppé qui s'installe dans le département à la fin du XX^e siècle et qui maintient ensuite ses effectifs. Similairement, épargné par la chasse, presque l'ensemble des populations d'ardéidés* augmente significativement. Ainsi, le Héron cendré, exterminé avant la première moitié du XX^e siècle, est de retour comme nicheur à la fin de ce même siècle. La Grande Aigrette apparaît aussi maintenant régulièrement en migration, comme l'Aigrette garzette et dans une moindre mesure, le Bihoreau gris, les Hérons pourpré, garde-bœuf et crabier. Le réchauffement du climat est aussi un facteur favorable pour plusieurs de ces oiseaux (garzette, hérons pourpré, garde-bœufs et crabier).

Nous avons vu que certaines espèces d'anatidés* férales* s'implantaient pour nicher. C'est aussi le cas, très récemment, de deux espèces d'origine sauvage : les Fuligules milouin et morillon. Par ailleurs, ces derniers hivernent actuellement en plus grand nombre que par le passé (parc Georges Valbon). Il s'agit-là, peut-être, d'un effet local de disponibilité alimentaire plus importante.

Pour d'autres oiseaux de la famille des canards le bilan est plus mitigé ou incertain. Il s'agit des canards de surface* hivernants : les Canards siffleur, chipeau, souchet et la Sarcelle d'hiver. Leurs effectifs sont

souvent en hausse en Europe, mais l'évolution actuelle du climat ne favorise pas l'arrivée et le passage d'oiseaux en aussi grand nombre que l'on pourrait l'espérer.

La Gorgebleue, plus abondante dans la région au XIX^e siècle, signe très récemment un retour, comme nicheuse probable, timide mais remarqué dans le département.

Trois autres oiseaux, migrants transsahariens, la Locustelle tachetée, la Rousserolle turdoïde et le Blongios nain sont, eux aussi, mieux représentés qu'il y a quelques années. La Locustelle tachetée est inconnue comme nicheuse dans la zone d'étude avant 1990, tout comme le Blongios nain avant la fin des années 1980 (très récemment les effectifs du Blongios nain semblent même en légère augmentation dans le département mais, dans la région, ils demeurent encore très éloignés de ce qu'ils ont pu être jusqu'au milieu du XX^e siècle). La Rousserolle turdoïde devient de plus en plus régulière de passage en Seine-Saint-Denis et son installation comme nicheuse n'y est plus exclue (dans la région, en augmentation, le nombre actuel d'oiseaux en reproduction reste cependant encore très inférieur à celui du XIX^e siècle).

Pour le Phragmite des joncs qui cumule par ailleurs deux handicaps, celui d'être une espèce migratrice transsaharienne, et celui d'être, dans la région, en limite sud d'aire de répartition, en Seine-Saint-Denis, la quasi-disparition est effective à la fin du XX^e siècle.

Un autre nicheur et migrant transsaharien, le Petit Gravelot, est également en régression depuis peu. Il faut dire que dans la région, il occupe souvent des milieux peu stables dans le temps tels que les gravières. Ces dernières se végétalisent et deviennent moins favorables. Les habitats de substitution alors choisis, comme les friches ou les bassins de rétention, semblent tout aussi peu sûrs pour le maintien de l'espèce.



Sterne pierregarin et son poussin, parc de la Haute-Île © Olivier Laporte

LES ESPECES LIEES AUX MILIEUX FORESTIERS

Dans le département, la fermeture des milieux et le vieillissement des populations sylvicoles ne sont pas sans effets. Le bilan est contrasté mais les évolutions sont presque toutes relativement peu anciennes.

Au moins depuis la fin du XX^e siècle, la Corneille noire et les Pigeons ramier et colombin renforcent leurs effectifs.

Ensuite, certains oiseaux s'implantent tandis que d'autres se raréfient ou disparaissent.

La Buse variable et l'Épervier d'Europe, protégés en France à la fin du XX^e siècle, s'installent comme nicheurs dans le département.

Deux espèces de pics, les Pics noir et mar se reproduisent également depuis peu. Ils profitent, ainsi de la favorable dynamique locale des espaces forestiers.

Les surfaces boisées et arbustives de plus en plus étendues favorisent aussi le Pouillot véloce (nicheurs et migrants) et la Fauvette à tête noire (nicheuses et migratrices).

Récemment, pour un autre pic, le Pic épeichette, les effectifs s'effondrent. Quelle est la cause de cette chute ?

Au début du XXI^e siècle, la Mésange boréale disparaît également sans raison apparente, sauf peut-être le réchauffement du climat ?

De manière tout aussi inexpliquée et au même moment, la Sittelle torchepot régresse.

LES ESPECES LIEES AUX MILIEUX OUVERTS ET SEMI-OUVERTS

Beaucoup d'espèces de ces milieux occupent des espaces façonnés depuis des siècles par les activités anthropiques*, en particulier l'agriculture. Le bilan général de l'évolution de ces oiseaux est à la baisse.

Dans la région, certains ont régressé ou disparu dès le XIX^e siècle avec l'irrigation, la mécanisation, les intrants et la diminution du nombre des insectes qui y a été associée. Il s'agit de la Caille des blés, de l'Outarde canepetière et de la Grande Outarde, du Petit-duc scops, des Pies-grièches à tête rousse et à poitrine rose. Plus récemment, à la fin du XX^e siècle, l'augmentation des surfaces semées à l'automne et la diminution des chaumes* hivernaux ont été particulièrement désavantageuses à des espèces granivores, nicheuses et hivernantes telles que l'Alouette des Champs, le Cochevis huppé, le Moineau friquet, la Linotte mélodieuse, le Serin cini (apparu à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle), le Verdier d'Europe et le Bruant jaune.

Le Faucon crécerelle, jusqu'à récemment très commun dans le département, est en régression sur une plus large échelle, au moins en Île-de-France. C'est sans doute dû au manque de proies et cela traduit, là aussi, un appauvrissement des milieux qu'il a l'habitude de fréquenter.

Aux effets défavorables plus ou moins anciens s'associent localement ceux de la fermeture naturelle des espaces par le boisement, la raréfaction des zones maraîchères, ainsi que la diminution du nombre des habitats par l'implantation de routes et de bâtiments humains. Ces évolutions, encore en cours, expliquent en grande partie les disparitions (ou les baisses d'effectifs) d'autres espèces nicheuses comme la Perdrix grise, l'Édicnème criard (aéroport Charles-de-Gaulle), l'Effraie des clochers, la Chevêche d'Athéna, la Pie-grièche écorcheur, le Choucas des tours, le Corbeau freux, la Rousserolle verderolle, l'Hypolaïs polyglotte, la Fauvette grisette, le Tarier pâtre, le Pipit des arbres, les Bruants zizi et pryer

ainsi que la Bergeronnette printanière (cette dernière souffre probablement également lors de son hivernage en Afrique subsaharienne).

Une espèce fait exception. Il s'agit de la Tourterelle turque qui colonise une grande part de l'Europe au cours du XX^e siècle (la région est conquise au cours des années 1960).

LES ESPECES LIEES AUX MILIEUX BATIS

D'origine montagnarde, absent au début du XIX^e siècle, comme dans la plupart des villes françaises, le Rougequeue noir est aujourd'hui bien implanté dans le département.

De la même façon, mais dans un contexte d'expansion régionale beaucoup plus récent (fin du XX^e - début du XXI^e siècle), le Faucon pèlerin s'installe en ville. Il occupe habituellement des falaises, en montagne ou bien, par exemple, près du littoral.

Récemment, on constate que les Hirondelles rustique et de fenêtre régressent. Cette diminution est sans doute une tendance à long terme déjà ancienne. Les causes de ce déclin sont probablement en partie les mêmes que celles qui affectent certains oiseaux des zones ouvertes (baisse du nombre des insectes en Europe et désertification en Afrique). Il s'y associe aussi la tolérance de moins en moins grande des nids sur les constructions humaines, l'habitat urbain moderne est peu propice aux installations d'oiseaux.



Martinet noir rentrant dans son nid sous une acrotère, Gagny © Olivier Laporte

RESSOURCES

Pour citer cet ouvrage : CHAMBRIS S. & LAPORTE O. (2022). *Les oiseaux de Seine-Saint-Denis* 2e éd. https://lpo-idf.fr/site/fichiers/pages/oiseaux_de_seine_st_denis_ed2.pdf , 301 pages.

BIBLIOGRAPHIE

Rappel : les noms des sites internet, des revues, des ouvrages et des périodiques sont *en italique*.

BIBLIOGRAPHIE ET SITES INTERNET CITES DANS L'OUVRAGE

Alisea, 2018. [Dossier de demande de dérogation à la protection d'espèces dans le cadre de l'opération du contournement Est de Roissy et de l'échangeur de Compans](#), 239 pages.

Beaucour J.-C., 2012. Le Traquet motteux de nouveau nicheur en l'Île-de-France. [Le Passer 46](#) :65-68.

Briot J.-L., 1992a. *Impact sur le paysage et sur la faune et la flore, risques aviaires liés à la création de la piste 09/27, rapport d'étude no 200*. Aéroport Paris-Le Bourget – Direction générale de l'Aviation civile – Ministère du Logement, des Transports et de l'Espace. Document interne.

Briot J.-L., 1992b. *Impact sur le paysage et sur la faune et la flore, risques aviaires, rapport d'étude no 114, STNA/2N*. Aéroport Charles-de-Gaulle – Direction générale de l'Aviation civile – Ministère du Logement, des Transports et de l'Espace. Document interne.

Brisechant É. 2014. [Les oiseaux de Seine-Saint-Denis](#). CORIF, 172 pages.

Commission de l'Avifaune Française, 2018 (CAF). *Ornithos* 25 (2) : 128

Cretté de Palluel A., 1884. Notes pour servir à la Faune des environs de Paris. *Le Naturaliste : journal des échanges et des nouvelles* 6 : 18 pages.

Degland C.-D. et Gerbe Z., 1867. *Ornithologie européenne ou catalogue analytique et raisonné des oiseaux observés en Europe*. Librairie J.-B. Baillière et fils. Deuxième édition, entièrement refondue, Paris, 2 volumes.

Dubois P.-J., 2007. Les oiseaux allochtones en France : statut et interactions avec les espèces indigènes. *Ornithos* 14 (6) : 329-364.

Dubois P.-J., Le Maréchal P., Oliosio G. et Yésou P., 2000. Inventaire des Oiseaux de France – *Avifaune de la France métropolitaine*. Éd. Nathan, Paris, 400 pages.

Duhautois L., 1978. Mise au point sur les incursions des Goélands argentés (*Larus argentatus*) en Île-de-France. *Le Passer* 16 : 29-41.

Érard C., 1970. L'irruption de Cassenoix mouchetés *Nucifraga caryocatactes* (L.) en France durant les années 1968-1969. *Alauda* 38 (1) : 1-26.

[Faune-Île-de-France](https://www.faune-iledeFrance.org/), in <https://www.faune-iledeFrance.org/> (extraction le 22 mars 2020).

Fénérol J.-M. et Jardin G., 1992, Le Goéland cendré (*Larus canus*) nicheur dans le département des Yvelines. *Le Passer* 29 : 68-71.

Flamant N., Siblet J.-P. et Martin E., 2010. Première reproduction du Garrot à œil d'or (*Bucephala clangula*) en Île-de-France. *Alauda* 78 (1) : 41-47.

Gaborit T., 1997. *Atlas écologique communal de Tremblay-en-France*. Club CPN Étourneaux 93, 130 pages.

Issa N., Muller Y., 2015. *Atlas des oiseaux de France Métropolitaine. Nidification et présence Hivernale*. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris, 1408 pages.

Lair J.-P., 2008. Suivi de la colonie d'Hirondelles de rivage (*Riparia riparia*), du canal de l'Ourcq, année 2008. [Le Biodiversitaire 4](#) : 73-74.

Laporte O., 2013. Les oiseaux du parc départemental de la Haute-Île (93). [Le Passer 47](#) :36-58.

Laporte O. 2016. Séjour d'un Pouillot à grands sourcils en Île-de-France. [Le Passer 49 \(2\)](#) :70-71.

Le Maréchal P., 2018. Notes d'ornithologie francilienne. Les oiseaux d'Île-de-France, mise à jour de 2013 à 2017. [Le Passer 51](#) :4-25.

Le Maréchal P., Laloi D., Lesaffre G, 2013. *Les oiseaux d'Île-de-France. Nidification, migration, hivernage*. CORIF-Delachaux et Niestlé, Paris, 512 pages.

Le Maréchal P. et Lesaffre G., 2000. *Les oiseaux d'Île-de-France – L'avifaune de Paris et de sa région*. Éd. Delachaux et Niestlé, 340 pages.

Lelaure B., Rey G, Baudoin G., 2013. L'Œdicnème criard *Burhinus œdicnemus* en Île-de-France. [Le Passer 47](#) :24-35.

Ligue pour la Protection des Oiseaux/LPO, 2019. *Parc départemental de la Haute-Île - Suivi ornithologique 2019 - Préconisations d'aménagements et objectifs de gestion*. 55 pages.

Lustrat J.-M., 2007. Première nidification connue du Balbuzard pêcheur en Île-de-France. [Le Passer 44 \(1-2\)](#) : 47-51.

Malaterre M. et Rousset P., 1992. *L'avifaune du parc des Beaumonts (Montreuil, 93) : données anciennes communiquées par Michel Malaterre pour la période 1975-1992*. 9 pages.

Malher F., Laporte O., Albessa L., Barth F., Chevallier L., Letourneau C., Massin Y., Zucca M., 2017. *Atlas des oiseaux nicheurs d'Île-de-France, 2009-2014*. CORIF, Paris, 204 pages.

Malher F., Lejeune J., 2015. L'hybridation du Goéland brun (*Larus Fuscus*) avec le Goéland argenté (*Larus argentatus*) à Paris et en proche banlieue. [Le Passer 48 \(2\)](#) : 2-7.

Malher F., Lesaffre G., Zucca M. et Coatmeur J., 2010. *Oiseaux nicheurs de Paris – Un atlas urbain*. CORIF. Éd. Delachaux et Niestlé, Paris, 240 pages.

Massin Y. et le CHR 2018. Les oiseaux rares en Île-de-France de 2013 à 2016 – Seizième rapport du Comité d'Homologation Régional. [Le Passer 51](#) :26-40.

Massin Y. et le CHR Île-de-France, 2020. Les oiseaux rares en Île-de-France en 2018 – Dix-huitième rapport du Comité d'Homologation Régional Yves Massin et le CHR Île-de-France. [Le Passer 53](#) :1-17.

[Migraction](https://www.migraction.net), 2020. <https://www.migraction.net>

Olios G., 1997. Notes sur les observations de Mésanges à longue queue à tête blanche en France. *Ornithos* 4 (1) : 46-48.

Païkine O., 2014. Suivi de la reproduction du Blongios nain (*Ixobrychus minutus*) dans les parcs départementaux Georges-Valbon et du Sausset en 2013. [Le Biodiversitaire 6](#) :67 -70.

Piolain J., Malher F., Gloria C., Walbecque C., 2017. Synthèse ornithologique des observations franciliennes des années 2012 à 2014 : les passereaux. [Le Passer 50 \(2\)](#) :20 pages.

Provost S., 2013. Afflux de Bruants lapons *Calcarius lapponicus* en baie du Mont-Saint-Michel en 2010-2011. *Ornithos* 20 (3) : 185-187.

Quépat N, 1874. *Ornithologie parisienne ou catalogue des oiseaux sédentaires et de passage qui vivent dans l'enceinte de la ville de Paris*. Librairie J.-B. Baillière et fils, Paris, 88 pages.

SCE Aménagement et Environnement, 2019. [Dossier de l'aéroport Paris Charles-de-Gaulle relatif à la demande de dérogation aux interdictions de destruction d'espèces protégées](#). 232 pages.

Sériot J., 1998. Un cas de nidification du Traquet motteux « *Oenanthe oenanthe* » en Île-de-France. *Le Passer* 35 : 135-136.

Siblet J.-P., 1988. *Les oiseaux du massif de Fontainebleau et ses environs*. Collection « Faune d'Europe ». Éd. Chabaud-Lechevalier, Paris, 286 pages.

Siblet J.-P., 1990. Premier cas de nidification du Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*) en Île-de-France. *Bulletin de l'Association des naturalistes de la vallée du Loing* 66 : 193-195.

Siblet J.-P., 1992a. Nidification de l'Échasse blanche (*Himantopus himantopus*) dans la Bassée, premier cas en Île-de-France. *Bulletin de l'Association des naturalistes de la vallée du Loing* 68 (3-4) : 160-161.

Siblet J.-P., 1992b. Premier cas de nidification de la Sterne naine (*Sterna albifrons*) en Île-de-France. *Bulletin de l'Association des naturalistes de la vallée du Loing* 68 (3-4) : 156-159.

Siblet J.-P., 1992c. Premiers cas de nidification du Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*) et du Héron Bihoreau (*Nycticorax nycticorax*) en Île-de-France. *ORFO* 62 : 28-36.

Siblet J.-P., 2000. Premier cas de reproduction de la Nette rousse (*Netta rufina*), en Île-de-France. *Alauda* 58 (1) : 44.

Siblet J.-P., Spanneut L., 1990. Premier cas de nidification du Fuligule Morillon (*Aythya fuligula*) en Île-de-France à Chatenay-sur-Seine (77). *Bulletin de l'Association des naturalistes de la vallée du Loing* 66 : 196-197.

Siblet J.-P. et Tostain O., 1985. La Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*) en Île-de-France : répartition de la population et perspectives d'avenir. *Le Passer* 22 : 119-128.

Thauvin J.-P., 1988. Recensement des corbeautières. État de 1988. *Le Passer* 25 (4) : 171-176.

Thauvin J.-P., 1989. Recensement des corbeautières. État de 1989. *Le Passer* 26 (3-4) : 46-50.

Thomas A, Godet I., 2019. [Biohistoire de l'avifaune nicheuse du Marais poitevin. Bilan des prospections réalisées pour la saison de reproduction 2019.](#) 87 pages.

[Trektellen](#) in <https://www.trektellen.org/> (extraction le 31 décembre 2019).

[Vigie-Nature](#), 2020. <https://www.vigienature.fr/>.

Vignon V., 2005. *Contribution écologique pour le PSG du Bois Saint-Martin*. Office de génie écologique, Comité des forêts – CRPF Île-de-France Centre, 15 pages.

[Wikipedia](#), 2020. <https://www.wikipedia.org/>

Yeatman L.-J., 1971. *Histoire des Oiseaux d'Europe*. Éd. Bordas, Paris, 370 pages.

SITES INTERNET, BIBLIOGRAPHIE LOCALE ET GENERALE

[\(Les\) Abbesses de Gagny-Chelles](#). <http://blog.gagny-abbesses.info>

[Aéro biodiversité](#). <https://aerobiodiversite.org/>

[\(Les\) Amis Naturalistes des coteaux d'Avron/ANCA](#). <http://www.anca-association.org/>

[Atlas européen EBBC](#). <https://ebba2.info/>

[Beaumonts nature en ville](#). <https://beaumontsnatureenville.wordpress.com/>

[Biodiversity heritage library](#). <https://www.biodiversitylibrary.org/>

[Birding Beaumonts](#). <https://www.skutchia.com/>

[BirdLife International](#). <https://www.birdlife.org/>

Centre ornithologique Île-de-France/CORIF, 1983-2017. *Le Passer* 20-50.

[Cettia Île-de-France base de données naturalistes](#). <https://geonature.arb-idf.fr/bdd>

Chiron F., 2007. *Dynamiques spatiale et démographique de la Pie Bavarde (Pica pica) en France : implication pour la gestion*. Thèse du Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris, 322 pages. Muséum National d'Histoire Naturelle.

[Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable/CGEDD](#).
<https://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/>

[Direction régionale et interdépartementale de l'environnement de l'aménagement et des transports /DRIEAT Île-de-France](#). <https://www.drie.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

[Europe solidaire sans frontières](http://www.europe-solidaire.org/rubriques/Europe). [www.europe-solidaire.org/rubriques Europe](http://www.europe-solidaire.org/rubriques/Europe) puis France puis Écologie.

[Faune Nature](https://www.faune-nature.com/). <https://www.faune-nature.com/>

(La) feuille des jeunes naturalistes (revue mensuelle d'histoire naturelle), 1870/1871-1914. Vol. 1-44.

[Gallica](https://gallica.bnf.fr/). <https://gallica.bnf.fr/>

[GeoNat'IdF Base de données naturalistes](https://geonature.arb-idf.fr/). <https://geonature.arb-idf.fr/>

Groupe ornithologique parisien/GOP, 1966-1982. *Le Passer* 1-19.

[Internet archive](https://archive.org/). <https://archive.org/>

[Ligue pour la Protection des Oiseaux/LPO](https://www.lpo.fr/). <https://www.lpo.fr/>

Ligue pour la Protection des Oiseaux/LPO, 2018-2020. [Le Passer 51-53](#).

(Le) Naturaliste : journal des échanges et des nouvelles, 1879-1887. Vol. 1-9.

suivi de (Le) Naturaliste : revue illustrée des Sciences Naturelles, série 2, 1887-1910. Vol. 1-24.

[Obsenfrancilie](http://obsenfrancilie.over-blog.com). <http://obsenfrancilie.over-blog.com>

[Observatoire départemental de la biodiversité urbaine en Seine-Saint-Denis/OBDU](https://ressources.seinesaintdenis.fr/-ODBU-).
<https://ressources.seinesaintdenis.fr/-ODBU->

Observatoire départemental de la biodiversité urbaine en Seine-Saint-Denis/OBDU, 2005-2016. [Le Biodiversitaire 2-7](#).

Rousset P., 1995-2006. [Le parc des Beaumonts Montreuil \(93\) : Rapports ornithologiques, 1993 à 2006 \(1 rapport trisannuel suivi de 11 rapports annuels\)](#).

Rousset P., 2002. Fiche d'observation du Faucon kobez (*Falco vespertinus*) au parc des Beaumonts en 2001 et 2002. 2 pages.

Rousset P., 2004a. Montreuil-sous-Bois, la Poule d'eau élit domicile aux Beaumonts. Nidification réussie ! 1 page.

Rousset P., 2004b. Identification de l'Autour des Palombes au parc des Beaumonts en 2004. 1 page.

Rousset P., 2004c. Ballet de cigognes. 1 page.

Rousset P., 2005. Quand passent les Jaseurs. 1 page.

Rousset P., 2010. Le vagabondage hivernal du Pic mar au parc des Beaumonts. 3 pages.

[Seine-Saint-Denis. Le département](https://parcsinfo.seinesaintdenis.fr). <https://parcsinfo.seinesaintdenis.fr>

(Bulletin de la) Société zoologique d'acclimatation, 1854-1863. Tome 1-10.

suivi de (Bulletin de la) Société impériale zoologique d'acclimatation, série 2, 1864-1870. Tome 1-7.

suivi de (*Bulletin de la*) *Société d'acclimatation, série 2*, 1871-1873. Tome 8-10 puis *série 3*, 1874-1881. Tome 1-8.

suivi de (*Bulletin de la*) *Société nationale d'acclimatation de France, série 3*, 1882-1883. Tome 9-10 puis *série 4*, 1884-1888. Tome 1-5 (Vol.35), puis 1891-1922. Vol. 38-42, 44, 59,62, 65, 68-69.

Thorns D., 2007-2020. [Rapports ornithologiques parc des Beaumonts Montreuil \(93\). 2007 à 2020 \(14 rapports annuels\)](#).

Société zoologique de France

(*Bulletin de la*), 1876-1922. Vol. 1-47.

(*Mémoires de la*), 1888-1921. Vol. 1-28.

[Ypix.org](https://www.ypix.org/). <https://www.ypix.org/>

GLOSSAIRE

Allochtone : se dit d'une espèce dont les origines géographiques sont lointaines.

Anatidé : famille de palmipèdes à laquelle appartiennent les canards, les oies, les cygnes, etc.

Anthropique : relatif ou lié à l'activité humaine.

Anthropisé : désigne l'influence de l'Homme sur un milieu ou un paysage.

Ardéidés : famille de grands échassiers à laquelle appartiennent les hérons, les aigrettes, le Blongios nain, etc.

Avifaune : ensemble des espèces d'oiseaux d'un milieu ou d'une région spécifique.

Canard de surface : par opposition aux canards plongeurs ; terme utilisé à propos des espèces de canards qui ne s'immergent pas totalement pour s'alimenter (Sarcelles d'hiver et d'été, Canards colvert et souchet, etc.)

Cavernicole : se dit à propos des espèces d'oiseaux qui nichent dans des cavités.

Chablis : nom donné à un ensemble d'arbres renversés.

Chaumes : se dit des champs après la moisson, lorsque les tiges des céréales sont encore en terre.

Circumboréal : qui vit dans la zone tempérée froide de l'hémisphère Nord.

Circumpolaire : qui vit près des pôles.

Comité d'Homologation (CHR : Comité Régional – CHN : Comité National) : groupe d'experts qui se réunit au niveau régional ou national. Après description ou apport d'éléments matériels (photographies – enregistrements) fournis par les observateurs, il statue sur la validité des données d'oiseaux rares qui lui sont transmises.

Commission de l'Avifaune Française (CAF)/liste des oiseaux de France : groupe d'experts qui établit la liste des oiseaux de France (espèces et sous-espèce), ainsi que leurs statuts. Contrairement aux oiseaux

féreaux ou d'origine sauvages les oiseaux directement issus de captivité n'appartiennent pas à la liste des oiseaux de France.

Croûle : parade nuptiale de la Bécasse, constituée de vols et de chants caractéristiques.

Cynorrhodon : nom donnée au fruit de l'églantier et du rosier.

Éjointé : se dit à propos d'un oiseau lorsqu'il est désailé. Il est donc alors incapable de voler.

Emblavure : terre ensemencée.

Féral(e) : se dit d'une plante ou d'un animal d'origine captive qui s'est échappé et qui se reproduit librement sans le soutien de l'Homme, notamment sans l'introduction de nouveaux individus. Contrairement aux oiseaux directement relâchés dans la nature, les espèces férales sont considérées comme faisant partie de l'avifaune^{*} d'une région, elles sont donc traitées dans cet ouvrage.

Gagnage : plaine garnie de récoltes ou d'herbages, dans laquelle les oiseaux vont se nourrir.

Laridé : famille de palmipèdes à laquelle appartiennent les mouettes, les goélands, les sternes, les guifettes, etc.

Limicoles : grande famille de petits échassiers à laquelle appartiennent les bécasseaux, les chevaliers, les pluviers, les vanneaux, les courlis, etc.

Migration active : terme utilisé pour décrire les oiseaux en vol, en action de migration.

Néarctique : zone géographique qui couvre l'essentiel de l'Amérique du Nord.

Paléarctique : zone géographique qui couvre essentiellement l'Europe, l'Afrique du Nord, les deux tiers Nord de l'Asie (jusqu'à l'Himalaya), et le Moyen-Orient (sauf l'Arabie).

Paléarctique occidental : partie du paléarctique située à l'ouest de l'Oural.

Partiellement migrateur : se dit d'une espèce dont une part est migratrice et l'autre part ne quitte pas son lieu de nidification. Le contraire est strictement migrateur.

Peau : se dit de la dépouille d'un oiseau lorsqu'elle est débarrassée des entrailles. Aujourd'hui, certaines peaux collectées par le passé et conservées dans des musées permettent l'identification d'oiseaux *a posteriori*.

Pélagique : se dit à propos d'un oiseau qui vit en pleine mer, loin des côtes.

Phénologie : étude de l'apparition d'événements périodiques dans le monde vivant, déterminée par les variations saisonnières (migration...).

Polytypique : se dit à propos d'une espèce lorsqu'il en existe plusieurs sous-espèces.

Ripisylve : ensemble de la végétation forestière présente sur les rives d'un cours d'eau.

Ronde : se dit des rassemblements de passereaux lorsqu'ils inspectent leurs zones d'alimentation. Les rondes peuvent être composées de plusieurs espèces. En Europe, il s'agit principalement de mésanges, pouillots, roitelets et grimpeaux.

Strictement migratrice, estivante ou hivernante : se dit d'une espèce qui n'est pas présente toute l'année dans une région, qui la quitte complètement à un moment de l'année.

Wetlands international (WI) : association qui s'intéresse à la protection des zones humides dans le monde. Elle est à l'origine d'un comptage annuel des oiseaux d'eau hivernants qui concernent notamment l'Île-de-France.

LISTE DES OBSERVATEURS

Un oubli ne serait pas délibéré de la part des auteurs, qu'ils en soient excusés – et prévenus pour corriger cet impair !

Adriaenssens D. - Adrien M. - Agnelot K. - Albaric L. - Alberti O. - Albesa L. - Aleixandre P. - Alias C. - Alins S. - Alliot B. - Alt A. - Amiard P. - Amiaud O. - Amici P. - Andrade C. - Anglade I. - Anjuer J. - Antoine J.-F. - Antonelli C. - Aprile M. - Armand T. - Armange E. - Arnion J. - Arrechea V. et M. - Arthuys C. - Association RENARD - Athos Y. - Attinault D. - Aubé P. - Aubry M. - Aubry R. - Auclair N. - Audevard A. - Augé M. - Aurissegues T. - Auzeral M. - Avenas T. - Avenel J. - Azdoud M. - Babou I. - Bachelot C. - Bailleul G. - (de) Balasy A. - Baldzuhn A. - Balini P. - Ballagny C. - Balleron C. - Baneux L. - Bara T. - Baraglioli A. - Barande S. - Barbare F. - Barbe J. - Barberis S. - Bardou-Lapaix É. - Barge J. - Barge A. - Barré D. - Barre M. - Barth F. - Barthelemy A. - Bartolone V. - Bartosiewicz M. - Barussaud É. - Bastide N. - Baudoin G. - Bauquet É. - Baverel D. - Bayle B. - Baysang D. - Bazatolle T. - Beaucour J.-C., M. et A.-L. - Beaujouan N. - Begady A. - Bégasse F. - Béguin C. - Bellier D. - Ben Mami L. - Benhini C. - Benoist M. - Bensaïd S. - Bensimon C. - Berger L. - Bergès M.-J. - Bernal D. - Bernard A. - Bernard J.-M. - Bernard P. - Berniard P. - Bernicot Y. - (de) Besse N. - Beutin S. - Bielle E. - Biéro T. - Billard M. - Bindel J.-F. - Binet A. - Binz A. - Birard C. - Birard J. - Biron M. - Bismuth D. - Bitsch T. - Black É. - Blanc R. - Blanchier B. - Blanchon - Blin L. - Blondeau A.-F. - Bloquet A. - Bocquillon J.-L. - Bodenant M. - Bodin A. - Boguet J. - Bohain F. - Boiron M. - Boissier O. - Boisson S. - Boiteux L. - Bonnard C. - Bonneau P. - Bordas P. - Bosca L. - Boscher B. - Boschi B. - Bosson N. - Bottinelli J. - Boucher A. - Bouchez N. - Boudies C. - Bouffard J.-S. - Bouffet É. - Bouga G. - Bougeard X. - Bouliere L. - Boullot M.-A. - Boulvais P. - Bourdier M. - Bourdoncle J.-M. - Bourgeois L. - Bourguin M. - Bourguignat F. - Bourrioux G. - Bours É. - Bousses P. - Boussiquault É. - Boutillier C. - Boutin G. - Bouzendorf F. - Bouzin M. - Boyer M. - Boyer N. - Bral N. - Brambilla M. - Breilloux I. - Brillat M. - Brillaud C. - Briot J.-L. - Briscadieu A. - Brouillard Y. - Bruneaux C. - Brunel M. - Brunet C. - Bubeniceck T. - Bunel A. - Bunoiz R. - Burtiez J. - Bussiere R. - Buttazzoni N. - Cadiou D. - Cahard B. - Cahard C. - Caillard - Callet A. - Cambon P. - Camille S. - Campoy C. - Canevet M.-F. - Cantard T. - Capey J. - Carasco Y. - Carpentier R. - Carrel É. - Carrez F. - Carrière S. - Carrion A. - Cassin A. - Cassou S. - Cauchy C. - Ceccanti L. - Chafiol L. - Chagny S. - Challemel V. - Chambris S. - Champion V. - Chanel S. - Chansac T. - Chantelet V. - Chapuis V. - Chariol L. - Charles F. - Charton M. - Chasle F. - (de) Chateauvieux K. - Chatelain M. - Chauffourd - Chaurand T. - Chauvel - Chauvet C. - Chauvigny D. - Chen A. - Cher Y. - Chevallier L. - Chiron F. - Choquet H. - Civault C. - Clavé S. - Clavier J.-L. - Clerc M. - Clergeau P. - Cléty A. - Cleva D. - Coatmeur J. - Cochard F. - Codarini S. - Codjia Is. - Coffre (Mme) - Coiffait N. - Colliat É. - Colombe M. - Conin P. - Constantin G. - Contrault F. - Copplestone L. - Cormont V. - Cornet - Cornic C. - Cornieux É. - M. - Couronne B. - Coutout J. - Cox S. - Créau Y. - Creusot A. - Creyssac G. - Crochu F. - Crocq M. - Crombez B. - Crosse N. - Crouzy C. - Cuman B. - Cunin P. - Da Silva P. - Dabry Y. - Daffas J. - Dagorne D. - Daligault S. - Damblin M. - Daumal T. - Dauvin R. - David F. - David Patrici. - David Patrick - David Y. - Davignon D. - Dechandon L. - Decreus P. - Defourneaux C. - Defremont A. - Dehalleux A. - Dehondt F. - Delabarre J. - Delabrosse - Delamare V. - Delannoy J. - Delansay J. - Delapré J.-P. - Delay M. - Delbove P. - Delgado X. - Delhommeau F. - Delhorbe D. - Deliege M. - Delmas M.-J. - Delorme C. - Delville D. - Denoncin P. - Dépré C. - Derenne C. - Deroussen F. - Deroye S. - Dervin A. - Desbrosses S. - Desenfant C. -

Desprat D. - Dessain B. - Destré G. - Destrebecq C. - Detante-Brison S. - Devauchelle M. - Devoulon A. - Dewulf L. - Didou P. - Dietler L. - Dietz L.-A. - Disson O. - Djabali F. - Doaré L. - Dobel D. - Doitteau D. - Dos Santos C. - Doucene N. - Doucet C. - Dourlens V. - Dramard J.-M. - Du Chérumont É. - Dubernard M.-C. - Dubois A. - Dubois C. - Dubois P.-J. - Dubois S. - Dubois Y. - Dubost Q. - Duchemann E. - Duclos M. - Ducordeau F. - Ducos É. - Ducourneau P. - Dufour O. - Dumont A. - Duparc J. - Dupin N. - Dupuy V. - Durand B. - Durichemont É. - Dusart A. - Duval-De Coster J. - Echevest P. - Eckart C. - Ekimova L. - Enard J.-M. - Epain J.-B. - Epicoco C. - Equille N. - Eudot A. - Eymard C. - Eyméoud L. - Eyraud O. - Falkenburg W. - Farcy Jiroit E. - Farges D. - Faule G. - Favali P. - Fay G. - Fayol G. - Feldmann P. - Fenelon M. - Feret A. - Ferlicot V. - Fernex T. - Ferré G. - Ferreira C. - Festoc C. - Fiche H. - Fiquet P. - Fleury-Collet Y. - Fleviez F. - Florence B. - Flotterer B. - Foix S. - Foki A. - Fontaine B. - Fontaine C. - Fontaine M. - Fontaine P. - Fossé A. - Foucart M. - Fougère B. - Fouquet † M. - Fouquet C. - Fouquet L. - Fournier C. - Fourquet G. - Foussard J. - Fraigneau C. - Fraisse P. - Franc É. - Franc L. - (de) Franceschi C. - Franchitti C. - Francois É. - Francoul - Frangeul B. - Fremaux A. - Frenoux J.-M. - Freri É. - Frérot A. - Frey C. - Fritsch C. - Fumeleau J.-P. - Gabillaud V. - Gabon D. - Gaborit T. - Gadoum S. - Gageat C. - Galidie G. - Galinet C. - Galle Y., L. et B. - Galletti C. - Gallois S. - Garaud N. - Garel I. - Garnier C. - Garnier S. - Garzon C. - Gasnot F. - Gatefait J.-M. - Gaudaré C. - Gauthier J.-L. - Gauthier J.-N. - Gautreau S. - Gauvreau P. - (de) Gayffier L. - Gélín M. - Gendre N. - Gendre T. - Georget H. - Gérard H. - Gérard J.-G. - Gestraud Y. - Geyres C. - Gfeller E. - Gfeller F. - Giacomo C. - Gibaud V. - Gilet V. - Giovannangeli B. - Girard J. - Giraud I. - Giraud P. - Gitenet P. - Gledel M. - Gloria C. - Gnanou J. - Godet L. - Godreau D. - Goes F. - Goliard M. - Golondrino P. - Gonella C. - Gonzalez-Pueyo S.† et A. - Goossens H. - Gorenflot F. - Gosselin G. - Gotin - Goubier L. - Goudiaby A. - Gouëlle J. - Gouery È. - Goujon V. - Goupil P. - Gousset É. - Grand B. - Grange N. - Granger M. - Grangier C. - Grapin V. - Gravelat B. - Gremillard-Hubert F. et C. - Grèzes J.-P. - Griard B. - Grosjean R. - Grosso É. - Gruson T. - Gudin C. - Gueffier F. - Guegan L. - Guérard A. - Guibert Q. - Guide A. - Guidot É. - Guil M. - Guilhem C. - Guillaneuf M. - Guillemet L. - Guillot-Jonard M. - Guirous V. - Guisard P.- É. - Guittet P. - Gunther M. - Haddad S. - Halliez G. - Halligon F. - Hamon G. - Hamon M. - Hano S. - Hanon R. - Hasrouni S. - Hassaine K. - Hauwelle M.-L. - Heme F. - Henry P.-Y. - Henry R. - Hépiègne O. - Héraud P. - Herbay M. - Hervé T. - Hervin D. - Hervin G. - Hill A. - Hocine R. - Hoffmann C. - Homer P. - Hough C. - Houpert S. - Hourez A. - Huard L. - Hubert P. - Hudedet W. - Huguenard L. - Huin W. - Humbert V. - Huon F. - Hurst P. - Hurtrel T. - Ilieva G. - Jacob H. - Jacques R. - Jacques T. - Jacquin M. - Japiot X. - Jardin G. - Jaspert N. - Javaux B. - Jbe J. - Jeanne A. - Jeannot J. - Jehanno L. - Jiguet F. - Josse T. - Joucla T. - Jourde P. - Julien M.-F. et J. - Julien-Laferrière D. - Juniot B. - Jurado J.-P. - Jurez G. - Kanelakis S. - Karoutché E. - Kassap-Riefenstahl R. - Kayadjanian M. - Khanephane N. - Kindt E. - Kirchhoff C. - Kita A. - Kitten N. - Kivan M. - Kleis J.-L. - Kobayashi H. - Koeltgen-Dispagne A.-M. - Kort É. - Kotbi N. - Krouch M. - Kuwabara T. - Labbaye O. - Laborde B. - Lachiver H. - Lachkar L. - Lacroix R. - Ladole A. - Laffay C. - Lafury J.-P. - Lagache L. - Lagneau A. - Laignel J. - Lair J.-P. - Lajeunesse S. - Laloi D. - Lambert J.-L. - Lambica L. - Lamek A. - Lamot I. - Lamot P. - Lanc M. - Langlet Éme. - Langlet Émi. - Langlois N. - Lantz A. - Lapeyre Y. - Laporte M. - Laporte O. - Laras A. - Larbouillat A. - Larousse A. - Larré A. - Larregle G. - Larrieu A. - Laugero O. - Laurent D. - Laur-Fournié P. - Lauthelier N. - Lautier N. - Laval-Jeantet M. - Lavarec L. - Laverne J. - Laverne Y. - Lavialle J. - Lavrador C. - Le Baron N. - Le Bihan J.-F. - Le Bloch F. - Le Bras J. - Le Calvez Ma. et Mo. - Le Calvez V. - Le Cam M. - Le Courtois R. - Le Faou O. - Le Gall O. - Le Guen P. - Le Jallé C. - Le Luyer Y. - Le Maire B. - Le Moal J. - Le Morvan H. - Le Poulain P. - Le Rohellec G. - Le Roux Delignières A. - Le Trouher A. - Le Tutour L. - Leasson P. - Lebled C. - Leblond M. - Lebrun B. - Lechevalier M. - Leclerc J. - Leclerc O. - Leclerc S. - Lecomte C. - Lecomte P. - Ledauphin S. - Leemann F. - Lefebvre Ca. - Lefebvre Cl. - Lefebvre J. - Lefevre B. - Lefevre P. - Lefort H. - Legendre F. - Legos R. - Legrand M. - Legris F. - Legris F. - Legros O. - Legros R. - Lelardoux L. - Lelardoux Y. - Lelaure B. - Lemaire A. - Lemeur F. - Lemoine D. - Lemonnier J.-L. - Lenglonne - Leroi A. - Lesaffre G. - Lesage D. - Lescoeur B. - Lesourd A. - Letchaureguy J.-P. - Leterme F. - Letourneau C. - Leverd P. - L'heriau J.-D. - Lhomer É. - Lhomer Y. - Lhullier P. - Libaud J. - Limagne V. - (de) Linares J. - Ling M. - Lloret F. - Lochead S. - Logassi É. - Loïs G. - Loison A. - Lombard A. - Lorenzo F. - Lorrilliere R. - Lottin B. - Lozachmeur Y. - Loze S. - Luce J.-M. - Lucet S. - Luciano C. - Lucien C. -

Lujan B. - Luneau B. - Lutzi (Kaigen) J.-M. - Macé S. - Macquart D. - Mafate P. - Magne J.-F. - Maillet -
 Maillot F. - Mainguy G. - Maintigneux P. - Maistre J.-P. - Maiz L. - M. - Malassingne D. - Malaterre M. -
 Malavieille A. - Malcoste M. - Malem C. - Malher F. - Malherbe G. - Malignat R. - Malignat S. - Mallard S. -
 Mallasingne D. - Mallet B. - Mameli L. - Maout J. - Marc A. - Marcadet C. - Marchal N. - Marchebout F. -
 Marie J.-P. - Marini A. - Marmesse J. - Martin Cé. - Martin Cl. - Martin Ga. - Martin Gé. - Martin M. -
 Martin O. - Martin P. - Martin-Lelong P. - Martineau J.-B. - Martineau L. - Martinez M. - Martinez Garcia
 J. - Martins Da Silva J.-M. - Masse É. - Massin Y. - Mathieu B. - Mathieu C. - Mathis M. - Matra C. - Maupu
 S. - Mauras D. - Maurin A. - Mauvais J.-C. - Mauvieux S. - Maziz L. - Mebakek - Meier F. - Melan F. - Meles
 É. - (de) Mercey P. - Mercier G. - Merle I. - Merle S. - Metzlé F. - Meyer X. - Mézier J. - Micallef C. - Michel
 L. - Michel-Flandin T. - Michot P. - Milano É. - Miné L. - Mingot G. - Miro C. - Mixity E. - Moiron G. -
 Mokuenko N. - Mollard M. - Mollon F. - Monier D. - Montabord R. - Montocchio E. - Mor S. - Mordacq P. -
 Morgenstern N. - Morlet M. - Morvan C. - Morvan K. - Morvan M. - Moulin R. - Muguet R. - Müller E. -
 Muller O. - Munier T. - Mür P. - Muratet A. - Muterel L. - Nadal R. - Naude C. - Naudin I. - Naudinot P. -
 Naudo V. - Naudon D. - Naumovic J.-M. - Ndiaye M.-O. - Nedelec C. - Nevers T. - Nicolas C. - Noel A. - Noel
 F. - Noell S. - Normand G. - Normand H. - Normand J. - Normant M. - Nussbaumer R. - Nys S. - Oberson J. -
 Oliviero C. - Oliviero S. - Omarov D. - Ormiere G. - Orvain C. - Oudin É. - Ouvrard Régis - Pade P. -
 Paepagaey B. - Paikine O. - Paikine P. - Painault J. - Panvert R. - Perennou L. - Paquin R. - Pariente L. -
 Parisian J. - Passavy G. - Pataud A. - Patrimonio O. - Payet B. - Perignon L. - Perol-Schneider P. - Perrin M. -
 Perrot O. - Personnic G. - Petament C. - Petitours M. - Pfreundt M. - Philippe G. - Philippet G. - Picard G. -
 Piéchaud É. - Pieprzownik P. - Piettre L. - Pifferi F. - Piketty B. - Pinsseau B. - Piolain J. - Pirard P. - Pires
 M. - Pironnias J. - Piton-Muller N. - Planchon A. - Plisson C. - Plisson O. - Pluquet D. - Pluvinet C. - Poirier
 C. - Pollock Vincent A. - Ponelle V. - Pothier Y. - Pottiau H. - Pouh U. - Pratte O. - Proust A. - Provost R. -
 Puaud T. - Puyraimond L. - Quainin A. - Quemin M. - Quent D. - Rabadeux (Mme) - Ragusa-Bartolone V -
 Rajkowski K. - Ramos A. - Ramos C. - Rance P. - Rancilhac L. - (de) Rancourt J. - Raton J. - Redman P. -
 Regnier Q. - Remaud J.-M. - Remy T. - Riabi T. - Ribiere N. - Richard P. - Riegel J. - Rigaux P. - Rigoussen S. -
 Rivallin P. - Robak J. - Robert Mar. - Robert Mat. - Robert O. - Robin N. - Robineau R. - Rochas P. - Roche
 H.-P. - Rochette S. - Rochier D. - Rodde C. - Roger D. - Rogez B. - Rogez J. - Rogon L. - Roig M. - Roland C. -
 Roland P. - Rolland C. - Rombault C. - Rombault D. - Roquinarç'h O. - Rose F. - Rosemberg R. - Rouault A. -
 Rouault H.-P. - Roulet A. - Roulleau J.-N. - Rouschmeyer L. - Rousseau É. - Roussel T. - Roussel V. - Rousset
 P. - Rouzaud S. - Ruelle P. - Ruet P. - Ruffin S. - Sabourin K. - Saelens J. - Saint-Léger L. - Saint-Marc J.-L. -
 Salmon A. - Sans E. - Santa Maria N. - Santerre F. - Sardat M. - Saudubois R. - Saunois L. - Sautour M. -
 Schaffhauser P. - Schapira A. - Scoma A. - Seitre J. - Sénéchal M.-M. - Senigout É. - Sevelinge D. - Sévellec
 T. - Sevin M. - Sibley J.-P. - Sibley S. - Sigaud O. - Simard V. - Simon C. - Simpson D. - Sitterlin M. - (de) Smet
 G. - Soldi O. - Sommaire Q. - Souchet F. - Soret B. - Soulaire A. - Sounthone A. - (de) Sousa M. - Spagnuolo
 A. - Spanneut L. - Sponga A. - Spriet L. - Stegler L. - Stocker P. - Symon C. - Szypulski P. - Tafforeau P. - Taÿ
 Pamart M.-L. - Tellier J. - Terreyre J.-L. - Terrones H. - Tesson P. - Thébaud N. - Thébaud L. - Thellier A. -
 Thibault D. - Thibault M. - Thibedore L. - Thion M. - Thomas G. - Thomas H. - Thomin S. - Thonon D. -
 Thorns D. - Thouin F. - Thourault A. - Tikhobrazoff L. - Tillier P. - Tormos X. - Toro P. - Torreilles G. -
 Tosolini C. - Touratier G. - Touzé H. - Triboulin L. - Tristan T. - Troncin-Batard M.-C. et L. - Tudoux B. -
 Turpin S. - Urbanski É. - Vaccon J.-L. - Vacher A. - Vacher C. - Vacher P.-L. - Vaincot J. - Vaissière T. -
 Valadas É. - Valbouffet M. - Valet P. - Vallon R. - Van De Bor V. - Van Den Brink S. - Van Hecke B. - Van
 Sevenant J. - Van Wambeke J.-P. - Vanneau A.-M. - Varesi B. - Vargac M. - Vasseur F. - Vaternelle M. -
 Vaury S. - Vaz A. - Véchet C. - Ventrux J. - Vergnes A. - Vernier A. - Violet T. - Vidal A. - Villalobos C. -
 Villalon S. - Villedieu C. - Vincent J.-P. - Vincent S. - Vindras L. - Vinot A. - Vioux D. - Virbel S. - Vivensang
 T. - Vrel S. - Vrinat L. et X. - Walbecque C. - Weisse G. - Wetzel G. - Williamson T. - Winne J. - Wion A. -
 Wittmer L. - Wolfsperger R. - Wrona G. - Wroza S. - Wyplosz J. - Yvert F. - Yvert S. - Zaher A. - Zannier C. -
 Ziegler R. - Zimmerlin P. - Zinetti C. - Zucca M. - Zuccarelli A.

INDEX DES ESPECES DECRITES

MONOGRAPHIES	26
Perdrix rouge	26
Perdrix grise	26
Caille des blés	27
Faisan de Colchide	28
Bernache du Canada	29
Bernache nonnette	30
Oie cendrée	31
Oie rieuse	32
Oie de taïga Ou Oie de toundra	32
Cygne noir	33
Cygne tuberculé	33
Cygne chanteur	34
Ochette d'Égypte	34
Tadorne de Belon	36
Tadorne casarca	37
Canard mandarin	37
Sarcelle d'été	38
Canard souchet	39
Canard chipeau	41
Canard siffleur	42
Canard colvert	42
Canard pilet	43
Sarcelle d'hiver	44
Nette rousse	46
Fuligule milouin	46
Fuligule morillon	48
Fuligule milouinan	49
Hybride Fuligule milouin/Fuligule nyroca	50
Hybride Fuligule milouin/Nette rousse	50
Eider à duvet	51
Macreuse brune	51
Garrot à œil d'or	52
Harle piette	52
Harle bièvre	53
Harle huppé	54
Érismature rousse	54
Engoulevent d'Europe	55
Martinet à ventre blanc	55
Martinet noir	55
Outarde barbue	56
Outarde canepetière	57
Coucou gris	57
Pigeon biset féral	58

Pigeon colombin	58
Pigeon ramier	60
Tourterelle des bois	60
Tourterelle turque	61
Râle d'eau	62
Râle des genêts	63
Marouette ponctuée	64
Gallinule poule-d'eau	65
Foulque macroule	66
Grue cendrée	67
Grèbe castagneux	69
Grèbe jougris	70
Grèbe huppé	70
Grèbe esclavon	72
Grèbe à cou noir	73
Œdicnème criard	74
Huîtrier-pie	74
Échasse blanche	75
Avocette élégante	76
Vanneau huppé	76
Pluvier doré	78
Grand Gravelot	79
Petit Gravelot	80
Gravelot à collier interrompu	81
Guignard d'Eurasie	81
Courlis corlieu	82
Courlis cendré	83
Barge rousse	84
Barge à queue noire	85
Tournepierre à collier	86
Bécasseau maubèche	86
Combattant varié	87
Bécasseau de Temminck	88
Bécasseau Sanderling	89
Bécasseau variable	89
Bécasseau minute	90
Bécasse des bois	91
Bécassine sourde	92
Bécassine des marais	94
Chevalier guignette	95
Chevalier culblanc	97
Chevalier gambette	98
Chevalier sylvain	99
Chevalier arlequin	100
Chevalier aboyeur	101
Mouette tridactyle	102
Mouette rieuse	103
Mouette pygmée	104
Mouette mélanocéphale	105
Goéland cendré	107
Goéland à bec cerclé	108
Goéland marin	108

Goéland argenté.....	108
Goéland pontique.....	109
Goéland leucophée	110
Goéland brun.....	111
Hybride Goéland argenté/Goéland brun	111
Sterne caugek.....	112
Sterne naine	112
Sterne pierregarin	112
Sterne arctique.....	114
Guifette moustac.....	114
Guifette noire	115
Labbe parasite	116
Plongeon catmarin	116
Océanite tempête.....	117
Cigogne noire	117
Cigogne blanche	118
Fou de Bassan.....	120
Grand Cormoran.....	120
Butor étoilé.....	121
Blongios nain	123
Bihoreau gris.....	125
Crabier chevelu.....	125
Héron garde-bœufs	126
Héron cendré.....	127
Héron pourpré.....	128
Grande Aigrette	129
Aigrette garzette	131
Balbuzard pêcheur.....	132
Bondrée apivore	134
Vautour fauve.....	136
Circaète Jean-le-Blanc	136
Épervier d'Europe.....	137
Autour des palombes	137
Busard des roseaux.....	139
Busard Saint-Martin	140
Busard pâle.....	142
Busard cendré.....	142
Milan royal.....	144
Milan noir	145
Buse pattue	146
Buse variable	147
Effraie des clochers.....	149
Petit-duc scops	149
Chouette hulotte	150
Chevêche d'Athéna	150
Hibou moyen-duc	151
Hibou des marais	152
Huppe fasciée	153
Martin-pêcheur d'Europe.....	154
Guêpier d'Europe	156
Torcol fourmilier.....	156
Pic mar.....	158

Pic épeichette	159
Pic épeiche.....	160
Pic noir.....	161
Pic vert.....	161
Faucon crécerelle	162
Faucon kobez.....	163
Faucon émerillon	163
Faucon hobereau.....	165
Faucon pèlerin	166
Perruche à collier	167
Pie-grièche écorcheur.....	168
Pie-grièche grise	169
Pie-grièche à tête rousse	169
Loriot d'Europe.....	170
Geai des chênes.....	171
Pie bavarde.....	171
Choucas des tours	172
Corbeau freux.....	173
Corneille noire	175
Jaseur boréal	175
Mésange noire.....	177
Mésange huppée	179
Mésange nonnette	179
Mésange boréale.....	180
Mésange bleue	180
Mésange charbonnière.....	181
Rémiz penduline.....	182
Panure à moustaches	183
Alouette lulu	184
Alouette des champs	186
Cochevis huppé	187
Hirondelle de rivage	187
Hirondelle rustique.....	189
Hirondelle de fenêtre	191
Hirondelle rousseline.....	193
Bouscarle de Cetti.....	193
Mésange à longue queue	194
Mésange à longue queue nordique	194
Mésange à longue queue.....	195
Pouillot siffleur	195
Pouillot de Bonelli.....	196
Pouillot à grands sourcils.....	197
Pouillot brun	198
Pouillot fitis.....	199
Pouillot véloce	201
Pouillot véloce.....	201
Pouillot véloce nordique	202
Pouillot de Sibérie	202
Pouillot de type sibérien	203
Rousserolle turdoïde	203
Phragmite des joncs	204
Rousserolle effarvatte	205

Rousserolle verderolle	205
Hypolaïs polyglotte	206
Hypolaïs icterine	207
Locustelle tachetée	208
Locustelle lusciniôide	209
Cisticole des joncs	210
Fauvette à tête noire	210
Fauvette des jardins	211
Fauvette babillarde	212
Fauvette grisette	213
Fauvette pitchou	214
Roitelet à triple bandeau	215
Roitelet huppé	216
Troglodyte mignon	217
Sittelle torchepot	217
Grimpereau des jardins	218
Étourneau sansonnet	218
Merle à plastron	219
Merle noir	221
Grive litorne	221
Grive mauvis	222
Grive musicienne	223
Grive draine	224
Gobemouche gris	226
Rougegorge familier	228
Gorgebleue à miroir	228
Gorgebleue à miroir roux	228
Gorgebleue à miroir blanc	229
Rossignol philomèle	230
Gobemouche noir	231
Rougequeue noir	232
Rougequeue à front blanc	233
Tarier des prés	235
Tarier pâtre	236
Traquet motteux	237
Moineau domestique	238
Moineau friquet	239
Accenteur mouchet	240
Bergeronnette printanière	241
Bergeronnette printanière	241
Bergeronnette nordique	242
Bergeronnette flavéole	243
Bergeronnette des ruisseaux	244
Bergeronnette grise	245
Bergeronnette grise	245
Bergeronnette de Yarrell	246
Pipit rousseline	247
Pipit farlouse	248
Pipit des arbres	249
Pipit à dos olive	251
Pipit spioncelle	251
Pinson des arbres	252

Pinson du Nord	254
Grosbec casse-noyaux	255
Bouvreuil pivoine	257
Bouvreuil « trompetteur »	258
Bouvreuil pivoine	258
Verdier d'Europe	259
Linotte mélodieuse	260
Sizerin flammé	262
Sizerin cabaret	263
Beccroisé des sapins	263
Chardonneret élégant	264
Serin cini	266
Tarin des aulnes	267
Bruant proyer	268
Bruant jaune	269
Bruant ortolan	269
Bruant zizi	271
Bruant des roseaux	271
ESPÈCES POTENTIELLES POUR LA ZONE D'ÉTUDE	274
ESPECES DONT LES OBSERVATIONS N'ONT PAS ÉTÉ SUFFISAMMENT DOCUMENTÉES	274
Marouette de Baillon	274
Aigle botté	274
Pygargue à queue blanche	275
Pie-grièche à poitrine rose	275
Cassenoix moucheté	276
Corneille mantelée	277
Gobemouche à collier	277
Bruant lapon	277
ESPECES ALLOCHTONES* (PROBABLEMENT INTRODUITES)	278
Oie à tête barrée	278
Canard carolin	278
Canard à front blanc	279
Fuligule nyroca	279
Grue demoiselle	279
Flamant rose	280